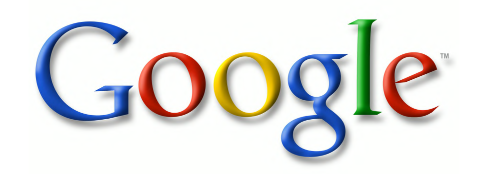
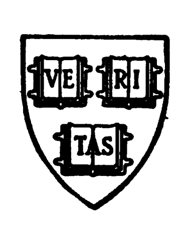



VE RI
TAS


Digitized by Google

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE BUFFON.

TOME XXIII.

DE L'IMPRIMÉRIE DE FIRMIN DIDOT,
IMPRIMEUR DU ROI, RUE JACOB, N° 24.

ŒUVRES
COMPLÈTES
DE BUFFON,

AVEC LES DESCRIPTIONS ANATOMIQUES

DE DAUBENTON,

SON COLLABORATEUR.

XXIII.

NOUVELLE ÉDITION,

COMMENCÉE PAR FEU M. LAMOUROUX, PROFESSEUR D'HISTOIRE NATURELLE;

ET CONTINUÉE PAR M. A. G. DESMAREST,

Membre titulaire de l'Académie royale de Médecine, professeur de Zoologie à l'École royale vétérinaire d'Alfort, membre de la Société philomatique, etc.

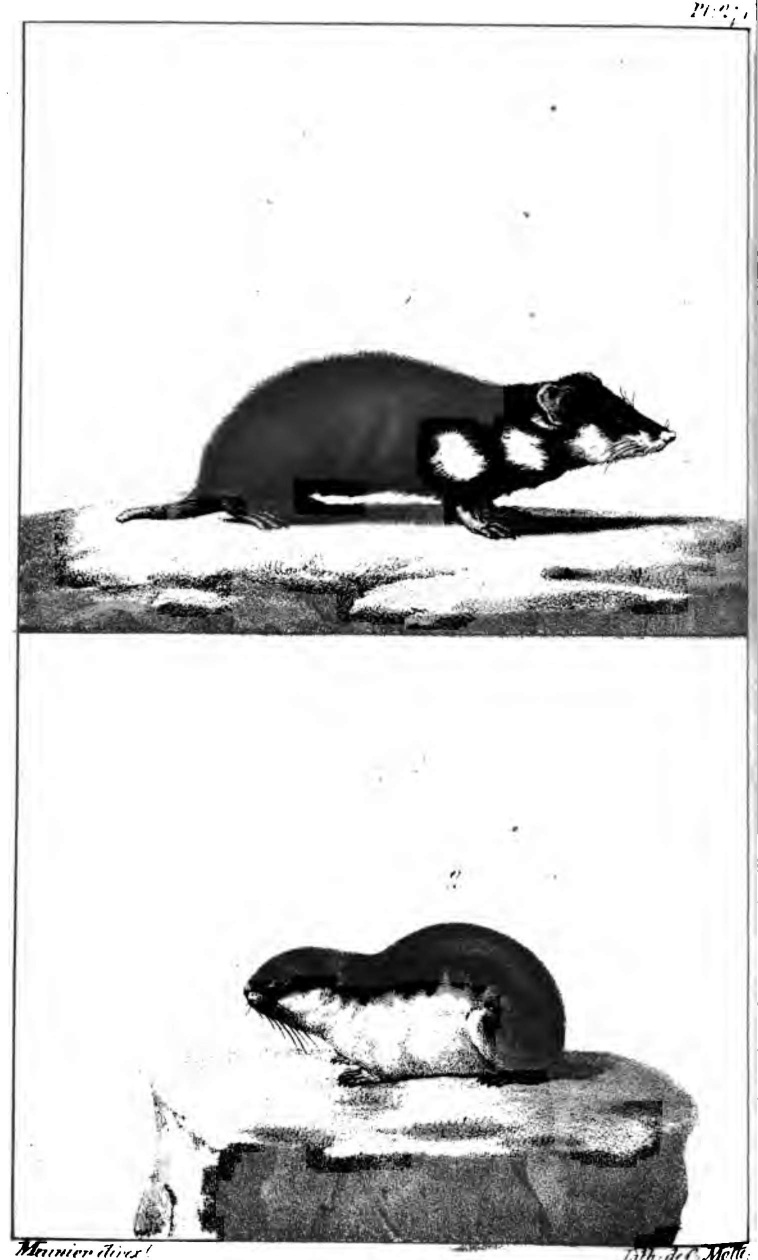
MAMMIFÈRES. — TOME VIII.

A PARIS,

CHEZ VERDIÈRE ET LADRANGE,

LIBRAIRES, QUAI DES AUGUSTINS.

1826.



Meunier direx! Lith: de C. Motte.

1. Le Hamster, 2. Le Lemming.

HISTOIRE NATURELLE.

LE HAMSTER[1].

Le HAMSTER ORDINAIRE, *Cricetus vulgaris*, Lacep., Cuv., Desm.; *Mus Cricetus*, Linn., Gmel.

LE Hamster est un rat des plus fameux et des plus nuisibles; et si nous n'avons pas donné son histoire avec celle des autres rats, c'est qu'alors

(1) Le Hamster. *Cricetus*, en latin moderne. Ce nom, dit Gesner, paraît dérivé de la langue illyrienne, dans laquelle cet animal s'appelle *Skrzeczieck*. *Hamster* ou *Hamester*, en allemand; nom que nous avons adopté comme étant celui de l'animal dans son pays natal.

Chomik-Skrzeczek, en polonais, selon Rzaczynski.... Auct. Hist. Nat. Polon., p. 326.

Cricetus. Gesner, Hist. quad., pag. 738; duæ figuræ Criceti, ibidem.

Porcellus frumentarius Theriotropheum Silesiæ, à Gasp. Schwenckfeld, Lignicii, 1603, pag. 118 et 119.

Glis cinereo rufus in dorso, in ventre niger, maculis tribus ad latera albis.... Marmota Argentoratensis. La Marmotte de Strasbourg, Briss., Regn. anim., pag. 166.

Cricetus, mus caudâ subabbreviatâ, auriculis rotundatis, corpore subtùs nigro, lateribus rufescentibus. Linn., Syst. nat., ed. X, pag. 60.

nous ne l'avions pas vu, et que nous n'avons pu nous le procurer que dans ces derniers temps; encore est-ce aux attentions constantes de M. le marquis de Montmirail pour tout ce qui peut contribuer à l'avancement de l'Histoire naturelle et aux bontés de M. de Waitz, ministre d'état du prince Landgrave de Hesse-Cassel, que nous sommes redevables de la connaissance précise et exacte de cet animal. Ils nous en ont envoyé deux vivants avec un mémoire instructif (1) sur leurs mœurs et leurs habitudes naturelles. Nous avons nourri l'un de ces animaux pendant quelques mois pour l'observer, et ensuite on l'a soumis à la dissection pour faire la description et la comparaison des parties intérieures avec celles des autres rats; on verra que par ces parties intérieures le hamster ressemble plus au rat d'eau qu'à aucun autre animal; il lui ressemble encore par la petitesse des yeux et la finesse du poil; mais il n'a pas la queue longue comme le rat d'eau, il l'a au contraire très-courte, plus courte que le campagnol, qui, comme nous l'avons dit, ressemble aussi beaucoup au rat d'eau par la conformation intérieure. Le hamster nous

(1) Voici un Mémoire assez étendu sur l'espèce de mulot que l'on appelle *Hamster* dans ce pays; il m'a été fourni par M. de Waitz, ministre d'état du Landgrave de Hesse-Cassel, qui joint aux qualités les plus propres à former un homme d'état le goût le plus vif pour l'Histoire Naturelle.... il m'a envoyé en même temps deux de ces animaux vivants, que je vous enverrai par la première occasion. Extrait d'une Lettre de M. le marquis de Montmirail à M. de Buffon, datée de Krumback, 31 juillet 1762.

paraît être à l'égard du campagnol ce que le surmulot est à l'égard du mulot : tous ces animaux vivent sous terre, et paraissent animés du même instinct ; ils ont à-peu-près les mêmes habitudes, et surtout celle de ramasser des grains et d'en faire de gros magasins dans leurs trous. Nous nous étendrons donc beaucoup moins sur les ressemblances de forme et les conformités de nature, que sur les différences relatives et les disconvenances réelles qui séparent le hamster de tous les rats, souris et mulots dont nous avons parlé.

Agricola (1) est le premier auteur qui ait donné des indications précises et détaillées au sujet de cet animal : Fabricius (2) y a ajouté quelques faits;

---

(1) Hamester, quem quidam cricetum nominant, existit iracundus et mordax adeò ut si eum eques incautè persequatur, soleat prosilire et os equi appetere, et si prehenderit mordicùs tenere. In terræ cavernis habitat.... pedes habet admodùm breves ; pilis in dorso color est ferè leporis : in ventre niger, in lateribus rutilus, sed utrumque latus maculis albis tribus numero distinguitur. Suprema capitis pars ut etiam cervix eumdem quem dorsum habet colorem. Tempora rutila sunt ; guttur est candidum... pili autem sic inhærent cuti ut ex eâ difficulter evelli possint.... atque, ob hanc causam et varietatem, pelles ejus sunt pretiosæ : multa frumenti grana in specum congerit et utrinquè dentibus mandit.... ager Turingiæ eorum animalium plenus ob copiam et bonitatem frumenti. Georg. Agricola, de Animantibus subterraneis. Apud Gesner, Hist. quadrup., page 738.

(2) Hamester animal est agreste sub terrâ habitans.... colore vario, ventre non candido sed potiùs nigerrimo.... Dentes habet in anterioris oris imâ supremâque parte binos, prominentes et acutos, malas laxas et amplas, ambas exportando importandoque replet : ambabus mandit.... cùm terram effodit, primùm anterioribus pedibus (quos talpæ similes

mais Schwenckfeld (1) a plus fait que tous les autres; il a disséqué le hamster, et il en donne

habet brevitate, sed minùs latos) eam retrahit, longiùs progressus, ore exportat. Cuniculos ad antrum plures agit cubiti profunditate, sed admodùm angustos.... antrum intùs extendit ad capienda frumenta....Messis tempore grana omnis generis frumenti importat.... terra ante cuniculos erecta non tumuli modo assurgit, ut talparum tumuli, sed ut agger dilatatur... Vescitur hoc animal frumento omnis generis, et, si domi alatur, pane ac carnibus. In agro etiam mures venatur. Cibum cùm capit, in pedes priores erigitur.... quamvis autem corpore exiguum sit naturâ, tamen est pugnax et temerarium. Lacessitum, quidquid ore gestat pulsatis utroque pede malis subitò egerit, rectà hostem invadens, spiritu oris et assultu protervum ac minax.... Nec terretur facilè etiam si viribus impar ei sit quem petit.... vidi ipse, cùm equum assultando naribus corripuisset, non priùs morsum dimisisse quàm ferro occideretur... Hamesteri pellis maximè durabilis.... In Turingiâ et Misniâ hoc animal frequens, non omnibus tamen in locis, sed in uberrimis et fertilissimis. In Lusaciâ, circà Radeburgum, è satis panici effoditur; Mulbergi ad Albim in vinetis reperitur, nam maturis quoque uvis vescitur. Georg. Fabricius, apud Gesner, Hist. quad., pag. 739 et 740.

(1) Porcellus frumentarius, Hamster minor paulò cuniculo. Longitudo dodrantalis et palmi unius. Pilus in dorso ferè leporis est colore. Gula, venter et pedes anteriores nigra sunt. Rubet in lateribus et circà caudam, quæ coloris murini tres digitos longa. Maculæ albæ sub auribus, juxtà rostrum, suprà armos et coxam. Pedes admodùm breves, digitis et unguiculis albidis quinis utrinque. In pedum plantâ seu parte digitorum inferiore tubercula veluti calli ubique eminent. Oculi splendidi nigri elegantes. Dentes habet ut lepùs anteriores binos incisores et laterales. Lingua mollis spongiosa. E bucculis vesiculæ utrinquè amplæ membraneæ sub cute porriguntur quæ sensim gracilescentes dorso tenui ligamento alligantur. Has instar sacci messis tempore granis tritici, siliginis et aliis ceu folles quospiam infarcit, atque in suos cuniculos comeatum in futuram hyemem congerit ac reponit.

Pulmonibus candidis quatuor sunt lobi.

Cor renibus paulò majus mucrone obtusiore. Hepar triplicatum apparet unum super alterum impositum. Inferior pars dorso adjacens duos obtinet lobulos. Media, quæ maxima integra absque incisuris, integrum abdomen

une description qui s'accorde presque en tout avec la nôtre. Cependant à peine a-t-il été cité par les naturalistes plus récents, qui tous se sont contentés de copier ce que Gesner en a dit; nous croyons donc devoir à cet auteur la justice de citer en entier ses observations; et en y ajoutant celles de M. de Waitz, nous aurons tout ce qu'on peut désirer au sujet de cet animal.

« Les établissements des hamsters, dit M. de « Waitz, sont d'une construction différente selon « le sexe et l'âge, et aussi suivant la qualité du « terrain. Le domicile du mâle a un conduit obli- « que, à l'ouverture duquel il y a un monceau

---

secundum latitudinem occupans ventriculum ex parte amplexatur. Superior portio divisa aliis incumbens diaphragmati proximè subjacet. Fel nullum conspicere licuit.

Ventriculus ei duplex. Unus candidus rotundiusculus, cui alter per isthmum annectitur longiusculus, sinistrum hypochondrium occupans, hinc propè isthmum œsophagus inseritur, alteri sub dextro hypochondrio intestina adhærent. In utroque reperiebatur chylus candidus pulticulæ farinaceæ similis, crassior tamen in sinistro.

Intestina gracilia flavent; ubi desinunt, incipit cæcum anfractuosum amplum, hinc crassiora ad cæruleum vergunt colorem. Excernit pilulas longiusculas instar murium. Lien coloris sanguinei soleam ferè humanam representat.

Renes bini phaseoli magnitudine et figurâ. Vesicula candida pisum Italicum æquat, rotunda lagenulæ instar.

Parit quinque sexve, uno partu.

In terræ cavernis habitat, agri vastator et Cereris hostis. Autumno multa frumenti grana in specum congerit, et utrinquè dentibus mandit.

Admodùm pinguescit; ob id porcellis Indicis non ineptè comparatur.

In cibum non recipitur; sed pelles consuuntur ad vestimenta.

De cavernâ suâ aquâ fervente seu frigidâ copiosè infusâ expellitur.

« de terre exhaussé. A une distance de cette issue « oblique, il y a un seul trou qui descend perpen- « diculairement jusqu'aux chambres ou caveaux « du domicile: il ne se trouve point de terre ex- « haussée auprès du trou, ce qui fait présumer « que l'issue oblique est creusée en commençant « par le dehors, et que l'issue perpendiculaire est « faite de dedans en dehors, et de bas en haut.

« Le domicile de la femelle a aussi un conduit « oblique et en même temps deux, trois et jusqu'à « huit trous perpendiculaires, pour donner une « entrée et sortie libres à ses petits; le mâle et la « femelle ont chacun leur demeure séparée; la « femelle fait la sienne plus profonde que le mâle.

« A côté des trous perpendiculaires, à un ou « deux pieds de distance, les hamsters des deux « sexes creusent, selon leur âge et à proportion « de leur multiplication, un, deux, trois et quatre « caveaux particuliers, qui sont en forme de voûte, « tant par-dessous que par-dessus, et plus ou « moins spacieux suivant la quantité de leurs pro- « visions.

« Le trou perpendiculaire est le passage ordi- « naire du hamster pour entrer et sortir. C'est par « le trou oblique que se fait l'exportation de la « terre; il paraît aussi que ce conduit qui a une « pente plus douce dans un des caveaux et plus « rapide dans un autre de ces caveaux, sert pour « la circulation de l'air dans ce domicile souter- « rain. Le caveau où la femelle fait ses petits ne

« contient point de provision de grain, mais un « nid de paille ou d'herbe. La profondeur du ca- « veau est très-différente; un jeune hamster dans « la première année ne donne qu'un pied de pro- « fondeur à son caveau; un vieux hamster le creuse « souvent jusqu'à quatre ou cinq pieds : le domi- « cile entier, y compris toutes les communications « et tous les caveaux, a quelquefois huit ou dix « pieds de diamètre.

« Ces animaux approvisionnent leurs magasins « de grains secs et nettoyés, de blé en épis, de « pois et fèves en cosses qu'ils nettoyent ensuite « dans leur demeure, et ils transportent au-dehors « les cosses et les déchets des épis par le conduit « oblique. Pour apporter leurs provisions ils se ser- « vent de leurs abajoues, dans lesquelles chacun « peut porter à-la-fois plus d'un quart de chopine « de grains nettoyés.

« Le hamster fait ordinairement ses provisions « de grains à la fin d'août; lorsqu'il a rempli ses « magasins, il les couvre et en bouche soigneuse- « ment les avenues avec de la terre, ce qui fait « qu'on ne découvre pas aisément sa demeure; on « ne la reconnaît que par le monceau de terre « qui se trouve auprès du conduit oblique dont « nous avons parlé; il faut ensuite chercher les « trous perpendiculaires et découvrir par-là son « domicile. Le moyen le plus usité pour prendre « ces animaux est de les déterrer, quoique ce tra- « vail soit assez pénible à cause de la profondeur

« et de l'étendue de leurs terriers. Cependant un « homme exercé à cette espèce de chasse ne laisse « pas d'en tirer de l'utilité ; il trouve ordinaire- « ment dans la bonne saison, c'est-à-dire en au- « tomne, deux boisseaux de bons grains dans cha- « que domicile, et il profite de la peau de ces « animaux dont on fait des fourrures. Les ham- « sters produisent deux ou trois fois par an, et « cinq ou six petits à chaque fois, et souvent « davantage; il y a des années où ils paraissent en « quantité innombrable, et d'autres où l'on n'en « voit presque plus; les années humides sont celles « où ils multiplient beaucoup, et cette nombreuse « multiplication cause la disette par la dévastation « générale des blés.

« Un jeune hamster âgé de six semaines ou deux « mois, creuse déja son terrier; cependant il ne « s'accouple ni ne produit dans la première année « de sa vie.

« Les fouines poursuivent vivement les hamsters, « et en détruisent un grand nombre; elles entrent « aussi dans leurs terriers et en prennent pos- « session.

« Les hamsters ont ordinairement le dos brun « et le ventre noir. Cependant il y en a qui sont « gris, et cette différence peut provenir de leur « âge plus ou moins avancé. Il s'en trouve aussi « quelques-uns qui sont noirs. »

Ces animaux s'entre-détruisent mutuellement comme les mulots: de deux qui étaient dans la

même cage, la femelle dans une nuit étrangla le mâle, et après avoir coupé les muscles qui attachent les mâchoires, elle se fit jour dans son corps où elle dévora une partie des viscères. Ils font plusieurs portées par an, et sont si nuisibles, que dans quelques états d'Allemagne leur tête est à prix; ils y sont si communs que leur fourrure est à très-bon marché.

Tous ces faits, que nous avons extraits du mémoire de M. Waitz et des observations de M. de Montmirail, nous paraissent certains, et s'accordent avec ce que nous savions d'ailleurs au sujet de ces animaux; mais il n'est pas également certain, comme on le dit dans ce même mémoire, qu'ils soient engourdis et même desséchés pendant l'hiver, et qu'ils ne reprennent du mouvement et de la vie qu'au printemps. Le hamster que nous avons eu vivant a passé l'hiver dernier 1762-63, dans une chambre sans feu, et où il gelait assez fort pour glacer l'eau; cependant il ne s'est point engourdi et n'a pas cessé de se mouvoir et de manger à son ordinaire, au lieu que nous avons nourri des loirs et des lérots qui se sont engourdis à un degré de froid beaucoup moindre: nous ne croyons donc pas que le hamster se rapproche des loirs ou de la marmotte par ce rapport, et c'est mal à propos que quelques-uns de nos naturalistes l'ont appelé *Marmotte de Strasbourg*, puisqu'il ne dort pas comme la marmotte, et qu'il ne se trouve pas à Strasbourg.

ADDITION A L'ARTICLE DU HAMSTER OU RAT DE BLÉ.

On trouve dans la Gazette de Littérature du 13 septembre 1774, un extrait des observations faites sur le hamster, et tirées d'un ouvrage allemand, de M. Sulzer, que j'ai cru devoir donner ici.

« Le rat de blé, en allemand *Hamster*, ne pouvait être mieux décrit ni plus commodément qu'à Gotha, où dans une seule année on en a livré onze mille cinq cent soixante-quatorze peaux à l'hôtel-de-ville; dans une autre, cinquante-quatre mille quatre cent vingt-neuf, et une troisième fois, quatre-vingt mille cent trente-neuf. Cet animal habite en général les pays tempérés; quand il est irrité, le cœur lui bat jusqu'à cent quatre-vingts fois par minute; le poids du cerveau est à celui de tout le corps, comme 1 est à 193.

« Ces rats se font des magasins, où ils placent jusqu'à douze livres de grains. En hiver la femelle s'enfonce fort avant dans la terre. Cet animal est courageux, il se défend contre les chiens, contre les chats, contre les hommes : il est naturellement querelleur, ne s'accorde pas avec son espèce, et tue quelquefois dans sa furie sa propre famille. Il dévore ses semblables lorsqu'ils sont plus faibles, aussi bien que les souris et les oiseaux, et

il vit avec cela de toutes sortes d'herbes, de fruits et de grains; il boit peu. La femelle sort plus tard que le mâle de sa retraite d'hiver; elle porte quatre semaines et fait jusqu'à six petits. Il ne faut que quelques mois pour que les petites femelles deviennent fécondes. L'espèce de rat qu'on nomme *Iltis* (1), tue le hamster.

« Quand l'animal est dans son engourdissement, on n'y observe ni respiration, ni aucune sorte de sentiment. Le cœur bat néanmoins environ quinze fois par minute, comme on s'en aperçoit en ouvrant la poitrine; le sang demeure fluide, les intestins immobiles ne sont pas irritables; le coup électrique même ne réveille pas l'animal, tout est froid en lui : au grand air il ne s'engourdit jamais. » M. Sulzer rapporte par quels degrés il passe pour sortir de son engourdissement. « Cet animal n'a guère d'autre utilité que celle de détruire les souris; mais il fait bien plus de mal qu'elles (2). »

Nous eussions désiré que M. Sulzer eût indiqué précisément le degré de froid ou de manque d'air auquel ces animaux s'engourdissent, car nous répétons ici affirmativement ce que nous venons de dire, *page* 9, que dans une chambre sans feu où il gelait assez fort pour y glacer l'eau, un

---

(1) L'Iltis désigne le putois et non pas un rat, comme le dit ici l'auteur.

(2) Observation sur le Rat de blé, par M. Sulzer. Gazette de Littérature, 13 septembre 1774.

hamster qui y était dans une cage, ne s'engourdit pas pendant l'hiver 1763. On va voir la pleine confirmation de ce fait dans les additions que M. Allamand a fait imprimer à la suite de mon ouvrage, et que je viens de recevoir.

ADDITION DE L'ÉDITEUR HOLLANDAIS A L'ARTICLE DU HAMSTER (1).

« Le Hamster est un quadrupède du genre des souris, qui passe l'hiver à dormir, comme les marmottes. Il a les jambes basses, le cou court, la tête un peu grosse, la bouche garnie de moustaches des deux côtés, les oreilles grandes et presque sans poil, la queue courte et à demi nue, les yeux ronds et sortant de la tête, le poil mêlé de roux, de jaune, de blanc et de noir; tout cela ne lui donne pas la figure fort revenante. Ses mœurs ne le rendent pas plus recommandable. Il n'aime que son propre individu, et n'a pas une seule qualité sociable. Il attaque et dévore tous les autres animaux dont il peut se rendre maître, sans excepter ceux de sa propre race. L'instinct même qui le porte vers l'autre sexe ne dure que quelques jours, au bout desquels sa femelle n'éprouverait pas un meilleur sort, si elle ne prenait

(1) Cet article est d'un auteur anonyme, et se trouve tome XIII, page 69 de l'Histoire Naturelle, édition de Hollande.

pas la précaution d'éviter la rencontre de son ingrat, ou de le prévenir et de le tuer la première. A ces qualités odieuses, la nature a néanmoins su en allier d'autres, qui, sans rendre cet animal plus aimable, lui font mériter une place distinguée dans l'Histoire naturelle des animaux. Il est du petit nombre de ceux qui passent l'hiver dans un état d'engourdissement, et le seul en Europe qui soit pourvu de bajoues. Son adresse à se pratiquer une demeure sous terre, et l'industrie avec laquelle il fait ses provisions d'hiver, ne méritent pas moins l'attention des curieux.

« Le hamster n'habite pas indifféremment dans toutes sortes de climats ou de terrains. On ne le trouve ni dans les pays trop chauds, ni dans les pays trop froids. Comme il vit de grains et qu'il demeure sous terre, une terre pierreuse, sablonneuse, argileuse, lui convient aussi peu que les prés, les forêts et les endroits bourbeux. Il lui faut un terroir aisé à creuser, qui néanmoins soit assez ferme pour ne point s'écrouler. Il choisit encore des contrées fertiles en toutes sortes de graines, pour n'être pas obligé de chercher sa nourriture au loin, étant peu propre à faire de longues courses. Les terres de Thuringe réunissant toutes ces qualités, les hamsters s'y trouvent en plus grand nombre que partout ailleurs.

« Le terrier que le hamster se creuse, à trois ou quatre pieds sous terre, consiste pour l'ordinaire en plus ou moins de chambres, selon l'âge de

l'animal qui l'habite. La principale est tapissée de paille, et sert de logement; les autres sont destinées pour y conserver les provisions, qu'il ramasse en grande quantité dans le temps des moissons. Chaque terrier a deux trous ou ouvertures, dont celle par laquelle l'animal est arrivé sous terre, descend obliquement. L'autre, qui a été pratiquée du dedans en dehors, est perpendiculaire et sert pour entrer et sortir.

« Les terriers des femelles, qui ne demeurent jamais avec les mâles, diffèrent des autres en plusieurs points. Dans ceux où elles mettent bas, on voit rarement plus qu'une chambre de provision, parce que le peu de temps que les petits demeurent avec la mère, n'exige pas qu'elle amasse beaucoup de nourriture; mais au lieu d'un seul trou perpendiculaire, il y en a jusqu'à sept ou huit qui servent à donner une entrée et une sortie libre aux petits. Quelquefois la mère ayant chassé ses petits, reste dans ce terrier; mais pour l'ordinaire elle s'en pratique un autre, qu'elle remplit d'autant de provisions que la saison lui permet d'en ramasser.

« Les hamsters s'accouplent la première fois vers la fin du mois d'avril, où les mâles se rendent dans les terriers des femelles, avec lesquelles ils ne restent cependant que peu de jours. S'il arrive que deux mâles, cherchant femelle, se rencontrent dans le même trou, il s'élève un combat furieux entre eux, qui pour l'ordinaire finit par la mort

du plus faible. Le vainqueur s'empare de sa femelle, et l'un et l'autre qui dans tout autre temps se persécutent et s'entre-tuent, déposent leur férocité naturelle pendant le peu de jours que durent leurs amours. Ils se défendent même réciproquement contre les agresseurs. Quand on ouvre un terrier dans ce temps-là, et que la femelle s'aperçoit qu'on veut lui enlever son mari, elle s'élance sur le ravisseur, et lui fait souvent sentir la fureur de sa vengeance par des morsures profondes et douloureuses.

« Les femelles mettent bas deux ou trois fois par an. Leur portée n'est jamais au-dessous de six, et le plus souvent de seize à dix-huit petits. Le crû de ces animaux est fort prompt. A l'âge de quinze jours ils essaient déja à creuser la terre : peu après la mère les oblige de sortir du terrier, de sorte qu'à l'âge d'environ trois semaines ils sont abandonnés à leur propre conduite. Cette mère montre en général fort peu de tendresse maternelle pour ses petits; elle qui dans le temps de ses amours défend si courageusement son mari, ne connaît que la fuite quand sa famille est menacée d'un danger, son unique soin est de pourvoir à sa propre conservation. Dans cette vue, dès qu'elle se sent poursuivie, elle s'enfonce en creusant plus avant dans la terre, ce qu'elle exécute avec une célérité surprenante. Les petits ont beau la suivre, elle est sourde à leurs cris, et elle bouche même la retraite qu'elle s'est pratiquée.

« Le hamster se nourrit de toutes sortes d'herbes, de racines et de grains, que les différentes saisons lui fournissent. Il s'accommode même très-volontiers de la chair des autres animaux dont il devient le maître. Comme il n'est pas fait pour les longues courses, il fait le premier fonds de son magasin par ce que lui présentent les champs voisins de son établissement, ce qui est la raison pourquoi l'on voit souvent quelques-unes de ses chambres remplies d'une seule sorte de grains. Quand les champs sont moissonnés, il va chercher plus loin ses provisions, et prend ce qu'il trouve dans son chemin pour le porter dans son habitation et l'y déposer sans distinction. Pour lui faciliter le transport de sa nourriture, la nature l'a pourvu de bajoues de chaque côté de l'intérieur de la bouche. Ce sont deux poches membraneuses, lisses et luisantes en dehors, et parsemées d'un grand nombre de glandes en dedans, qui distillent sans cesse une certaine humidité, pour les tenir souples et les rendre capables de résister aux accidents, que des grains souvent roïdes et pointus pourraient causer. Chacune de ses bajoues peut contenir une once et demie de grains, que cet animal, de retour dans sa demeure, vide moyennant ses deux pieds de devant, qu'il presse extérieurement contre ses joues, pour en faire sortir les grains. Quand on rencontre un hamster, ses poches remplies de provisions, on peut le prendre avec la main sans risquer d'être

mordu, parce que dans cet état il n'a pas le mouvement des mâchoires libre. Mais pour peu qu'on lui laisse du temps, il vide promptement ses poches et se met en défense. La quantité de provisions qu'on trouve dans les terriers, varie suivant l'âge et le sexe de l'animal qui les habite. Les vieux hamsters amassent jusqu'à cent livres de grains, mais les jeunes et les femelles se contentent de beaucoup moins. Les uns et les autres s'en servent, non pour s'en nourrir pendant l'hiver, temps qu'ils passent à dormir et sans manger, mais pour avoir de quoi vivre après leur réveil au printemps, et pendant l'espace de temps qui précède leur engourdissement.

« A l'approche de l'hiver, les hamsters se retirent dans leurs habitations souterraines, dont ils bouchent l'entrée avec soin. Ils y restent tranquilles et vivent de leurs provisions, jusqu'à ce que le froid étant devenu plus sensible, ils tombent dans un état d'engourdissement semblable au sommeil le plus profond. Quand après ce temps-là on ouvre un terrier, qu'on reconnaît par un monceau de terre qui se trouve auprès du conduit oblique, dont nous avons parlé, on y voit le hamster mollement couché sur un lit de paille menue et très-douce. Il a la tête retirée sous le ventre, entre les deux jambes de devant : celles de derrière sont appuyées contre le museau. Les yeux sont fermés, et quand on veut écarter les paupières elles se referment dans l'instant. Les

membres sont roides comme ceux d'un animal mort, et tout le corps est froid au toucher, comme la glace. On ne remarque pas la moindre respiration ni autre signe de vie. Ce n'est qu'en le disséquant dans cet état d'engourdissement, qu'on voit le cœur se contracter et se dilater; mais ce mouvement est si lent, qu'on peut compter à peine quinze pulsations dans une minute, au lieu qu'il y en a au moins cent cinquante dans le même espace de temps, lorsque l'animal est éveillé; la graisse est comme figée : les intestins n'ont pas plus de chaleur que l'extérieur du corps, et sont insensibles à l'action de l'esprit-de-vin et même à l'huile de vitriol qu'on y verse, et ne marquent pas la moindre irritabilité. Quelque douloureuse que soit toute cette opération, l'animal ne paraît pas la sentir beaucoup : il ouvre quelquefois la bouche, comme pour respirer; mais son engourdissement est trop fort pour s'éveiller entièrement.

« On a cru que la cause de cet engourdissement dépendait uniquement d'un certain degré de froid en hiver. Cela peut être vrai à l'égard des loirs, des lérots, des chauve-souris; mais pour mettre le hamster dans cet état, l'expérience prouve qu'il faut encore que l'air extérieur n'ait aucun accès à l'endroit où il s'est retiré. On peut s'en convaincre en enfermant un hamster dans une caisse remplie de terre et de paille : on aura beau l'exposer au froid le plus sensible de l'hiver et assez fort pour glacer l'eau, on ne parviendra jamais à

le faire dormir; mais dès qu'on met cette caisse à quatre ou cinq pieds sous terre, qu'il faut avoir soin de bien battre, pour empêcher l'air extérieur d'y pénétrer, on le trouvera au bout de huit ou dix jours engourdi comme dans son terrier. Si l'on retire cette caisse de la terre, le hamster se réveillera au bout de quelques heures, et se rendormira de nouveau, quand on le remet sous terre. On peut répéter cette expérience avec le même succès, aussi long-temps que le froid durera, pourvu qu'on observe d'y mettre l'intervalle de temps nécessaire. Ce qui prouve encore que l'absence de l'air extérieur est une des causes de l'engourdissement du hamster, c'est que, retiré de son terrier au plus gros de l'hiver, il se réveille immanquablement au bout de quelques heures, quand on l'expose à l'air. Qu'on fasse cette expérience de jour ou de nuit, cela est indifférent, de sorte que la lumière n'y a aucune part.

« C'est un spectacle curieux de voir passer un hamster de l'engourdissement au réveil. D'abord il perd la roideur des membres; ensuite il respire profondément, mais par de longs intervalles : on remarque du mouvement dans les jambes; il ouvre la bouche comme pour bâiller, et fait entendre des sons désagréables et semblables au râlement. Quand ce jeu a duré pendant quelque temps, il ouvre enfin les yeux et tâche de se mettre sur les pieds; mais tous ces mouvements sont encore peu assurés et chancelants, comme

ceux d'un homme ivre. Il réitère cependant ses essais, jusqu'à ce qu'il parvienne à se tenir sur ses jambes. Dans cette attitude il reste tranquille, comme pour se reconnaître et se reposer de ses fatigues; mais peu à peu il commence à marcher, à manger et à agir, comme il faisait avant le temps de son sommeil. Ce passage de l'engourdissement au réveil demande plus ou moins de temps, selon la température de l'endroit où se trouve l'animal. Si on l'expose à un air sensiblement froid, il faut quelquefois plus de deux heures pour le faire éveiller, et dans un lieu plus tempéré cela se fait en moins d'une heure. Il est vraisemblable que dans les terriers cette catastrophe arrive imperceptiblement, et que l'animal ne sent aucune des incommodités qui accompagnent un réveil forcé et subit.

« La vie du hamster est partagée entre les soins de satisfaire aux besoins naturels et la fureur de se battre. Il paraît n'avoir d'autres passions que celle de la colère, qui le porte à attaquer tout ce qui se trouve en son chemin, sans faire attention à la supériorité des forces de l'ennemi. Ignorant absolument l'art de sauver sa vie en se retirant du combat, il se laisse plutôt assommer de coups de bâton que de céder. S'il trouve le moyen de saisir la main d'un homme, il faut le tuer pour se débarrasser de lui. La grandeur du cheval l'effraie aussi peu que l'adresse du chien; ce dernier aime à lui donner la chasse : quand le hamster

l'aperçoit de loin, il commence par vider ses poches, si par hasard il les a remplies de grains; ensuite il les enfle si prodigieusement, que la tête et le cou surpassent beaucoup en grosseur le reste du corps; enfin il se redresse sur ses jambes de derrière, et s'élance dans cette attitude sur l'ennemi; s'il l'attrape, il ne le quitte qu'après l'avoir tué ou perdu la vie; mais le chien le prévient pour l'ordinaire, en cherchant de le prendre par derrière et de l'étrangler. Cette fureur de se battre fait que le hamster n'est en paix avec aucun des autres animaux. Il fait même la guerre à ceux de sa race, sans en excepter la femelle. Quand deux hamsters se rencontrent, ils ne manquent jamais de s'attaquer réciproquement, jusqu'à ce que le plus faible succombe sous les coups du plus fort, qui le dévore. Le combat entre un mâle et une femelle dure pour l'ordinaire plus long-temps que celui de mâle à mâle. Ils commencent par se donner la chasse et se mordre; ensuite chacun se retire d'un autre côté, comme pour prendre haleine; peu après ils renouvellent le combat, et continuent à se fuir et à se battre jusqu'à ce que l'un ou l'autre succombe. Le vaincu sert toujours de repas au vainqueur. »

DESCRIPTION
DU HAMSTER.

Le Hamster (*pl.* 271) est de la grandeur du rat; il m'a paru n'en différer pour la forme du corps qu'en ce que sa tête est plus grande, ses yeux plus petits et sa queue beaucoup plus courte. Le front, le dessus de la tête, le dos, le haut de la croupe et des côtés du corps, sont de couleur fauve-terne mêlée de cendré, parce que les poils ont une couleur cendrée sur la plus grande partie de leur longueur depuis la racine; il y a du fauve au-dessus du cendré et du noirâtre à l'extrémité, et même il se trouve des poils noirâtres en entier. Le haut des côtés de la tête et du cou, le dessous des yeux, le bas des côtés du corps, la face extérieure de la cuisse et de la jambe, le bas de la croupe et les fesses sont de couleur rousse ou roussâtre: le bout du museau, le bas des côtés de la tête, la face externe du bras, les côtés de la poitrine et les pieds, sont d'une couleur jaunâtre très-pâle; cette couleur forme trois grandes taches de chaque côté de l'animal, mais elles n'étaient pas si apparentes que sur la figure (*pl.* 271). La gorge, le dessous du cou, l'avant-bras, le dessous de la poi-

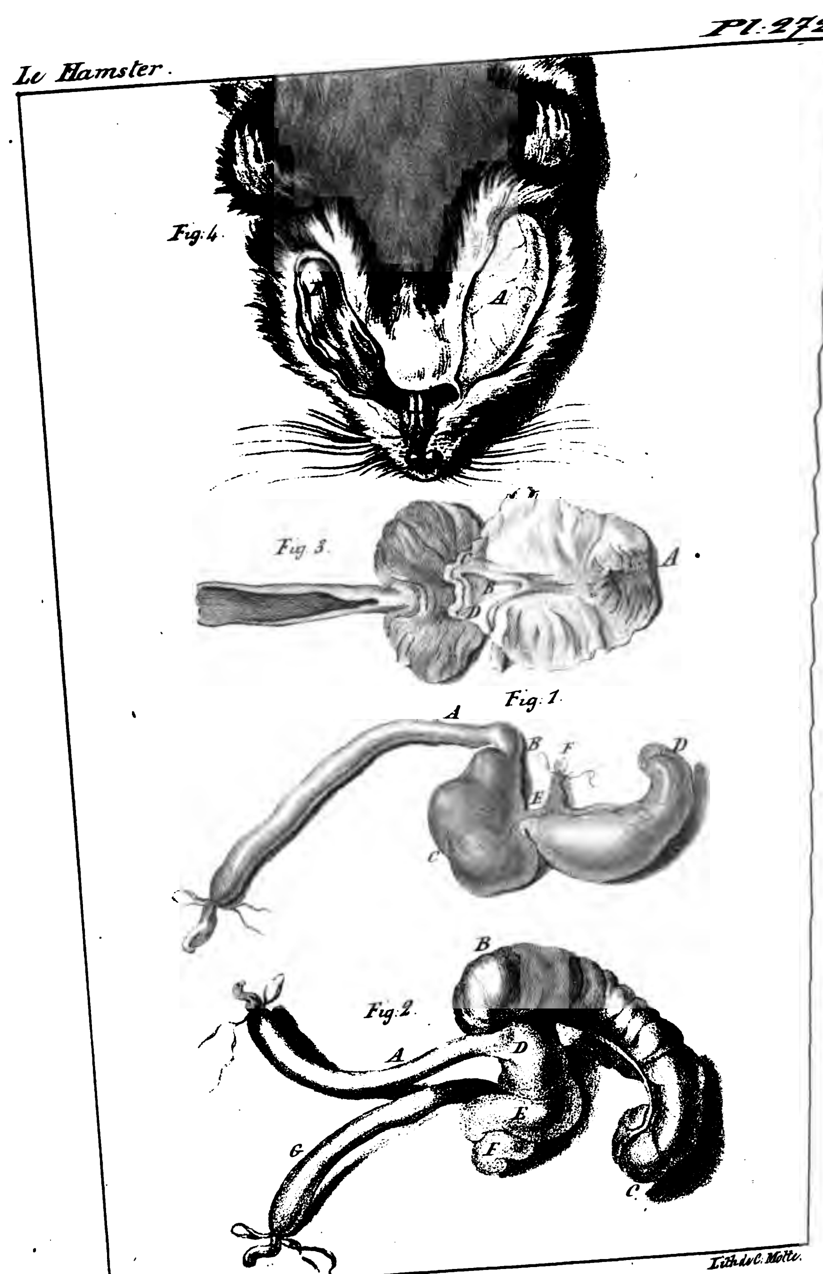
trine, le ventre, la face interne de la cuisse, le devant et la face interne de la jambe et le dessous du talon, sont de couleur de marron très-foncée, et même noirâtre dans quelques endroits. Les oreilles sont grandes, arrondies et en partie nues; la queue est très-courte, revêtue de poils roussâtres vers son origine, et presque nue dans le reste de sa longueur, où elle n'a que de très-petits poils fort rares. Les pieds ont cinq doigts; mais le pouce des pieds de devant est très-peu apparent, on n'y distingue qu'un tubercule et un petit ongle, comme dans l'écureuil, le rat, la souris, etc.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus. . . .	0	8	0
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput.	0	1	10
Circonférence du bout du museau.	0	2	1
Circonférence du museau, prise au-dessous des yeux.	0	2	11
Contour de l'ouverture de la bouche.	0	1	3
Distance entre les deux naseaux.	0	0	1 $\frac{3}{4}$
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil.	0	0	10
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille.	0	0	8
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre	0	0	3
Ouverture de l'œil.	0	0	2
Distance entre les angles antérieurs des yeux.	0	0	6
Circonférence de la tête entre les yeux et les oreilles.	0	3	8
Longueur des oreilles	0	0	11 $\frac{1}{2}$
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure.	0	1	0
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas.	0	0	9
Longueur du cou.	0	0	9

	pi.	po.	lig.
Circonférence du cou	0	2	9
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant	0	4	5
La même circonférence à l'endroit le plus gros	0	4	10
La même circonférence devant les jambes de derrière	0	4	5
Longueur du tronçon de la queue	0	1	6
Circonférence de la queue à l'origine du tronçon	0	0	11
Longueur de l'avant-bras depuis le coude jusqu'au poignet	0	1	3
Circonférence du poignet	0	0	10
Longueur, depuis le poignet jusqu'au bout des ongles	0	0	9½
Longueur de la jambe, depuis le genou jusqu'au talon	0	1	2
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles	0	1	3
Largeur du pied de devant	0	0	4
Largeur du pied de derrière	0	0	5
Longueur des plus grands ongles	0	0	2
Largeur à la base	0	0	0¾

Ce hamster pesait sept onces six gros et demi. L'épiploon s'étendait jusqu'au milieu de l'abdomen; le duodenum allait jusqu'au rein droit; le jejunum faisait ses circonvolutions dans la région épigastrique, dans l'ombilicale et dans l'hypogastrique; les circonvolutions de l'ileum étaient aussi dans la région hypogastrique, et ensuite dans l'iliaque gauche et dans la région lombaire du même côté: le cœcum s'étendait en arrière dans le côté gauche et se recourbait en dehors par l'extrémité: le colon passait de gauche à droite derrière l'estomac; ensuite il se prolongeait en arrière dans le côté droit, et il revenait en avant: ces deux dernières portions du

Le Hamster.



Meunier direxit

colon tenaient l'une à l'autre par un mesocolon, comme dans l'écureuil (1), et elles étaient flottantes; enfin le colon repassait de droite à gauche derrière l'estomac, et se courbait en arrière pour se joindre au rectum.

L'endroit le plus mince (*A*, *pl.* 272, *fig.* 1) du duodenum se trouvait près du pylore (*B*); le reste de cet intestin, le jejunum et l'ileum (*A*, *fig.* 2) avaient à-peu-près une même grosseur : le cœcum (*BC*) était allongé et recourbé; le colon avait plus de grosseur (*D*) près du cœcum (*B*) que dans tout le reste de son étendue; il faisait deux tours (*EF*) de spirale à son origine, ensuite il se pliait et décrivait deux autres tours de spirale à contre-sens des premiers, en revenant sur lui-même : la plus grande partie (*G*) du colon et du rectum avait à-peu-près la même grosseur que les intestins grêles; les membranes de tous les intestins étaient très-minces.

L'estomac paraissait double comme celui du rat d'eau (2), et composé de deux poches (*CD*, *pl.* 272, *fig.* 1) séparées par un étranglement (*E*) qui n'avait que dix lignes de circonférence, il se trouvait dans la partie droite de l'estomac à deux lignes de distance de l'œsophage (*F*); le reste de la partie droite était très-gros; la partie gauche était moins grosse et fort allongée, aussi y avait-il beaucoup de distance entre l'œsophage (*F*) et le fond (*D*) du grand cul-de-sac. Les parois intérieures (*pl.* 272, *fig.* 3) de l'estomac ne différaient de celles du rat d'eau (3) qu'en ce qu'il y avait de petits plis au fond (*A*) du grand cul-de-sac, et que les membranes

---

(1) Voyez le tome IV des Mammifères.

(2) Idem, pl. 143, fig. 1 et 2.

(3) Idem, pl. 143, fig. 2.

transparentes de la partie gauche (*AB*) étaient terminées par un rebord frangé (*CD*) fort saillant.

Le foie s'étendait presque autant à gauche qu'à droite; il ressemblait à celui du rat d'eau par le nombre, la forme et la situation des lobes; sa couleur était d'un rouge-brun au-dehors et grisâtre en dedans; il pesait trois gros: je n'ai point vu de vésicule du fiel; à cet égard le hamster ressemble moins au rat d'eau qu'au rat, parce que celui-ci n'a point de vésicule du fiel.

La rate était semblable à celle du rat d'eau, elle pesait cinq grains.

Le rein droit était un peu plus avancé que le gauche; ils étaient tous les deux épais, et leur face inférieure formait une sorte d'arête longitudinale qui la séparait en deux facettes.

Il n'y avait qu'un lobe dans le poumon gauche; le droit était composé de cinq lobes, dont trois étaient rangés de file; les deux autres se trouvaient près de la base du cœur; l'un de ces deux lobes était petit, et l'autre n'avait qu'une grandeur proportionnée à celle du quatrième lobe du poumon droit de la plupart des quadrupèdes. Il sortait trois branches de la crosse de l'aorte.

Le hamster a de chaque côté de la mâchoire inférieure une poche (*AB, pl.* 272, *fig.* 3) qui communique dans la bouche, et qui s'étend jusqu'à l'épaule; il fait entrer dans ces poches les aliments qu'il veut garder ou transporter; elles sont très-grandes, car, étant remplies (*A*), elles ont jusqu'à un pouce huit lignes de longueur et neuf lignes de diamètre dans le milieu; elles sont placées sous les téguments et formées par une membrane musculeuse assez mince (*B*), qui est plissée lorsque la

bourse est vide. La plupart des singes ont des poches qui diffèrent peu de celles du hamster; je ne connais aucun autre animal qui ait de pareils réservoirs pour mettre ses aliments en dépôt.

La langue ressemblait à celle du rat. L'épiglotte était pointue dans le milieu et crénelée sur ses bords. Il y avait sur le palais huit sillons transversaux; les bords du premier formaient un angle en avant; l'angle du bord intérieur était fort allongé et s'étendait jusqu'aux dents incisives; le bord qui séparait le second et le troisième sillon était droit; celui qui se trouvait entre le troisième et le quatrième sillon avait un petit angle en arrière; les deux bords du cinquième sillon étaient interrompus dans le milieu de leur longueur, et chacune de leurs parties était recourbée en arrière par son extrémité interne, qui s'étendait jusqu'au milieu du sixième sillon; de sorte que le bord antérieur de ce sillon ne paraissait qu'à ses deux extrémités; les bords du septième et du huitième étaient droits.

Le cerveau avait autant de largeur que de longueur; sa surface était unie sans anfractuosités; mais il y avait des sillons sur le cervelet, comme sur celui de la plupart des autres animaux; il pesait neuf grains, et le cerveau trente.

Je n'ai trouvé que deux mamelons, ils étaient peu apparents et placés sur le ventre au-devant de la vulve, un de chaque côté, à onze lignes de distance l'un de l'autre.

L'entrée du vagin était éloignée de l'orifice de l'urètre, qui se trouvait entre les ouvertures de deux tuyaux excrétoires; la vessie était ronde; les cornes de la matrice avaient beaucoup de longueur, et étaient droites

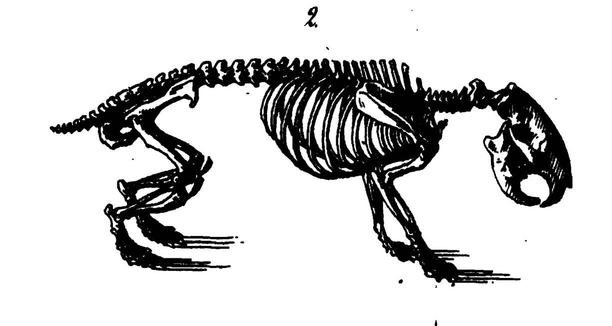
et adhérentes à deux panneaux graisseux semblables à ceux de la marmotte.

	pi.	po.	lig.
Longueur des intestins grêles, depuis le pylore jusqu'au cœcum	2	8	0
Circonférence du duodenum dans les endroits les plus gros	0	0	10
Circonférence dans les endroits les plus minces	0	0	6
Circonférence du jejunum dans les endroits les plus gros	0	0	10
Circonférence dans les endroits les plus minces	0	0	9
Circonférence de l'ileum dans les endroits les plus gros	0	0	9
Circonférence dans les endroits les plus minces	0	0	7
Longueur du cœcum	0	3	0
Circonférence à l'endroit le plus gros	0	1	4
Circonférence à l'endroit le plus mince	0	1	1
Circonférence du colon dans les endroits les plus gros	0	1	4
Circonférence dans les endroits les plus minces	0	0	8
Circonférence du rectum près du colon	0	0	9
Circonférence du rectum près de l'anus	0	0	10
Longueur du colon et du rectum pris ensemble	1	3	6
Longueur du canal intestinal en entier, non compris le cœcum	3	11	6
Grande circonférence de l'estomac	0	5	5
Pétite circonférence	0	2	4
Longueur du foie	0	1	6
Largeur	0	1	9
Sa plus grande épaisseur	0	0	5
Longueur de la rate	0	1	6
Largeur de l'extrémité inférieure	0	0	2
Largeur de l'extrémité supérieure	0	0	1
Épaisseur dans le milieu	0	0	1
Longueur des reins	0	0	7 ½

1.



2.



Meunier del.t Litho: de C. Motte.

1. Squelette du Hamster. 2. Squelette du Porc-épic.

	pi.	po.	lig.
Largeur	0	0	4½
Épaisseur	0	0	3½
Longueur du centre nerveux, depuis la veine-cave jusqu'à la pointe	0	0	5
Largeur	0	0	4
Circonférence de la base du cœur	0	1	4
Hauteur, depuis la pointe jusqu'à la naissance de l'artère pulmonaire	0	0	8
Hauteur, depuis la pointe jusqu'au sac pulmonaire	0	0	6
Diamètre de l'aorte, pris de dehors en dehors	0	0	1
Longueur de la langue	0	1	2½
Longueur de la partie antérieure, depuis le filet jusqu'à l'extrémité	0	0	7½
Longueur du cerveau	0	0	7½
Largeur	0	0	7½
Épaisseur	0	0	4
Longueur du cervelet	0	0	4½
Largeur	0	0	6
Épaisseur	0	0	3
Distance entre l'anus et la vulve	0	0	2½
Longueur de la vulve	0	0	3½
Longueur du vagin	0	0	11
Circonférence de la vessie	0	1	9
Longueur de l'urètre	0	1	0
Longueur du col et du corps de la matrice	0	0	5
Circonférence	0	0	3
Longueur des cornes de la matrice	0	2	1

La tête du squelette (*pl.* 276, *fig.* 1) du hamster a beaucoup de rapport avec celle du rat d'eau; cependant le museau est plus long et plus gros, et les dents diffèrent aussi de celles du rat d'eau en ce qu'elles ne sont qu'au nombre de trois de chaque côté de chacune des mâ-

choires; ainsi le hamster n'a que seize dents comme le rat.

Ces deux animaux se ressemblent par les vertèbres cervicales, dorsales et lombaires, par les côtes, le sternum et l'os sacrum; il n'y a que quatorze fausses vertèbres dans la queue.

Les os des hanches sont plus ressemblants à ceux du rat qu'à ceux du rat d'eau; les trous ovalaires ont moins de longueur et beaucoup plus de largeur que ceux du rat d'eau et du rat; les os ischions sont plus saillants en haut, et le bassin a moins de longueur.

L'omoplate est très-différente de celle du rat et du rat d'eau, en ce que le côté antérieur est fort court, et que la partie qui est au-devant de l'épine a beaucoup plus de largeur que celle qui est en arrière.

Les clavicules ont autant de courbure que celles du rat d'eau, et moins que celles du rat.

Les os des bras, de l'avant-bras, de la cuisse et de la jambe, ressemblent plus à ceux du rat qu'à ceux du rat d'eau.

	pi.	po.	lig.
Longueur de la tête depuis le bout des os du nez jusqu'à l'occiput	0	1	8
La plus grande largeur de la tête	0	1	0 $\frac{1}{2}$
Longueur de la mâchoire inférieure jusqu'au bord postérieur de l'apophyse condyloïde	0	1	0 $\frac{1}{2}$
Largeur de la mâchoire inférieure à l'endroit des dents incisives	0	0	2 $\frac{2}{3}$
Largeur de la mâchoire supérieure à l'endroit des dents incisives	0	0	3 $\frac{1}{2}$
Distance entre les orbites et l'ouverture des narines	0	0	6 $\frac{3}{4}$
Longueur de cette ouverture	0	0	2 $\frac{1}{2}$
Largeur	0	0	2 $\frac{1}{2}$

	pi.	po.	lig.
Longueur des os propres du nez...............	0	0	7½
Largeur..................................	0	0	1½
Longueur des plus longues dents incisives au-dehors de l'os.	0	0	5
Longueur de la portion de la colonne vertébrale qui est composée des vertèbres dorsales.	0	2	0
Longueur de la huitième côte, qui est la plus longue	0	1	4
Longueur du sternum......................	0	1	5
Longueur du corps de la dernière vertèbre lombaire, qui est la plus longue	0	0	3½
Longueur de l'os sacrum.	0	0	8
Longueur de la première fausse vertèbre de la queue, qui est la plus longue..............	0	0	2¼
Longueur des trous ovalaires................	0	0	4
Largeur	0	0	2¾
Largeur du bassin	0	0	4¾
Hauteur	0	1	8
Longueur de l'omoplate.	0	1	0½
Largeur à l'endroit le plus large..............	0	0	6
Longueur des clavicules.	0	0	6½
Longueur de l'humérus......................	0	1	1
Longueur de l'os du coude.	0	1	2⅔
Longueur de l'os du rayon	0	0	11½
Longueur de l'os de la cuisse	0	1	3½
Longueur du tibia.	0	1	3
Longueur du péroné.	0	1	2
Longueur du calcaneum...................	0	0	4

DESCRIPTION

DE LA PARTIE DU CABINET

QUI A RAPPORT A L'HISTOIRE NATURELLE

DU HAMSTER.

1242. *Le squelette d'un hamster.*

C'est le squelette qui a servi de sujet pour la description et les dimensions des os du hamster.

1243. *L'os hyoïde d'un hamster.*

Cet os est composé de cinq pièces, une base et quatre cornes, deux petites et deux grandes; la base est fort longue en comparaison des cornes.

LE LEMING[1].

Le LEMING DE NORWÈGE, *Lemmus norwegicus*, Cuv., Desm.; *Mus Lemmus*, Linn., Gmel.; *Glis Lemmus*, Erxleb. (2).

OLAÜS MAGNUS est le premier qui ait fait mention du Leming (3); et tout ce qu'en ont dit Gesner, Scaliger, Ziegler, Jonston, etc., est tiré de cet auteur; mais Wormius, après des recherches plus exactes, a fait l'histoire de cet animal, et voici la description qu'il en donne. « Il a, dit-il, « la figure d'une souris, mais la queue plus courte, « le corps long d'environ cinq pouces, le poil fin « et taché de diverses couleurs, la partie anté-« rieure de la tête noire, la partie supérieure jau-« nâtre, le cou et les épaules noirs, le reste du

(1) *Leming*, nom de cet animal dans son pays natal en Norwège, et que nous avons adopté. Mus Norvagicus à Norvagis, Leming, Leminger, Lemender, Lemmer appellatur. Olaüs Magnus Lemner et Lemnus vocat... Zieglerus Leem vel Lemmer. Museum Wormianum, pag. 322, fig. animalis, et Sceleton., pag. 225.

Lemmus. Mus caudâ abbreviatâ pedibus pentadactylis. Mus caudâ abruptâ, corpore fulvo nigroque vario. Faun. Suec. 26. Act. Stock., 1740, pag. 326. Tab. VI, fig. 4 et 5. Syst. Nat. 10, n° 2. Linn., Syst. Nat., ed, X, pag. 59.

(2) Nous donnons une figure nouvelle de cet animal. DESM. 1826.

(3) Olai Mag. Hist. Gent. sept., lib. XVIII, cap. XX.

« corps roussâtre, marqué de quelques petites
« taches noires de différentes figures jusqu'à la
« queue, qui n'a qu'un demi-pouce de longueur,
« et qui est couverte de poils jaunes-noirâtres;
« l'ordre des taches, non plus que leur figure et
« leur grandeur, ne sont pas les mêmes dans tous
« les individus; il y a autour de la gueule plusieurs
« poils roides en forme de moustaches, dont il y
« en a six de chaque côté beaucoup plus longs
« et plus roides que les autres; l'ouverture de la
« gueule est petite, la lèvre supérieure est fendue
« comme dans les écureuils, il sort de la mâchoire
« supérieure deux dents longues incisives, aiguës,
« un peu courbes, dont les racines pénètrent jusqu'à
« l'orbite des yeux, deux dents semblables dans la
« mâchoire inférieure qui correspondent à celles
« du dessus, trois mâchelières de chaque côté,
« éloignées des dents incisives; la première des
« mâchelières fort large et composée de quatre
« lobes, la seconde de trois, la troisième plus pe-
« tite, chacune de ces trois dents ayant son al-
« véole séparé, et toutes situées dans l'intérieur
« du palais à un intervalle assez grand; la langue
« assez ample et s'étendant jusqu'à l'extrémité des
« dents incisives; des débris d'herbe et de paille
« qui étaient dans la gorge de cet animal, doivent
« faire penser qu'il rumine; les yeux sont petits
« et noirs, les oreilles couchées sur le dos, les
« jambes de devant très-courtes, les pieds couverts
« de poils et armés de cinq ongles aigus et cour-

« bés, dont celui du milieu est très-long, et dont « le cinquième est comme un petit pouce ou comme « un ergot de coq, situé quelquefois assez haut « dans la jambe; tout le ventre est blanchâtre, « tirant un peu sur le jaune, etc. » Cet animal, dont le corps est épais et les jambes fort courtes, ne laisse pas de courir assez vite; il habite ordinairement les montagnes de Norwège et de Laponie, mais il en descend quelquefois en si grand nombre dans de certaines années (1) et dans de certaines saisons, qu'on regarde l'arrivée des lemings comme un fléau terrible, et dont il est

(1) On a remarqué que les lemmers ne paraissent pas régulièrement tous les ans, mais en certain temps, à l'improviste et en si grande quantité, qu'ils se répandent partout et couvrent toute la terre.... Ces petites bêtes, bien loin d'avoir peur et de s'enfuir quand elles entendent marcher les passants, sont au contraire hardies et courageuses, vont au-devant de ceux qui les attaquent, crient et jappent presque tout de même que des petits chiens; si on les veut battre, elles ne se soucient ni du bâton ni des hallebardes, sautant et s'élançant contre ceux qui les frappent, s'attachant et mordant en colère les bâtons de ceux qui les veulent tuer. Ces animaux ont ceci de particulier, qu'ils n'entrent jamais dans les maisons ni dans les cabanes pour y faire du dommage, ils se tiennent toujours cachés dans les brossailles et le long des coteaux; quelquefois ils se font la guerre, se partageant comme en deux armées le long des lacs et des prés.... Les hermines et les renards sont leurs ennemis et en mangent beaucoup.... L'herbe renaissante fait mourir ces petits animaux; il semble qu'ils se fassent aussi mourir eux-mêmes; on en voit de pendus à des branches d'arbres; on peut croire aussi qu'ils se jettent dans l'eau par troupes comme les hirondelles. Histoire de la Laponie, par Scheffer, page 322. *Nota.* Il y a bien plus d'apparence que les lemings, comme tous les autres rats, se mangent et s'entre-détruisent dès que la pâture vient à leur manquer, et que c'est par cette raison que leur destruction est aussi prompte que leur pullulation.

impossible de se délivrer; ils font un dégât affreux dans les campagnes, dévastent les jardins, ruinent les moissons, et ne laissent rien que ce qui est serré dans les maisons, où heureusement ils n'entrent pas. Ils aboient à-peu-près comme des petits chiens; lorsqu'on les frappe avec un bâton, ils se jettent dessus et le tiennent si fort avec les dents, qu'ils se laissent enlever et transporter à quelque distance, sans vouloir le quitter; ils se creusent des trous sous terre, et vont comme les taupes manger les racines, ils s'assemblent dans de certains temps, et meurent pour ainsi dire tous ensemble; ils sont très-courageux et se défendent contre les autres animaux: on ne sait pas trop d'où ils viennent, le peuple croit qu'ils tombent avec la pluie (1); le mâle est ordinairement plus grand que la femelle, et a aussi les taches noires plus grandes; ils meurent infailliblement au renouvellement des herbes; ils vont

(1) Bestiolæ quadrupedes, Lemmar vel Lemmus dictæ, magnitudine soricis, pelle variâ per tempestates et repentinos imbres.... incompertum undè, an ex remotioribus insulis et vento delatæ an ex nubibus fæculentis natæ deferantur. Id tamen compertum est statim atque deciderint, reperiri in visceribus herbæ crudæ nondùm concoctæ. Hæ more locustarum in maximo examine cadentes omnia virentia destruunt et quæ morsu tantùm attigerint emoriuntur virulentiâ; vivit hoc agmen donec non gustaverit herbam renatam. Conveniunt quoque gregatim quasi hirundines evolaturæ, sed stato tempore aut moriuntur acervatim cum lue terræ (ex quarum corruptione aer fit pestilens et afficit incolas vertigine et ictero) aut his bestiis dictis vulgariter Lekat vel Hermelin consumuntur undè iidem Hermelini pinguescunt. Ol. Mag., Hist. Gent. sept., pag. 142.

aussi en grandes troupes sur l'eau dans le beau temps, mais s'il vient un coup de vent, ils sont tous submergés; le nombre de ces animaux est si prodigieux, que, quand ils meurent, l'air en est infecté, et cela occasionne beaucoup de maladies, il semble même qu'ils infectent les plantes qu'ils ont rongées, car le pâturage fait alors mourir le bétail; la chair des lemings n'est pas bonne à manger; et leur peau, quoique d'un beau poil, ne peut pas servir à faire des fourrures, parce qu'elle a trop peu de consistance.

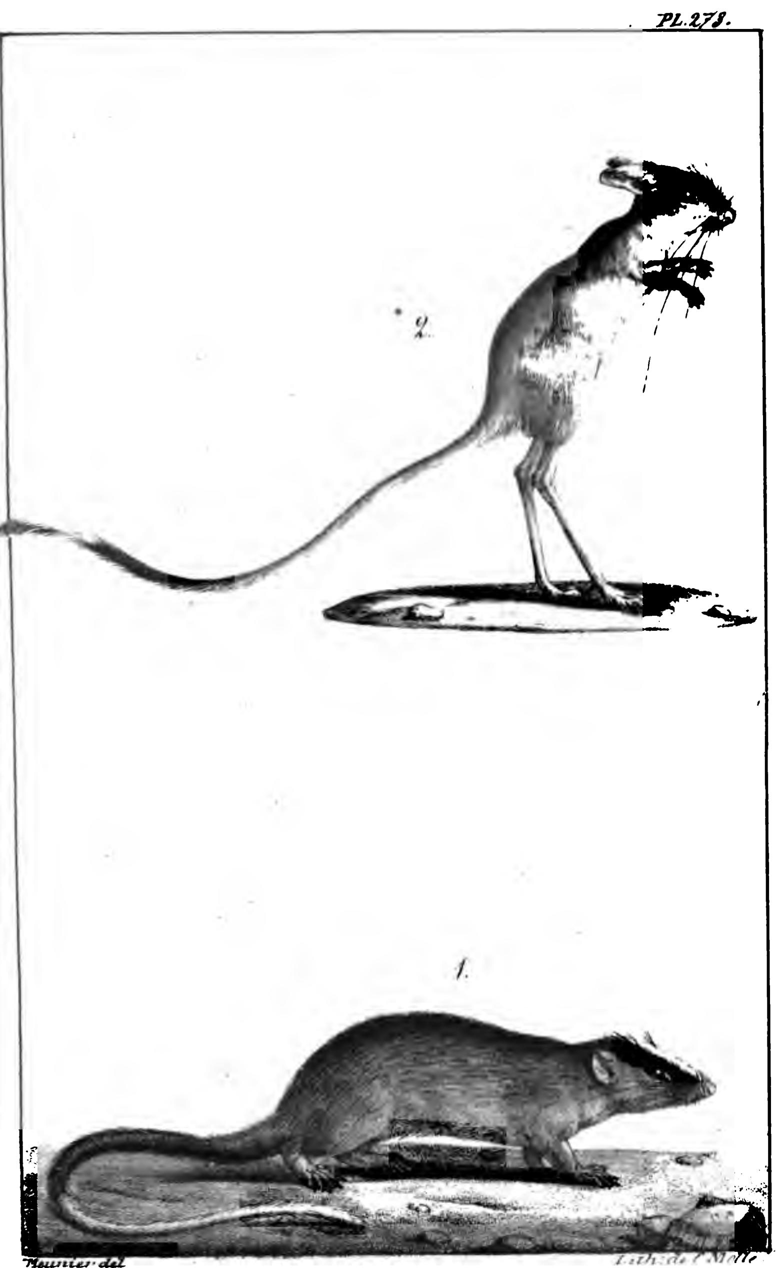
LE LÉROT

A QUEUE DORÉE.

L'Echymis huppé, *Echymis cristatus*, Desm.; *Myoxus chrysurus*, Boddaert.

Nous donnons ici, d'après M. Allamand, la description et la figure (*pl.* 273, fig. 1) de ce petit animal qui ressemble au lérot par la taille, la figure et la forme de la queue, mais qui par la position et la forme des oreilles, et par la couleur dorée de la moitié de la queue, ressemble au muscardin; il semble donc faire une espèce moyenne entre celles de ces deux animaux. « C'est, dit M. Allamand (1), à M. le docteur Klockner, qu'on doit « la connaissance de ce petit lérot; il l'a reçu de « Surinam, sans aucune notice ni du nom qu'on « lui donne dans le pays, ni des lieux où il habite. « Jusqu'à présent il n'a jamais été décrit, ni même « connu, quoiqu'il soit marqué de façon à s'attirer « l'attention. Les nomenclateurs à systèmes ne

(1) Tome IV, Supplément. Édition de Hollande, pages 164 et suivantes; et planche LXVII.



1. Le Lérot à Queue dorée. 2. La Gerboise d'Égypte.

« manqueront pas de le ranger dans la classe des « *Glires* ou *Loirs* de M. Linnæus, et effectivement « il mérite bien autant d'y avoir place que le rhi- « nocéros; et sans doute ils en feront un membre « de la famille des rats, qui comprend tant d'au- « tres animaux qui en approchent moins que ce- « lui-ci. Mais sans chercher à déterminer le genre « auquel il appartient, j'en donnerai une descrip- « tion exacte qui m'a été fournie par M. Klockner, « qui toujours zélé pour l'avancement de l'Histoire « naturelle, a bien voulu me la communiquer en « m'envoyant l'animal même, afin que je pusse « mieux me convaincre de son exactitude. J'ai « d'abord été embarrassé sur le nom que je lui « donnerais; je n'aime pas ces noms composés qui « déterminent l'espèce à laquelle on doit rapporter « l'animal qui le porte, lorsqu'il n'est pas très- « évident qu'il en soit. Cependant j'ai cru devoir « adopter celui que lui a donné M. Klockner, qui « est en droit de le désigner par celui qu'il juge « le plus convenable; il l'a appelé *Lérot à queue* « *dorée*, sans prétendre qu'il tombe dans cet en- « gourdissement causé par le froid aux loirs d'Eu- « rope : un quadrupède habitant de la zone tor- « ride ne paraît pas devoir y être sujet. Quelque « conformité de figure et surtout sa queue, avec « celle de nos lérots, lui a fait préférer cette dé- « nomination à toute autre.

« C'est par la singularité et la beauté de ses « couleurs que cet animal se fait remarquer. Son

« manqueront pas de le ranger dans la classe des
« Glires ou Loirs de M. Linnæus, et effectivement
« il mérite bien autant d'y avoir place que le rhi-
« nocéros; et sans doute ils en feront un membre
« de la famille des rats, qui comprend tant d'au-
« tres animaux qui en approchent moins que ce-
« lui-ci. Mais sans chercher à déterminer le genre
« auquel il appartient, j'en donnerai une descrip-
« tion exacte qui m'a été fournie par M. Klockner,
« qui toujours zélé pour l'avancement de l'Histoire
« naturelle, a bien voulu me la communiquer en
« m'envoyant l'animal même, afin que je pusse
« mieux me convaincre de son exactitude. J'ai
« d'abord été embarrassé sur le nom que je lui
« donnerais; je n'aime pas ces noms composés qui
« déterminent l'espèce à laquelle on doit rapporter
« l'animal qui le porte, lorsqu'il n'est pas très-
« évident qu'il en soit. Cependant j'ai cru devoir
« adopter celui que lui a donné M. Klockner, qui
« est en droit de le désigner par celui qu'il juge
« le plus convenable; il l'a appelé *Lérot à queue*
« *dorée*, sans prétendre qu'il tombe dans cet en-
« gourdissement causé par le froid aux loirs d'Eu-
« rope : un quadrupède habitant de la zone tor-
« ride ne paraît pas devoir y être sujet. Quelque
« conformité de figure et surtout sa queue, avec
« celle de nos lérots, lui a fait préférer cette dé-
« nomination à toute autre.

« C'est par la singularité et la beauté de ses
« couleurs que cet animal se fait remarquer. Son

« corps est de couleur de marron tirant sur le « pourpre, plus foncée aux côtés de la tête et sur « le dos, et plus claire sous le ventre. Cette cou- « leur s'étend sur la queue à une petite distance « de son origine; là les poils fins et courts qui la « couvrent, deviennent tout-à-fait noirs jusqu'à « la moitié de sa longueur où ils sont plus longs, « et où ils prennent, sans aucune nuance inter- « médiaire, une belle couleur d'orange, appro- « chant de celle de l'or, et qu'ils gardent jusqu'à « l'extrémité de la queue : une longue tache de « cette même couleur jaune orne aussi le front; « elle prend son origine au-dessus du nez; là elle « est fort étroite, ensuite elle va en s'élargissant « jusques à la hauteur des oreilles où elle finit. « Cet assemblage de couleurs si fort tranchantes, « et si rares dans les quadrupèdes, offre un coup- « d'œil très-frappant. Sa tête est fort grosse, à « proportion de son corps; il a le museau et le « front étroits, les yeux petits; ses oreilles pré- « sentent une large ouverture, mais elles sont « courtes, et ne s'élèvent pas jusqu'au-dessus de « la tête; elles sont couvertes en dehors et en « dedans de poils très-fins, et il y en a de plus « longs sur leurs bords, mais il faut les regarder « de près pour les apercevoir. La mâchoire su- « périeure avance sensiblement au-delà de l'infé- « rieure; l'os du nez est assez élevé, et le haut du « museau est couvert de poils, ce qu'on ne voit « guère dans les autres quadrupèdes. La lèvre de

« dessus est fendue du haut en bas, comme dans « tous les animaux de ce genre, et les bords de « la fente vont en s'écartant vers les côtés, ce qui « donne à l'extrémité du groin la forme d'un « triangle isocèle. Cette division laisse voir deux « dents incisives fort blanches et courtes; il y en « a aussi deux à la mâchoire inférieure, mais qui « sont plus grandes : cette mâchoire, avec la lèvre « qui la couvre, est plus reculée du côté de la « gorge.

« Aux deux côtés de la lèvre supérieure, il y a « une touffe de longs poils d'un brun sombre; « leur longueur surpasse celle de la tête; ceux « qui forment la partie inférieure de cette mous- « tache sont moins longs, et dirigés en bas : der- « rière chaque œil, il y a une verrue d'où partent « aussi six longs poils, et il y en a deux de même « longueur placés au-dessus des yeux.

« Les jambes de devant sont courtes; leurs pieds « ont quatre longs doigts, armés d'ongles crochus « et aigus; plus haut est un petit bouton obtus « qui forme une espèce de pouce, mais sans ongle. « Au-dessous de ces pieds il y a cinq éminences « très-remarquables, couvertes d'une peau mince « et fort douce au toucher; les jambes de derrière « sont plus longues, et leurs pieds ont cinq doigts, « qui sont aussi plus longs que ceux de devant, « et sont de même garnis d'ongles crochus et « pointus, excepté les deux doigts intérieurs dont

« les ongles sont un peu obtus. La plante de ces « pieds postérieurs ressemble à celle des antérieurs; « mais les protubérances qu'on y voit sont plus « grandes.

« La queue est fort longue, et très-épaisse près « du corps, mais son diamètre diminue à mesure « qu'elle s'en éloigne, et elle se termine en pointe : « quand on en écarte un peu les poils, on voit « que sa peau est écailleuse comme celle du rat.

« Au derrière de la tête et tout le long du dos, « parmi les poils dont l'animal est couvert, il y en « a qui sont plats, et de la longueur d'un pouce; « ainsi ils s'élèvent au-dessus des autres; ils sont « aussi plus roides, et résistent davantage quand « on les touche. Ils paraissent sortir de petits étuis « transparents; leur nombre va en diminuant sur « les côtés et ils deviennent plus petits; sous le « ventre ils disparaissent tout-à-fait. Leur confor- « mation est assez singulière; près du corps ils « sont cylindriques et fort minces, ensuite ils de- « viennent plats, et leur largeur augmente jus- « qu'à égaler une demi-ligne; après quoi ils se « terminent en une pointe fort fine. Dans la partie « plate du milieu, les bords sont relevés, et for- « ment une espèce de gouttière, dont le fond vu « au microscope, paraît jaunâtre et transparent, « et dont les côtés sont bruns, ce qui occasionne « un double reflet de lumière qui donne ce coloris « pourpré dont j'ai parlé.

« Le corps, à l'exception du ventre, est couvert « d'une peau, ou plutôt d'un cuir fort rude.

« L'animal qui vient d'être décrit, est une fe- « melle qui a huit petites mamelles; il y en a deux « entre les cuisses, les six autres sont placées obli- « quement en s'écartant de côté et d'autre, et les « deux dernières sont entre les jambes de devant.

« Il paraît être fait pour grimper sur les arbres « dont il mange les fruits; c'est dommage qu'un « si joli animal ne soit connu que par ce seul « échantillon, dont les couleurs ont sans doute « perdu une partie de leur beauté dans la liqueur « où il a été mis pour être envoyé. On se formera « une idée juste de sa grandeur par les dimensions « suivantes. »

	pi.	po.	lig.
« Longueur du corps, depuis le bout du museau « jusqu'à l'origine de la queue	o	5	o
« Longueur de la queue	o	6	9
« Longueur de la tête, mesurée depuis le com- « mencement du nez jusqu'au-dessus du front, « et suivant sa courbure	o	2	o
« Circonférence de la tête, mesurée entre les yeux « et les oreilles	o	2	11
« Circonférence du cou	o	2	8
« Longueur des oreilles	o	o	3
« Leur largeur	o	o	4
« Circonférence du corps, mesurée derrière les « jambes de devant	o	3	3
« Circonférence du corps, mesurée devant les « jambes de derrière	o	3	o

	pi.	po.	lig.
« Longueur des jambes de devant, depuis les doigts « jusqu'au coude........................	0	1	6
« Longueur des jambes entières, depuis l'épaule « jusqu'aux doigts........................	0	2	0
« Longueur des jambes de derrière, depuis les « doigts jusqu'au genou....................	0	1	2
« Longueur totale depuis la hanche jusqu'à l'ex- « trémité des doigts......................	0	3	0

LES GERBOISES[1].

GERBOISE est un nom générique que nous employons ici pour désigner des animaux remarquables par la très-grande disproportion qui se trouve entre les jambes de derrière et celles de devant, celles-ci n'étant pas si grandes que les mains d'une Taupe, et les autres ressemblant aux pieds d'un oiseau. Nous connaissons dans ce genre quatre espèces ou variétés bien distinctes. 1° Le Tarsier dont nous ferons mention ci-après, qui est certainement d'une espèce particulière, parce qu'il a les doigts faits comme ceux des singes, et qu'il en a cinq à chaque pied. 2° Le Gerbo (2)

(1) Buffon forme ici un petit groupe sous le nom de *Gerboises*, dans lequel il réunit des animaux très-différents. 1° Le tarsier qui est voisin des makis et par conséquent se rapproche des singes; 2° les deux rongeurs à grands pieds de derrière, le Gerbo et l'Alagtaga, qui doivent conserver la désignation générique de gerboises; et 3° le *Daman* du voyageur Shaw, qu'on doit rapporter à ce qu'il paraît à l'espèce du Gerbo, et qui n'est pas le Daman des nomenclateurs. DESM. 1826.

(2) *Gerbo*, mot dérivé de *Jerbuah* ou *Jerboa*, nom de cet animal en Arabie, et que nous avons adopté.

Gerbo. Voyages de Corneille le Brun, Paris, 1714, page 406, fig. page 410.

Gerboise. Voyage de Paul Lucas, tome II, page 73, fig. page 74.

Jerboa. Voyage de Shaw, page 248, fig. page 249.

Mus jaculus pedibus posticis longissimis caudâ extremi villosâ. Hasselquist. Itin. cl. 1, art. VI.

Le Gerbua. Glanures d'Edwards, pag. 18, fig. pl. 219.

ou gerboise proprement dite, qui a les pieds faits comme les autres fissipèdes, quatre doigts aux pieds de devant et trois à ceux de derrière. 3° L'Alagtaga (1) dont les jambes sont conformées comme celles du gerbo, mais qui a cinq doigts

---

(1) *Alagtaga*, nom de cet animal chez les Tartares-Mongous, et que nous avons adopté. M. Messerchmid qui a transmis ce nom, dit qu'il signifie *animal qui ne peut marcher;* cependant le mot *Alagtaga* me paraît très-voisin de *Letaga*, qui, dans le même pays, désigne le polatouche ou écureuil-volant; ainsi je serais porté à croire qu'*Alagtaga* comme *Letaga*, sont plutôt des noms génériques que spécifiques, et qu'ils désignent un animal qui vole, d'autant plus que Strahlenberg, cité par M. Gmelin, au sujet de cet animal, l'appelle *Lièvre volant.*

Cuniculus seu lepus indicus *Utias* dictus. Aldrov. de Quad. digit., fig. pag. 395. *Nota.* 1° MM. Linnæus et Edwards ont rapporté au gerbo cette figure donnée par Aldrovande, mais elle me paraît convenir un peu mieux à l'alagtaga; l'éperon ou quatrième doigt des pieds de derrière y est bien marqué, et c'est par ce caractère que l'alagtaga diffère du gerbo, qui n'a que trois doigts sans apparence d'un quatrième. *Nota.* 2° Aldrovande a fait une faute en appliquant à cet animal le nom d'*Utias;* ce mot est américain et n'a jamais été employé que pour désigner un petit animal que les Espagnols trouvèrent à Saint-Domingue lorsqu'ils y arrivèrent*; et depuis quelques auteurs l'ont appliqué au cochon d'Inde; mais jamais il n'a pu désigner ni l'alagtaga ni le gerbo. Je crois que ce mot *Utias,* qu'on doit prononcer *Outias,* vient de *Coutias*, nom que quelques auteurs donnent à l'acouti ou agouti, et que par conséquent l'utias ne désigne pas un autre animal que l'agouti, qui était et est encore naturel à l'île de Saint-Domingue, et qu'on y a trouvé lorsqu'on en fit la découverte. Il y a eu de tout temps dans les Antilles (dit l'auteur de l'Histoire des Antilles) quelques bêtes à quatre pieds, telles que l'opossum (sarigue), le javaris (pecari), le tatou, l'acouti et le rat musqué (pilori). Hist. Nat. des îles Antilles, pages 121.

Cuniculus pumilio, saliens, caudâ longissimâ. Gmelin. Nov. Com. Acad. Petrop., tom. V, tab. XI, fig. 1.

* Cet animal, de la taille d'un lapin, a été décrit par nous, sous le nom générique de Capromys; il diffère des Agoutis. Desm. 1826.

aux pieds de devant et trois à ceux de derrière, avec un éperon qui peut passer pour un pouce ou quatrième doigt beaucoup plus court que les autres. 4° Le *Daman Israël* (1) ou *Agneau d'Israël*, qui pourrait bien être le même animal que M. Linnæus a désigné par la dénomination de *Mus longipes* (2), et qui a quatre doigts aux pieds de devant et cinq à ceux de derrière.

Le gerbo (3) a la tête faite à-peu-près comme celle du lapin, mais il a les yeux plus grands et les oreilles plus courtes, quoique hautes et amples, relativement à sa taille; il a le nez couleur de chair et sans poil; le museau court et épais; l'ouverture de la gueule très-petite, la mâchoire supérieure fort ample, l'inférieure étroite et courte; les dents comme celles du lapin; des moustaches autour de la gueule, composées de longs poils noirs et blancs; les pieds de devant sont très-courts et ne touchent jamais la terre; cet animal ne s'en sert que comme de mains pour porter à sa gueule. Ces mains portent quatre doigts munis d'ongles, et le rudiment d'un cinquième doigt

(1) Daman Israël, agneau d'Israël. Voyag. de Shaw, tome II, page 75. Animal quoddam pumile cuniculo non dissimile, sed cuniculis majus quod agnum filiorum Israël nuncupant. Prosp. Alpin., Hist. Ægypt., lib. IV, cap. IX, pag. 232.

(2) Longipes. Mus caudâ elongatâ vestitâ, palmis tetradactylis, plantis pentadactylis, femoribus longissimis. Linn., Syst. nat., ed. X, pag. 62. *Nota.* Le mot *femoribus* est ici mal appliqué; ce ne sont pas les cuisses ni même les jambes, mais les premiers os du pied, les métatarses que ces animaux ont très-longs.

(3) Notre Gerboise Gerbo, *Dipus Gerboa*. Linn., Gmel. Desm. 1826.

sans ongle : les pieds de derrière n'ont que trois doigts, dont celui du milieu est un peu plus long que les deux autres, et tous trois garnis d'ongles : la queue est trois fois plus longue que le corps ; elle est couverte de petits poils roides, de la même couleur que ceux du dos, et au bout elle est garnie de poils plus longs, plus doux, plus touffus, qui forment une espèce de houppe noire au commencement et blanche à l'extrémité. Les jambes sont nues et de couleur de chair, aussi bien que le nez et les oreilles : le dessus de la tête et le dos sont couverts d'un poil roussâtre, les flancs, le dessous de la tête, la gorge, le ventre et le dedans des cuisses sont blancs ; il y a au bas des reins et près de la queue, une grande bande noire transversale en forme de croissant (1).

L'alagtaga (2) est plus petit qu'un lapin, et il a le corps plus court ; ses oreilles sont longues, larges, nues, minces, transparentes et parsemées de vaisseaux sanguins très-apparents ; la mâchoire supérieure est beaucoup plus ample que l'inférieure, mais obtuse et assez large à l'extrémité ; il y a de grandes moustaches autour de la gueule ; les dents sont comme celles des rats ; les yeux grands, l'iris et la paupière bruns ; le corps est

(1) Voici les dimensions de cet animal, données par Hasselquist. « Magnitudo corporis ut in mure domestico majore. Mensuratio capit. poll. 1, « corp. poll. 2 $\frac{1}{2}$. caud. spith. 1 $\frac{1}{2}$. post. ped. spith. $\frac{1}{2}$. anter. infra pollicem. « Myst. longiss. poll. 3. »

(2) Notre GERBOISE ALAGTAGA, *Dipus Jaculus*. Linn., Gmel. *Mus Jaculus* Pall. ; *Dipus Alagtaga*. Oliv. DESM. 1826.

étroit en avant, fort large et presque rond en arrière; la queue très-longue et moins grosse qu'un petit doigt, elle est couverte sur plus des deux tiers de sa longueur, de poils courts et rudes; sur le dernier tiers ils sont plus longs, et encore beaucoup plus longs, plus touffus et plus doux vers le bout où ils forment une espèce de touffe noire au commencement, et blanche à l'extrémité. Les pieds de devant sont très-courts, ils ont cinq doigts; ceux de derrière qui sont très-longs n'en ont que quatre, dont trois sont situés en avant, et le quatrième est à un pouce de distance des autres; tous ces doigts sont garnis d'ongles plus courts dans ceux de devant, et un peu plus longs dans ceux de derrière. Le poil de cet animal est doux et assez long, fauve sur le dos, blanc sous le ventre (1).

L'on voit en comparant ces deux descriptions, dont la première est tirée d'Edwards et d'Hasselquist, et la seconde de Gmelin, que ces animaux se ressemblent presque autant qu'il est possible; le gerbo est seulement plus petit que l'alagtaga, et n'a que quatre doigts aux pieds de devant, et

---

(1) Voici les dimensions de cet animal, données par Gmelin. « Longitudo ab extremo rostro ad initium caudæ poll. 6; ad oculos poll. 1. Auricularum poll. 1 $\frac{1}{2}$; caudæ poll. 8 $\frac{1}{2}$; pedum anteriorum ab humero ad extremos usque digitos poll. 1 $\frac{1}{2}$; pedum posteriorum a suffraginibus ad initium usque calcanei poll. 3; a calcaneo ad exortum digiti posterioris poll. 1; ab exortu digiti posterioris ad extremos ungues poll. 2. Latitudo corporis anterioris poll. 1 $\frac{1}{2}$, posterioris poll. 3, auricularum poll. $\frac{1}{2}$. »

trois à ceux de derrière sans éperon, au lieu que celui-ci en a cinq aux pieds de devant, et quatre, c'est-à-dire, trois grands et un éperon à ceux de derrière; mais je suis très-porté à croire que cette différence n'est pas constante, car le docteur Shaw (1), qui a donné la description et la figure d'un gerbo de Barbarie, le représente avec cet éperon ou quatrième doigt aux pieds de derrière; et M. Edwards remarque qu'il a soigneusement observé les deux gerbos qu'il a vus en Angleterre, et qu'il ne leur a pas trouvé cet éperon; ainsi ce caractère qui paraîtrait distinguer spécifiquement le gerbo et l'alagtaga, n'étant pas constant, devient nul et marque plutôt l'identité que la diversité d'espèce; la différence de grandeur ne prouve pas non plus que ce soient deux espèces différentes, il se peut que MM. Edwards et Hasselquist n'aient décrit que de jeunes gerbos, et M. Gmelin un vieux alagtaga : il n'y a que deux choses qui me laissent quelque doute, la proportion de la queue qui est beaucoup plus grande dans le gerbo que dans l'alagtaga, et la différence du climat où ils se trouvent. Le gerbo est commun en Circassie (2),

(1) Voyage du docteur Shaw, pages 248 et 249, fig.

(2) On trouve en Circassie, aussi bien qu'en Perse, en Arabie et aux environs de Babylone, une espèce de mulot appelée *Jerbuah* en arabe, de la grandeur et couleur à-peu-près d'un écureuil.... Quand il saute, il s'élance à cinq ou six pieds haut de terre.... Il quitte quelquefois les champs et se fourre dans les maisons. Voyage d'Olearius, page 177.

en Égypte (1), en Barbarie, en Arabie, et l'alagtaga en Tartarie, sur le Volga et jusqu'en Sibérie: il est rare que le même animal habite des climats aussi différents; et lorsque cela arrive, l'espèce subit de grandes variétés, c'est aussi ce que nous présumons être arrivé à celle du gerbo, dont l'alagtaga, malgré ces différences, ne nous paraît être qu'une variété.

Ces petits animaux cachent ordinairement leurs mains ou pieds de devant dans leur poil, en sorte qu'on dirait qu'ils n'ont d'autres pieds que ceux de derrière; pour se transporter d'un lieu à un autre, ils ne marchent pas, c'est-à-dire, qu'ils n'avancent pas les pieds l'un après l'autre; mais ils sautent très-légèrement et très-vite, à trois ou quatre pieds de distance, et toujours debout comme des oiseaux; en repos, ils sont assis sur leurs genoux, ils ne dorment que le jour et jamais la nuit; ils mangent du grain et des herbes comme les lièvres; ils sont d'un naturel assez doux, et néanmoins ils ne s'apprivoisent que jusqu'à un certain point, ils se creusent des terriers comme les lapins, et en beaucoup moins de temps; ils y font un magasin d'herbes sur la fin de l'été, et dans les pays froids ils y passent l'hiver.

(1) En Égypte, je vis de petits animaux qui couraient très-fort sur leurs deux jambes de derrière; elles étaient si longues qu'ils semblaient montés sur des échasses. Ces animaux terrent comme les lapins. On en prit sept que j'emportai; il m'en est resté deux que j'ai apportés en France où ils ont vécu à la Ménagerie du Roi pendant deux ans. Voyage de Paul Lucas, tome II, page 74.

Comme nous n'avons pas été à portée de faire la dissection de cet animal, et que M. Gmelin est le seul qui ait parlé de la conformation de ses parties intérieures, nous donnons ici ces observations en attendant qu'on en ait de plus précises et de plus étendues (1).

A l'égard du daman ou agneau d'Israël qui nous paraît être du genre des gerboises, parce qu'il a comme elles les jambes de devant très-courtes en comparaison de celles de derrière, nous ne pouvons mieux faire, ne l'ayant jamais vu, que de citer ce qu'en dit le docteur Shaw, qui était à portée de le comparer avec le gerbo et qui en parle comme de deux espèces différentes. « Le « daman Israël, dit cet auteur, est aussi un ani- « mal du mont Liban, mais également commun « dans la Syrie et dans la Phénicie; c'est une bête « innocente qui ne fait point de mal, et qui res-

(1) Œsophagus, uti in lepore et cuniculo, medio ventriculo inseritur, intestinum cæcum breve admodum sed amplum est in processum vermiformem, duos pollices longum abiens. Choledochus mox infra pylorum intestinum subit. Vesica urinaria citrinâ aquâ plena; uteri nulla plane distinctio; vagina enim canalis instar sine ullis artificiis in pubem usque protensa in ano mox cornua dividitur, quæ ubi ovariis appropinquant multas inflexiones faciunt et in ovariis terminantur. Penem masculus habet satis magnum, cui circa vesicæ urinariæ collum vesiculæ seminales unciam cum dimidio longæ, graciles et extremitatibus intortæ adjacent. Foramen aut sinus quosdam inter anum et penem, aut inter anum et vulvam nullo modo potui discernere, licet quasvis in indagatione ista cautelas adhibuerim.... Cuniculi Americani, porcelli pilis et voce. Marcgr. Fabricâ internarum partium ab hoc animali non multum abludunt. Gmelin. Nov. Com. ac. Petrop., tom. V, art. VII.

« semble pour la taille et pour la figure au lapin « ordinaire, ses dents de devant étant aussi dis-« posées de la même manière ; seulement il est « plus brun et il a les yeux plus petits, et la tête « plus pointue; ses pieds de devant sont courts, « et ceux de derrière longs, dans la même pro-« portion que ceux du jerboa (gerbo). Quoiqu'il « se cache quelquefois dans la terre, sa retraite « ordinaire est dans les trous et fentes de rochers, « ce qui me fait croire, continue M. Shaw, que « c'est cet animal plutôt que le jerboa (gerbo) « qu'on doit prendre pour le saphan de l'Écriture; « personne n'a pu me dire d'où vient le nom mo-« derne de Daman Israël, qui signifie Agneau « d'Israël (1). » Prosper Alpin, qui avait indiqué cet animal avant le docteur Shaw, dit que sa chair est excellente à manger, et qu'il est plus gros que notre lapin d'Europe; mais ce dernier fait paraît douteux, car le docteur Shaw l'a retranché du passage de Prosper Alpin, qu'il cite au reste en entier (2).

(1) Voyage de Shaw, tome II, page 75.

(2) Selon l'opinion des naturalistes modernes, ce *Daman* de Shaw ne différerait pas du Gerbo, et serait par conséquent très-distinct du vrai Daman, *Hyrax*, que M. Cuvier a prouvé être très-voisin du rhinocéros par tout l'ensemble de son organisation. Desm. 1826.

LA GERBOISE OU GERBO,

ET

LA GERBOISE DU CAP.

La GERBOISE GERBO, *Dipus Gerboa*, Linn., Gmel., Desm.; *Mus Sagitta*, Pall.; *Jaculus orientalis*, Erxleb.— Le PEDETÈS DU CAP; *Pedetes capensis*, Illig., Desm.; *Gerboa capensis*, Sparm.; *Mus cafer*, Pall.; *Dipus cafer*, Linn., Gmel., Oliv.; *Helamys cafer*, F. Cuv.

Nous donnons ici (*pl.* 273, *fig.* 2), la figure de la Gerboise (*Gerbo*), qui manquait dans notre ouvrage, où nous avons donné une courte histoire des différentes espèces de gerboises, et une description particulière de celle-ci, tirée d'Edwards et d'Hasselquist. Les petites différences qu'on pourrait y remarquer ne seraient tout au plus qu'une légère variété dans cette espèce, dont les couleurs et la longueur des pates de devant et des ongles, ne paraissent pas constantes (1).

(1) Cette figure est celle de la GERBOISE GERBO, notre *Dipus Gerboa*. DESM. 1826.

Il existe dans le désert de Barca, une gerboise différente de celle-ci, en ce qu'elle a le corps encore plus mince, les oreilles plus longues et arrondies, et à-peu-près également larges du haut en bas; les ongles des quatre pieds beaucoup plus courts, et les couleurs en général moins foncées; la bande sur les cuisses moins marquée; les talons noirs; la pointe du museau beaucoup plus aplatie (1). On voit que ces disconvenances sont encore assez légères, et qu'on peut les regarder comme de simples variétés.

Les gerboises se trouvent dans tous les climats de l'Afrique, depuis la Barbarie jusqu'au cap de Bonne-Espérance; on en voit aussi en Arabie et dans plusieurs autres contrées de l'Asie; mais il paraît qu'il y en a de grandeur très-différente, et il est assez étonnant que dans ces animaux à longues jambes, il s'en trouve de vingt et même de cent fois plus gros que les petites gerboises dont nous avons parlé. « J'ai vu, dit M. le vicomte de Querhoënt, à la ménagerie du Cap, un animal, pris dans le pays, qu'on nomme *Lièvre sauteur* (2); il est de la grandeur du lapin d'Europe; il a la tête à-peu-près comme lui, les oreilles au moins de la même longueur; les pates de devant très-courtes et très-petites, il s'en sert pour porter à sa gueule,

(1) Note communiquée à M. de Buffon, par M. le chevalier de Bruce.

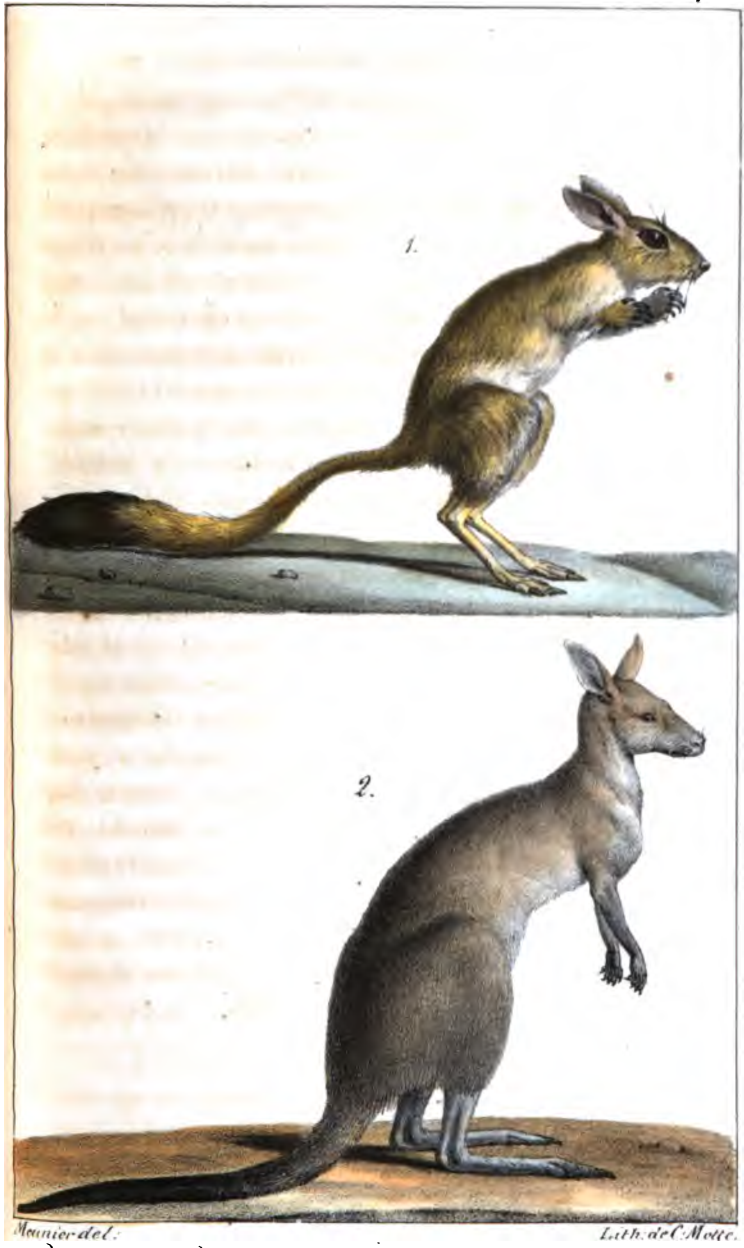
(2) Cet animal est le Pédetès du Cap, *Pedetes Capensis* d'Illiger, ou Hélamys maret, *Helamys capensis*, F. Cuvier, lequel est très-éloigné des gerboises par un grand nombre de caractères. Desm. 1826.

et je ne crois pas qu'elles lui servent beaucoup à marcher; il les tient ordinairement ramassées dans son long poil qui les recouvre entièrement; les pattes de derrière sont grandes et grosses; les doigts du pied, au nombre de quatre, sont longs et séparés; la queue est de la longueur du corps au moins et couverte de longs poils couchés; le poil du corps est jaunâtre; le bout des oreilles et de la queue sont de la même couleur; les yeux sont noirs, grands et saillants; on le nourrissait de feuilles de laitue; il aime beaucoup à ronger, on lui mettait exprès dans sa cage de petits morceaux de bois pour l'amuser (1).

M. Forster nous a communiqué un dessin de cette grande gerboise ou lièvre sauteur du Cap (2), que nous donnons ici (*pl.* 274, *fig.* 1). Ce dessin était accompagné de la notice suivante. « Cette gerboise, dit-il, a cinq doigts aux pieds de devant et quatre à ceux de derrière; les ongles du devant sont noirs, longs, minces et courbés; ceux des jambes de derrière sont bruns, gros, courts, de figure conique, un peu courbés vers l'extrémité; l'œil est noir et fort gros; le nez et les naseaux sont d'un brun-roux; les oreilles sont grandes, lisses, nues en dedans, et couvertes en dehors

(1) Extrait du Journal du Voyage de M. le vicomte de Querhoënt.

(2) Nous remplaçons cette figure de Forster par un nouveau dessin fait d'après un des individus de cette espèce, rapportés du cap de Bonne-Espérance par feu M. Delalande. Desm. 1826.



Meunier del. Lith: de C. Motte.

1. La grande Gerboise du Cap. 2. Le Kanguroo. Mâle.

d'un petit poil court qui est couleur d'ardoise; la tête ressemble assez à celles des petites gerboises; il y a des moustaches autour de la gueule et aux angles des yeux; les jambes ou plutôt les bras de devant sont très-courts et les mains fort petites; les jambes de derrière, au contraire, sont très-grosses et les pieds excessivement longs; la queue qui est aussi fort longue et fort chargée de poil, paraît mince à sa naissance et fort grosse à son extrémité, elle est d'un fauve-foncé sur la plus grande partie de sa longueur, et d'un brun-minime vers le bout; les jambes et les pieds sont d'un fauve-pâle mêlé de gris; la couleur du corps et de la tête est d'un jaune-pâle presque blanc; les cuisses et le dessous du corps sont plus jaunes; tout le dessus du corps, ainsi que l'extrémité de la mâchoire, le dessus du nez, les mains, ont une teinte de fauve; le derrière de la tête est couvert de grands poils mêlés de noir, de gris et de fauve. » Au reste, nous pensons que cette gerboise du Cap, décrite par M. de Querhoënt et par M. Forster, est la même que celle dont M. Allamand a donné l'histoire et la figure (*planche* 15) de l'Histoire naturelle, édition de Hollande.

Il nous paraît aussi que l'animal que nous décrivons sous le nom de Tarsier, est du même genre que les gerboises, et qu'il appartient à l'ancien continent; aucune espèce de gerboise grandes et petites ne se trouvant qu'en Afrique et en Asie, nous ne pouvons guère douter que le

tarsier ne soit de l'une ou de l'autre de ces parties du monde (1).

J'ai vu plusieurs figures de gerboises dessinées d'après des pièces antiques, et surtout d'après une ancienne médaille de Cyrène, qui portait en revers une gerboise, dont la figure ne ressemble point à celle de la gerboise dont le docteur Shaw a donné la description, sous le nom de Daman Israël; car elle en diffère beaucoup par la grandeur, par la forme de la tête, par les yeux et par plusieurs autres caractères; il est aisé de démontrer que le docteur Shaw s'est trompé en rapportant le daman Israël à cette espèce de gerboise. Celle qui est dessinée sur la médaille de Cyrène, est une vraie gerboise, et n'a nul rapport avec le daman. Dans d'autres gravures tirées des marbres antiques d'Oxford, j'ai vu la figure de quelques gerboises, dont les unes avaient les pates de devant, et surtout les oreilles, beaucoup plus longues que celles dont nous donnons ici les figures; mais au reste ces gerboises gravées sur des marbres antiques, ne sont pas assez bien représentées pour pouvoir les rapporter aux espèces que nous venons d'indiquer.

---

(1) Le tarsier, pourvu de mains à pouce opposable aux quatre membres, et dont le système dentaire est très-semblable à celui des animaux de la famille des makis, est fort éloigné des gerboises par toutes les parties de son organisation. Nous en avons renvoyé l'histoire au volume qui comprendra la description des makis. Desm. 1826.

ADDITION DE M. LE PROFESSEUR ALLAMAND A L'ARTICLE DE LA GERBOISE OU GERBO.

« Dans l'histoire des Gerboises, M. de Buffon distingue quatre espèces différentes de ces animaux (1); mais il n'en a vu qu'une qui est celle du tarsier, aussi est-ce la seule dont il ait donné la figure; ce qu'il a dit des trois autres est tiré des auteurs qui en ont parlé avant lui; il a emprunté entre autres la description du gerbo qui appartient à la seconde espèce de MM. Edwards et Hasselquist. Cet animal est actuellement vivant à Amsterdam, chez le docteur Klockner, qui nous a permis de le faire dessiner (2), et qui a bien voulu nous communiquer ce qu'il a offert de plus remarquable; c'est en faisant usage de ses observations, que nous allons ajouter quelques particularités à celles que M. de Buffon en a rapportées.

« La description que celui-ci en a faite (3), est très-exacte; on retrouve dans le gerbo de M. Klockner tout ce qu'il en a dit, à l'exception de cette grande bande noire transversale en forme de croissant, qui est au bas des reins près de la queue; c'est une femelle, et peut-être cette bande ne se voit-elle que sur le mâle; ce qui me porte à le

(1) Voyez le tome XIII, page 77 de cette Histoire Naturelle, édition de Hollande.

(2) Voyez planche VII du tome XV, édition de Hollande.

(3) Voyez tome XIII, page 78, ibid.

croire, c'est que j'ai mis dans le Cabinet de l'Académie de Leyde, la peau d'un autre gerbo femelle, où cette bande ne paraît pas non plus.

« M. Klockner a reçu cette gerboise de Tunis ; la caisse dans laquelle elle lui a été apportée était garnie en dedans de fer-blanc ; elle en avait enlevé avec ses dents quelques pièces, et en avait rongé le bois en différents endroits ; elle fait la même chose dans la cage où elle est actuellement gardée ; elle n'aime pas à être renfermée, cependant elle n'est point farouche, car elle souffre qu'on la tire de son nid et qu'on l'y remette avec la main nue, sans qu'elle morde jamais ; au reste, elle ne s'apprivoise que jusqu'à un certain point, comme l'a remarqué M. de Buffon ; car elle ne paraît mettre aucune différence entre celui qui lui donne à manger et des étrangers ; lorsqu'elle est en repos, elle est assise sur ses genoux, et ses jambes de derrière étendues sous le ventre atteignent presque ses jambes de devant, en formant une espèce d'arc-de-cercle ; sa queue alors est posée le long de son corps ; dans cette attitude, elle recueille les grains de blés ou les pois dont elle se nourrit ; c'est avec ses pates de devant qu'elle les porte à sa bouche, et cela si promptement, qu'on a peine à en suivre de l'œil les mouvements ; elle porte chaque grain à sa bouche et en rejette l'écorce pour ne manger que l'intérieur.

« Quand elle se meut, elle ne marche pas en avançant un pied devant l'autre, mais en sautant

comme une sauterelle, et en s'appuyant uniquement sur l'extrémité des doigts de ses pieds de derrière; alors elle tient ses pieds de devant si bien appliqués contre sa poitrine, qu'il semble qu'elle n'en a point; la figure qu'en offre la planche, la représente dans l'attitude où elle est quand elle se prépare à sauter, et il est difficile de concevoir comment elle peut se soutenir; quelquefois même son corps forme, avec ses jambes, un angle plus aigu encore, mais pour l'ordinaire elle se tient dans une situation qui approche plus de la perpendiculaire; si on l'épouvante elle saute à sept ou huit pieds de distance; lorsqu'elle veut grimper sur une hauteur elle fait usage de ses quatre pieds, mais lorsqu'il faut descendre dans un creux, elle traîne après soi ses jambes de derrière sans s'en servir, et elle avance en s'aidant uniquement des pieds de devant.

« Il semble que la lumière incommode cet animal, aussi dort-il pendant tout le jour, et il faut qu'il soit bien pressé par la faim, pour qu'il lui arrive de manger quand le soleil luit encore; mais dès qu'il commence à faire obscur il se réveille, et durant toute la nuit il est continuellement en mouvement, et c'est alors seulement qu'il mange; quand le jour paraît, il rassemble en tas le sable qui est dispersé dans sa cage, il met par-dessus le coton qui lui sert de lit, et qui est fort dérangé par le mouvement qu'il vient de se donner; et après avoir raccommodé son nid, il s'y fourre jusqu'à la nuit suivante.

« Pendant le voyage qu'il a fait de Tunis à Amsterdam, et qui a été de quelques mois, on l'a nourri de gruau ou de biscuit sec sans lui donner à boire. Dès qu'il fut arrivé, le premier soin de M. Klockner fut de lui présenter un morceau de pain trempé dans l'eau, ne doutant pas qu'il ne fût fort altéré, mais il ne voulut point y toucher, et il préféra un biscuit dur; cependant M. Klockner, ne soupçonnant pas qu'il pût se passer d'eau, lui donna des pois verts et des grains de blé qui en étaient imbibés, mais ce fut inutilement; il n'en goûta point; il fallut en revenir à ne lui donner que du manger sec sans eau; et jusqu'à présent, depuis une année et demie, il s'en est bien trouvé.

« Quelques auteurs ont rangé cet animal parmi les lapins auxquels il ressemble par la couleur et la finesse de son poil, et par la longueur de ses oreilles; d'autres l'ont pris pour un rat, parce qu'il est à-peu-près de la même grandeur; mais il n'est ni lapin ni rat; l'extrême disproportion qu'il y a entre ses jambes de devant et celles de derrière, et l'excessive longueur de sa queue, le distinguent des uns et des autres. Il forme un genre à part et même très-singulier avec l'alagtaga, dont M. Gmelin nous a donné la description et la figure, mais qui approche si fort de notre gerbo, qu'on ne peut le regarder, avec M. de Buffon, que comme une variété de la même espèce.

« Il ne faut pas oublier que le gerbo a autour de la bouche une moustache composée de poils assez roides, parmi lesquels y en a un de côté d'une longueur extraordinaire, puisqu'il est long de trois pouces.

« Je me suis servi de la peau bourrée qui est dans le Cabinet de l'Académie de Leyde, pour prendre les dimensions que voici :

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus. . . .	0	6	7
Longueur des oreilles.	0	0	10
Distance entre l'oreille et l'œil	0	0	6
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.	0	0	6½
Ouverture de l'œil.	0	0	5
Distance entre l'œil et le bout du museau.	0	1	0
Circonférence du bout du museau.	0	2	6
Circonférence de la tête, entre les yeux et les oreilles.	0	5	0
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant.	0	5	5
Circonférence prise devant les jambes de derrière.	0	6	1
Longueur des jambes de devant, depuis l'extrémité des doigts jusqu'à la poitrine.	0	0	10
Longueur des jambes de derrière, depuis l'extrémité des pieds jusqu'à l'abdomen.	0	5	6
Longueur de la queue.	0	8	0

« Ces dimensions sont celles du gerbo dont j'ai la dépouille, et elles sont à-peu-près celles du gerbo de M. le docteur Klockner, et de presque tous ceux qui ont été décrits par les naturalistes;

il y en a cependant qui sont beaucoup plus grands. Prosper Alpin, en parlant du daman ou agneau d'Israël, que M. de Buffon range avec raison au nombre des gerboises (1), avait déja dit que cet animal est plus gros que notre lapin d'Europe, ce qui a paru douteux au docteur Shaw et même à M. de Buffon (2). A présent nous sommes certains que cet auteur n'a point exagéré; toute l'Europe sait que MM. Banks et Solander, animés d'un zèle, je dirais presque héroïque, pour avancer nos connaissances dans l'astronomie et dans l'histoire naturelle, ont entrepris le tour du monde; à leur retour en Angleterre, ils ont fait voir deux gerbos qui surpassent en grosseur nos plus grands lièvres (3); en courant sur leurs deux pieds de derrière ils mettent en défaut les meilleurs chiens. Ce n'est là qu'une des moindres curiosités qu'ils ont apportées avec eux; ils en ont fait une ample collection, qui leur fournira de quoi remplir un millier de planches. On prépare, par ordre de l'amirauté d'Angleterre, une relation de leur voyage; on y verra des particularités très-intéressantes sur un pays des terres australes que nous ne connaissons jusqu'à présent que de nom; je veux parler de la Nouvelle-Zélande, etc. »

---

(1) *Nota*. On verra ci-après les raisons que j'ai de changer de sentiment à cet égard.

(2) Voyez le tome XIII, page 80 de cet ouvrage, édition de Hollande.

(3) Ces Gerbos de MM. Banks et Solander étaient des Kanguroos de la Nouvelle-Hollande. Desm. 1826.

SECONDE ADDITION A L'HISTOIRE DES GERBOISES, PAR M. ALLAMAND.

« Dans l'histoire que j'ai donnée du Gerbo, j'ai remarqué que Prosper Alpin a eu raison de dire que le daman, qui appartient au genre des Gerboises (1), était plus gros que notre lapin d'Europe. J'ai avancé cela, fondé sur ce qu'on m'avait écrit d'Angleterre, que M. Banks, revenu de son voyage autour du monde, avait apporté un de ces animaux qui surpassait en grosseur nos plus grands lièvres (2). A présent je suis en état de dire quelque chose de plus positif sur cet animal, dont M. Banks a eu la bonté de me faire voir la dépouille, et dont nous avons la description et la figure dans la relation du voyage de M. le capitaine Cook (3). Il diffère de toutes les espèces de

(1) *Nota.* Le daman du docteur Shaw appartient en effet au genre des Gerboises; mais nous verrons, comme nous venons d'en avertir, les raisons qui nous persuadent que le docteur Shaw a mal appliqué à cet animal le nom de daman.

(2) L'animal de la Nouvelle-Hollande, rapporté par M. Banks, dont il est ici question, est une espèce de Kanguroo, probablement le KANGUROO A MOUSTACHES, *Kangurus labiatus*, Geoffr., du moins si l'on en juge par la couleur de son pelage, qui était uni *gris-de-souris* foncé. Nous en donnons la figure, pl. 274, fig. 2. DESM. 1826.

(3) Voyez : An account of the Voyages performed by Commodore Byron, captain Wallis, captain Carteret, and captain Cook, vol. III, pag. 577.

gerboises décrites jusqu'à présent, non seulement par sa grandeur, qui approche de celle d'une brebis, mais encore par le nombre ou l'arrangement de ses doigts. Parkinson (1), qui était parti avec M. Banks en qualité de son dessinateur, et dont on a publié les mémoires, nous apprend qu'il avait cinq doigts aux pieds de devant, armés d'ongles crochus, et quatre à ceux de derrière; comme c'était un jeune qui n'était pas encore parvenu à toute sa grandeur, il ne pesait que trente-huit livres; sa tête, son cou et ses épaules, étaient fort petits en comparaison des autres parties de son corps; ses jambes de devant avaient huit pouces de longueur, et celles de derrière en avaient vingt-deux; il avançait en faisant de très-grands sauts et en se tenant debout; il tenait ses jambes de devant appliquées à sa poitrine, et elles paraissaient ne lui servir qu'à creuser la terre; sa queue était épaisse à son origine, et son diamètre allait en diminuant jusqu'à son extrémité; tout son corps était couvert d'un poil gris-de-souris foncé, excepté à la tête et aux oreilles qui avaient quelque ressemblance avec celles d'un lièvre.

« Par cette description, on voit que cet animal n'est pas le gerbo, qui a quatre doigts aux pieds de devant et trois à ceux de derrière, ni le daman ou agneau d'Israël, qui a quatre doigts aux pieds

(1) A journal of a Voyage to the south sea by Sydney Parkinson, p. 145.

de devant et cinq à ceux de derrière (1), avec lequel par conséquent je n'aurais pas dû le confondre; l'alagtaga est l'espèce des gerboises qui en approche le plus par le nombre des doigts; il en a cinq aux pieds de devant et trois à ceux de derrière, avec un éperon qui peut passer pour un pouce ou quatrième doigt, comme le remarque M. de Buffon; mais la différence de grandeur, la distance des lieux et la diversité du climat où ces deux animaux se trouvent, ne permettent guère de les regarder comme une seule et même espèce. Celui que M. Banks nous a fait connaître, est habitant de la Nouvelle-Hollande, et l'alagtaga est commun en Tartarie et sur le Wolga.

« Nous avons actuellement en Hollande un animal vivant qui pourrait bien être le même que celui de la Nouvelle-Hollande : on en jugera par la description suivante, dont je suis redevable à M. le docteur Klockner, à qui j'ai dû aussi celle que j'ai donnée ci-devant du petit gerbo (2).

« Cet animal a été apporté du cap de Bonne-Espérance par le sieur Holst, à qui il appartient; il a été pris sur une montagne nommée Snenwberg, située à une très-grande distance du cap,

---

(1) *Nota*. Cela est vrai du prétendu daman du docteur Shaw, qui est une gerboise, mais faux à l'égard du véritable daman, qui n'a que trois doigts aux pieds de derrière. Voyez ci-après son article.

(2) Il est de nouveau question ici de notre Pedetès du Cap, *Pedetes capensis*, ou Helamys Mannet de M. F. Cuvier. Cette description est plus complète que celle qui précède. Desm. 1826.

et fort avant dans les terres; les paysans hollandais lui donnent le nom de *Aerdmannetje*, de *Springendehaas* ou *Lièvre sautant;* il est de la grandeur d'un lièvre ou d'un lapin; son pelage est de couleur fauve par le haut, mais de couleur de cendré sur la peau, et entremêlé de quelques poils plus longs, dont la pointe est noire; sa tête est fort courte, mais large et plate entre les oreilles, et elle se termine par un museau obtus qui a un fort petit nez; sa mâchoire supérieure est fort ample et cache l'inférieure qui est très-courte et petite; il n'est point de quadrupède connu qui ait l'ouverture de la gueule si en arrière au-dessous de la tête.

« Les oreilles sont d'un tiers plus courtes que celles du lapin, elles sont fort minces et transparentes au grand jour; leur partie supérieure est noirâtre, l'inférieure est de couleur de chair et plus transparente que la partie supérieure; il a de grands yeux à fleur de tête, d'un brun tirant sur le noir; ses paupières sont garnies de cils et surmontées de cinq ou six poils très-longs; chaque mâchoire est garnie de deux dents incisives très-fortes, celles de la supérieure ne sont pas si longues que celles de la mâchoire inférieure; la lèvre d'en haut est garnie d'une moustache composée de longs poils.

« Les pieds de devant sont petits, courts et situés tout près du cou, ils ont chacun cinq doigts aussi très-courts, placés sur la même ligne, ils sont

armés d'ongles crochus de deux tiers plus grands que les doigts mêmes; il y a au-dessous une éminence charnue sur laquelle ces ongles reposent; les deux jambes de derrière sont plus grandes que celles de devant; les pieds ont quatre doigts, dont les deux intérieurs sont plus courts que le troisième, qui est un tiers plus grand que l'extérieur; ils sont tous garnis d'ongles, dont le dos est élevé, et qui sont concaves en dessous.

« Le corps est étroit en avant et un peu plus gros en arrière; la queue est aussi longue que le corps, les deux tiers en sont couverts de longs poils fauves, et l'autre tiers de poils noirs.

« Comme les autres sortes de gerboises, il ne se sert que de ses pieds de derrière pour marcher, ou, pour parler juste, pour sauter; aussi ces pieds sont-ils très-forts, et si on le prend par la queue, il en frappe avec beaucoup de violence. On n'a pas pu déterminer la longueur de ses plus grands sauts, parce qu'il ne peut pas exercer sa force dans le petit appartement où il est renfermé: dans l'état de liberté, on dit que ces animaux font des sauts de vingt à trente pieds.

« Son cri est une espèce de grognement; quand il mange il s'assied en étendant horizontalement ses grandes jambes et en courbant son dos; il se sert de ses pieds de devant comme de mains pour porter sa nourriture à sa gueule; il s'en sert aussi pour creuser la terre, ce qu'il fait avec tant de promptitude, qu'en peu de minutes il peut s'y enfoncer tout-à-fait.

« Sa nourriture ordinaire est du pain, des racines, du blé, etc.

« Quand il dort, il prend une attitude singulière, il est assis avec les genoux étendus; il met sa tête à-peu-près entre ses jambes de derrière, et avec ses deux pieds de devant il tient ses oreilles appliquées sur ses yeux, et semble ainsi protéger sa tête par ses mains; c'est pendant le jour qu'il dort, et pendant la nuit il est ordinairement éveillé.

« Par cette description on voit que cet animal doit être rangé dans la classe des gerboises, décrites par M. de Buffon, mais qu'il en diffère cependant beaucoup, tant par sa grandeur que par le nombre de ses doigts. Nous en donnons ici la figure (*planche* 15) (1), qui, quoiqu'elle ait beaucoup de rapport avec celle que nous avons donnée du gerbo (*planche* 7), en diffère cependant assez pour qu'on ne puisse pas les confondre: nous avons fait graver, au bas de la planche, les pieds de cet animal, pour qu'on comprenne mieux ce que nous en avons dit.

« S'il est le même animal que celui qui a été décrit dans la relation du Voyage du capitaine Cook, comme il y a grande apparence, la figure qui s'en trouve dans l'ouvrage anglais et dans la traduction française, n'est pas exacte; la tête en est trop longue; ses jambes de devant ne sont ja-

(1) Voyez notre planche 274, fig. 1. DESM. 1826.

mais dans la situation où elles sont représentées comme pendantes vers le bas; le nôtre les tient toujours appliquées à sa poitrine, de façon que ses ongles sont placés immédiatement sous sa mâchoire inférieure; situation qui s'accorde avec celle que leur donne l'auteur anglais, mais qui a été mal exprimée par le dessinateur et par le graveur.

« Voici les dimensions de notre grand gerbo, qui feront mieux connaître combien il diffère de toutes les autres espèces décrites :

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue.	1	2	0
Longueur des oreilles	0	2	9
Distance entre les yeux	0	2	0
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre	0	1	1
Ouverture de l'œil	0	0	9
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant	0	11	0
Circonférence prise devant les jambes de derrière.	1	0	2
Hauteur des jambes de devant, depuis l'extrémité des ongles jusqu'à la poitrine	0	3	0
Longueur des jambes de derrière, depuis l'extrémité des pieds jusqu'à l'abdomen	0	8	9
Longueur de la queue	1	2	9

En comparant ces descriptions de M. Allamand, et en résumant les observations que l'on vient de lire, nous trouverons dans ce genre des Gerboises quatre espèces bien distinctement connues : 1° la *Gerboise* ou *Gerbo* d'Edwards, d'Hasselquist et de

M. Allamand, dont nous avons donné la description, *page 47 de ce volume*, et dont nous donnons aussi la figure (*planche* 273, *fig.* 2), et à laquelle nous laissons simplement le nom de gerboise, en persistant à lui rapporter l'alagtaga, et en lui rapportant encore, comme simple variété, la *gerboise de Barca* de M. le chevalier Bruce (1); 2° notre *tarsier*, qui est bien du genre de la gerboise et même de sa taille, mais qui néanmoins forme une espèce différente, puisqu'il a cinq doigts à tous les pieds (2); 3° la grande gerboise ou lièvre sauteur du Cap, que nous venons de reconnaître dans les descriptions de MM. de Querhoënt, Forster et Allamand, et dont nous donnons ici la figure (*planche* 274, *fig.* 1) (3); 4° la très-grande gerboise de la Nouvelle-Hollande, appelée *Kanguroo* par les naturels du pays (4); elle approche de la grosseur d'une brebis, et par conséquent est d'une espèce beaucoup plus forte que

(1) Pallas a nettement séparé l'espèce du Gerbo de celle de l'Alagtaga, et son opinion est adoptée par tous les nomenclateurs modernes. La gerboise de Barca est considérée par eux comme une variété du gerbo. Desm. 1826.

(2) Nous avons dit que cet animal devait être rapporté à la famille des Makis. Desm. 1826.

(3) Ce quadrupède bien connu maintenant est le Pedetes du Cap. Desm. 1826.

(4) Cet animal est un Kanguroo, et, ainsi que nous l'avons dit, il est vraisemblable qu'il appartient à l'espèce du Kanguroo à moustaches, de M. Geoffroy. Desm. 1826.

celle de notre grande gerboise ou lièvre sauteur du Cap, quoique M. Allamand semble les rapporter l'une à l'autre. Nous n'avons pas cru devoir copier la figure de cette gerboise, donnée dans le premier Voyage du capitaine Cook, parce qu'elle nous paraît trop défectueuse; mais nous devons rapporter ici ce que le célèbre navigateur a dit de ce singulier animal, qui jusqu'à ce jour ne s'est trouvé nulle part que dans le continent de la Nouvelle-Hollande (1).

« Comme je me promenais le matin à peu de distance du vaisseau, dit-il (à la baie d'Endeavour, côte de la Nouvelle-Hollande), je vis un des animaux que les gens de l'équipage m'avaient décrits si souvent; il était d'une légère couleur de souris, et ressemblait beaucoup par la grosseur et la figure à un lévrier, et je l'aurais en effet pris pour un chien sauvage, si au lieu de courir il n'avait pas sauté comme un lièvre ou un daim.... M. Banks qui vit imparfaitement cet animal, pensa que son espèce était encore inconnue..... Un des jours suivants, comme nos gens partaient au premier crépuscule du matin pour aller chercher du gibier, ils virent quatre de ces animaux, dont deux furent très-bien chassés par le lévrier de M. Banks, mais ils le laissèrent bientôt derrière en sautant par-dessus l'herbe longue et épaisse qui empêchait le chien de courir; on observa

(1) Nous donnons une figure de ce Kanguroo, pl. 274, fig. 2.
DESM. 1826.

que ces animaux ne marchaient pas sur leurs quatre jambes, mais qu'ils sautaient sur les deux de derrière (1), comme le *Gerbua* ou *Mus Jaculus*..... Enfin M. Gore mon lieutenant, faisant peu de jours après une promenade dans l'intérieur du pays avec son fusil, eut le bonheur de tuer un de ces quadrupèdes qui avaient été si souvent l'objet de nos spéculations. Cet animal n'a pas assez de rapport avec aucun autre déja connu, pour qu'on puisse en faire la comparaison; sa figure est très-analogue à celle du gerbo, à qui il ressemble aussi par ses mouvements; mais sa grosseur est fort différente, le gerbo étant de la taille d'un rat ordinaire, et cet animal parvenu à son entière croissance, de celle d'un mouton; celui que tua mon lieutenant était jeune, et comme il n'avait pas encore pris tout son accroissement, il ne pesait que trente-huit livres; la tête, le cou et les épaules, sont très-petits en proportion des autres parties du corps; la queue est presque aussi longue que le corps, elle est épaisse à sa naissance et elle se termine en pointe à l'extrémité; les jambes de devant n'ont que huit pouces de long, et celles de derrière en ont vingt-deux; il marche par sauts et par bonds; il tient alors la tête droite et ses pas sont fort longs; il replie ses jambes de devant tout près de la poitrine, et

(1) Le traducteur dit les deux de devant; mais c'est évidemment une faute, comme le prouve ce qui suit.

il ne paraît s'en servir que pour creuser la terre; la peau est couverte d'un poil court, gris ou couleur de souris-foncé; il faut en excepter la tête et les oreilles, qui ont une légère ressemblance avec celles du lièvre : cet animal est appelé *Kanguroo* par les naturels du pays... Le même M. Gore, dans une autre chasse, tua un second kanguroo, qui, avec la peau, les entrailles et la tête, pesait quatre-vingt-quatre livres, et néanmoins en l'examinant nous reconnûmes qu'il n'avait pas encore pris toute sa croissance, parce que les dents mâchelières intérieures n'étaient pas encore formées....... Ces animaux paraissent être l'espèce de quadrupèdes la plus commune à la Nouvelle-Hollande, et nous en rencontrions presque toutes les fois que nous allions dans les bois (1). »

On voit clairement par cette description historique, que le kanguroo ou très-grande gerboise de la Nouvelle-Hollande, n'est pas le même animal que la grande gerboise ou lièvre sauteur du cap de Bonne-Espérance; et MM. Forster, qui ont été à portée d'en faire la comparaison avec le kanguroo de la Nouvelle-Hollande, ont pensé comme nous, que c'étaient deux espèces différentes dans le genre des Gerboises; d'un autre côté, si l'on compare ce que dit le docteur Shaw

(1) Premier Voyage de Cook; collection d'Hawkeswort, traduction française, tome IV, pages 24, 34, 45, 56 et 62.

de l'animal qu'il appelle *Daman*, avec la description du lièvre sauteur, on reconnaîtra aisément que ces deux animaux ne sont qu'une seule et même espèce, et que ce savant voyageur s'est trompé sur l'application du nom daman, qui appartient à un animal tout différent. On peut aussi inférer de ce qui vient d'être dit, que l'espèce du lièvre sauteur appartient non seulement à l'Afrique, mais encore à la Phénicie, la Syrie, et autres régions de l'Asie-Mineure, dont la communication avec l'Afrique est bien établie par l'Arabie, pour des animaux surtout qui vivent dans les sables brûlants du désert. En séparant donc le vrai daman des gerboises, nous devons indiquer les caractères qui les distinguent.



1. Le Porc-Epic, 2. le Porc-Epic des Indes.

LE PORC-ÉPIC[1].

Le Porc-épic commun, *Hystrix cristata*, Linn., Gmel., Cuv., Desm.

Il ne faut pas que le nom de Porc-épineux qu'on a donné à cet animal dans la plupart des langues

(1) Porc-épic; en grec et en latin, *hystrix;* en arabe, *tzur-ban;* selon le docteur Shaw, en anglais, *porcupine;* en allemand, *stachel-schwein;* en italien, *porco-spinoso;* en espagnol, *puerco-espino.*

Hystrix. Gesner. Hist. quad., fig. page 563. *Nota.* Quoique Gesner dise que la figure qu'il donne du porc-épic a été faite d'après l'animal vivant, elle pèche cependant en plusieurs choses, et singulièrement par les dents. Le porc-épic n'a que deux dents incisives à chaque mâchoire, et point de dents canines; et dans la figure de Gesner, il a huit dents incisives ou canines.

Porc-épic. Mémoires pour servir à l'histoire des animaux, partie II, page 33, fig. pl. XLI.

Hystrix, the porcupine. Rai, Syn. quad., pag. 206.

Hystrix Orientalis cristata. Seba, vol. I, page 79, fig. 1, tab. 1. *Nota.* 1° L'épithète *Orientalis* est ici mal appliquée, car le porc-épic se trouve en Afrique et dans tous les pays chauds de l'Europe et de l'Asie. *Nota.* 2° La figure et la descripition de Seba pèchent en ce qu'elles n'indiquent que trois ongles aux pieds de derrière, tandis que cet animal en a cinq. M. Linnæus, qui avait adopté cette erreur dans ses premières éditions, l'a reconnue et corrigée dans les dernières.

Hystrix capite cristato.... Hystrix, le porc-épic. Brisson, Regn. anim., pag. 125.

Cristata. Hystrix palmis tetradactylis, plantis pentadactylis, capite cristato, caudâ abbreviatâ. Linn., Syst. nat., ed. X, pag. 56.

de l'Europe nous induise en erreur, et fasse imaginer que le porc-épic soit en effet un cochon chargé d'épines, car il ne ressemble au cochon que par le grognement; par tout le reste il en diffère autant qu'aucun autre animal, tant pour la figure que pour la conformation intérieure; au lieu d'une tête allongée, surmontée de longues oreilles, armée de défenses et terminée par un boutoir; au lieu d'un pied fourchu et garni de sabots comme le cochon, le porc-épic a comme le castor la tête courte, deux grandes dents incisives en avant de chaque mâchoire, nulles défenses ou dents canines, le museau fendu comme le lièvre, les oreilles rondes et aplaties, et les pieds armés d'ongles: au lieu d'un grand estomac avec un appendice en forme de capuchon, qui dans le cochon semble faire la nuance entre les ruminants et les autres animaux; le porc-épic n'a qu'un simple estomac et un grand cœcum; les parties de la génération ne sont point apparentes au dehors comme dans le cochon mâle; les testicules du porc-épic sont recelés au-dedans et renfermés sous les aines; la verge n'est point apparente; et l'on peut dire que par tous ces rapports aussi bien que par la queue courte, la longue moustache, la lèvre divisée, il approche beaucoup plus du lièvre ou du castor que du cochon. Le hérisson, qui comme le porc-épic est armé de piquants, ressemblerait plus au cochon, car il a le museau long et terminé par une espèce de groin en

boutoir; mais toutes ces ressemblances étant fort éloignées, et toutes les différences étant présentes et réelles, il n'est pas douteux que le porc-épic ne soit d'une espèce particulière et différente de celle du hérisson, du castor, du lièvre ou de tout autre animal auquel on voudrait le comparer.

Il ne faut pas non plus ajouter foi à ce que disent presque unanimement les voyageurs et les naturalistes qui donnent à cet animal la faculté de lancer ses piquants à une assez grande distance et avec assez de force pour percer et blesser profondément, ni s'imaginer avec eux que ces piquants tout séparés qu'ils sont du corps de l'animal ont la propriété très-extraordinaire et toute particulière de pénétrer d'eux-mêmes et par leurs propres forces plus avant dans les chairs, dès que la pointe y est une fois entrée : ce dernier fait est purement imaginaire et destitué de tout fondement, de toute raison, le premier est aussi faux que le second; mais au moins l'erreur paraît fondée sur ce que l'animal, lorsqu'il est irrité ou seulement agité, redresse ses piquants, les remue; et que comme il y a de ces piquants qui ne tiennent à la peau que par une espèce de filet ou de pédicule délié, ils tombent aisément. Nous avons vu des porc-épics vivants, et jamais nous ne les avons vus, quoique violemment excités, darder leurs piquants : on ne peut donc trop s'étonner que les auteurs les plus graves, tant

anciens (1) que modernes (2), que les voyageurs les plus sensés (3), soient tous d'accord sur un fait aussi faux : quelques-uns d'entre eux disent avoir eux-mêmes été blessés de cette espèce de jaculation, d'autres assurent qu'elle se fait avec tant de roideur, que le dard ou piquant peut percer une planche (4) à quelques pas de distance. Le merveilleux, qui n'est que le faux qui fait plaisir à croire, augmente et croît à mesure qu'il passe par

---

(1) Arist., Hist. anim., lib. IX, cap. XXXIX.—Plin., Hist. nat., lib. VIII, cap. LIII. — Oppian. de Venatione.

(2) MM. les anatomistes de l'Académie des Sciences. « Ceux des « piquants, disent-ils, qui étaient les plus forts et les plus courts étaient « aisés à arracher de la peau, n'y étant pas attachés fermement comme les « autres, aussi sont-ce ceux que ces animaux (les porc-épics) ont accou- « tumé de lancer contre les chasseurs, en secouant leur peau comme font « les chiens lorsqu'ils sortent de l'eau. » Claudien dit élégamment que le porc-épic est lui-même l'arc, le carquois et la flèche dont il se sert contre les chasseurs. Mémoires pour servir à l'histoire des animaux, tome III, page 114. *Nota*. La fable est le domaine des poètes, et il n'y a point de reproches à faire à Claudien : mais les anatomistes de l'Académie ont eu tort d'adopter cette fable, apparemment pour citer Claudien ; car on voit par leur propre exposé, que le porc-épic ne lance point ses piquants, et que seulement ils tombent lorsque l'animal se secoue. — Wormius. Mus. Wormian., pag. 235. — Wotton, pag. 56. — Aldrov. de Quad. digit., pag. 473, et plusieurs autres auteurs célèbres ont adopté cette erreur.

(3) Tavernier, tome II, pages 20 et 21. — Kolbe, tome III, page 46. —Barbot. Histoire générale des Voyages, tome IV, page 237.

(4) Lorsque le porc-épic est en furie, il s'élance avec une extrême vitesse, ayant ses piquants dressés, qui sont quelquefois de la longueur de deux empans, sur les hommes et sur les bêtes, et il les darde avec tant de force, qu'ils pourraient percer une planche. Voyage en Guinée, par Bosman. Utrecht, 1705, page 253.

un plus grand nombre de têtes; la vérité perd au contraire en faisant la même route; et malgré la négation positive que je viens de graver au bas de ces deux faits, je suis persuadé qu'on écrira encore mille fois après moi, comme on l'a fait mille fois auparavant, que le porc-épic darde ses piquants, et que ces piquants séparés de l'animal, entrent d'eux-mêmes dans les corps où leur pointe est engagée (1).

Le porc-épic, quoique originaire des climats les plus chauds de l'Afrique et des Indes, peut vivre et se multiplier dans des pays moins chauds, tels que la Perse, l'Espagne et l'Italie. Agricola

(1) *Nota.* 1° Il faut cependant excepter du nombre de ces voyageurs crédules, le docteur Shaw. « De tous les porc-épics, dit-il, que j'ai vus « en grand nombre en Afrique, je n'en ai rencontré aucun qui, quelque « chose que l'on fît pour l'irriter, dardât aucune de ses pointes; leur ma- « nière ordinaire de se défendre est de se pencher d'un côté; et lorsque « l'ennemi s'est approché d'assez près, de se relever fort vite et de le « piquer de l'autre. » Voyage de Shaw, traduit de l'anglais, tome I, p. 323. *Nota.* 2° Le P. Vincent-Marie ne dit point du tout que le porc-épic lance des piquants, il assure seulement que quand il rencontre des serpents, avec lesquels il est toujours en guerre, il se met en boule, cachant ses pieds et sa tête, et se roule sur eux avec ses piquants jusqu'à leur ôter la vie, sans courir risque d'être blessé. Il ajoute un fait que nous croyons très-vrai, c'est qu'il se forme dans l'estomac du porc-épic des bézoards de différentes sortes, les uns ne sont que des amas de racines enveloppées d'une croûte, les autres plus petits paraissent être pétris de petites pailles et de poudre de pierre; et les plus petits de tous, qui ne sont pas plus gros qu'une noix, paraissent pétrifiés en entier; ces derniers sont les plus estimés. Nous ne doutons pas de ces faits, ayant trouvé nous-mêmes un bézoard de la première sorte, c'est-à-dire, une égagropile dans l'estomac du porc-épic qui nous a été envoyé d'Italie.

dit que l'espèce n'a été transportée en Europe que dans ces derniers siècles; elle se trouve en Espagne, et plus communément en Italie, surtout dans les montagnes de l'Apennin, aux environs de Rome; c'est de là que M. Mauduit, qui par son goût pour l'Histoire naturelle, a bien voulu se charger de quelques-unes de nos commissions, nous a envoyé celui qui a servi à M. Daubenton pour sa description. Nous avons cru devoir donner la figure de ce porc-épic d'Italie (*pl.* 275, *fig.* 1), aussi bien que celle du porc-épic des Indes (*pl.* 275, *fig.* 2); les petites différences qu'on peut remarquer entre les deux, sont de légères variétés dépendantes du climat, ou peut-être même ne sont que des différences purement individuelles.

Pline et tous les naturalites ont dit, d'après Aristote, que le porc-épic, comme l'ours, se cachait pendant l'hiver, et mettait bas au bout de trente jours; nous n'avons pu vérifier ces faits; et il est singulier qu'en Italie, où cet animal est commun, et où de tout temps il y a eu de bons physiciens et d'excellents observateurs, il ne se soit trouvé personne qui en ait écrit l'histoire. Aldrovande n'a fait sur cet article, comme sur beaucoup d'autres, que copier Gesner; et MM. de l'Académie des Sciences qui ont décrit et disséqué huit de ces animaux, ne disent presque rien de ce qui a rapport à leurs habitudes naturelles: nous savons seulement par le témoignage des voyageurs et des gens qui en ont élevé dans des ménageries,

que dans l'état de domesticité, le porc-épic n'est ni féroce ni farouche, qu'il n'est que jaloux de sa liberté; qu'à l'aide de ses dents de devant, qui sont fortes et tranchantes comme celles du castor, il coupe le bois et perce (1) aisément la porte de sa loge. On sait aussi qu'on le nourrit aisément avec de la mie de pain, du fromage et des fruits; que dans l'état de liberté, il vit de racines et de graines sauvages; que quand il peut entrer dans un jardin, il y fait un grand dégât et mange les légumes avec avidité : qu'il devient gras comme la plupart des autres animaux, vers la fin de l'été; et que sa chair, quoique un peu fade, n'est pas mauvaise à manger.

En considérant la forme, la substance et l'organisation des piquants du porc-épic, on reconnaît aisément que ce sont de vrais tuyaux de plumes auxquels il ne manque que les barbes pour être de vraies plumes; par ce rapport, il fait la nuance entre les quadrupèdes et les oiseaux; ces piquants, surtout ceux qui sont voisins de la queue, sonnent les uns contre les autres lorsque l'animal marche; il peut les redresser par la contraction

(1) Nous avons en Guinée des porc-épics. Ils croissent jusqu'à la hauteur de deux pieds ou de deux pieds et demi, et ils ont les dents si fortes et si affilées, qu'aucun bois ne peut leur résister; j'en mis une fois un dans un tonneau, m'imaginant qu'il serait bien gardé, mais dans l'espace d'une nuit il le rongea si bien qu'il le perça et en sortit, il le perça même dans le milieu, où les douves sont le plus courbées en dehors. Voyage de Bosman, page 253.

du muscle peaussier, et les relever à-peu-près comme le paon ou le coq d'Inde relèvent les plumes de leur queue; ce muscle de la peau a donc la même force, et est à-peu-près conformé de la même façon dans le porc-épic et dans certains oiseaux. Nous saisissons ces rapports, quoique assez fugitifs; c'est toujours fixer un point dans la nature, qui nous fuit et qui semble se jouer par la bizarrerie de ses productions, de ceux qui veulent la connaître.

DESCRIPTION
DU PORC-ÉPIC.

Le Porc-épic (*pl.* 275, *fig.* 1) a beaucoup de rapport au Hérisson, parce que ces deux animaux sont couverts de piquants; mais ils diffèrent beaucoup l'un de l'autre pour la forme de plusieurs parties du corps, et même pour les piquants.

La tête du porc-épic est longue et aplatie sur les côtés; le museau est gros, il a beaucoup plus d'épaisseur que de largeur, il ressemble au museau du lièvre (1), en ce que la lèvre supérieure est fendue presque jusqu'aux narines, dont les ouvertures sont oblongues et parallèles à l'ouverture de la bouche; les yeux sont petits et les oreilles larges et courtes, elles ressemblent en quelque manière à celles des singes par leur contour, parce qu'elles sont appliquées contre la tête, et qu'elles ont des cavités et des éminences. Les dents incisives ressemblent à celles des rats, des écureuils, du castor, etc.; celles du dessous percent la lèvre inférieure qui les enveloppe comme un fourreau; le cou est gros, le corps renflé et la queue courte et de figure conique; il y a cinq doigts bien formés aux pieds de

(1) Voyez le tome IV des Mammifères, page 407.

derrière, et seulement quatre aux pieds de devant, avec un tubercule revêtu d'un ongle à l'endroit du pouce, les ongles sont presque cylindriques et un peu courbes.

Les plus grands piquants du porc-épic sont sur la partie postérieure du dos, ils avaient jusqu'à neuf pouces de longueur sur l'individu qui a servi de sujet pour cette description, mais peut-être en avait-il perdu de plus grands, car il avait été tué aux environs de Rome au milieu de l'été, et peut-être aussi lui avait-on arraché les piquants les plus saillants; ceux qui restaient sur la partie postérieure du dos n'étaient pas tous de même grandeur ni de même grosseur, les plus petits n'avaient que quatre pouces de longueur, le diamètre variait depuis deux jusqu'à trois lignes. Tous ces piquants étaient pointus aux deux bouts et colorés de noirâtre et de blanc-jaunâtre par grands anneaux qui se succédaient jusqu'à cinq fois d'un bout à l'autre des piquants; ceux qui étaient sur la croupe, sur les cuisses et sur les flancs, ne différaient de ceux du dos qu'en ce qu'ils étaient plus petits; il y en avait de blancs de chaque côté de l'origine de la queue; parmi les gros piquants du dos, il s'en trouvait d'autres moins gros et beaucoup plus longs; mais la queue était hérissée de tuyaux que l'on ne peut pas nommer des piquants, car ils semblent avoir été coupés transversalement par le bout, ils sont creux, ils sont ouverts à leur extrémité, ils n'ont qu'environ deux lignes de diamètre et près d'un pouce et demi de longueur; ils tiennent à un pédicule très-délié et long de trois quarts de pouce, qui s'implante dans la peau; ces tuyaux sont placés tout le long de la queue à des distances les uns des autres, ils sont colorés de brun et de blanc-jaunâtre, leurs pa-

rois sont très-minces et sonores, car ils font un bruit semblable à un cliquetis, en heurtant les uns contre les autres, lorsque l'animal agite sa queue.

Le derrière de la tête, le cou, la partie antérieure du dos, les épaules, la poitrine, le ventre et les quatre jambes étaient couverts de petits piquants de couleur brune-noirâtre, de différentes longueurs, pointus ou terminés par un filament très-flexible; il y avait des piquants déliés sur le sommet de la tête, ils avaient plus d'un pied de longueur, ils étaient en partie bruns et en partie blancs; le bout du museau et les pieds étaient couverts de petites soies brunes et roides; les moustaches étaient composées de soies noires et luisantes qui avaient plus d'un demi-pied de longueur. Entre les piquants, il se trouvait de longues soies brunes ou jaunâtres; l'animal redressait les longues soies de sa tête en forme de panache, il élevait et abaissait à son gré les piquants de son corps; et lorsqu'il était irrité, il frappait des pieds de derrière contre terre; et en agitant sa queue, il faisait sonner les piquants dont elle était revêtue.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.....	1	11	6
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput..........................	0	5	6
Circonférence du bout du museau..............	0	6	9
Circonférence du museau, prise au-dessous des yeux	0	9	10
Contour de l'ouverture de la bouche..........	0	2	6
Distance entre les deux naseaux..............	0	0	5
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil..........................	0	3	1
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille.....	0	1	5

	pi.	po.	lig.
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.........	0	0	6
Ouverture de l'œil..........................	0	0	3
Distance entre les angles antérieurs des yeux, en suivant la courbure du chanfrein...........	0	3	3
La même distance mesurée en ligne droite......	0	2	3
Circonférence de la tête, entre les yeux et les oreilles..............................	0	10	6
Longueur des oreilles.......................	0	0	7
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure..............................	0	2	4
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas.	0	1	9
Longueur du cou........................	0	1	6
Circonférence du cou......................	0	8	6
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant..............................	1	5	0
La même circonférence à l'endroit le plus gros..	1	9	0
La même circonférence devant les jambes de derrière..........................	1	6	0
Longueur du tronçon de la queue...........	0	3	0
Circonférence de la queue à l'origine du tronçon.	0	6	9
Longueur de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet..............................	0	4	0
Circonférence du poignet..................	0	3	6
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles..............................	0	2	6
Longueur de la jambe, depuis le genou jusqu'au talon..............................	0	5	4
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles.	0	3	10
Largeur du pied de devant..................	0	1	6
Largeur du pied de derrière.................	0	1	4
Longueur des plus grands ongles.............	0	0	8
Largeur à la base..........................	0	0	2½

Ce porc-épic (*pl.* 275, *fig.* 1) nous a été envoyé de Rome dans de l'eau-de-vie; mais cette liqueur ayant coulé

par les joints du baril durant le transport, cet animal s'était corrompu au point qu'il a été impossible d'en faire une dissection suivie.

Le duodenum s'étendait jusqu'au milieu du côté droit, où il se repliait avant de se joindre au jejunum, dont les circonvolutions étaient dans la région ombilicale et dans le côté droit; celles de l'ileum étaient dans le côté gauche, dans la région ombilicale, dans l'iliaque gauche, dans l'hypogastrique, et enfin dans l'iliaque droite, où l'ileum se joignait au cœcum, qui était situé transversalement dans l'hypogastre et dans la région iliaque gauche; le colon s'étendait dans l'ombilicale, ensuite dans l'iliaque gauche, et il revenait dans la région ombilicale avant de se joindre au rectum.

Les intestins grêles avaient dix-sept pieds de longueur depuis le pylore jusqu'au cœcum, qui était long de dix pouces, et fort gros à son origine; le colon et le rectum pris ensemble avaient cinq pieds huit pouces; ainsi la longueur du canal intestinal en entier, non compris le cœcum, était de vingt-deux pieds huit pouces; le rein droit était plus avancé que le gauche d'un quart de sa longueur.

L'estomac était percé, je n'y ai vu aucune apparence des rétrécissements ni des poches dont M. Perrault a fait mention dans la description de ses porc-épics (1); j'ai trouvé dans l'estomac du nôtre une petite égagropile sans croûte; elle est composée de poils très-fins, très-souples et pelotonnés comme du feutre.

Il y avait sur la partie antérieure de la langue des papilles courtes, larges et découpées par les bords; les

(1) Mémoires pour servir à l'Histoire Naturelle des animaux, partie II, page 40.

plus grandes avaient une ligne de largeur; il me paraît que ces papilles correspondaient aux corps durs en forme de dents qui étaient sur la langue du porc-épic, décrit par M. Perrault (1); mais les papilles de notre porc-épic n'étaient pas dures, elles étaient parsemées sur la partie antérieure de la langue, et non pas rangées par files sur les côtés, comme sur la figure donnée par M. Perrault.

L'orifice du prépuce se trouvait à un pouce quatre lignes de distance de l'anus; la verge et le gland étaient dirigés en arrière, le gland avait un pouce et demi de longueur, il était cylindrique et terminé par une sorte de champignon, il renfermait un os.

La tête du squelette (*pl.* 276, *fig.* 2) du porc-épic est longue et étroite, cependant les os propres du nez sont très-larges, les orbites des yeux ont peu d'étendue, l'occiput a une arête transversale fort saillante; l'apophyse coronoïde des branches de la mâchoire inférieure est très-petite, il y a une autre apophyse plus grande sur le contour de chaque branche, au-dessous de l'apophyse condyloïde.

Les dents ne sont qu'au nombre de vingt, chaque mâchoire a deux longues incisives semblables à celles du castor, et de chaque côté quatre mâchelières qui sont presque cylindriques, la plupart ont un sillon longitudinal sur leur côté externe, l'émail rentre au-dedans de la dent à l'endroit de ce sillon; on voit sur la table des dents ce pli de l'émail et plusieurs autres, de sorte que l'on y distingue la substance osseuse et l'émail qui forment différentes sinuosités.

(1) Idem, page 37.

L'apophyse épineuse de la seconde vertèbre cervicale est très-longue et un peu recourbée en arrière.

Il y a quatorze vertèbres dorsales et quatorze côtes de chaque côté, huit vraies et six fausses. Le sternum est composé de six os; les prémières côtes, une de chaque côté, s'articulent avec la partie moyenne antérieure du premier os du sternum, l'articulation des secondes côtes est entre le premier et le second os, celle des troisièmes côtes entre le second et le troisième os, et ainsi de suite, jusqu'aux sixièmes, septièmes et huitièmes côtes qui s'articulent entre le cinquième et le sixième os du sternum.

Les vertèbres lombaires sont au nombre de cinq, l'apophyse transverse du côté gauche de la première de ces vertèbres est beaucoup plus longue que la droite et pointue, elle ressemble en quelque façon à une fausse côte.

Il y a quatre fausses vertèbres dans le sacrum et dix dans la queue; celles-ci ont de longues apophyses en haut, en bas et sur les côtés.

La partie antérieure de l'os de la hanche est large et terminée en bas par une pointe recourbée en arrière, les trous ovalaires sont très-grands.

Le côté antérieur de l'omoplate est très-convexe en dehors, et forme un quatrième angle qui donne à la partie moyenne et supérieure de l'omoplate une figure approchante d'un carré long, l'épine est très-élevée et terminée par une apophyse longue et large.

L'os du bras a au-devant de sa partie moyenne une arête saillante et tranchante; à l'endroit de cette arête et au-dessus, l'os a beaucoup plus d'épaisseur que de largeur.

Je n'ai vu que trois os dans le premier rang du carpe, il y en a quatre dans le second rang; le premier os du premier rang était au-dessous de l'os du coude, et au-dessus des trois premiers os du second rang.

Le tarse est composé de huit os, dont sept sont placés comme dans la plupart des autres animaux, le huitième se trouve au côté interne du tarse, sur le joint qui sépare l'astragale et le seaphoïde, le second os cunéiforme est très-petit.

Le premier os du métacarpe est très-court en comparaison des quatre autres, les deux phalanges du pouce sont aussi beaucoup plus courtes que les phalanges des doigts.

Le premier os du métatarse et les phalanges du pouce des pieds de derrière sont aussi beaucoup plus petits et plus courts que les autres os du métatarse et que les phalanges des autres doigts.

	pi.	po.	lig.
Longueur de la tête, depuis le bout des os du nez jusqu'à l'occiput	0	4	9½
La plus grande largeur de la tête	0	2	5½
Longueur de la mâchoire inférieure jusqu'au bord postérieur de l'apophyse condyloïde	0	3	0
Largeur de la mâchoire inférieure à l'endroit des dents incisives	0	0	8
Largeur de la mâchoire supérieure à l'endroit des dents incisives	0	0	9
Distance entre les orbites et l'ouverture des narines.	0	1	11
Longueur de cette ouverture	0	1	0
Largeur	0	0	10
Longueur des os propres du nez	0	2	5
Largeur	0	0	8
Longueur des plus longues dents incisives au-dehors de l'os.	0	1	3

	pi.	po.	lig.
Hauteur de l'apophyse épineuse de la seconde vertèbre du cou	0	0	9 ½
Largeur	0	0	5 ¼
Longueur de la huitième côte qui est la plus longue	0	4	4
Longueur du sternum	0	5	2
Longueur du corps de la cinquième vertèbre lombaire qui est la plus longue	0	0	8 ½
Longueur de l'os sacrum	0	2	11
Largeur de la partie antérieure	0	1	10
Largeur de la partie postérieure	0	1	3
Longueur de la première fausse vertèbre de la queue qui est la plus longue	0	0	6 ½
Largeur de la partie antérieure de l'os de la hanche	0	1	7
Hauteur de l'os depuis le milieu de la cavité cotyloïde jusqu'à l'extrémité antérieure	0	2	10
Longueur des trous ovalaires	0	1	4
Largeur	0	0	10
Largeur du bassin	0	1	10
Hauteur	0	2	3
Longueur de l'omoplate	0	3	6
Largeur à l'endroit le plus large	0	1	6 ½
Longueur des clavicules	0	1	2
Longueur de l'humérus	0	3	2
Longueur de l'os du coude	0	3	3
Hauteur de l'olécrâne	0	0	9 ½
Longueur de l'os du rayon	0	2	4
Longueur de l'os de la cuisse	0	3	9 ½
Longueur du tibia	0	3	3
Longueur du péroné	0	0	3
Hauteur du carpe	0	0	4
Longueur du calcaneum	0	0	11 ½
Hauteur du troisième os cunéiforme et du scaphoïde pris ensemble	0	0	4 ½
Longueur du premier os du métacarpe qui est le plus court	0	0	3

	pi.	po.	lig.
Longueur du troisième os qui est le plus long...	0	0	10 ½
Longueur du premier os du métatarse qui est le plus court.	0	0	3
Longueur du quatrième os qui est le plus long..	0	0	11
Longueur de la première phalange du doigt du milieu des pieds de devant.	0	0	4 ½
Longueur de la seconde phalange.	0	0	3
Longueur de la troisième	0	0	5
Longueur de la première phalange du pouce...	0	0	3 ½
Longueur de la seconde.	0	0	1 ½
Longueur de la première phalange du quatrième doigt des pieds de derrière.	0	0	4 ½
Longueur de la seconde phalange.	0	0	2 ½
Longueur de la troisième	0	0	3 ½
Longueur de la première phalange du pouce....	0	0	5
Longueur de la seconde phalange.	0	0	3

DESCRIPTION

DE LA PARTIE DU CABINET

QUI A RAPPORT A L'HISTOIRE NATURELLE

DU PORC-ÉPIC.

1206. *Une peau de porc-épic bourrée.*

Ce Porc-épic était de même espèce et à-peu-près de même grandeur que celui qui nous a été envoyé de Rome, et qui a servi de sujet pour la description de cet animal; il ne reste qu'un petit nombre de piquants sur le dos, où sont les plus grands; ils tombent plus aisément que les autres, car j'ai vu un porc-épic vivant qui les avait presque tous perdus au milieu de l'été, tandis que les autres tenaient encore à la peau; ils tiennent aussi à celle dont il s'agit; on y voit les soies et des piquants de diverses grandeurs et de différentes formes, les plus remarquables sont ceux de la queue (1); on peut les faire sonner comme si l'animal était vivant; les os de la tête et les dents ont été conservés avec la peau.

1207. *Plusieurs soies des moustaches d'un porc-épic.*

Les plus grandes n'ont guère plus d'un demi-pied de longueur; elles sont pointues à la racine qui est blanche;

---

(1) Voyez la description de ces piquants, page 86 de ce volume.

la partie qui se trouvait près de la peau est de même couleur et a une demi-ligne de diamètre, elle est dure et de même nature que les piquants; mais à mesure que ces soies s'allongent, elles deviennent flexibles et plus ressemblantes à des soies qu'à des piquants.

1208. *Des soies et des piquants du porc-épic qui nous a été envoyé de Rome.*

Ces soies et ces piquants sont en assez grand nombre pour que l'on puisse y voir les caractères dont il a été fait mention, relativement à ces parties, dans la description du porc-épic.

1209. *Piquants de porc-épic.*

Les piquants sont plus longs, et à proportion plus menus que ceux du porc-épic qui a servi de sujet pour la description de cet animal, car ils ont plus d'un pied de longueur sur environ une ligne et demie de diamètre; il me paraît qu'ils viennent d'un porc-épic semblable à ceux qui ont été décrits par M. Perrault (1), et à celui qui est représenté (*pl.* 275, *fig.* 2) de ce volume.

1210. *Une égagropile de porc-épic.*

J'ai trouvé cette égagropile dans l'estomac du porc-épic qui nous a été envoyé de Rome; elle n'a point de croûte, elle est à-peu-près ronde, elle a douze à quatorze lignes de diamètre, elle a au-dehors et au-dedans une couleur grise, elle est composée de poils fort serrés et très-fins; elle pèse un gros et vingt grains.

1211. *Le squelette d'un porc-épic.*

C'est le squelette qui a servi de sujet pour la des-

---

(1) Mémoires pour servir à l'Histoire des Animaux, partie II, page 40.

cription et les dimensions des os du porc-épic, il y manque trois dents molaires qui sont, la première de chaque côté de la mâchoire du dessus, et la troisième du côté gauche de la même mâchoire. Il paraît par l'état de ce squelette, que l'animal dont il a été tiré était adulte, ainsi il y a lieu de croire que les dents qui manquent sont tombées, il n'y a même aucun doute par rapport à la troisième dent, l'os de la mâchoire a rempli l'alvéole; mais les alvéoles des premières dents sont restés vides, et sont seulement recouverts et fermés par une lame osseuse, très-mince et convexe; après avoir enlevé cette lame, j'ai trouvé l'alvéole vide en entier; peut-être les germes de ces deux dents avaient-ils été détruits sans avoir percé leurs alvéoles.

1212. *La tête d'un porc-épic.*

Toutes les dents sont bien conservées dans cette tête, qui peut suppléer à celle du squelette rapporté sous le numéro précédent, pour les dents qui y manquent.

1213. *L'os hyoïde d'un porc-épic.*

Cet os est composé de sept pièces, il n'y en a que deux de chaque côté, les secondes sont très-petites, et les premières sont les plus longues de toutes; les branches de la fourchette sont fort larges et plus longues que la pièce du milieu.

1214. *L'os de la verge d'un porc-épic.*

Cet os a un pouce de longueur, et quatre lignes de largeur par le bout le plus gros.

LE COENDOU[1].

Le Porc-épic Couiy, *Hystrix Couiy*, Desm.; *Hystrix prehensilis*, var. γ, Linn., Gmel.; *Erethizon Buffonii*, Fr. Cuv.

Dans chaque article que nous avons à traiter, il se présente toujours plus d'erreurs à détruire que de vérités à exposer : cela vient de ce que l'histoire des animaux n'a, dans ces derniers temps, été traitée que par des gens à préjugés, à mé-

(1) *Coendou*, nom de cet animal à la Guiane, et que nous avons adopté. *Cuandu* (qui se doit prononcer *Couandou*) au Brésil et dans quelques autres parties de l'Amérique méridionale, *Hoitztlacuatzin* ou *Hoitztlaquatzin* par les Indiens du Mexique et de la Nouvelle-Espagne; *Ourico-cacheiro* par les Portugais qui habitent en Amérique.

Coendou. Mission du P. d'Abbeville au Maragnon. Paris, 1614, feuillet 249, verso.

Hoitztlacuatzin, seu Tlacuatzin, spinoso Hystrice novæ Hispaniæ. Hernand., Hist. Mex., fig. pag. 322.

Hoitztlaquatzin. Nieremberg, fig. pag. 154. *Nota*. La figure dans Nieremberg est la même que dans Hernandès, et la description a été copiée comme la figure.

Cuandu Brasiliensibus. Marcgrav., Hist. Nat. Bras., fig. p. 233.

Cuandu. Pison. Hist. Bras., fig. pag. 99. *Nota*. La figure de cet animal dans Pison est la même que dans Marcgrave.

Hystrix Americanus, Cuandu Brasiliensibus. Marcgrav. Tlaquatzin spinosum. Hernandès, Rai, Synops. quad., pag. 208.

Chat épineux. Voyage de Desmarchais, tome III, page 303.





Meunier direx[t] Lith. de C. Motte.

1 Le Coendou; 2. Le Coendou à longue queue.

thodes, et qui prenaient la liste de leurs petits systèmes pour les registres de la nature. Il n'existe en Amérique aucun des animaux du climat chaud de l'ancien continent, et réciproquement il ne se trouve sous la zone brûlante de l'Afrique et de l'Asie aucun de ceux de l'Amérique méridionale. Le Porc-épic est, comme nous l'avons dit, originaire des pays chauds de l'ancien monde; et ne l'ayant pas trouvé dans le nouveau, on n'a pas laissé de donner son nom aux animaux qui ont paru lui ressembler, et particulièrement à celui dont il est ici question. D'autre côté, l'on a transporté le Coendou d'Amérique aux Indes orientales; et Pison, qui vraisemblablement ne connaissait point le porc-épic, a fait graver dans Bontius (1), qui ne parle que des animaux du midi de l'Asie, le coendou d'Amérique, sous le nom et la description du vrai porc-épic; en sorte qu'à la première vue, on serait tenté de croire que cet animal existe également en Amérique et en Asie; cependant il est aisé de reconnaître, avec un peu d'attention, que Pison qui n'est ici, comme presque partout ailleurs, que le plagiaire de Marcgrave, a non seulement copié sa figure du coendou, pour l'insérer dans son Histoire du Brésil, mais qu'il a cru devoir la copier encore pour la transporter dans l'ouvrage de Bontius, dont il a été le rédacteur et l'éditeur; ainsi quoiqu'on trouve

(1) Jac. Bontii Hist. Indiæ Orient., pag. 54.

dans Bontius la figure du coendou, l'on ne doit pas en conclure qu'il existe à Java ou dans les autres parties de l'Asie méridionale, ni prendre cette figure pour celle du porc-épic, auquel en effet le coendou ne ressemble que parce qu'il a comme lui des piquants.

C'est à Ximénès, et ensuite à Hernandès, auxquels on doit la première connaissance de cet animal; ils l'ont indiqué sous le nom de *Hoitztlacuatzin* que lui donnaient les Mexicains : le *Tlacuatzin* est le Sarigue, et *Hoitztlacuatzin* doit se traduire par Sarigue-épineux. Ce nom avait été mal appliqué, car ces animaux se ressemblent assez peu; aussi Marcgrave n'a point adopté cette dénomination mexicaine, et il a donné cet animal sous son nom brasilien, *Cuandu*, qui doit se prononcer *Couandou;* la seule chose qu'on puisse reprocher à Marcgrave, c'est de n'avoir pas reconnu que son cuandu du Brésil était le même animal que l'hoitztlacuatzin du Mexique, d'autant que sa description et sa figure s'accordent assez avec celles de Hernandès, et que de Laët, qui a été l'éditeur et le commentateur de l'ouvrage de Marcgrave, dit expressément (1) que le tlacuatzin épineux de Ximénès et le cuandu ne sont vraisemblablement que le même animal. Il paraît en

(1) Videtur esse idem animal aut saltem simile quod Fr. Ximenes describit sub nomine Tlaquatzin spinosi. De Laët, annotatio in cap. IX, lib. VI, Marcgrav., pag. 233.

rassemblant le peu de notices éparses que nous ont données les voyageurs sur ces animaux, qu'il y en a deux variétés que les naturalistes ont, d'après Pison (1), insérées dans leurs listes comme deux espèces différentes, le grand (2) et le petit cuandu; mais ce qui prouve d'abord l'erreur ou la négligence de Pison, c'est que quoiqu'il donne ces coendous dans deux articles séparés et éloignés l'un de l'autre, et qu'il paraisse les regarder comme étant de deux espèces différentes, il les représente cependant tous deux par la même figure, ainsi nous nous croyons bien fondés à prononcer que ces deux n'en font qu'un. Il y a aussi des naturalistes qui non seulement ont fait deux espèces du grand et du petit coendou, mais en ont encore séparé l'hoitztlacuatzin en les donnant tous trois pour des animaux différents, et j'avoue que quoiqu'il soit très-vraisemblable que le coendou et l'hoitztlacuatzin sont le même ani-

---

(1) Cuandu major. Pison. Hist. Bras., pag. 324, fig. pag. 325. — Cuandu seu Cuandu minor. Pison, id., pag. 99, ibid.

(2) Hystrix longius caudatus, brevioribus aculeis. Barrère. Hist. Nat. de la Fr. équinox. Porc-épic, page 153.... Hystrix minor. Leucopheus, Gouandou, id. ibid.

Hystrix caudâ longissimâ tenui, medietate extremâ aculeorum experte. Hystrix Americanus major. Le grand Porc-épic d'Amérique. Briss., Regn. anim., pag. 130.... Hystrix caudâ longissimâ, tenui medietate extremâ aculeorum experte. Hystrix Americanus. Le Porc-épic d'Amérique. Id., page 129.... Hystrix aculeis apparentibus, caudâ brevi et crassâ. Hystrix novæ Hispaniæ. Le Porc-épic de la Nouvelle-Espagne. Id., pag. 127.

mal, cette identité n'est pas aussi certaine que celle du grand et du petit coendou.

Quoi qu'il en soit, le coendou n'est point le porc-épic, il est de beaucoup plus petit; il a la tête à proportion moins longue et le museau plus court, il n'a point de panache sur la tête ni de fente à la lèvre supérieure; ses piquants sont trois ou quatre fois plus courts et beaucoup plus menus; il a une longue queue, et celle du porc-épic est très-courte; il est carnassier plutôt que frugivore, et cherche à surprendre les oiseaux, les petits animaux, les volailles (1), au lieu que le porc-épic ne se nourrit que de légumes, de racines et de fruits. Il dort pendant le jour comme le hérisson, et court pendant la nuit; il monte sur les arbres (2) et se retient aux branches avec sa queue, ce que le porc-épic ne fait ni ne pourrait faire; sa chair (3), disent tous les voyageurs,

(1) Ce fait assuré par Marcgrave et Pison n'est pas certain, car Hernandès dit au contraire que l'hoitztlacuatzin se nourrit de fruits.

(2) Scandit arbores sed tardo gressu quia pollice caret; descendens autem caudam circumvolvit ne labatur, admodum enim metuit lapsum, nec salire potest. Marcgr., Hist. Nat. Bras., pag. 233. — Nous vîmes un porc-épic sur un petit arbre que nous coupâmes pour avoir le plaisir de voir tomber cet animal.... Il est fort gras et on en mange la chair. Voyage de la Hontan, tome I, page 82.

(3) Carnem habet bonam et pergratam, nam assatam sæpe comedi, et ab incolis valde æstimatur. Marcgr., pag. 233. — Il est bon à manger, on le met au feu pour le faire griller comme un cochon; mais auparavant les femmes sauvages en arrachent tous les poils de dessus le dos (c'est-à-dire tous les piquants) qui sont les plus grands, et elles font de beaux ouvrages.... Étant brûlé, bien rôti, lavé et mis à la broche, il vaut un

est très-bonne à manger; on peut l'apprivoiser; il demeure ordinairement dans les lieux élevés, et on le trouve dans toute l'étendue de l'Amérique, depuis le Brésil et la Guiane jusqu'à la Louisiane et aux parties méridionales du Canada; au lieu que le porc-épic ne se trouve que dans les pays chauds de l'ancien continent.

En transportant le nom du porc-épic au coendou, on lui a supposé et transmis les mêmes facultés, celle surtout de lancer ses piquants; et il est étonnant que les naturalistes et les voyageurs s'accordent sur ce fait, et que Pison qui devait être moins superstitieux qu'un autre, puisqu'il était médecin, dise gravement que les piquants du coendou entrent d'eux-mêmes et par leur propre force dans la chair et percent le corps jusqu'aux viscères les plus intimes. Rai est le seul qui ait nié ces faits, quoiqu'ils paraissent évidemment absurdes: mais que de choses absurdes ont été niées par des gens sensés, et qui cependant sont tous les jours affirmées par d'autres gens qui se croient encore plus sensés!

ADDITION A L'ARTICLE DU COENDOU.

La Guiane fournit deux espèces de coendous. Les plus grands pèsent douze à quinze livres. Ils

---

cochon de lait; il est très-bon bouilli, mais moins bon que rôti. Description de l'Amérique par Denis. Paris, 1672, tome II, page 324.

se tiennent sur le haut des arbres et sur les lianes qui s'élèvent jusqu'aux plus hautes branches. Ils ne mangent pas le jour. Leur odeur est très-forte, et on les sent de fort loin. Ils font leurs petits dans des trous d'arbres au nombre de deux. Ils se nourrissent des feuilles de ces arbres, et ne sont pas absolument bien communs. Leur viande est fort bonne : les Nègres l'aiment autant que celle du paca. Suivant M. de La Borde, les deux espèces ne se mêlent pas ; on ne les trouve deux à deux que quand ils sont en chaleur ; dans les autres temps ils sont seuls, et les femelles ne quittent jamais l'arbre où elles font leurs petits ; ces animaux mordent quand on s'y expose, sans cependant serrer beaucoup.

Ceux de la petite espèce peuvent peser six livres ; ils ne sont pas plus nombreux que les autres ; les tigres leur font la guerre, et on ne les trouve jamais à terre pendant le jour.

Nous avons parlé de ces deux espèces de coendous, *page* 99 *et suivante*, lesquelles existent en effet dans les climats chauds de l'Amérique méridionale.

DESCRIPTION
DU COENDOU.

Le Coendou (*pl.* 277, *fig.* 1) diffère du Porc-épic en ce qu'il a le museau plus court, en ce que sa lèvre supérieure n'est pas fendue, que ses narines sont rondes, et principalement en ce qu'il a une longue queue couverte de piquants. Le coendou qui a servi de sujet pour cette description était plus petit que le porc-épic, car il n'avait que seize ou dix-sept pouces de long depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, dont la longueur était de neuf pouces; le bout du museau, les jambes et les pieds avaient des poils roides comme du crin; ils étaient bruns, excepté quelques-uns de ceux des jambes qui avaient une couleur jaunâtre; la peau du ventre et de la poitrine avait été déchirée; tout le reste du corps était couvert de piquants, entremêlés de longs poils, les piquants les plus longs n'avaient que deux pouces et demi, les plus gros se trouvaient sur la partie postérieure du dos, sur la croupe et sur le dessus de la queue; ils avaient environ une ligne de diamètre, ils étaient pointus aux deux bouts et de couleur blanche-jaunâtre dans la plus grande partie de leur longueur, la pointe avait une couleur noirâtre qui se mêlait avec le jaunâtre par des teintes

de brun et de roussâtre; les autres piquants ne différaient de ceux-ci qu'en ce qu'ils étaient plus petits et plus serrés les uns contre les autres, de sorte que l'on ne voyait que leur pointe noirâtre, excepté sur la tête et sur le dessus du cou, où le jaunâtre des piquants était fort apparent : cet animal était non seulement hérissé de piquants, mais encore de longues soies qui sortaient d'entre les piquants et qui étaient en assez grand nombre pour les cacher sur le dos, sur les côtés du corps, sur les côtés et sur le dessous de la tête; elles étaient plus rares sur le cou et sur la tête, les plus longues de ces soies avaient quatre ou cinq pouces, elles étaient en partie brunes ou noirâtres, et en partie jaunâtres; celles des côtés de la queue étaient en entier de cette couleur; les moustaches avaient moins de longueur que celles du porc-épic, leurs crins étaient plus déliés et noirs; il y avait cinq doigts aux pieds de derrière, et seulement quatre à ceux de devant, avec un tubercule à l'endroit du pouce; les ongles étaient grands, crochus, très-pointus et de couleur noire et jaunâtre, ceux des pieds de derrière avaient plus de longueur que ceux des pieds de devant.

DESCRIPTION

DE LA PARTIE DU CABINET

QUI A RAPPORT A L'HISTOIRE NATURELLE

DU COENDOU.

1215. *Un coendou desséché.*

Ce coendou a servi de sujet pour la description de cet animal; quoiqu'il soit racorni par le desséchement, on reconnaît aisément ses principaux caractères, principalement celui qui consiste dans la conformation de la lèvre supérieure; elle est entière, sans avoir aucune apparence du bec de lièvre, comme celle du porc-épic; les poils, les soies et les piquants de ce coendou sont assez bien conservés, pour que l'on puisse juger de leur différence et de la figure étrange de cet animal.

LE COENDOU

A LONGUE QUEUE.

Le Porc-épic Coendou, *Hystrix Cuandu*, Desm.; *Hystrix prehensilis*, var. β, Linn., Gmel.; *Sinethere prehensilis*, Fr. Cuv.

Un autre animal à piquants, qui ne nous était pas connu, a été apporté de Cayenne à Paris avec la collection de M. Malouet, intendant de cette colonie.

Il est plus grand que le coendou.

	pi.	po.	lig.
Sa longueur, du bout du museau à l'origine de la queue, est de	2	0	6
Longueur de la queue	1	5	6

Il est couvert de piquants noirs et blancs à la tête, sur le corps, les jambes et une partie de la queue; et sa longue queue le distingue de toutes les autres espèces de ce genre. Elle n'a pas de houppe ou bouquet de piquants à son extrémité, comme celle des autres porc-épics.

Le diamètre de la queue, mesurée à son origine, est de vingt-une lignes; elle va en diminuant et finit en pointe. Il n'y a sur cette queue d'au-

tres piquants que ceux de l'extrémité du tronc, qui s'étendent jusqu'au milieu de la queue; elle est noirâtre et couverte d'écailles depuis ce milieu jusqu'à son extrémité; et le dessous de cette queue jusqu'au milieu, c'est-à-dire, jusqu'à l'endroit où s'étendent les piquants, est couvert de petits poils d'un brun clair. Le reste est garni d'écailles en dessus comme en dessous.

La tête de coendou ressemble plus à celle du porc-épic de Malaca (1) qu'à toute autre; cependant elle est un peu moins allongée: les plus grands poils des moustaches, qui sont noirs, ont quatre pouces cinq lignes de longueur.

Les oreilles nues et sans poil ont quelques piquants sur le bord. Au reste, il n'a pas les piquants aussi grands que les porc-épics d'Italie, et par ce caractère il se rapproche du coendou. La pointe de ces piquants est blanche, le milieu noir, et ils sont blancs à l'origine: ainsi le blanc domine sur le noir.

	pi.	po.	lig.
Les plus longs piquants sur le corps ont.......	0	2	8
Sur les jambes de devant....................	0	1	6
Sur celles de derrière......................	0	0	10

Il y a quelques poils longs de deux pouces et demi, interposés entre les piquants sur le haut, les jambes de devant et de derrière.

(1) L'article du porc-épic de Malaca a été inséré par M. Lamouroux dans le tome IV (page 341 et suiv.) de cette Histoire des Mammifères.
Desm. 1826.

Il n'y a point de membrane entre les doigts des pieds de devant, qui sont au nombre de quatre. Ceux de derrière ont cinq doigts, mais le pouce est peu excédant; ces doigts sont couverts de poils bruns et courts : les ongles sont bruns, courbes et en gouttière.

C'est à ce coendou à longue queue que nous croyons devoir rapporter ce que M. Roume de Saint-Laurent a écrit dans les notices qu'il a bien voulu nous adresser des objets qui composent sa riche collection d'Histoire naturelle.

« Ce coendou, dit-il, qui est un individu jeune, m'est venu de l'île de la Trinité; sa longueur est d'environ un pied; la queue a dix pouces de long, elle est couverte de piquants sur la moitié de sa longueur, où ils finissent en s'accourcissant par gradation; le reste de la queue est recouvert par une peau grise, remplie de rides transversales très-près les unes des autres et très-profondes. Les piquants les plus longs ont environ deux pouces un quart; ils sont blancs à leur origine et à leur extrémité, et noirs au milieu; le poil ne se laisse apercevoir que sur le ventre, où les piquants sont très-courts; les moustaches sont déliées, noires, et ont environ trois pouces de longueur. Le plus grand des ongles des quatre doigts de devant a cinq lignes de longueur, ceux des pates de derrière sont de la même longueur; il n'a que quatre doigts onglés aux pates de derrière, avec un tubercule un peu plus allongé que

celui des pates de devant. Cet individu diffère de celui décrit dans l'*Histoire naturelle* de M. de Buffon, en ce qu'il a la queue plus longue à proportion et en partie nue; qu'il n'a que quatre doigts onglés derrière; que les ongles paraissent moins grands que ceux de l'animal représenté dans ce même ouvrage, et qu'il n'a pas le corps garni de poils plus longs que les piquants : les bouts des piquants de celui-ci sont blancs, et ceux du premier sont noirs (1). »

(1) Nous donnons la représentation de cet animal, pl. 277, fig. 2.
DESM. 1826.

L'URSON[1].

Le Porc-épic Urson, *Hystrix dorsata*, Linn., Gmel., Desm.

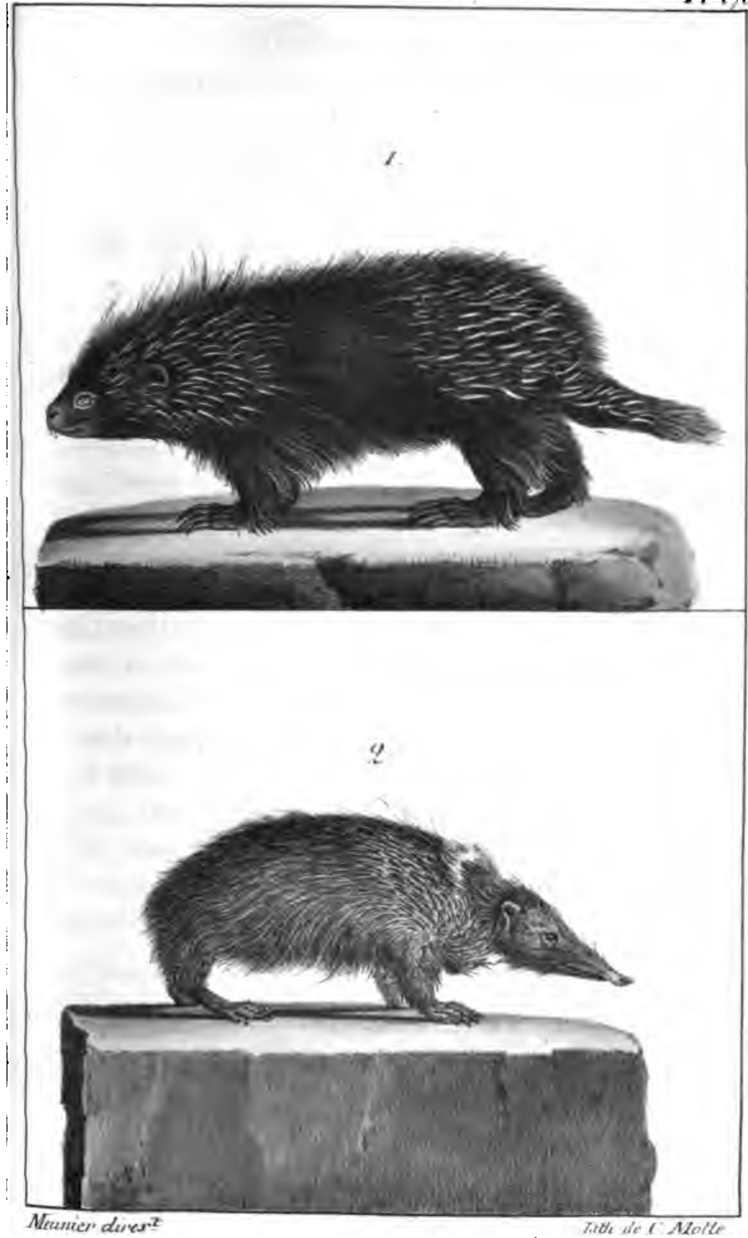
Cet animal n'a jamais été nommé : placé par la nature dans les terres désertes du nord de l'Amérique, il existait indépendant, éloigné de l'homme, et ne lui appartenait pas même par le nom, qui est le premier signe de son empire. Hudson ayant découvert la terre où il se trouve, nous lui donnerons un nom qui rappelle celui de son premier maître, et qui indique en même temps sa nature poignante et hérissée ; d'ailleurs il était nécessaire de le nommer, pour ne le pas confondre avec le Porc-épic ou le Coendou auxquels il ressemble par quelques caractères, mais dont cependant il diffère assez à tous autres égards, pour qu'on doive le regarder comme une espèce par-

(1) The Porcupine from Hudson's Bay. Edwards. Hist. of Birds, fig. pag. 52.

Le Porc-épic de la baie de Hudson. Voyage à la baie de Hudson, par Ellis. Paris, 1749, tom. I, pag. 56, fig. pag. 58.

Hystrix aculeis sub pilis occultis, caudâ brevi et crassâ.... Hystrix Hudsonis. Le porc-épic de la baie de Hudson. Briss., Regn. anim., pag. 128.

Dorsata. Hystrix palmis tetradactylis, plantis pentadactylis, caudâ elongatâ, dorso solo spinoso. Linn., Syst. nat., ed. X, pag. 57.



Maunier direx.t

Lith de C. Motte

1. L'Urson, 2. Le Tanrec.

ticulière et appartenant au climat du Nord, comme les autres appartiennent à celui du Midi.

MM. Edwards, Ellis et Catesby ont tous trois parlé de cet animal; les figures données par ces deux premiers auteurs s'accordent avec la nôtre (*pl.* 278, *fig.* 1) et nous ne doutons pas que ce ne soit le même animal; nous sommes même très-portés à croire que celui dont Séba donne la figure (1) et la description sous le nom de *Porc-épic singulier des Indes orientales*, et qu'ensuite MM. Klein (2), Brisson (3) et Linnæus (4) ont chacun indiqué dans leurs listes par des caractères tirés de Seba, pourrait être le même animal que celui dont il est ici question : ce ne serait pas, comme on l'a vu, l'unique et première fois que Seba aurait donné pour orientaux des animaux d'Amérique; cependant nous ne pouvons pas l'assurer pour celui-ci comme nous l'avons fait pour plusieurs autres animaux; tout ce que nous pouvons dire, c'est que les ressemblances nous paraissent grandes, et les différences assez légères, et que comme l'on a peu vu de ces animaux, il se pourrait que

(1) Porcus aculeatus sylvestris sive Hystrix orientalis singularis. Seba, vol. I, pag. 84, tab. 52, fig. 1.

(2) Acanthion caudâ prolongâ acutis pilis horridâ, in exitu quasi paniculatâ. Klein, de Quad., pag. 67.

(3) Hystrix caudâ longissimâ aculeis undique obsitâ, in extremo paniculatâ. Hystrix orientalis. Le Porc-épic des Indes. Briss., Reg. anim., pag. 131.

(4) Macroura. Hystrix pedibus pentadactylis, caudâ elongatâ, aculeis clavatis. Linn., Syst. nat., ed. X, pag. 57.

ces mêmes différences ne fussent que des variétés d'individu à individu, ou même du mâle à la femelle.

L'urson aurait pu s'appeler le *Castor épineux*, il est du même pays, de la même grandeur et à-peu-près de la même forme de corps; il a, comme lui, à l'extrémité de chaque mâchoire, deux dents incisives, longues, fortes et tranchantes : indépendamment de ses piquants qui sont assez courts et presque cachés dans le poil, l'urson a, comme le castor, une double fourrure, la première de poils longs et doux, et la seconde d'un duvet ou feutre encore plus doux et plus mollet. Dans les jeunes, les piquants sont à proportion plus grands, plus apparents et les poils plus courts et plus rares que dans les adultes ou les vieux.

Cet animal fuit l'eau et craint de se mouiller, il se retire et fait sa bauge sous les racines des arbres creux (1); il dort beaucoup et se nourrit principalement d'écorce de genièvre; en hiver, la neige lui sert de boisson; en été, il boit de l'eau et lape comme un chien. Les Sauvages mangent sa chair et se servent de sa fourrure après en avoir arraché les piquants qu'ils emploient au lieu d'épingles et d'aiguilles.

(1) Voyez la Lettre de M. Alexandre Light à M. Edwards, Hist. of Birds, pag. 52.

DESCRIPTION

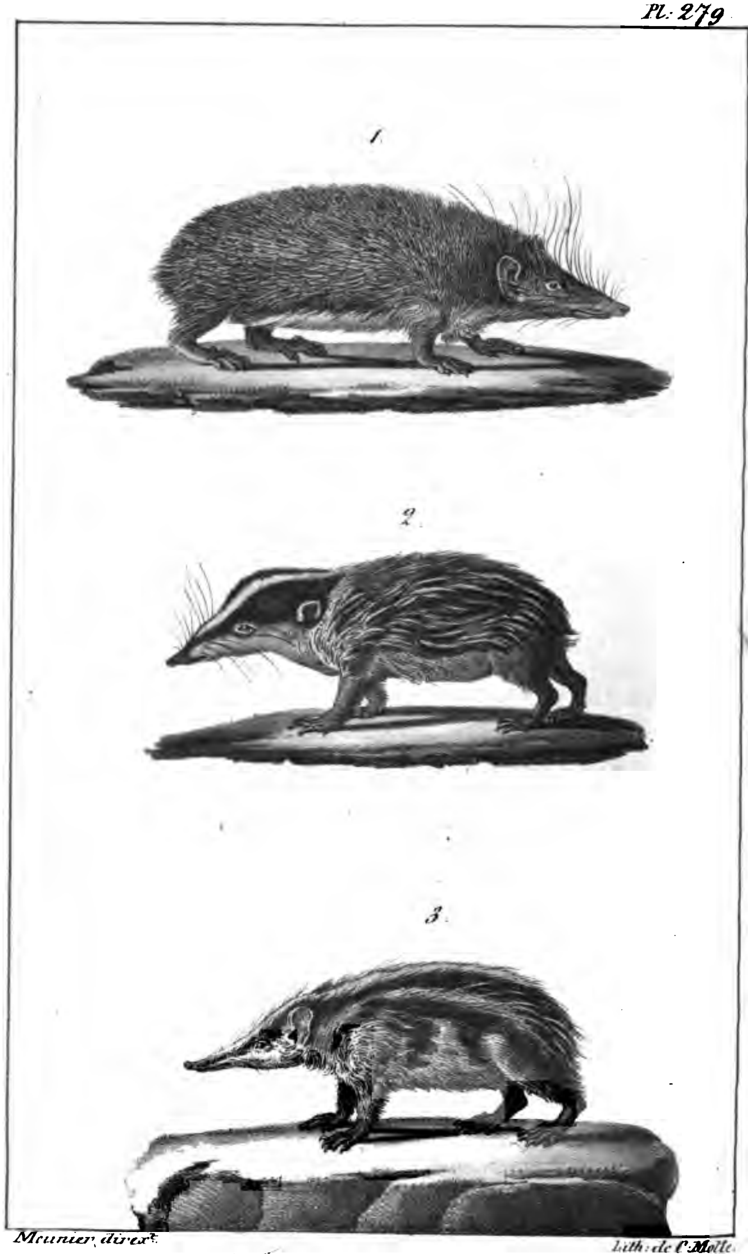
DE L'URSON.

L'Urson (*pl.* 278, *fig.* 1) diffère principalement du Porc-épic en ce qu'il a les piquants plus petits, et en grande partie cachés sous de longs poils; il a aussi le museau moins gros et plus court, les oreilles sont très-petites et entièrement recouvertes par le poil.

Les plus grands piquants de cet animal ont deux pouces et demi de longueur et une ligne de diamètre, ils sont en partie blancs ou jaunâtres, et en partie bruns ou noirâtres; ils se trouvent sur la croupe et sur la queue, et y sont apparents, tandis que ceux du reste du corps sont couverts par des poils longs, fermes et noirs qui ont jusqu'à six pouces de longueur sur les lombes; leur pointe est de couleur blanche-jaunâtre; il y a entre ces longs poils et les piquants, une sorte de duvet de couleur cendrée-brune qui a quatre ou cinq pouces de longueur sur les lombes; il est fort épais et presque droit, il se trouve sur toutes les parties du corps, excepté sur les pieds; les piquants manquent aussi sur les pieds, sur les jambes, sur le ventre et sur la queue; ces parties n'ont que des poils serrés comme

des brosses et de couleur brune-noirâtre ou noire ; il y a quelques teintes de bai sous la queue.

	pi.	po.	lig.
Longueur depuis le bout du museau jusqu'à la queue	2	1	0
Circonférence du bout du museau	0	6	6
Contour de l'ouverture de la bouche	0	3	0
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil	0	1	6
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille	0	1	8
Longueur de l'œil	0	0	6
Distance entre les yeux, en suivant la courbure du chanfrein	0	2	1
La même distance en ligne droite	0	1	8
Circonférence de la tête à l'endroit des oreilles	0	10	6
Longueur des oreilles	0	0	5
Circonférence du cou	1	3	0
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant	2	0	0
La même circonférence au milieu du corps	2	2	6
La même circonférence devant les jambes de derrière	2	3	0
Longueur de la queue	0	8	0
Circonférence du tronçon de la queue à son origine	0	8	6
Longueur des plus grands ongles	0	1	3
Largeur à la base	0	0	2



1 et 2 le Tendrac, 3. le jeune Tanrec.

LE TANREC[1]

ET

LE TENDRAC[2].

Le Tanrec soyeux ou Tanrec proprement dit, *Centenes setosus*, Illig., Desm.; *Erinaceus setosus*, Linn., Gmel. — Le Tanrec épineux ou Tendrac, *Centenes spinosus*, Illig., Desm.; *Erinaceus ecaudatus*, Linn., Gmel.

Les *Tanrecs* ou *Tendracs* (*pl.* 278, *fig.* 2, et 279, *fig.* 1) sont de petits animaux des Indes orientales qui ressemblent un peu à notre Hérisson, mais qui cependant en diffèrent assez pour constituer des espèces différentes; ce qui le prouve indépendamment de l'inspection et de la comparaison, c'est

(1) *Tanrec* et *Tendrac*, noms de ces animaux, et que nous avons adoptés.

(2) Erinaceus Americanus albus. Seba, vol. I, pag. 78, tab. 49, fig. 3. *Nota.* Ce hérisson que Seba dit lui avoir été envoyé de Surinam, ressemble si fort au tendrac, qu'on ne peut pas douter que ce ne soit le même animal; et s'il est natif de Madagascar, il ne doit pas se trouver en Amérique. Cet auteur l'a mal indiqué à tous égards, car il n'est ni américain ni blanc, il est seulement un peu moins brun que notre hérisson d'Europe.

qu'ils ne se mettent point en boule comme le hérisson, et que dans les mêmes endroits où se trouvent les tanrecs, comme à Madagascar, on y trouve aussi des hérissons de la même espèce que les nôtres, qui ne portent pas le nom de tanrec, mais qui s'appellent *Sora* (1).

Il paraît qu'il y a des tanrecs de deux espèces, ou peut-être de deux races différentes; le premier qui est à-peu-près grand comme notre hérisson, a le museau à proportion plus long que le second, il a aussi les oreilles plus apparentes et beaucoup moins de piquants que le second, auquel nous avons donné le nom de tendrac pour le distinguer du premier; ce tendrac n'est que de la grandeur d'un gros rat, il a le museau et les oreilles plus courtes que le tanrec, celui-ci est couvert de piquants plus petits, mais aussi nombreux que ceux du hérisson; le tendrac au contraire n'en a que sur la tête, le cou et le garrot, le reste de son corps est couvert d'un poil rude assez semblable aux soies du cochon.

Ces petits animaux, qui ont les jambes très-courtes, ne peuvent marcher que fort lentement; ils grognent (2) comme les pourceaux, ils se vautrent comme eux dans la fange, ils aiment l'eau et y séjournent plus long-temps que sur terre;

(1) Voyage à Madagascar par Flaccourt, page 152.

(2) Recueil des voyages qui ont servi à l'établissement de la Compagnie des Indes de Hollande, tome I, page 412.

on les prend dans les petits canaux d'eau salée (1) et dans les lagunes de la mer; ils sont très-ardents en amour et multiplient beaucoup (2); ils se creusent des terriers, s'y retirent et s'engourdissent pendant plusieurs mois; dans cet état de torpeur, leur poil tombe et il renaît après leur réveil; ils sont ordinairement fort gras, et quoique leur chair soit fade, longue et mollasse, les Indiens la trouvent de leur goût, et en sont même fort friands.

ADDITION A L'ARTICLE DU TANREC.

M. de Brugnières, médecin du Roi, très-habile botaniste, qui a été envoyé pour faire des recherches d'Histoire naturelle aux terres australes, en 1772, nous a donné un petit animal que nous avons reconnu pour être un jeune tanrec, et que nous avons fait graver (*pl.* 279, *fig.* 2). On a vu la figure du tanrec adulte (*pl.* 278, *fig.* 2). La figure du jeune tanrec que nous donnons ici, est de grandeur naturelle, et ne diffère de l'autre que par sa petitesse et par trois bandes blanchâtres qui nous paraissent être la livrée de ce jeune animal. La première de ces bandes s'étend depuis le museau tout le long de la tête, et continue sur le cou et sur l'épine du dos: les deux

(1) Relation de Fr. Cauche. Paris, 1651, page 127. — Voyages de la Compagnie des Indes de Hollande, page 412.

(2) Voyage à Madagascar par Flaccourt. Paris, 1661, in-4°, p. 152.

autres bandes sont chacune sur les flancs; et comme tous les autres caractères, notamment la forme du museau, les longs poils parsemés sur le corps, la couleur noire des piquants, etc., se trouvent dans ce petit tanrec, semblables à ceux du grand, nous avons cru être fondés à n'en faire qu'une seule et même espèce (1).

ADDITION A L'ARTICLE DU TENDRAC.

Nous donnons ici (*pl.* 279, *fig.* 3) la figure d'un très-petit tendrac qui a été envoyé de l'île de France par M. Poivre à M. Aubry, curé de Saint-Louis; il est représenté de grandeur naturelle, et ne nous paraît différer de notre tendrac de la *figure* 1 *de la même planche*, que par sa petitesse et par quelques bandes blanches qui semblent être la livrée de cet animal fort jeune. On a écrit à M. le curé de Saint-Louis, qu'il se trouve à Madagascar, et que les Français de cette contrée le connaissaient sous le nom de *Rat-épic*. Voici les dimensions et la courte description de ce très-petit animal.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps entier, depuis le bout du nez jusqu'à l'extrémité du corps près l'anus	0	2	2
Distance du bout du nez à l'œil	0	0	6

(1) Ce petit quadrupède pourrait ne pas différer spécifiquement de celui dont il est question dans l'article suivant. Desm. 1826.

	pi.	po.	lig.
Distance entre l'œil et l'oreille	0	0	3
Longueur de la tête, depuis le bout du nez jusqu'à l'occiput	0	0	11
Longueur des piquants	0	0	4
Longueur des grands ongles des pieds de devant	0	0	2
Longueur des grands ongles des pieds de derrière	0	0	1

Cet animal a le museau très-allongé et presque pointu; sa tête est couverte d'un poil d'un roux-noirâtre, et le corps qui est couvert du même poil, porte une grande quantité de piquants d'un blanc-jaunâtre, qui semblent se réunir par bandes irrégulières. On remarque au-dessus du nez une bande d'un blanc-jaunâtre, qui s'étend jusqu'au commencement du dos, et se termine en pointe à ses deux extrémités; cette bande blanche est du même poil que le brun du corps et des côtés de la tête: ce poil est assez rude, mais cependant fort délié en comparaison des piquants. Le dessous du cou et du corps est d'un blanc-jaune, ainsi que les jambes et les pieds qui sont néanmoins un peu mêlés de brun; les plus grands poils des moustaches ont huit lignes de longueur. Les pieds ont chacun cinq doigts, et l'on ne voit dans ce très-petit animal aucune apparence de queue (1).

(1) Cet animal est considéré comme une espèce distincte du Tanrec et du Tendrac. C'est notre Tanrec rayé, *Centenes semispinosus*. Desm. 1826.

DESCRIPTION DU TENDRAC ET DU TANREC.

Le Tendrac (*pl.* 279, *fig.* 1) ressemble au hérisson, mais il est beaucoup plus petit, si celui qui a servi de sujet pour cette description avait pris toute sa grandeur, car il n'était guère plus gros qu'une taupe; le nez ressemblait à celui du hérisson, autant que j'ai pu en juger sur un individu desséché; les yeux m'ont paru plus petits que ceux du hérisson, mais le tendrac était ressemblant à cet animal par le museau mince et allongé, par les oreilles courtes et arrondies, les jambes courtes, etc., il était couvert de piquants semblables à ceux du hérisson, les plus longs avaient sept lignes; ils étaient tous de couleur blanchâtre vers la racine et à la pointe, le reste avait une couleur roussâtre foncée; le museau, le front, les côtés de la tête, la gorge, le dessous du cou, la poitrine, les aisselles, le ventre, les aines, les fesses et les quatre jambes étaient couverts d'un poil blanchâtre, rare, fin et dur. Il se trouvait sur le museau quelques poils jaunâtres qui avaient jusqu'à deux pouces deux lignes; il y avait cinq doigts à chaque pied, la queue était très-courte et couverte de piquants; la longueur de ce tendrac était de cinq pouces dix lignes depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue;

il y avait onze lignes de distance entre le bout du museau et l'œil, et trois lignes entre l'œil et l'oreille.

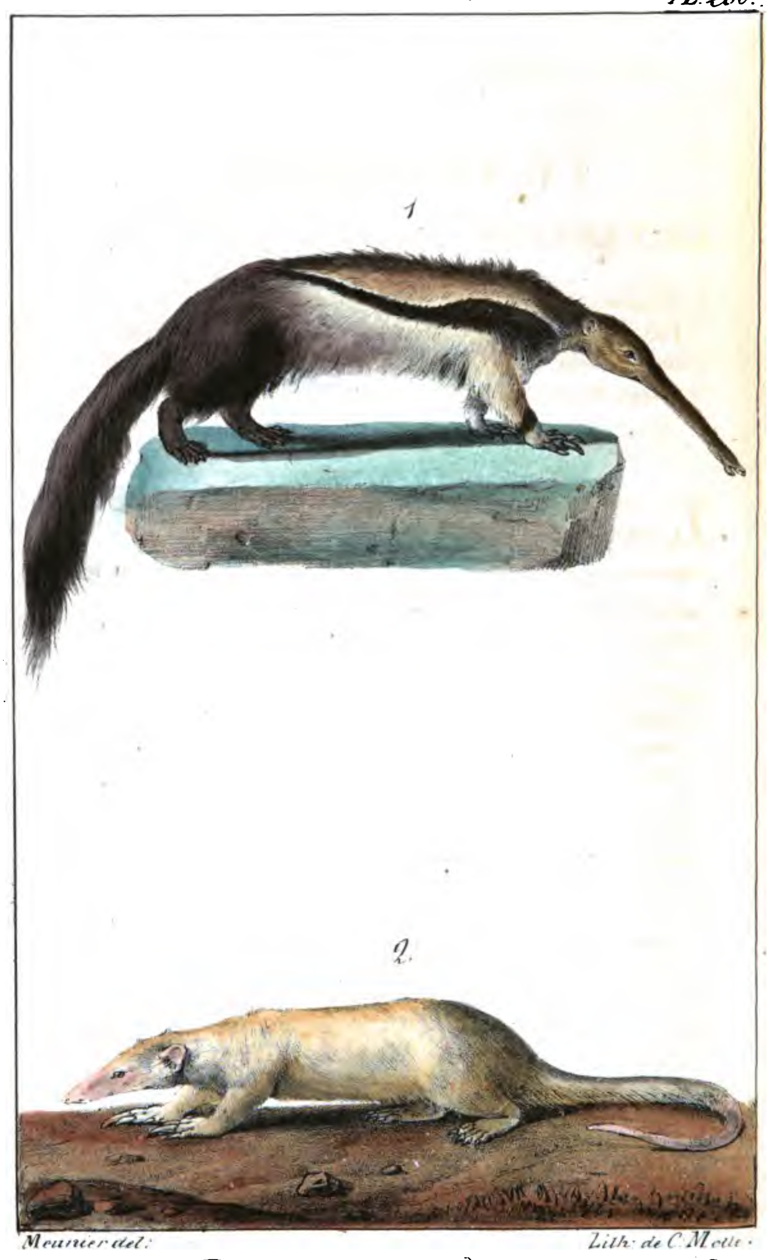
Le Tanrec (*pl.* 278, *fig.* 2) était plus grand que le Tendrac; il avait le museau à proportion plus long, les oreilles moins courtes; je ne lui ai point trouvé de queue, il était desséché et bourré; il n'avait de vrais piquants que sur le front, sur les tempes, sur le sommet et le derrière de la tête, sur le dessus et les côtés du cou, sur les épaules et sur le garrot; ils étaient jaunâtres vers la racine et à la pointe, le reste était noir; les plus longs avaient plus d'un pouce, et formaient une sorte de huppe au-dessus de la tête; le dos, la croupe et les côtés du corps étaient couverts de soies qui avaient les mêmes couleurs que les piquants; les plus longues étaient sur le dos et avaient plus d'un pouce; il se trouvait parmi ces soies des poils jaunâtres, et d'autres plus gros et noirs, dont quelques-uns avaient au moins deux pouces de longueur. Le museau, la gorge, le dessous du cou, la poitrine, le ventre et les jambes étaient couverts de poils durs, fins et de couleur jaunâtre et même roussâtre sur les pieds; il y avait sur le museau quelques longs poils de cette couleur. La longueur de ce tanrec était de sept pouces neuf lignes depuis le bout du museau jusqu'à la partie postérieure du corps; il y avait un pouce et demi de distance entre le bout du museau et l'œil, et un demi-pouce entre l'œil et l'oreille.

DESCRIPTION
DE LA PARTIE DU CABINET
QUI A RAPPORT A L'HISTOIRE NATURELLE
DU TENDRAC ET DU TANREC.

1216. *Le tanrec.*

1217. *Le tendrac.*

Le tendrac et le tanrec rapportés sous les numéros précédents, sont les individus qui ont servi de sujets pour la description de ces deux espèces d'animaux; quoique ces individus soient desséchés, on y voit la figure de l'animal, parce qu'on a laissé sous la peau les os de la tête, des jambes et des pieds. On aperçoit aussi la plupart des dents, mais je ne les ai pas vues assez distinctement pour les décrire; d'ailleurs je ne sais pas si les individus dont il s'agit avaient atteint l'âge où toutes les dents sont formées : je ferai seulement observer qu'à quelques égards elles m'ont paru différentes de celles de nos hérissons. Ce tanrec et ce tendrac ont été apportés de Madagascar par M. Poivre, négociant à Lyon.



1. Le Tamanoir. 2. Le Tamandua.

LE TAMANOIR[1],

LE TAMANDUA[2] ET LE FOURMILLER[3].

Le FOURMILLER TAMANOIR, *Myrmecophaga pentadactyla*, Linn., Cuv., Desm. — Le FOURMILLER TAMANDUA, *Myrmecophaga tetradactyla*, Linn., Cuv., Desm. — Le FOURMILLER DIDACTYLE, *Myrmecophaga didactyla*, Linn., Cuv., Desm.

Il existe dans l'Amérique méridionale trois es-

---

(1) Le tamanoir, le fourmiller-tamanoir, le mange-fourmis, le gros mangeur de fourmis. Les Brasiliens appellent cet animal *Tamandua-guacu*, les naturels de la Guyane l'appellent *Ouariri*. Le nom *Tamanoir* que lui ont donné les Français habitués en Amérique, paraît dériver de *Tamandua*.

Tamandua-guacu sive major. Pison, Hist. Brasil., pag. 320.

Tamandua-guacu Brasiliensibus. Marcgrav., Hist. Nat. Brasil., pag. 225.

Mange-fourmis ou renard américain. Voyage de Desmarchais, tome III, page 307.

Tamandua major caudâ paniculatâ. Barrère, Hist. Franç. équin., pag. 162.

Myrmecophaga manibus tridactylis, plantis pentadactylis. Linn., Syst. nat., ed. IV, pag. 63. — Myrmecophaga palmis tridactylis, plantis pentadactylis, ed. VI, pag. 8. — Tridactyla. Myrmecophaga palmis tridactylis, plantis pentadactylis, ed. X, pag. 35. *Nota*. Qu'il y a erreur dans toutes ces phrases, cet animal ayant quatre doigts ou plutôt quatre ongles, et non pas trois aux pieds de devant : cette erreur vient originairement de Seba; M. Linnæus s'en est apparemment rapporté aux descriptions imparfaites de cet auteur, et il a cru que les animaux dont il donne les figures (pl. XXXVII, n° 2 ; et pl. XL, n° 1, vol. I) étaient le tamandua-guacu ;

pèces d'animaux à long museau, à gueule étroite et sans aucunes dents, à langue ronde et longue

---

il suffisait cependant de consulter Marcgrave, Pison, Desmarchais, etc., pour s'assurer du contraire.

Tamandua-guacu, id est, myrmecophaga omnium maxima. Klein, de Quadrup., pag. 45, tab. 5, fig. n° 1. *Nota.* M. Brisson remarque avec raison que cette figure, donnée par M. Klein, est défectueuse en ce que la tête, le cou et le museau de l'animal sont trop longs, et que l'extrémité du museau en est informe.

Myrmecophaga rostro longissimo, pedibus anticis tetradactylis, posticis pentadactylis, caudâ longissimis pilis vestitâ... Myrmecophaga *Tamanoir* dicta. Le fourmiller-tamanoir. Brisson, Regn. anim., pag. 24.

(2) Le *Tamandua*, nom de cet animal au Brésil, et que nous avons adopté.

Tamandua-i Brasiliensibus. Pison, Hist. Brasil., pag. 321.—Marcgrav., Hist. Nat. Brasil., pag. 225.

Myrmecophaga manibus tetradactylis, plantis pentadactylis. Linn., Syst. nat., ed. VI, pag. 8.—Tetradactyla. Myrmecophaga palmis tetradactylis, plantis pentadactylis, ed. X, pag. 35.

Myrmecophaga rostro longissimo, pedibus anticis tetradactylis, posticis pentadactylis, caudâ ferè nudâ.... Myrmecophaga. Le fourmiller. Brisson, Regn. anim., pag. 26.

(3) Le fourmiller, le plus petit fourmiller, le petit mangeur de fourmis, animal américain que les naturels de la Guyane appellent *Ouatiriouaou.*

Tamandna minor flavescens. Barrère, Hist. Franç. équin., pag. 163.

Tamandua seu *coati* americana alba altera. Seba, vol. I, pag. 60, tab. 37, fig. n° 3.

Myrmecophaga manibus monodactylis, plantis tetradactylis. Linn., Syst. nat., ed. IV, pag. 63. *Nota.* Qu'il y a erreur daus cette phrase, cet animal ayant deux doigts ou plutôt deux ongles, et non pas un seul doigt ou un seul ongle aux pieds de devant; seulement le second, qui est l'interne, est beaucoup plus petit que le premier, qui est l'externe: M. Linnæus avait probablement construit cette phrase indicative comme celle du tamanoir sur les figures données par Seba, qui dit en effet, page 60 de son Thesaurus, que l'animal dont il est ici question n'a qu'un doigt à chaque pied de devant; ce *trésor* de Seba est un magasin mal

qu'ils insinuent dans les fourmillères, et qu'ils retirent pour avaler les fourmis dont il font leur principale nourriture. Le premier de ces mangeurs de fourmis est celui que les Brasiliens appellent *Tamandua-guacu*, c'est-à-dire, *grand Tamandua*, et auquel les Français habitués en Amérique ont donné le nom de *Tamanoir*: c'est un animal qui a environ quatre pieds de longueur depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue, la tête longue de quatorze à quinze pouces, le museau très-allongé, la queue longue de deux pieds et demi, couverte de poils rudes et longs de plus d'un pied; le cou court, la tête étroite, les yeux petits et noirs, les oreilles arrondies, la langue menue, longue de plus de deux pieds, qu'il replie dans sa gueule lorsqu'il la retire tout entière. Ses jambes n'ont qu'un pied de hauteur; celles de devant sont un peu plus hautes et plus menues que celles de derrière: il a les pieds ronds; ceux de devant sont armés de quatre ongles, dont les deux du milieu sont les plus grands; ceux de derrière ont cinq ongles. Les

---

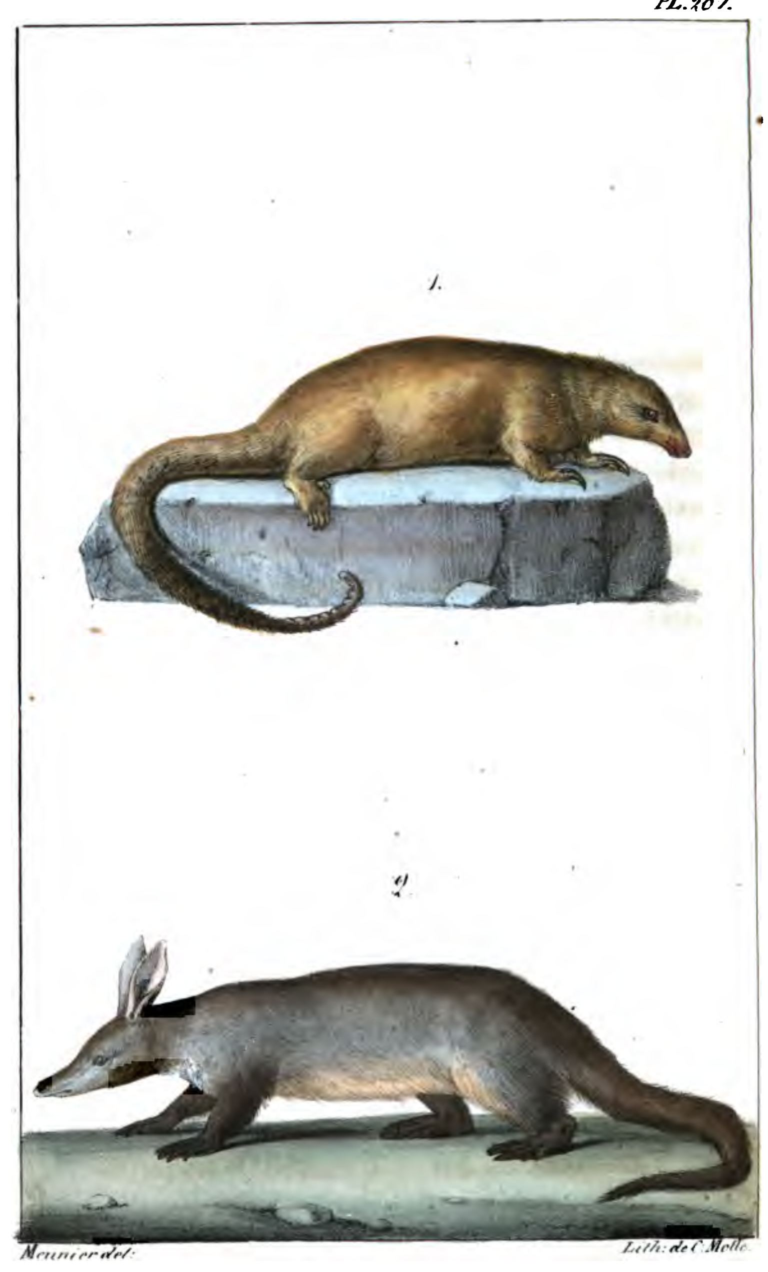
rangé et rempli de pareilles fautes; M. Linnæus a reconnu et corrigé celle-ci dans les éditions suivantes de son ouvrage. Myrmecophaga manibus didactylis, plantis tetradactylis. Linn., Syst. nat., ed. VI, pag. 8; et ed. X, pag. 35.

Myrmecophaga rostro brevi, pedibus anticis didactylis, posticis tetradactylis.... Myrmecophaga minima. Le petit fourmiller. Brisson, Regn. anim., pag. 28.

The little ant-eater. Edwards Glanures. London, 1758, pag. 20.

poils de la queue, comme ceux du corps, sont mêlés de noir et de blanchâtre; sur la queue ils sont disposés en forme de panache : l'animal la retourne sur le dos, s'en couvre tout le corps lorsqu'il veut dormir ou se mettre à l'abri de la pluie et de l'ardeur du soleil; les longs poils de la queue et du corps ne sont pas ronds dans toute leur étendue, ils sont plats à l'extrémité et secs au toucher comme de l'herbe desséchée; l'animal agite fréquemment et brusquement sa queue lorsqu'il est irrité, mais il la laisse traîner en marchant quand il est tranquille, et il balaie le chemin par où il passe : les poils des parties antérieures de son corps sont moins longs que ceux des parties postérieures; ceux-ci sont tournés en arrière et les autres en avant; il y a plus de blanc sur les parties antérieures, et plus de noir sur les parties postérieures : il y a aussi une bande noire sur le poitrail qui se prolonge sur les côtés du corps et se termine sur le dos près des lombes : les jambes de derrière sont presque noires, celles de devant presque blanches avec une grande tache noire vers leur milieu. Le tamanoir marche lentement, un homme peut aisément l'atteindre à la course; ses pieds paraissent moins faits pour marcher que pour grimper et pour saisir des corps arrondis, aussi serre-t-il avec une si grande force une branche ou un bâton, qu'il n'est pas possible de les lui arracher.

Le second de ces animaux est celui que les



1 Le Fourmillier. 2 Le Cochon de terre.

Américains appellent simplement *Tamandua*, et auquel nous conserverons ce nom; il est beaucoup plus petit que le tamanoir, il n'a qu'environ dix-huit pouces depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue, sa tête est longue de cinq pouces, son museau est allongé et courbé en dessous; il a la queue longue de dix pouces et dénuée de poils à l'extrémité, les oreilles droites, longues d'un pouce; la langue ronde, longue de huit pouces, placée dans une espèce de gouttière ou de canal creux au dedans de la mâchoire inférieure; ses jambes n'ont guère que quatre pouces de hauteur, ses pieds sont de la même forme et ont le même nombre d'ongles que ceux du tamanoir, c'est-à-dire, quatre ongles à ceux de devant et cinq à ceux de derrière. Il grimpe et serre aussi bien que le tamanoir, et ne marche pas mieux; il ne se couvre pas de sa queue qui ne pourrait lui servir d'abri étant en partie dénuée de poil, lequel d'ailleurs est beaucoup plus court que celui de la queue du tamanoir: lorsqu'il dort il cache sa tête sous son cou et sous ses jambes de devant.

Le troisième de ces animaux est celui que les naturels de la Guyane appellent *Ouatiriouaou*. Nous lui donnons le nom de *Fourmiller* pour le distinguer du tamanoir et du tamandua. Il est encore beaucoup plus petit que le tamandua, puisqu'il n'a que six ou sept pouces de longueur depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de

la queue : il a la tête longue de deux pouces, le museau proportionnellement beaucoup moins allongé que celui du tamanoir ou du tamandua; sa queue, longue de sept pouces, est recourbée en dessous par l'extrémité qui est dégarnie de poils; sa langue est étroite, un peu aplatie et assez longue; le cou est presque nu, la tête est assez grosse à proportion du corps, les yeux sont placés bas et peu éloignés des coins de la gueule, les oreilles sont petites et cachées dans le poil, les jambes n'ont que trois pouces de hauteur, les pieds de devant n'ont que deux ongles, dont l'externe est bien plus gros et bien plus long que l'interne; les pieds de derrière en ont quatre; le poil du corps est long d'environ neuf lignes, il est doux au toucher et d'une couleur brillante, d'un roux mêlé de jaune-vif; les pieds ne sont pas faits pour marcher, mais pour grimper et pour saisir; il monte sur les arbres et se suspend aux branches par l'extrémité de sa queue.

Nous ne connaissons dans ce genre d'animaux que les trois espèces desquelles nous venons de donner les indications. M. Brisson fait mention, d'après Seba, d'une quatrième espèce sous le nom de *Fourmiller aux longues oreilles*, mais nous regardons cette espèce comme douteuse, parce que dans l'énumération que fait Seba des animaux de ce genre, il nous a paru qu'il y avait plus d'une erreur; il dit expressément : *nous conservons dans notre Cabinet six espèces de ces animaux man-*

geurs de fourmis, cependant il ne donne la description que de cinq; et parmi ces cinq animaux il place l'*Ysquiepatl* ou *Mouffette*, qui est un animal non seulement d'une espèce, mais d'un genre très-éloigné de celui des mangeurs de fourmis, puisqu'il a des dents (1), et la langue plate et courte comme celle des autres quadrupèdes, et qu'il approche beaucoup du genre des belettes ou des martes. De ces six espèces prétendues et conservées dans le cabinet de Seba, il n'en reste donc déja que quatre, puisque l'ysquiepatl, qui faisait la cinquième, n'est point du tout un mangeur de fourmis, et qu'il n'est question nulle part de la sixième, à moins que l'auteur n'ait sous-entendu comprendre parmi ces animaux le pangolin (2), ce qu'il ne dit pas dans la description qu'il donne ailleurs de cet animal. Le pangolin se nourrit de fourmis; il a le museau allongé, la gueule étroite et sans aucune dent apparente, la langue longue et ronde; caractères qui lui sont communs avec les mangeurs de fourmis; mais il en diffère, ainsi que de tous les autres quadrupèdes, par un caractère unique, qui est d'avoir

(1) Vapulavit aliquando optimus autor de nominibus propriis, si ysquiepatl seu vulpeculam Mexicanam, tamanduam dixit, pag. 66. Quasi aliquam omnino speciem, canis septentrionalis ferè æmulam, maxillâ inferiore crassâ et rotundâ, binis insignibus dentibus armatâ, cùm tamen de sex diversis speciebus sit professus, quòd omnes dentibus careant. Klein, de Quadrup., pag. 43.

(2) C'est le nom que nous donnerons au lézard écailleux.

le corps couvert de grosses écailles au lieu de poil: d'ailleurs c'est un animal des climats les plus chauds de l'ancien continent, au lieu que les mangeurs de fourmis, dont le corps est couvert de poil, ne se trouvent que dans les parties méridionales du Nouveau-Monde; il ne reste donc plus que quatre espèces au lieu de six annoncées par Seba, et de ces quatre espèces, il n'y en a qu'une de reconnaissable par ses descriptions : c'est la troisième de celles que nous décrivons ici, c'est-à-dire, celle du fourmiller, auquel, à la vérité, Seba ne donne qu'un doigt à chaque pied de devant (1) quoiqu'il en ait deux, mais qui, malgré ce caractère manchot, ne peut être autre que notre fourmiller. Les trois autres sont si mal décrits

(1) N° 3. Tamandua ou Coati d'Amérique blanche différente. Cet animal est tout-à-fait différent du précédent (il entend celui de la planche XXXVII, fig. n° 2. Voyez la note suivante). La tête en est beaucoup plus courte et les oreilles beaucoup plus petites, les yeux un peu plus grands et la partie inférieure du museau tant soit peu plus longue. Leurs langues sont plus ressemblantes; l'une et l'autre est longue et étroite, et propre à prendre et à avaler des fourmis. Les épaules sont larges, le corps court et épais, les pieds de devant présentent un doigt armé d'un ongle large et courbe. Les jambes et les pieds de derrière imitent ceux d'un singe. Son poil blanchâtre et laineux est plus court que celui du précédent; il en est de même de sa queue crépue; cet animal est compté parmi un des plus rares de son espèce. Les Éthiopiens de Surinam les appellent *Coati*, et racontent que quand ils se sentent pris ils se mettent tellement en rond, ayant leurs pieds si fermement attachés l'un contre l'autre, qu'à moins qu'ils ne se redressent d'eux-mêmes, il ne serait pas possible d'en venir à bout de force. Ils meurent dans un moment dès qu'on les trempe dans l'esprit-de-vin ou dans la liqueur kilduivel. Seba, vol. I, pages 60 et 61, pl. XXXVII, fig. n° 3.

qu'il n'est pas possible de les rapporter à leur véritable espèce. J'ai cru devoir citer ici ces descriptions en entier, non seulement pour prouver ce que je viens d'avancer, mais pour donner une idée de ce gros ouvrage de Seba, et pour qu'on juge de la confiance qu'on peut accorder à cet écrivain. L'animal qu'il désigne par le nom de *Tamandua murmecophage d'Amérique, tome I, page* 60, et dont il donne la figure, *planche* 37, n° 2, ne peut se rapporter à aucun des trois dont il est ici question; il ne faut, pour en être convaincu, que lire la description de l'auteur (1). Le

---

(1) N° 2. Tamandua murmecophage d'Amérique. Cet animal est extrêmement commun dans les Indes occidentales, mais nous n'en avons jamais vu qu'on eût transporté des Indes orientales, ni entendu dire qu'il s'en trouvât. Quelques savants se font des idées toutes merveilleuses de cet animal; les uns le prennent pour le lion formicarius, les autres pour le formica-leo, ceux-ci pour le formica-vulpes, et les autres pour le formica-lupus. M. Poupart, page 235 des Mémoires de l'Académie royale des Sciences, année 1704, a remarqué que cet animal était gris, semblable à une araignée, et qu'il tendait même des embûches aux fourmis. Cette comparaison ne nous paraît pas fort juste. Bastamantanus qui a fait un livre entier sur les reptiles, dont il est fait mention dans les Livres saints, regarde le *Murmeco-leo*, nom que quelques personnes lui donnent, pour une espèce d'escarbot qu'on appelle *Escarbot cornu*, et que les Allemands nomment *Cerf-volant* (tout ceci est, comme l'on voit, fort important et fort utile pour la description d'un animal quadrupède); mais, continue l'auteur, toutes ces descriptions et plusieurs autres n'expriment point la nature de cet animal, dont nous donnons la figure prise sur l'original: celui que l'on voit ici est incarnat, couvert d'un poil doux et comme la laine, au cou court, aux épaules larges, à la tête et au museau long et étroit, d'où sort une longue langue propre à prendre et à avaler les fourmis qui lui servent de nourriture. La sagesse du Créateur a donné à ces animaux les organes qui leur étaient nécessaires pour qu'ils pussent se

second, qu'il indique sous le nom de *Tamandua-guacu du Brésil*, ou l'*Ours qui mange les fourmis*(1), *pag.* 65 *et* 66, *pl.* 40, *fig.* n° 1, est indiqué

pourvoir de leur nourriture à leur goût et à leur volonté. Les pates de devant, ainsi que celles d'un ours, ont chacune, outre les doigts ordinaires, trois autres doigts qui ont crû par-dessus les autres et qui sont armés d'un ongle crochu, lequel est principalement très-grand dans le doigt du milieu. C'est là avec quoi ils grattent la terre et en tirent les nids des fourmis. Les narines, placées très-proche de la gueule, sont étroites, rudes et garnies de poils, dont ils se servent pour flairer où est leur manger. Les oreilles sont oblongues ou pendantes; les pieds de derrière, dans cette espèce de tamandua comme dans les ours, sont partagés en cinq doigts, garnis d'ongles longs et crochus, et sont contenus outre cela sur des talons très-larges. La queue longue et velue finit en pointe, et ils s'en servent, ainsi que les singes, à se tenir fortement attachés aux arbres : la partie propre à la génération dans les mâles est remarquable; ils portent leurs testicules cachés sous la peau et en dedans. Les fourmis, tant grandes que petites, deviennent la proie de ces animaux, qui à leur tour servent aux hommes, surtout dans la médecine. Seba, vol I, page 60, pl. XXXVII, fig. n° 2. « Il faut être bien aveuglément confiant pour « établir quelque chose sur une pareille description, et pour la rapporter « au tamanoir ou *tamandua-guacu,* comme l'a fait M. Linnæus, et de ne « donner en même temps à cet animal que trois doigts aux pieds de de- « vant, tandis que par cette description même, il en a trois outre les « doigts ordinaires, trois, dit-on, qui ont crû par-dessus les autres, « chose absurde et qui aurait dû faire douter de tout le reste. »

(1) N° 2. Tamandua-guacu du Brésil, ou l'ours qui mange les fourmis. C'est ici la plus grande de toutes les espèces d'animaux que nous ayons vu. Marcgrave la nomme *Tamandua-guacu*, et Cardan *Ursus formicarius*, c'est-à-dire, l'ours qui mange les fourmis. Cet animal a le corps long, les épaules hautes et larges, la tête fort étendue, le museau diminuant insensiblement, et les narines amples et ouvertes. Sa longue langue qu'il peut tirer en avant d'un huitième de coudée, ce qui lui est très-avantageux pour attraper les fourmis, finit en une pointe dont le bout forme un petit rond; ses oreilles sont longues et pendantes, ses yeux assez grands sont défendus par d'épaisses paupières, son museau est long, tout ridé, garni de peu de poil; sa tête qui est plate et petite est couverte de poils assez

d'une manière vague et équivoque; cependant je

---

pressés; tout le reste du corps de cet animal est velu de poils longs et épais assez semblables à des soies de cochon, mais qui cependant près de la peau deviennent cotonneux et plus fins; leur couleur est d'un châtain-clair, et sous le ventre d'un brun plus foncé; le dessus de la queue, qui est longue et finissant en pointe, est d'un fauve-clair; sa femelle, ici dépeinte, a huit tettes qui sortent hors du ventre, à savoir, trois de chaque côté, et deux entre les pieds de devant. Des témoins dignes de foi rapportent qu'elle met bas à chaque portée autant de petits qu'elle a de tettes, en quoi elle aurait conformité avec les truies qui ne mettent bas beaucoup de petits d'une ventrée, que lorsqu'elles ont plusieurs tettes. Les pieds de devant et de derrière ne diffèrent de ceux qu'on a décrits au n° 2 de la planche précédente (il aurait dû dire de la planche XXXVII; car la planche précédente à celle-ci est la XXXIXe où il n'est pas question des mangeurs de fourmis), qu'en ce qu'ils sont plus grands; les plus grosses fourmis lui servent de nourriture.

Nous conservons dans notre cabinet six espèces de ces animaux mangeurs de fourmis, qui diffèrent entre eux ou par une forme particulière, ou par la tête, les pieds et les ongles. La tamandua, représentée au n° 2, qui suit (*Nota*. Qu'il s'agit ici de l'ysquiepatl qui est plus différente d'un tamandua qu'un chat ne l'est d'un chien), est d'un quart plus petite que celle-ci, et a aussi la tête, les oreilles et les yeux plus petits: son pied de devant a un seul ongle, fort et crochu; et celui de derrière a trois doigts et trois ongles, au lieu que les quatre autres espèces ont cinq doigts armés d'autant d'ongles. Leur poil est doux, cotonneux, de la couleur de celui d'un jeune lièvre. La cinquième espèce de tamandua est de la même figure, d'un poil rouge-pâle qui est sur le dos d'un blanc-argenté, et dessous d'un cendré-jaunâtre; cette espèce a quatre tettes et quatre mamelons, deux sous les jambes de devant et deux sous celles de derrière (cette cinquième espèce, qui est de la même figure que celle qui la précède, est donc encore une espèce d'ysquiepatl et non pas de tamandua). La sixième espèce a le museau plus long et les oreilles dressées comme celles d'un renard; toutes ces espèces n'ont point de dents. Seba, vol. I, pag. 65 et 66, tab. 40, fig. n° 1. « On ne sait ce que veut dire ici « l'auteur, ni ce que ce peut être que cette sixième espèce; on voit seule« ment qu'il se contredit d'une manière manifeste lorsqu'il avance que « toutes ces espèces n'ont point de dents, puisque l'ysquiepatl, qui est

penserais, avec MM. Klein (1) et Linnæus, que ce pourrait être le vrai *tamandua-guacu* ou *tamanoir*, mais si mal décrit et si mal représenté, que M. Linnæus (2) a réuni sous une seule espèce le premier et le second de ces animaux de Seba, c'est-à-dire, celui de la *planche* 37, *fig. n°* 2, et celui de la *pl.* 40, *fig. n°* 1. M. Brisson a regardé ce dernier comme une espèce particulière, mais je ne crois pas que l'établissement de cette espèce soit fondé, non plus que le reproche qu'il fait à M. Klein de l'avoir confondue avec celle du tamanoir : il paraît que le seul reproche qu'on puisse faire à M. Klein, est d'avoir joint à la bonne description qu'il nous donne de cet animal, dont la peau bourrée est conservée dans le cabinet de Dresde, les indications fautives de Seba. Enfin le troisième de ces animaux, dont on trouve la figure dans cet ouvrage, *vol. II*, *page* 48, *pl.* 47, *n°* 2, est si mal décrit, que je ne puis me persuader, malgré la confiance que j'ai à MM. Linnæus et Brisson, qu'on puisse sur la description et la figure

---

« nommément compris dans les six, a des dents, et même en grand « nombre. En voilà plus qu'il n'en faut pour juger et l'ouvrage et l'auteur. « Il est fâcheux que la plupart des gens qui font des cabinets d'Histoire « Naturelle, ne soient pas assez instruits, et que pour satisfaire leur petite vanité et faire valoir leur collection, ils entreprennent d'en publier « des descriptions toujours remplies d'exagérations, d'erreurs et de bévues qui demandent plus de temps pour être réformées qu'il n'en a fallu « pour les écrire. »

(1) Klein, de Quadrup., pag. 45.

(2) Linn., Syst. nat., ed. X, pag. 35.

de l'auteur, rapporter, comme ils l'ont fait, cet animal au *tamandua-i*, que j'appelle simplement *tamandua*: je demande seulement qu'on lise encore cette description (1), et qu'on juge. Quelque désagréables, quelque ennuyeuses que soient des discussions de cette espèce, on ne peut les éviter dans les détails de l'histoire naturelle : il faut, avant d'écrire sur un sujet, souvent très-peu connu, en écarter autant qu'il est possible toutes les obscurités, marquer en passant les erreurs qui ne manquent jamais de se trouver en nombre sur le chemin de la vérité à laquelle il est souvent très-difficile d'arriver, moins par la faute de la nature que par celle des naturalistes.

Ce qui résulte de plus certain de cette critique, c'est qu'il existe réellement trois espèces d'animaux auxquels on a donné le nom commun de *Man-*

(1) Tamandua d'Amérique petit, ou le mangeur de fourmis dépeint avec un nid de ces insectes. Voilà comme il embrasse avec les ongles de ses pieds de devant le nid de fourmis, desquelles il fait uniquement ses repas. Voyez sa tête oblongue, mince, étroite, ses courtes oreilles, son museau pointu qui cache sa langue, grande et menue, avec laquelle il attrape les fourmis et les avale, ainsi que nous nous proposons de le montrer à l'œil dans les planches qui suivront (il ne montre rien dans les planches suivantes); sa tête, ses jambes, ses pieds, sa queue et le devant de son corps sont jaunes-paillés, le derrière du corps est d'un roux-brun; il porte en bandoulière, sur la poitrine, un baudrier de poils soyeux qui se perdent vers le milieu du dos avec les autres soies qui commencent dès-lors à le couvrir; sa queue est courte, presque rase et recourbée en dedans. Seba, vol. II, page 48, tab. 47, fig. n° 2. *Nota.* Les derniers caractères de cette description conviennent assez au tamandua, mais en général elle est trop peu exacte pour qu'on puisse l'assurer.

geurs de fourmis; que ces trois espèces sont le tamanoir, le tamandua et le fourmiller; que la quatrième espèce, donnée sous le nom de *Fourmiller aux longues oreilles* par M. Brisson, est douteuse aussi bien que les autres espèces indiquées par Seba. Nous avons vu le tamanoir et le fourmiller, nous en avons les dépouilles au Cabinet du Roi; ces espèces sont certainement très-différentes l'une de l'autre, et telles que nous les avons décrites, mais nous n'avons pas vu le tamandua, et nous n'en parlons que d'après Pison et Marcgrave, qui sont les seuls auteurs qu'on puisse consulter sur cet animal, puisque tous les autres n'ont fait que les copier.

Le tamandua fait, pour ainsi dire, la moyenne proportionnelle entre le tamanoir et le fourmiller pour la grandeur du corps; il a, comme le tamanoir, le museau fort allongé, et quatre doigts aux pieds de devant; mais il a, comme le fourmiller, la queue dégarnie de poil à l'extrémité, par laquelle il se suspend aux branches des arbres. Le fourmiller a aussi la même habitude : dans cette situation ils balancent leur corps, approchent leur museau des trous et des creux d'arbres, ils y insinuent leur longue langue et la retirent ensuite brusquement pour avaler les insectes qu'elle a ramassés.

Au reste ces trois animaux, qui diffèrent si fort par la grandeur et par les proportions du corps, ont néanmoins beaucoup de choses com-

munes, tant pour la conformation que pour les habitudes naturelles: tous trois se nourrissent de fourmis, et plongent aussi leur langue dans le miel et dans les autres substances liquides ou visqueuses; ils ramassent assez promptement les miettes de pain et les petits morceaux de viande hachée; on les apprivoise et on les élève aisément; ils soutiennent long-temps la privation de toute nourriture; ils n'avalent pas toute la liqueur qu'ils prennent en buvant, il en retombe une partie qui passe par les narines; ils dorment ordinairement pendant le jour, et changent de lieu pendant la nuit; ils marchent si mal qu'un homme peut les atteindre facilement à la course dans un lieu découvert. Les sauvages mangent leur chair qui cependant est d'un très-mauvais goût.

On prendrait de loin le tamanoir pour un grand renard, et c'est par cette raison que quelques voyageurs l'ont appelé *Renard américain;* il est assez fort pour se défendre d'un gros chien et même d'un jaguar; lorsqu'il en est attaqué il se bat d'abord debout, et, comme l'ours, il se défend avec les mains dont les ongles sont meurtriers; ensuite il se couche sur le dos pour se servir des pieds comme des mains, et dans cette situation il est presque invincible et combat opiniâtrément jusqu'à la dernière extrémité, et même lorsqu'il a mis à mort son ennemi, il ne le lâche que très-long-temps après; il résiste plus qu'un autre au

combat, parce qu'il est couvert d'un grand poil touffu, d'un cuir fort épais, et qu'il a la chair peu sensible et la vie très-dure.

Le tamanoir, le tamandua et le fourmiller sont des animaux naturels aux climats les plus chauds de l'Amérique, c'est-à-dire, au Brésil, à la Guyane, aux pays des Amazones, etc. On ne les trouve point en Canada ni dans les autres contrées froides du Nouveau-Monde; on ne doit donc pas les retrouver dans l'ancien continent, cependant Kolbe (1) et Desmarchais (2) ont écrit qu'il y avait de ces animaux en Afrique, mais il me paraît qu'ils ont confondu le pangolin ou lézard écailleux avec nos fourmillers. C'est peut-être d'après un passage de Marcgrave où il est dit: *Tamandua-guacu Brasiliensibus, Congensibus* (*ubi et frequens est*) umbulu *dictus*, que Kolbe et Desmarchais sont tombés dans cette erreur; et en effet si Marcgrave entend par *Congensibus* les naturels de Congo, il aura dit le premier que le tamanoir se trouvait en Afrique, ce qui cependant n'a été confirmé par aucun autre témoin digne de foi; Marcgrave lui-même n'avait certainement pas vu cet animal en Afrique, puisqu'il avoue qu'en Amérique même il n'en a vu que les dépouilles. Desmarchais en

(1) Description du cap de Bonne-Espérance, par Kolbe, tome III, page 43.

(2) Voyage de Desmarchais, tome III, page 307.

parle assez vaguement, il dit simplement qu'on trouve cet animal en Afrique comme en Amérique, mais il n'ajoute aucune circonstance qui puisse prouver le fait; et à l'égard de Kolbe nous comptons pour rien son témoignage, car un homme qui a vu au cap de Bonne-Espérance des élans et des loups-cerviers tous semblables à ceux de Prusse, peut bien aussi y avoir vu des tamandua. Aucun des auteurs qui ont écrit sur les productions de l'Afrique et de l'Asie, n'ont parlé des tamandua, et au contraire tous les voyageurs et presque tous les historiens de l'Amérique en font mention précise; de Lery, de Laët (1), le P. d'Abbeville (2), Maffé (3), Faber, Nieremberg (4) et M. de la Condamine (5), s'accordent à dire avec Pison, Barrère, etc., que ce sont des animaux naturels aux pays chauds de l'Amérique, ainsi nous ne doutons pas que Desmarchais et Kolbe ne se soient trompés, et nous croyons pouvoir assurer de nouveau que ces trois espèces d'animaux n'existent pas dans l'ancien continent.

---

(1) Description des Indes occidentales, par Jean de Laët, pages 485 et 556.

(2) Mission en l'île de Maragnon, par le Père d'Abbeville. Paris, 1614, page 248.

(3) Histoire des Indes, par Maffé, traduite par de Pur. Paris, 1665, page 71.

(4) Euseb. Nieremberg, Hist. Nat. Antuerpiæ, 1635, pag. 190 et 191.

(5) Voyage de la rivière des Amazones, par M. de la Condamine, page 167.

ADDITION A L'ARTICLE DU TAMANOIR.

Nous avons donné la figure du tamanoir ou grand fourmiller; mais, comme le dessin n'a été fait que d'après une peau qui avait été assez mal préparée, il n'est pas aussi exact que celui qu'on trouvera ici (1), qui a été fait sur un animal envoyé de la Guyane, bien empaillé, à M. Mauduit, docteur en médecine, dont le cabinet ne contient que des choses précieuses, par les soins que cet habile naturaliste prend de recueillir tout ce qu'il y a de plus rare, et de maintenir les animaux et les oiseaux dans le meilleur état possible. Quoique le tamanoir que nous donnons ici soit précisément de la même espèce que celui de l'article qui précède, on verra néanmoins qu'il a le museau plus court, la distance de l'œil à l'oreille plus petite, les pieds plus courts; ceux du devant n'ont que quatre ongles, les deux du milieu très-grands, les deux de côté fort petits: cinq ongles aux pieds de derrière, et tous ces ongles noirs. Le museau jusqu'aux oreilles est couvert d'un poil brun fort court; près des oreilles le poil commence à devenir plus grand; il a deux pouces et demi de longueur sur les côtés du corps, il est rude au toucher, comme celui du sanglier. Il est mêlé de poils d'un brun-foncé, et d'autres

(1) Ayant fait faire d'après nature une bonne figure du tamanoir (*pl.* 280, *fig.* 1), nous croyons qu'il est inutile de reproduire celle que Buffon annonce ici. DESM. 1826.

d'un blanc-sale. La bande noire du corps n'a point de petites taches blanches décidées et qui la bordent, comme dans le tamanoir figuré d'abord; celui-ci a trois pieds onze pouces de longueur, c'est-à-dire, trois pouces de plus que le premier. Voici ses autres dimensions :

	pi.	po.	lig.
Hauteur du train de devant	1	8	0
Hauteur du train de derrière	1	7	6
Longueur du bout du museau à l'angle de l'œil	0	7	9
Ouverture de l'œil	0	0	6
Ouverture de la bouche	0	1	1
Ouverture des narines	0	0	4
Distance de l'œil à l'oreille	0	2	1
Grandeur de l'oreille	0	1	2
Longueur du cou	0	8	0
Longueur du tronçon de la queue	2	1	9
Longueur du pied de devant	0	3	6
Longueur de l'ergot interne	0	0	6
Longueur de ce même ergot à son origine	0	0	4
Longueur de l'ergot suivant	0	1	8
Sa largeur à son origine	0	0	5
Longueur du troisième ergot	0	2	3
Sa largeur à son origine	0	0	6
Longueur de l'ergot extérieur	0	0	5
Sa largeur à son origine	0	0	3
Longueur du pied de derrière	0	3	9
Longueur de l'ergot interne	0	0	7
Longueur des trois autres ergots	0	1	10
Largeur à l'origine	0	0	3
Longueur de l'ergot externe	0	0	6
Largeur à son origine	0	0	3

M. de la Borde, médecin du Roi à Cayenne, m'a envoyé les observations suivantes au sujet de cet animal.

« Le tamanoir habite les bois de la Guyane, on y en connaît de deux espèces; les individus de la plus grande pèsent jusqu'à cent livres; ils courent lentement et plus lourdement qu'un cochon; ils traversent les grandes rivières à la nage, et alors il n'est pas difficile de les assommer à coups de bâton. Dans les bois on les tue à coups de fusil; ils n'y sont pas fort communs, quoique les chiens refusent de les chasser.

« Le tamanoir se sert de ses grandes griffes pour déchirer les ruches des poux de bois qui se trouvent partout sur les arbres, sur lesquels ils grimpent facilement; il faut prendre garde d'approcher de cet animal de trop près, car ses griffes font des blessures profondes; il se défend même avec avantage contre les animaux les plus féroces de ce continent, tels que les jaguars, couguars, etc., il les déchire avec ses griffes, dont les muscles et les tendons sont d'une grande force; il tue beaucoup de chiens, et c'est par cette raison qu'ils refusent de le chasser.

« On voit souvent des tamanoirs dans les grandes savanes incultes; on dit qu'ils se nourrissent de fourmis; son estomac a plus de capacité que celui d'un homme. J'en ai ouvert un qui avait l'estomac plein de poux de bois, qu'il avait nouvellement mangés. La structure et les dimensions de sa langue semblent prouver qu'il peut aussi se nourrir de fourmis. Il ne fait qu'un petit dans des trous d'arbre près de terre; lorsque la femelle

nourrit, elle est très-dangereuse même pour les hommes. Les gens du commun à Cayenne mangent la chair de cet animal, elle est noire, sans graisse et sans fumet. Sa peau est dure et épaisse, sa langue est d'une forme presque conique comme son museau. »

M. de la Borde en donne une description anatomique, que je n'ai pas cru devoir publier ici, pour lui laisser les prémices de ce travail qu'il me paraît avoir fait avec soin.

« Le tamanoir, continue M. de la Borde, n'acquiert son accroissement entier qu'en quatre ans. Il ne respire que par les narines; à la première vertèbre qui joint le cou avec la tête, la trachée-artère est fort ample, mais elle se rétrécit tout-à-coup, et forme un conduit qui se continue jusqu'aux narines, dans cette espèce de cornet qui lui sert de mâchoire supérieure. Ce cornet a un pied de longueur, et il est au moins aussi long que le reste de la tête; il n'a aucun conduit de la trachée-artère à la gueule, et néanmoins l'ouverture des narines est si petite, qu'on avait de la peine à y introduire un tuyau de plume à écrire. Les yeux sont aussi très-petits, et il ne voit que de côté. La graisse de cet animal est de la plus grande blancheur. Lorsqu'il traverse les eaux, il porte sa grande et longue queue repliée sur le dos et jusque sur la tête. »

MM. Aublet et Olivier m'ont assuré que le tamanoir ne se nourrit que par le moyen de sa

langue, laquelle est enduite d'une humeur visqueuse et gluante, avec laquelle il prend des insectes; ils disent aussi que sa chair n'est point mauvaise à manger.

ADDITION A L'ARTICLE DU TAMANDUA.

Nous croyons devoir rapporter à l'espèce du tamandua, l'animal dont nous donnons ici la figure (1), et duquel la dépouille bien préparée était au cabinet de M. le duc de Caylus, et se voit actuellement dans le Cabinet du Roi; il est différent du tamanoir, non seulement par la grandeur, mais aussi par la forme. Sa tête est à proportion bien plus grosse, l'œil est si petit, qu'il n'a qu'une ligne de grandeur, encore est-il environné d'un rebord de poils relevés. L'oreille est ronde et bordée de grands poils noirs par-dessus. Le corps entier n'a que treize pouces depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue, et dix pouces faibles de hauteur; le poil de dessus le dos est long de quinze lignes, celui du ventre, qui est d'un blanc-sale, est de la même longueur; la queue n'a que sept pouces et demi de longueur, couverte partout de longs poils fauves, avec des

(1) Cette figure très-inexacte avait été faite d'après une peau de Coati dont on avait prolongé artificiellement le museau. Nous l'avons supprimée, et remplacée par une figure faite d'après nature, pl. 280, fig. 2.
DESM. 1826.

bandes ou des anneaux d'une teinte légèrement noirâtre.

Il n'y a, dans toute cette description, que deux caractères qui ne s'accordent pas avec celle que Marcgrave nous a donnée du tamandua. Le premier est la queue qui est partout garnie de poils, au lieu que celui de Marcgrave a la queue nue à son extrémité; le second, c'est qu'il y a cinq doigts aux pieds de devant dans notre tamandua, et que celui de Marcgrave n'en avait que quatre; mais, du reste, tout convient assez pour qu'on puisse croire que l'animal dont nous donnons ici la figure, est au moins une variété de l'espèce du tamandua, s'il n'est pas précisément de la même espèce (1).

M. de la Borde semble l'indiquer dans ses observations, sous le nom de petit tamanoir.

« Il a, dit-il, le poil blanchâtre, long d'environ deux pouces; il peut peser un peu plus de soixante livres; il n'a point de dents, mais il a aussi des griffes fort longues; il ne mange que le jour comme l'autre, et ne fait qu'un petit. Il vit aussi de même, et se tient dans les grands bois; sa chair est bonne à manger, mais on le trouve plus rarement que le grand tamanoir. »

J'aurais bien désiré que M. de la Borde m'eût envoyé des indications plus précises et plus détail-

(1) Cette description doit être considérée comme nulle, puisque c'est celle de la peau de Coati mal préparée dont nous venons de faire mention dans la note précédente. DESM. 1826.

lées, qui auraient fixé nos incertitudes au sujet de cette espèce d'animal.

Voici ce qu'il m'écrit en même temps sur le petit fourmiller, dont nous donnons la figure, *planche* 281, *n*° 1.

« Il a le poil roux, luisant, un peu doré, se nourrit de fourmis, tire sa langue qui est fort longue et faite comme un ver, et les fourmis s'y attachent. Cet animal n'est guère plus grand qu'un écureuil; il n'est pas difficile à prendre, il marche assez lentement, s'attache comme le paresseux sur un bâton qu'on lui présente, dont il ne cherche pas à s'en détourner, et on le porte ainsi attaché où l'on veut. Il n'a aucun cri; on en trouve souvent d'accrochés à des branches par leurs griffes. Ils ne font qu'un petit dans des creux d'arbres, sur des feuilles qu'ils charrient sur le dos. Ils ne mangent que la nuit; leurs griffes sont dangereuses, et ils les serrent si fort, qu'on ne peut pas leur faire lâcher prise. Ils ne sont pas rares, mais difficiles à apercevoir sur les arbres. »

M. Vosmaër a fait une critique assez mal fondée, de ce que j'ai dit au sujet des fourmillers (1).

« Je dois remarquer, dit-il, contre le sentiment de M. de Buffon (*voyez dans ce volume, page* 141), que l'année passée, M. Tulbagh a envoyé un animal sous le nom de *Porc de terre*, qui est le *Myrmécophage* de Linnæus; en sorte que Desmarchais

(1) Description d'un grand écureuil volant, page 6.

et Kolbe ont raison de dire que cet animal se trouve en Afrique aussi bien qu'en Amérique. A juger de celui-ci, qui a été envoyé dans l'esprit-de-vin, paraissant être tout nouvellement né, et ayant déja la grandeur d'un bon cochon de laif, l'animal parfait doit être d'une taille fort considérable. Voici les principales différences, autant qu'on peut les reconnaître à cet animal si jeune.

« Le groin est à son extrémité un peu gros, rond et aussi comme écrasé en dessus. Les oreilles sont fort grandes, longues, minces, pointues et pendantes. Les pieds de devant ont quatre doigts, le premier et le troisième d'une longueur égale, le second un peu plus long, et le quatrième ou l'extérieur un peu plus court que le troisième. Les quatre onglets sont fort longs, peu crochus, pointus, et à-peu-près d'une égale grandeur; les pieds de derrière ont cinq doigts, dont les trois intermédiaires sont presque également longs, et les deux extérieurs beaucoup plus courts; les onglets en sont moins grands, et les deux extérieurs les plus petits. Sa queue, sans être fort longue, est grosse, et se termine en pointe. Les deux *myrmécophages* de Seba, *tome I, planche* 37, *fig.* 2, *et planche* 40, *fig.* 1, sont certainement les mêmes, et ne diffèrent entre eux que par la couleur; la figure en est fort bonne. C'est une espèce particulière tout-à-fait différente du tamandua-guacu de Marcgrave, ou tamanoir de M. de Buffon. »

On croirait, après la lecture de ce passage, que je me suis trompé au sujet de cet animal, donné par Seba, *planche* 37, *n°* 2. Cependant j'ai dit précisément, *page* 133 *de ce volume*, ce que dit ici M. Vosmaër. Voici comme je me suis exprimé : *l'animal que Seba désigne par le nom de* tamandua, myrmécophage d'Amérique, tome I, page 60, *et dont il donne la figure*, planche 37, n° 2, *ne peut se rapporter à aucun des trois dont il est ici question.* Or, les trois animaux d'Amérique dont j'ai parlé, sont le tamanoir, le tamandua et le petit fourmiller; donc tout ce que dit ici M. Vosmaër ne fait rien contre ce que j'ai avancé, puisque ce que j'ai avancé se réduit à ce que le tamanoir, le tamandua et le fourmiller ne se trouvent qu'en Amérique, et non dans l'ancien continent. Cela est si positif, que M. Vosmaër ne peut rien y opposer. Si le myrmécophage de Seba, *pl.* 37, *fig.* 2, se trouve en Afrique, cela prouve seulement que Seba s'est trompé, en l'appelant myrmécophage d'Amérique; mais cela ne prouve rien contre ce que j'ai avancé, et je persiste, avec toute raison, à soutenir que le tamanoir, le tamandua et le fourmiller, ne se trouvent qu'en Amérique et point en Afrique (1).

(1) L'animal dont parle Vosmaër est l'ORYCTÉROPE DU CAP, ou *Cochon de terre*, décrit ci-après. DESM. 1826.

DESCRIPTION DU TAMANOIR.

Le crâne du Tamanoir (*pl.* 280, *fig.* 1) est fort petit, mais son museau est si long que la tête entière fait plus du tiers de la longueur de l'animal depuis le bout des lèvres jusqu'à l'origine de la queue; la longueur du museau est à-peu-près les deux tiers de celle de la tête et presque le quart de celle du corps entier, y compris le crâne et le museau. C'est comme si le museau d'un cheval de taille médiocre avait deux pieds de longueur, tandis qu'il n'a que treize ou quatorze pouces, quoique parmi les animaux de notre climat le cheval soit un de ceux qui ont le museau le plus long, c'est-à-dire, qui ont les yeux le plus éloignés du bout des lèvres. Le museau du tamanoir est presque cylindrique, il a peu de diamètre, il n'est guère plus gros près des yeux qu'à son extrémité; la bouche est petite; les ouvertures des narines se trouvent fort près l'une de l'autre au-devant du museau, à deux lignes au-dessus du bord de la lèvre; les yeux sont petits à proportion de la longueur du museau, et placés sur les côtés de la tête; les oreilles sont courtes, arrondies et fort éloignées des yeux; elles étaient nues : le crâne a une forme allongée et presque cylindrique depuis les oreilles jusqu'aux yeux. Le tama-

noir a le col court, le corps allongé et efflanqué, la queue longue et les jambes courtes. Les pieds de derrière ont cinq doigts, et ceux de devant seulement quatre; les deux du milieu sont plus gros et portent des ongles beaucoup plus grands que les deux autres doigts des pieds de devant et que ceux des pieds de derrière; le doigt intérieur des pieds de devant est placé plus haut que le second, comme dans la plupart des autres animaux. La dernière phalange des doigts a une gouttière longitudinale sur sa face supérieure depuis le milieu de sa longueur jusqu'à l'extrémité.

Le poil du museau est court, incliné en avant, délié, ferme, et néanmoins doux sous la main lorsqu'elle suit sa direction. Il était de couleur mêlée de gris, de brun et de noirâtre: le poil de la tête ne différait de celui du museau qu'en ce qu'il était un peu plus long. Il y avait depuis l'occiput, le long du cou, du dos et des lombes jusqu'à la queue, un poil long en forme de crinière; il était de plus en plus long à mesure qu'il se trouvait plus près de la queue; sa plus grande longueur était de treize ou quatorze pouces: la crinière était disposée en épi ou molette (1) sur le garrot, de sorte que le poil de la portion de la crinière, qui s'étendait depuis le garrot jusqu'à l'occiput, était dirigé en avant, et celui du reste de la crinière, depuis le garrot jusqu'à la queue, était dirigé en arrière: chaque poil avait une couleur blanchâtre teinte de jaunâtre très-pâle sur la plus grande partie de sa longueur depuis la racine; le reste était noir, excepté la pointe qui avait aussi une

---

(1) Voyez le 1[er] volume des Mammifères, page 307, où ces termes d'*épi* ou *molette* sont expliqués dans la description du cheval.

couleur jaunâtre très-pâle et presque blanchâtre : ce mélange de noir et de blanchâtre s'étendait de chaque côté de la crinière, le long du dos jusqu'à une large bande entièrement noire qui couvrait le dessous du cou et qui s'étendait sur les épaules et le long des côtés de la poitrine jusqu'au commencement des lombes. Les jambes de devant et le bas des côtés de la poitrine étaient de couleur blanchâtre teinte de jaunâtre, excepté la face externe du bras qui avait un mélange de noir, et les pieds qui étaient noirs ; il y avait aussi une grande tache noire sur le haut de la face externe de l'avant-bras. Le dessous de la poitrine, le ventre, les flancs, les jambes de derrière et la queue étaient noirs avec quelque mélange de blanchâtre, principalement sur les pieds de derrière. Les poils de la queue avaient environ un pied de longueur; ceux du corps n'avaient au plus qu'un demi-pied : les poils du haut des côtés du corps, ceux de la poitrine et du ventre étaient beaucoup moins longs, et ceux de la face externe des jambes de devant étaient encore plus courts. Les grands poils du tamanoir n'étaient cylindriques que sur une partie de leur longueur depuis la racine, le reste était plat, et il y avait sur le milieu de chaque face une petite gouttière longitudinale : la partie cylindrique était creuse d'un bout à l'autre et assez ferme, quoique les parois du tuyau qu'elle formait fussent minces ; la partie aplatie avait peu de consistance, elle était flexible comme de l'herbe sèche ; elle avait environ six fois plus de largeur que d'épaisseur, prise sur les bords qui avaient le double de l'épaisseur du milieu où étaient les gouttières ; l'extrémité du poil était fourchue. En tirant chacune des branches de cette bifurcation, on fendait très-aisément le poil dans son épaisseur tout le long de la partie plate,

mais lorsqu'on arrivait à la partie cylindrique on ne pouvait plus la diviser aisément; il semblait que l'aplatissement de l'autre partie y eût fait deux plis qui l'avaient disposée à se déchirer comme du papier qui a été plié. Cette partie plate paraissait être desséchée, peut-être qu'elle est cylindrique sur l'animal vivant, et que le vide de l'intérieur du poil est rempli de quelque humeur.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps entier, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue	3	8	0
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput	1	3	0
Circonférence du bout du museau	0	2	9
Circonférence du museau, prise au-dessous des yeux	0	5	3
Contour de l'ouverture de la bouche	0	2	4
Distance entre les deux naseaux	0	0	2½
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil	0	9	9
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille	0	2	5
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre	0	0	6
Ouverture de l'œil	0	0	4
Distance entre les angles antérieurs des yeux, mesurée en suivant la courbure du chanfrein	0	2	8
La même distance mesurée en ligne droite	0	1	7
Circonférence de la tête, prise entre les yeux et les oreilles	0	6	7
Longueur des oreilles	0	0	11
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure	0	1	6
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas	0	2	1
Longueur du tronçon de la queue	2	0	0
Longueur des plus grands ongles	0	2	3
Largeur à la base	0	0	5½

DESCRIPTION
DE LA PARTIE DU CABINET
QUI A RAPPORT A L'HISTOIRE NATURELLE
DU TAMANOIR.

932. *Un tamanoir bourré.*

C'EST celui qui a servi de sujet pour la description de cet animal.

933. *La peau d'un tamanoir.*

Cette peau est à-peu-près de même grandeur que celle qui est rapportée sous le numéro précédent, mais celle dont il s'agit ici diffère de l'autre en ce que la couleur noire domine sur le gris dans la grande tache ovale du dos, et sur les côtés du corps au-dessous de leur bande noire.

934. *Autre peau de tamanoir.*

Celle-ci a des teintes de roux, mêlées avec le gris et le noir dans la grande tache ovale du dos et sur les côtés du corps.

935. *La dernière phalange et l'ongle d'un doigt du tamanoir.*

L'ongle a été enlevé pour mettre à découvert la gouttière longitudinale qui est sur la surface supérieure de la troisième phalange des doigts du tamanoir.

DESCRIPTION DU FOURMILLER.

La figure du Fourmiller (*pl.* 281, *fig.* 1) est fort différente de celle des autres animaux quadrupèdes; il a le museau et les pieds conformés d'une manière très-particulière. La tête est assez bien proportionnée au reste du corps pour sa grosseur, mais le museau est fort effilé et un peu recourbé en bas; les yeux sont placés près des coins de la bouche, et les oreilles se trouvent sur la partie inférieure des côtés de la tête à-peu-près à égale distance du bout du museau et de l'occiput; elles sont très-petites, minces, arrondies et entièrement cachées dans le poil: le cou de l'animal est presque nul. La queue a autant de longueur que le corps et la tête; elle est pointue et recourbée en dessous par l'extrémité; sa face inférieure a, sur la longueur de deux pouces et demi depuis la pointe, une peau dénuée de poil et semblable à celle de la plante des pieds. On voit par cette conformation que le fourmiller se sert de sa queue comme d'une main pour saisir différents corps, et pour s'accrocher et se suspendre à divers points d'appui. Les pieds ressemblent aussi à des mains et paraissent être plus propres pour embrasser les corps cylindriques, comme des branches d'arbres, que pour marcher à

plate-terre : les pieds de devant ont, comme les pieds de derrière, une sorte de talon qui, à la vérité, n'est pas aussi large ni aussi saillant, mais qui forme une convexité en arrière comme le talon de l'ours, du coati, etc. La plante des quatre pieds s'étend jusqu'aux ongles. En rigueur on ne devrait pas mettre cet animal dans la classe des fissipèdes, car on n'y voit point à l'extérieur de doigts séparés les uns des autres ; on ne peut juger de leur nombre que par celui des ongles ; il y en a deux à chaque pied de devant et quatre à chaque pied de derrière : tous ces ongles sont courbes, pointus et pliés en gouttière très-serrée ; ils ont une couleur jaunâtre, et ils prolongent la concavité de la plante des pieds qui est très-profonde et assez régulière, principalement dans les pieds de derrière ; l'ongle externe des pieds de devant est fort grand ; l'interne est beaucoup plus petit et à-peu-près de la même grandeur que ceux des pieds de derrière, qui sont tous les quatre semblables les uns aux autres.

Le poil est touffu et doux comme de la soie ; sa longueur s'étendait jusqu'à neuf lignes sur le fourmiller qui a servi de sujet pour cette description, et qui était femelle : son poil avait une couleur jaunâtre mêlée de teintes roussâtres, et même d'un très-beau roux dans quelques endroits ; ces teintes étaient à la pointe des poils, c'est ce qui formait sur le dos de l'animal, depuis l'occiput jusqu'à l'origine de la queue, une bande large d'environ un demi-pouce, d'un très-beau roux, et des teintes de cette même couleur sur les côtés du corps. Le poil est très-luisant, et par conséquent ses couleurs sont fort brillantes.

Sur un autre individu, aussi femelle, la bande rousse

du dos était très-peu apparente, et il y avait du brun dans les endroits où on voyait des teintes rousses sur le sujet de cette description. Un autre fourmiller avait une bande rousse le long de la poitrine et du ventre, mais il n'en paraissait point sur le dos.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus......	0	6	0
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput.	0	1	11
Circonférence du bout du museau............	0	1	0
Circonférence du museau, prise au-dessous des yeux..................................	0	1	6
Contour de l'ouverture de la bouche..........	0	1	2
Distance entre les deux naseaux..............	0	0	1
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil...........................	0	0	8
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille....	0	0	6
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.........	0	0	3
Ouverture de l'œil...........................	0	0	1 ½
Distance entre les angles antérieurs des yeux, mesurée en suivant la courbure du chanfrein....	0	0	7
La même distance en ligne droite	0	0	5
Circonférence de la tête entre les yeux et les oreilles.................................	0	3	0
Longueur des oreilles........................	0	0	3 ½
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure.............................	0	0	3 ½
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas..	0	0	11 ½
Longueur du cou.	0	0	5
Circonférence du cou.	0	3	3
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant................................	0	4	3
La même circonférence à l'endroit le plus gros...	0	4	11

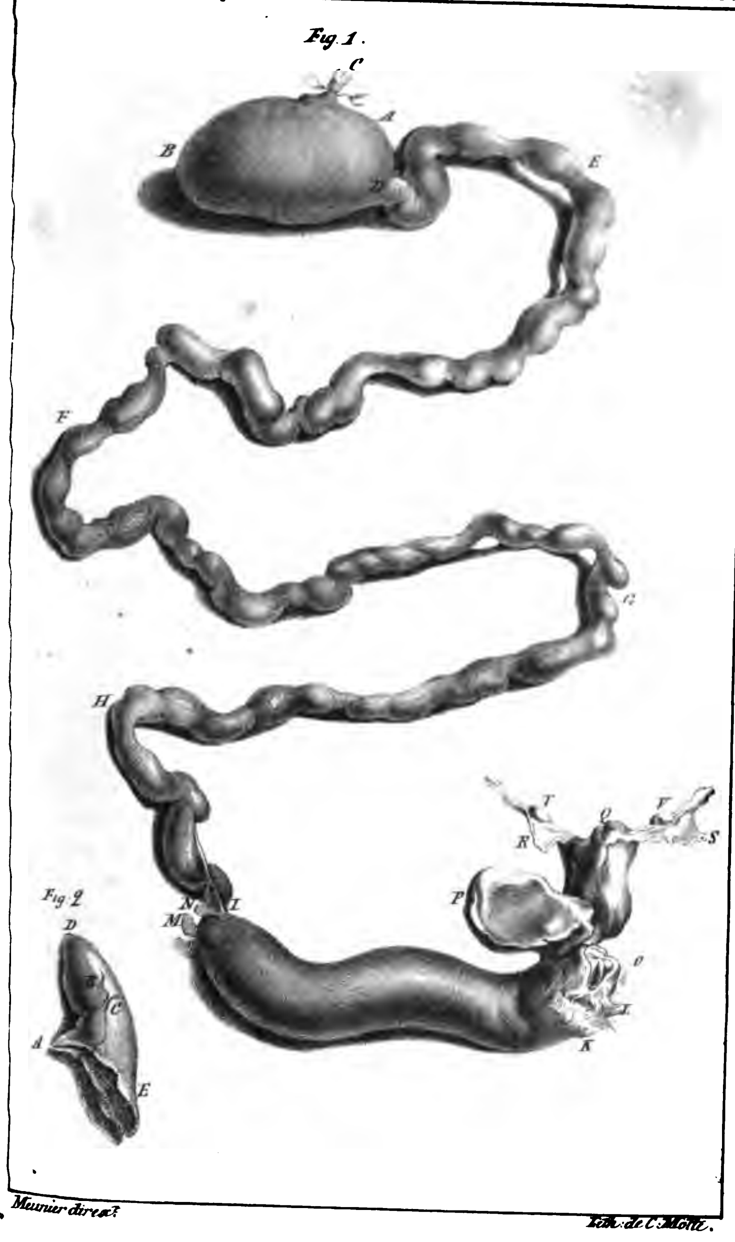
	pi.	po.	lig.
La même circonférence devant les jambes de derrière	0	3	10
Longueur du tronçon de la queue	0	7	2
Circonférence de la queue à l'origine du tronçon	0	1	7
Longueur de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet	0	0	11
Largeur de l'avant-bras près du coude	0	0	7
Épaisseur au même endroit	0	0	6
Circonférence du poignet	0	1	5
Circonférence du métacarpe	0	1	7
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles	0	1	6
Longueur de la jambe depuis le genou jusqu'au talon	0	1	9
Largeur du haut de la jambe	0	0	7
Épaisseur	0	0	5
Largeur à l'endroit du talon	0	0	4
Circonférence du métatarse	0	1	3
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles	0	1	2
Largeur du pied de devant	0	0	4
Largeur du pied de derrière	0	0	6
Longueur des plus grands ongles	0	0	7
Largeur à la base	0	0	2

L'épiploon n'avait que très-peu d'étendue, et était caché derrière l'estomac.

Le foie s'étendait autant à gauche qu'à droite; l'estomac était placé entièrement à gauche. Le duodenum formait un arc derrière la partie droite du foie; le reste du canal intestinal faisait ses circonvolutions dans le côté et dans la région iliaque droite, dans la région ombilicale, dans la région iliaque et dans le côté gauche, enfin il se repliait en dedans avant de former le rectum. Il n'y avait point de cœcum.

L'estomac (*AB*, *pl.* 282, *fig.* 1) avait une figure fort extraordinaire; il ressemblait à un œuf dont le petit bout se trouvait au fond du grand cul-de-sac (*B*); l'orifice supérieur était placé bien plus près de l'extrémité droite que de la gauche, de sorte que le grand cul-de-sac renfermait au moins les deux tiers de la capacité de l'estomac; la partie qui était entre l'œsophage (*C*) et le pylore (*D*), au lieu de former un angle rentrant comme dans la plupart des quadrupèdes, formait une convexité.

La plus grande partie (*EFGHI*) du canal intestinal, sur la longueur d'un pied sept pouces trois lignes à commencer depuis le pylore (*D*), variait beaucoup de grosseur; elle avait neuf lignes ou un pouce de circonférence dans les endroits les plus gros: il se trouvait des étranglements à de petites distances les uns des autres, de petits coudes et des sinuosités, de sorte que les endroits les plus gros étaient de figure fort irrégulière et courbés en différents sens; aussi n'a-t-il pas été possible de mettre ce canal intestinal en ligne droite pour le mesurer, quoique le mésentère eût été coupé près des intestins, et que le bord du mésentère qui y restait fût bien étendu. Cette première portion du canal intestinal était terminée par un étranglement (*I*) qui n'avait guère plus d'une ligne de diamètre sur deux lignes de longueur. Au-delà de cet étranglement commençait la dernière portion (*IK*) du canal intestinal, qui était très-grosse en comparaison de la première, car elle avait un pouce quatre lignes de circonférence sur trois pouces de longueur jusqu'à l'anus (*L*). De chaque côté de l'insertion de l'étranglement, dans cette



Meunier direx.t

Lith: de C. Motte.

grosse portion du canal intestinal, il se trouvait deux appendices (*MN*) plats et oblongs qui avaient environ deux lignes de longueur sur une ligne de largeur; ils étaient aplatis, et l'un avait un peu plus de largeur que l'autre. Le canal intestinal ayant été rempli d'air, le plus grand des deux appendices s'est un peu gonflé; on l'aurait donc pu prendre pour un cœcum semblable à celui des autres quadrupèdes, s'il avait été seul, mais il y en avait deux comme dans les oiseaux, et d'ailleurs il ne ressemblait pas au cœcum des quadrupèdes, relativement aux portions du canal intestinal qui auraient correspondu dans le fourmiller à l'ileum et au colon, car ce cœcum aurait été excessivement petit en comparaison du colon et même de l'ileum. Après avoir ouvert le canal intestinal, j'ai vu distinctement l'orifice de l'appendice qui s'était gonflé; je n'ai trouvé l'orifice de l'autre appendice qu'avec la pointe du stylet; cet orifice était fort petit et paraissait, au premier coup d'œil, être fermé, mais il suffisait pour donner entrée aux matières contenues dans le canal intestinal: j'en ai vu quelques parcelles dans chacun des appendices. Ces matières étaient le détriment des fourmis que l'animal avait avalées, et qui étaient réduites en très-petites parcelles sèches, noires, luisantes, etc. Le canal intestinal en était rempli depuis les appendices jusqu'à l'anus. Dans un autre individu de la même espèce, les deux appendices se sont trouvés exactement semblables à ceux qui viennent d'être décrits: ils étaient placés dans le côté gauche, l'un en avant et l'autre en arrière, mais le canal intestinal n'avait guère plus de diamètre au-dessous de ces appendices qu'au-dessus.

Le foie avait trois lobes, un dans le milieu, un à

droite et un à gauche; le lobe moyen m'a paru un peu moins grand que le gauche et plus grand que le droit: ce lobe moyen était divisé en deux parties égales, par une scissure; la partie droite était un peu plus grande que la gauche, le ligament suspensoire passait dans la scissure, et la vésicule du fiel était aussi placée dans la même scissure, et tenait au côté droit du ligament.

La rate était longue, plate, mince, pointue par l'extrémité supérieure et arrondie par l'inférieure.

Les reins étaient placés l'un vis-à-vis de l'autre; ils avaient une figure fort irrégulière; leur enfoncement et leur bassinet étaient fort petits, mais l'impression de l'esprit-de-vin avait peut-être déformé ces viscères.

Le poumon gauche était composé de deux lobes, et le droit de quatre, dont trois étaient rangés de file, et le quatrième se trouvait placé près de la base du cœur entre les deux lobes postérieurs qui étaient les plus grands de tous: le second lobe (*A*, *pl.* 282, *fig.* 2) du côté droit n'avait guère plus de volume que le quatrième, parce qu'il ne s'étendait pas jusqu'à la racine du poumon; les deux scissures (*BC*) qui le séparaient du lobe antérieur (*D*) et du postérieur (*E*) se croisaient au-delà du second lobe, et pénétraient chacune de la longueur d'une ligne et demie dans le poumon au-dessus du second lobe, et formaient un petit bec dont la base (*F*) réunissait le lobe antérieur au lobe postérieur. Il sortait trois branches de la crosse de l'aorte; la partie charnue du diaphragme était fort épaisse.

La langue était très-longue, fort étroite et peu aplatie en dessus et en dessous, autant que j'ai pu reconnaître sa forme qui avait été altérée par l'impression de l'esprit-de-vin: il y avait un sillon longitudinal sur

le milieu de la face supérieure. La racine de la langue tenait à deux longs muscles qui s'étendaient en arrière, un de chaque côté de la pièce du milieu de l'os hyoïde, et de chaque côté du cartilage thyroïde et de la trachée-artère, et qui se prolongeaient le long de la face interne du sternum jusqu'à la base du cartilage xiphoïde; ces muscles étaient gros et servaient sans doute à retirer la langue en arrière.

Le voile du palais était plus long que dans les autres animaux. L'épiglotte était oblongue et profondément échancrée à son extrémité qui formait deux pointes.

Il n'y avait point d'anfractuosités sur le cerveau; on y voyait seulement quelques inégalités. Le cervelet était cannelé comme dans la plupart des autres quadrupèdes.

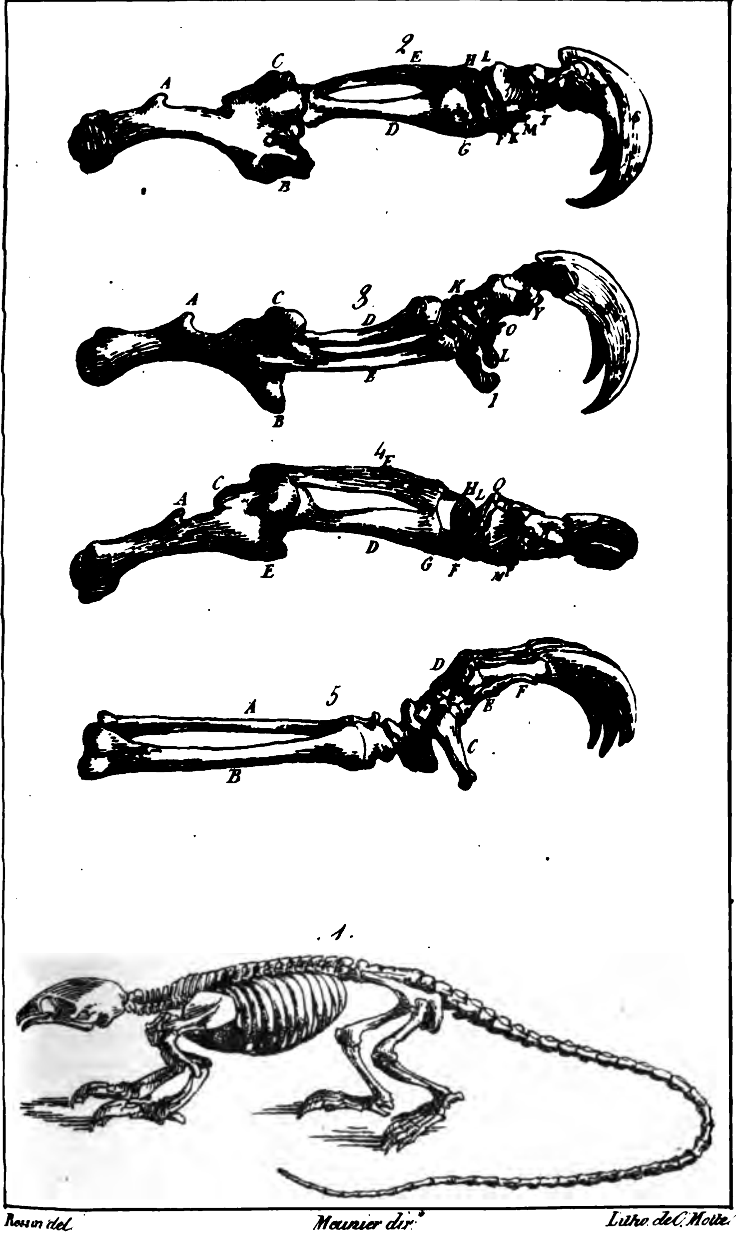
Je n'ai pu trouver que quatre mamelons, deux de chaque côté, un sur la partie antérieure de la poitrine, et un sur la partie postérieure du ventre; les deux mamelons de la poitrine étaient très-gros, et ceux du ventre, quoique plus petits, étaient très-sensibles au doigt.

En ouvrant la vulve (*O*) j'ai été surpris de trouver l'urètre au lieu du vagin, car l'urètre s'étendait jusqu'au bord de la vulve, et le vagin aboutissait à l'urètre, au lieu que dans la plupart des autres quadrupèdes, c'est l'urètre qui aboutit au vagin. Dans la femelle dont il s'agit, l'entrée de la vulve était commune au vagin et à l'urètre, et à trois lignes de distance des bords de la vulve il se trouvait une cloison qui séparait le vagin et l'urètre. Il m'a paru que le clitoris était placé sur le bord de la vulve, mais je n'ai pu m'en assurer, parce que ces parties étaient racornies. La vessie (*P*) était grande; la matrice (*Q*) n'avait point de cornes, ses trompes (*RS*) formaient des sinuosités sur les pavillons qui tenaient

aux testicules (*TV*), comme dans les autres quadrupèdes.

	pi.	po.	lig.
Longueur du canal intestinal depuis le pylore jusqu'à l'anus	1	10	3
Circonférence dans les endroits les plus gros	0	1	4
Circonférence dans les endroits les plus minces	0	0	4
Grande circonférence de l'estomac	0	3	3
Petite circonférence	0	2	6
Longueur du centre nerveux, depuis la veine-cave jusqu'à la pointe	0	0	5
Largeur	0	0	10
Largeur de la partie charnue, entre le centre nerveux et le sternum	0	0	6
Largeur de chaque côté du centre nerveux	0	0	7
Circonférence de la base du cœur	0	1	2
Distance entre l'anus et la vulve	0	0	1
Longueur de la vulve	0	0	1½
Grande circonférence de la vessie	0	1	10
Petite circonférence	0	1	6

La tête du squelette (*pl.* 283) du fourmiller est large et aplatie par le sommet. Les os propres du nez tiennent toute la longueur et toute la largeur du museau, qui est étroit, allongé et un peu recourbé en bas. Les orbites des yeux, étant décharnées, n'ont de bord osseux que le long de l'os frontal et de l'os de la pommette qui est très-petit, aussi elles ne sont terminées que par le côté interne. Il n'y a point d'arcades zygomatiques. Les mâchoires n'ont ni dents ni vestiges d'alvéoles : la mâchoire inférieure a très-peu d'épaisseur ; elle ne forme point de contours, ainsi elle n'a point de branches ; l'apophyse coronoïde est très-petite, pointue et dirigée en dehors : les deux pièces de cette mâchoire sont terminées par une apophyse dirigée en arrière.



Rousin del. Meunier dir. Litho. de C. Motte.

Squelette du Fourmiller

Les apophyses transverses de la première vertèbre cervicale sont très-peu apparentes ; l'apophyse épineuse de la seconde vertèbre a la forme d'un tubercule ; celles des trois vertèbres suivantes sont longues, pointues ; celles des deux dernières vertèbres sont aussi longues et plus larges ; la branche inférieure de l'apophyse oblique de la sixième vertèbre est fort large, et l'apophyse oblique de la septième vertèbre est fort longue.

Il y a quinze vertèbres dorsales et quinze côtes de chaque côté, huit vraies et sept fausses. Les apophyses épineuses des vertèbres dorsales sont toutes larges et inclinées en arrière. Le sternum est composé de huit os, dont le premier est très-large par sa partie postérieure ; l'antérieure, quoique moins large, l'est encore beaucoup plus que les autres os ; les clavicules s'articulent de chaque côté de cette partie du premier ; le dernier est étroit et allongé ; les autres sont très-petits. Les premières côtes, une de chaque côté, s'articulent avec la partie postérieure du premier os du sternum ; l'articulation des secondes côtes est entre le premier et le second os ; celles des troisièmes côtes entre le second et le troisième os, et ainsi de suite jusqu'aux huitièmes côtes qui s'articulent entre le septième et le huitième os du sternum. Les côtes sont très-larges et anticipent les unes sur les autres.

Les vertèbres lombaires ne sont qu'au nombre de trois, et même la troisième est engagée entre les apophyses de la première fausse vertèbre de l'os sacrum, et entre les os de la hanche : les apophyses épineuses et transverses des vertèbres lombaires sont larges comme les apophyses épineuses des vertèbres dorsales et les côtes.

L'os sacrum est composé de quatre fausses vertèbres, dont les apophyses épineuses sont au moins aussi larges que celles des vertèbres lombaires et dorsales : il y a quarante-deux fausses vertèbres dans la queue. La partie antérieure de l'os de la hanche a trois faces, une intérieure, une inférieure et une supérieure; celle-ci est concave. Les os pubis sont éloignés l'un de l'autre d'environ une ligne et demie.

L'omoplate est grand; il n'a qu'un angle, c'est le postérieur; la partie de ses bords qui correspond à la base et au côté antérieur de l'omoplate de la plupart des animaux, forme à-peu-près un arc de cercle comme dans le chat.

L'os du bras (*A*, *pl.* 283, *fig.* 2, 3 *et* 4, est gros et court; il a, sur le milieu de la longueur du côté extérieur, une apophyse en forme de tubercule (*A*, *fig.* 2 *et* 4, *qui représente la jambe gauche de devant; et fig.* 3, *qui représente la jambe droite*). L'extrémité inférieure est très-large : il y a sur le côté interne de cette extrémité une grosse apophyse (*B*, *fig.* 2, 3 *et* 4) arrondie par le bout, et de l'autre côté une apophyse large et plate (*C*).

L'os du rayon (*D*) et l'os du coude (*E*) n'ont pas plus de longueur que celui du bras, ils sont aplatis en dessus et en dessous.

L'os de la cuisse est aussi aplati en devant et en arrière, et il y a aussi un aplatissement sur les os de la jambe, mais il se trouve sur les côtés de ces os; le péroné (*A*, *fig.* 5) est gros à proportion du tibia (*B*).

Le premier rang du carpe est composé de quatre os : les deux premiers (*FG*, *fig.* 2 *et* 4) se trouvent au-dessous de l'os du rayon, le troisième (*H*, *fig.* 2, 3 *et* 4) au-dessous de l'os du coude, et le quatrième (*I*, *fig.* 3) hors

de rang; il est fort allongé, aplati en dessus et en dessous, et plus large à ses deux extrémités que dans le milieu. Il ne se trouve que deux os dans le second rang du carpe: le premier (*K*, *fig.* 2, 3 *et* 4) est le plus petit; il est au-dessous du premier os du premier rang, et il s'étend un peu sous le second os du second rang par sa partie inférieure: le second os (*L*) du second rang est en partie au-dessous du second os, et en partie au-dessous du troisième os du premier rang.

Il n'y a que trois os (*MNO*, *fig.* 4) bien distincts dans le métacarpe, mais il se trouve un osselet (*P*) oblong et pointu par le bas, placé en petite partie au côté externe du premier os du second rang du carpe, et en grande partie au côté externe de la partie supérieure du premier os du métacarpe, et un autre osselet (*Q*) très-petit qui s'étend un peu en haut contre le second os du second rang du carpe.

J'ai dit qu'il y a trois os dans le métacarpe, un très-gros (*N*, *fig.* 2, 3 *et* 4) dans le milieu et un petit de chaque côté, mais le gros os du milieu étant un os du métacarpe, il ne reste plus que deux phalanges (*RS*, *fig.* 3 *et* 4) pour le doigt qui tient à cet os; cependant je pense qu'il appartient au métacarpe, parce que l'os (*M*, *fig.* 2 *et* 4) qui est placé à son côté interne est un véritable os du métacarpe, car le doigt qui y tient a ses trois phalanges (*TVX*, *fig.* 2) complètes: au contraire, il n'y a qu'une phalange (*Y*, *fig.* 3) au bout de l'os externe (*O*) du métacarpe.

Les deux phalanges du doigt qui tient au gros os du métacarpe lui sont proportionnées pour la grosseur, et l'ongle (*S*, *fig.* 2) est encore à proportion plus grand, car il a un pouce de longueur, prise sur sa courbure

extérieure. Le doigt et l'ongle (X) qui se trouvent au-dessous de l'os interne du métacarpe sont beaucoup plus petits : l'ongle n'a que huit lignes de longueur.

Le tarse est composé de huit os, dont sept correspondent au calcaneum, à l'astragale, au scaphoïde, au cuboïde et aux trois cunéiformes de la plupart des animaux; le huitième os (C, *fig.* 5) s'articule par son extrémité antérieure entre le scaphoïde et le second cunéiforme, et avec le premier cunéiforme. Ce huitième os est aplati en dessus et en dessous, il a cinq lignes de longueur et une ligne de largeur dans le milieu, ses deux bouts sont un peu plus larges; il est dirigé en arrière en supposant le pied étendu : les téguments qui revêtent cet os font partie de la plante du pied et la rendent très-concave sur sa longueur.

Le métatarse (DE) est composé de cinq os qui sont tous à-peu-près de même longueur; il n'y a qu'une phalange (F) au bout du premier os (E), aussi l'animal n'a aucuns vestiges du pouce apparents à l'extérieur de la peau. Les quatre doigts sont tous à-peu-près de la même longueur; les ongles des trois premiers sont longs de sept lignes; celui du quatrième est un peu plus court.

	pi.	po.	lig.
Longueur de la tête depuis le bout de la mâchoire supérieure jusqu'à l'occiput	0	1	9
La plus grande largeur de la tête	0	0	10½
Longueur de la mâchoire inférieure depuis son extrémité antérieure jusqu'au bord postérieur de l'apophyse condyloïde	0	1	1½
Largeur à l'extrémité	0	1	0
Largeur de l'extrémité de la mâchoire supérieure.	0	0	2
Distance entre les orbites et l'ouverture des narines.	0	0	6

	pi.	po.	lig.
Longueur de cette ouverture	0	0	2
Largeur	0	0	1 $\frac{1}{3}$
Longueur des os propres du nez	0	0	5 $\frac{1}{3}$
Largeur de l'extrémité supérieure qui est la plus large	0	0	1 $\frac{3}{4}$
Longueur de chacune des deux pièces qui composent l'os hyoïde	0	0	4 $\frac{1}{3}$
Longueur des cornes	0	0	2 $\frac{3}{4}$
Largeur du trou de la première vertèbre de haut en bas	0	0	1 $\frac{1}{2}$
Longueur d'un côté à l'autre	0	0	2 $\frac{1}{2}$
Longueur du corps de la dernière vertèbre dorsale qui est la plus longue	0	0	2
Longueur des premières côtes	0	0	7 $\frac{1}{2}$
Distance entre les premières côtes, à l'endroit le plus large	0	0	6 $\frac{1}{2}$
Longueur de la dixième, qui est la plus longue	0	1	1
Longueur de la dernière des fausses côtes	0	0	8 $\frac{1}{2}$
Largeur de la côte la plus large	0	0	3
Longueur du sternum	0	1	5
Longueur du huitième os, qui est le plus long	0	0	4
Longueur du corps de la sixième vertèbre lombaire, qui est la plus longue	0	0	2 $\frac{1}{4}$
Longueur de l'os sacrum	0	0	8
Largeur de la partie antérieure	0	0	5
Longueur des plus longues fausses vertèbres de la queue	0	0	2 $\frac{2}{3}$
Largeur de la partie antérieure de l'os de la hanche	0	0	2
Hauteur de l'os depuis le milieu de la cavité cotyloïde	0	0	9
Longueur des trous ovalaires	0	0	4 $\frac{1}{4}$
Largeur	0	0	2
Longueur de l'omoplate	0	0	9 $\frac{2}{3}$
Largeur à l'endroit le plus large	0	0	7

	pi.	po.	lig.
Largeur à l'endroit le plus étroit.	0	0	$2\frac{2}{3}$
Hauteur de l'épine à l'endroit le plus élevé	0	0	2
Largeur des clavicules	0	0	7
Longueur de l'humérus	0	1	0
Circonférence à l'endroit le plus petit.	0	0	6
Diamètre de la tête	0	0	$2\frac{1}{4}$
Largeur de la partie inférieure	0	0	$5\frac{1}{4}$
Longueur de l'os du coude	0	0	1
Longueur de l'olécrane	0	0	$1\frac{1}{4}$
Longueur de l'os du rayon	0	0	9
Longueur du fémur	0	1	$2\frac{1}{2}$
Diamètre de la tête	0	0	$2\frac{1}{2}$
Circonférence du milieu de l'os	0	0	$5\frac{1}{2}$
Largeur de l'extrémité inférieure	0	0	$3\frac{3}{4}$
Longueur des rotules	0	0	3
Largeur	0	0	$1\frac{1}{3}$
Épaisseur	0	0	$0\frac{3}{4}$
Longueur du tibia	0	1	4
Largeur de la tête	0	0	$3\frac{3}{4}$
Circonférence du milieu de l'os.	0	0	4
Largeur de l'extrémité inférieure du tibia.	0	0	$2\frac{2}{3}$
Longueur du péroné.	0	1	$3\frac{1}{2}$
Circonférence à l'endroit le plus mince	0	0	2
Hauteur du carpe.	0	0	$1\frac{1}{2}$
Longueur du calcaneum	0	0	$3\frac{1}{3}$
Longueur des os du métacarpe.	0	0	$2\frac{1}{3}$
Largeur de l'os du milieu, prise dans le milieu de sa longueur	0	0	2
Largeur des deux autres os	0	0	$0\frac{1}{2}$
Longueur de la première phalange du premier doigt	0	0	$1\frac{1}{2}$
Largeur	0	0	$0\frac{2}{3}$
Longueur de la seconde phalange	0	0	2
Longueur de la troisième	0	0	4

	pi.	po.	lig.
Longueur de la première phalange du second doigt	0	0	4
Largeur	0	0	2
Longueur de la seconde et dernière phalange.	0	0	7½
Longueur du quatrième os du métatarse, qui est le plus long	0	0	3
Largeur	0	0	0½
Longueur de la première phalange du troisième doigt des pieds de derrière	0	0	2
Largeur	0	0	0⅔
Longueur de la seconde phalange	0	0	1¾
Longueur de la troisième	0	0	4½

DESCRIPTION

DE LA PARTIE DU CABINET

QUI A RAPPORT A L'HISTOIRE NATURELLE

DU FOURMILLER.

936. *Un fourmiller.*

Il est à-peu-près de la même grandeur que celui qui a servi de sujet pour la description de cet animal; il n'en diffère, pour les couleurs, qu'en ce qu'il n'y a point de bande rousse le long du dos, mais il y en a une le long de la poitrine et du ventre.

937. *L'estomac, le canal intestinal et les parties de la génération d'une femelle de fourmiller.*

Cette pièce est dans l'esprit-de-vin; on y voit les deux petits appendices du canal intestinal et les parois intérieures du vagin.

938. *Les poumons d'un fourmiller.*

Ces poumons sont conservés dans l'esprit-de-vin pour faire voir les scissures qui séparent le second lobe droit du premier et du troisième, et qui se croisent au-delà du second lobe, comme il a été dit dans la description du fourmiller : le cœur se trouve avec les poumons dans la pièce dont il s'agit.

939. *La langue d'un fourmiller.*

Cette langue tient aux deux longs muscles dont il a été fait mention dans la description du fourmiller, et au larynx : le tout est conservé dans l'esprit-de-vin.

940. *Le squelette d'un fourmiller.*

C'est le squelette qui a servi de sujet pour la description et les dimensions des os du fourmiller.

941. *L'os hyoïde d'un fourmiller.*

Cet os est composé d'un corps et de deux longues cornes ; le corps est partagé en deux pièces qui n'étaient pas réunies, peut-être l'auraient-elles été dans un âge plus avancé : les cartilages thyroïde et cricoïde tiennent à l'hyoïde et sont ossifiés.

LE PANGOLIN(1)

ET

LE PHATAGIN(2).

Le Pangolin a grosse queue, *Manis macroura*, Desm.; *Manis pentadactyla*, Linn.; *Manis brachyura*, Erxleb. — Le Pangolin d'Afrique ou Phatagin, *Manis africana*, Desm.; *Manis tetradactyla*, Linn.; *Manis macroura*, Erxleb.

Ces animaux sont vulgairement connus sous le

(1) *Pangolin* ou *Panggoeling*, nom que les Indiens de l'Asie méridionale donnent à cet animal, et que nous avons adopté. Les Français habitués aux Indes orientales, l'ónt appelé *Lézard écailleux* et *Diable de Java*. *Panggoeling*, selon Seba, signifie, dans la langue de Java, *un animal qui se met en boule*.

Lacertus Indicus squamosus. Bontii, Ind. orient., etc., pag. 60.

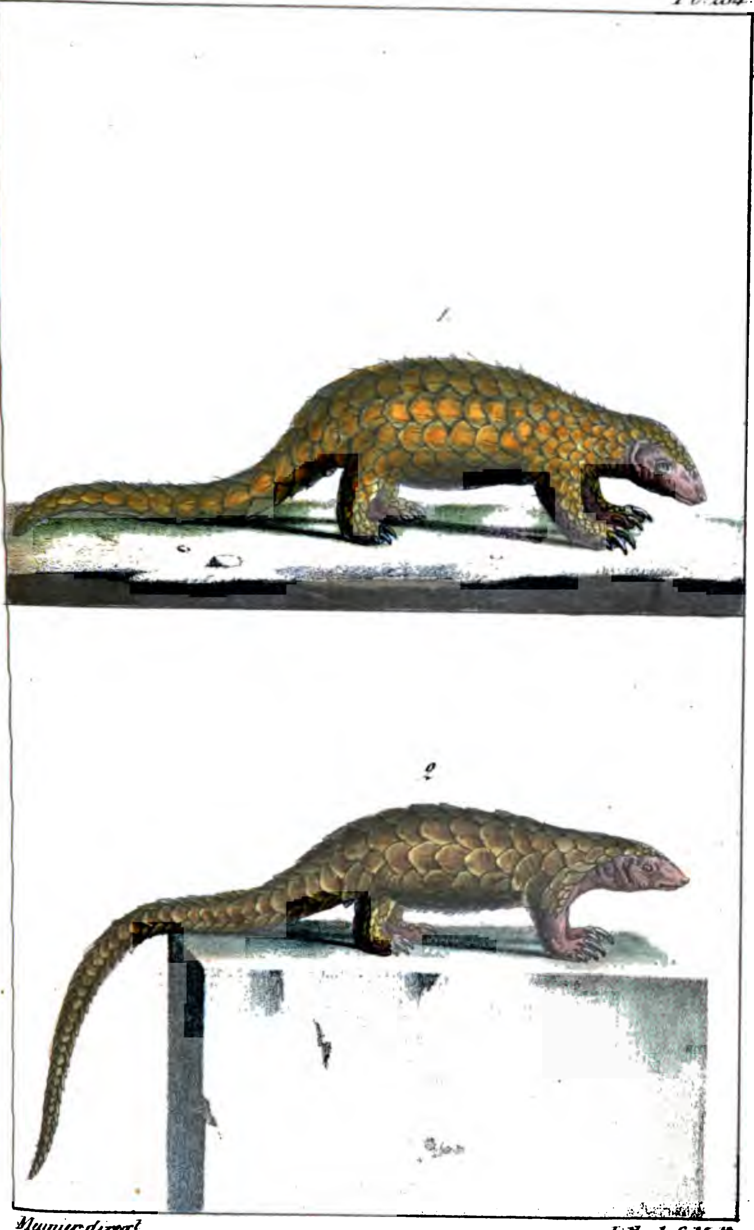
Lézard écaillé. Mémoires pour servir à l'Histoire des Animaux, partie III, page 87.

Armodillus squamatus major Ceylanicus, seu Diabolus Tajovanicus dictus. Seba, vol. I, pag. 88, tab. 54, fig. 1; et tab. 53, fig 5.

Myrmecophaga pedibus pentadactylis. Linn., Syst. nat., ed. IV, pag. 63. — Manis pedibus pentadactylis, palmis pentadactylis, ed. VI, pag. 8. — Manis manibus pentadactylis, pedibus pentadactylis, ed. X, pag. 36.

Pholidotus pedibus anticis et posticis pentadactylis, squamis subrotundis.... Pholidotus. Le Pholidote. Brisson, Regn. anim., pag. 29.

(2) Le *Phatagin* ou *Phatagen*, nom de cet animal aux Indes orientales, et que nous avons adopté.



Maunier direx.t Lith. de C. Motte.

1. Le Pangolin. 2. Le Photagin.

nom de *Lézards écailleux*; nous avons cru devoir rejeter cette dénomination, 1° parce qu'elle est composée; 2° parce qu'elle est ambiguë et qu'on l'applique à ces deux espèces; 3° parce qu'elle a été mal imaginée; ces animaux étant non seulement d'un autre genre, mais même d'une autre classe que les lézards qui sont des reptiles ovipares, au lieu que le Pangolin et le Phatagin sont des quadrupèdes vivipares: ces noms sont d'ailleurs ceux qu'ils portent dans leur pays natal, nous ne les avons pas créés, nous les avons seulement adoptés.

Tous les lézards sont recouverts en entier et jusque sous le ventre d'une peau lisse et bigarrée de taches qui représentent des écailles, mais le pangolin et le phatagin n'ont point d'écailles sous la gorge, sous la poitrine, ni sous le ventre; le

---

Lacertus squamosus peregrinus. Clusii Exotic., pag. 374.

Lacerta Indica Yvannæ congener. Aldrov., de Quadrup. digit. ovipar., pag. 667 et 668. *Nota*. Qu'il y a erreur dans cette phrase indicative, le pangolin étant non seulement d'un genre, mais d'une classe différente de l'iguane qui est un lézard ovipare.

Lézard de Clusius. Mémoires pour servir à l'Histoire des Animaux, partie III, page 89.

Lézard des Indes orientales, appelé par les gens du pays *Phatagen*. Histoire de l'Académie royale des Sciences, année 1703, page 39.

Pholidotus pedibus anticis et posticis tetradactylis, squamis mucronatis, caudâ longissimâ.... Pholidotus longicaudatus. Le Pholidote à longue queue. Brisson, Regn. anim., pag. 31. *Nota*. Qu'il y a erreur dans cette phrase indicative, le phatagin ayant, comme le pangolin, cinq doigts, ou plutôt cinq ongles, à tous les pieds. Voyez ci-après la description et la comparaison de ces deux animaux, avec la figure qui représente ces cinq doigts.

er,
ids.
ieule
déchi-
ndant à
pressant
, il la sai-
le hérisson
gin sont de

r

ıis

, et

ırtie

ınaux

ıe; elle

si dures

corps est

dessus et

à-peu-près

guleux sont

angle droit,

si tranchantes

ıeue paraît être

e que le corps

dépourvues d'é-

ɔs que le phatagin,

eaucoup moins lon-

t garnis d'écailles jus-

Manis pentadactyla. Linn.; notre

12

phatagin, comme tous les autres quadrupèdes, a du poil sur toutes ces parties inférieures du corps; le pangolin n'a qu'une peau lisse et sans poils. Les écailles qui revêtent et couvrent toutes les autres parties du corps de ces deux animaux ne sont pas collées en entier sur la peau, elles y sont seulement infixées et fortement adhérentes par leur partie inférieure; elles sont mobiles comme les piquants du porc-épic, et elles se relèvent ou se rabaissent à la volonté de l'animal, elles se hérissent lorsqu'il est irrité, elles se hérissent encore plus lorsqu'il se met en boule comme le hérisson : ces écailles sont si grosses, si dures et si poignantes qu'elles rebutent tous les animaux de proie, c'est une cuirasse offensive qui blesse autant qu'elle résiste; les plus cruels et les plus affamés, tels que le tigre, la panthère, etc., ne font que de vains efforts pour dévorer ces animaux armés; ils les foulent, ils les roulent, mais en même temps ils se font des blessures douloureuses dès qu'ils veulent les saisir, ils ne peuvent ni les violenter, ni les écraser, ni les étouffer en les surchargeant de leur poids. Le renard qui craint de prendre avec la gueule le hérisson en boule dont les piquants lui déchirent le palais et la langue, le force cependant à s'étendre en le foulant aux pieds et le pressant de tout son poids; dès que la tête paraît, il la saisit par le bout du museau et met ainsi le hérisson à mort; mais le pangolin et le phatagin sont de

tous les animaux, sans en excepter même le porc-épic, ceux dont l'armure est la plus forte et la plus offensive, en sorte qu'en contractant leur corps et présentant leurs armes, ils bravent la fureur de tous leurs ennemis.

Au reste, lorsque le pangolin et le phatagin se resserrent, ils ne prennent pas, comme le hérisson, une figure globuleuse et uniforme, leur corps en se contractant se met en peloton, mais leur grosse et longue queue reste au-dehors et sert de cercle ou de lien au corps : cette partie extérieure par laquelle il paraît que ces animaux pourraient être saisis, se défend d'elle-même; elle est garnie dessus et dessous d'écailles aussi dures et aussi tranchantes que celles dont le corps est revêtu, et comme elle est convexe en dessus et plate en dessous, et qu'elle a la forme à-peu-près d'une demi-pyramide, les côtés anguleux sont revêtus d'écailles en équerre pliées à angle droit, lesquelles sont aussi grosses et aussi tranchantes que les autres, en sorte que la queue paraît être encore plus soigneusement armée que le corps dont les parties inférieures sont dépourvues d'écailles.

Le pangolin (1) est plus gros que le phatagin, et cependant il a la queue beaucoup moins longue; ses pieds de devant sont garnis d'écailles jus-

(1) Le pangolin à grosse queue; *Manis pentadactyla.* Linn.; notre *Manis macroura.* Desm. 1826.

qu'à l'extrémité, au lieu que le phatagin a les pieds, et même une partie des jambes de devant dégarnis d'écailles et couverts de poil. Le pangolin a aussi les écailles plus grandes, plus épaisses, plus convexes et moins cannelées que celles du phatagin qui sont armées de trois pointes très-piquantes, au lieu que celles du pangolin sont sans pointe et uniformément tranchantes. Le phatagin (1) a du poil aux parties inférieures, le pangolin n'en a point du tout sous le corps, mais entre les écailles qui lui couvrent le dos il sort quelques poils gros et longs comme des soies de cochon, et ces longs poils ne se trouvent pas sur le dos du phatagin. Ce sont là toutes les différences essentielles que nous ayons remarquées en observant les dépouilles de ces deux animaux qui sont si différents de tous les autres quadrupèdes, qu'on les a regardés comme des espèces de monstres. Les différences que nous venons d'indiquer étant générales et constantes, nous croyons pouvoir assurer que le pangolin et le phatagin sont deux animaux d'espèces distinctes et séparées; nous avons reconnu ces rapports et ces différences non seulement par l'inspection des trois sujets que nous avons vus, mais aussi

---

(1) Le Phatagin ou Pangolin à longue queue, *Manis tetradactyla*, Linn., est, selon la remarque de M. Cuvier, propre au Sénégal et à la côte de Guinée; c'est pourquoi nous l'avons nommé PANGOLIN D'AFRIQUE. Il se rapproche assez d'une espèce nouvelle que nous avons décrite et qui habite l'île de Java. DESM. 1826.

par la comparaison de tous ceux qui ont été observés par les voyageurs et indiqués par les naturalistes.

Le pangolin a jusqu'à six, sept et huit pieds de grandeur, y compris la longueur de la queue, lorsqu'il a pris son accroissement entier; la queue qui est à-peu-près de la longueur du corps, paraît être moins longue quand il est jeune; les écailles sont aussi moins grandes, plus minces et d'une couleur plus pâle, elles prennent une teinte plus foncée lorsque l'animal est adulte, et elles acquièrent une dureté si grande qu'elles résistent à la balle du mousquet. Le phatagin est, comme nous l'avons dit, bien plus petit que le pangolin; tous deux ont quelques rapports avec le tamanoir et le tamandua; comme eux, le pangolin et le phatagin ne vivent que de fourmis; ils ont aussi la langue très-longue, la gueule étroite et sans dents *apparentes*, le corps très-allongé, la queue aussi fort longue et les ongles des pieds à-peu-près de la même grandeur et de la même forme, mais non pas en même nombre; le pangolin et le phatagin ont cinq ongles à chaque pied, au lieu que le tamanoir et le tamandua n'en ont que quatre aux pieds de devant; ceux-ci sont couverts de poils, les autres sont armés d'écailles, et d'ailleurs ils ne sont pas originaires du même continent; le tamanoir et le tamandua se trouvent en Amérique, le pangolin et le phatagin aux Indes orientales et en Afrique où les Nègres les

appellent *Quogelo* (1); ils en mangent la chair qu'ils trouvent délicate et saine; ils se servent des écailles à plusieurs petits usages. Au reste le pangolin et le phatagin n'ont rien de rebutant que la figure; ils sont doux, innocents et ne font aucun mal; ils ne se nourrissent que d'insectes; ils

(1) On trouve dans les bois un animal à quatre pieds que les Nègres appellent *Quogelo*. Depuis le cou jusqu'à l'extrémité de la queue il est couvert d'écailles faites à-peu-près comme les feuilles de l'artichaut, un peu plus pointues : elles sont serrées, assez épaisses et suffisamment fortes pour le défendre des griffes et des dents des animaux qui l'attaquent. Les tigres et les léopards lui donnent la chasse sans relâche, et n'ont pas de peine à le joindre, parce qu'il s'en faut bien qu'il aille aussi vite que ces animaux; il ne laisse pas de fuir, mais comme il est bientôt attrapé, et que ses ongles et sa gueule lui seraient de faibles défenses contre des animaux qui ont de terribles dents et des griffes bien fortes et bien aiguës, la nature lui a enseigné de se mettre en boule en pliant sa queue sous son ventre et se ramassant de telle manière qu'il ne présente de tous côtés que les pointes de ses écailles. Le tigre ou le léopard ont beau le tourner doucement avec leurs griffes, ils se piquent dès qu'ils veulent le faire un peu rudement, et sont contraints de le laisser en repos. Les Nègres l'assomment à coups de bâton, l'écorchent, vendent sa peau aux blancs et mangent sa chair : ils disent qu'elle est blanche et délicate. Sa tête et son museau, que sa figure pourrait faire prendre pour une tête et un bec de canard, renferme une langue extrêmement longue, imbibée d'une liqueur onctueuse et tenace; il cherche les fourmillères et les lieux de passage de ces insectes; il étend sa langue et la fourre dans leur trou ou l'aplatit sur le passage; ces insectes y courent aussitôt attirés par l'odeur et demeurent empêtrés dans la liqueur onctueuse, et quand l'animal sent que sa langue est bien chargée de ces insectes, il la retire et en fait sa curée. Cet animal n'est point méchant, il n'attaque personne, il ne cherche qu'à vivre, et pourvu qu'il trouve des fourmis il est content et fait bonne chère. Les plus grands qu'on ait vu de cette espèce avaient huit pieds de longueur, y compris la queue qui en a bien quatre. Voyage de Desmarchais, tome I, pages 200 et 201.

courent lentement et ne peuvent échapper à l'homme qu'en se cachant dans des trous de rochers ou dans des terriers qu'ils se creusent et où ils font leurs petits. Ce sont deux espèces extraordinaires, peu nombreuses, assez inutiles, et dont la forme bizarre ne paraît exister que pour faire la première nuance de la figure des quadrupèdes à celle des reptiles.

DESCRIPTION
DU PANGOLIN.

Le Pangolin (*pl.* 284, *fig.* 1) (1) a tant de ressemblance pour la forme du corps avec les lézards, qu'on lui en a souvent donné le nom, et il est couvert d'écailles si grandes et si apparentes qu'on l'a désigné par la dénomination de *Lézard écailleux*. Il a, comme le lézard, la tête petite, le cou court et gros, le corps long, les jambes courtes et la queue fort longue, très-grosse à son origine, convexe en dessus, plate en dessous et terminée en pointe. Le museau est allongé et étroit par le bout, le nez ressemble à celui des chiens, les yeux sont très-petits, et les conduits des oreilles se trouvent près des yeux et n'ont point de conque. Le cou est plus gros que la tête, parce que les écailles qui le couvrent sont plus grandes, et par conséquent plus épaisses et plus saillantes que celles de la tête : les écailles du corps et des jambes cachent aussi toutes les proportions de cet animal et le rendent presque informe. Il a cinq doigts à chaque pied qui ne sont apparents que par leurs ongles, et ces ongles étaient, dans le pangolin qui a

(1) Cette description est celle de notre Pangolin à grosse queue; *Manis macroura* ou *Manis pentadactyla* de Linnée. Desm. 1826.

servi de sujet pour cette description, à-peu-près aussi grands que ceux du tamanoir, mais de couleur blanchâtre ; la dernière phalange des doigts, qui n'a qu'une gouttière longitudinale sur sa face supérieure dans cet animal, est entièrement fendue à son extrémité dans le pangolin, et il y a dans la cavité de l'ongle une lame de même substance que l'ongle qui tient à sa partie supérieure et qui s'étend entre les deux branches de la bifurcation de la dernière phalange du doigt ; les ongles des pieds de devant sont plus grands que ceux des pieds de derrière ; celui du milieu est le plus long, et le dernier de chaque côté est plus petit que l'avant-dernier : dans les pieds de devant l'ongle qui se trouve au côté extérieur du doigt du milieu est plus grand que l'ongle qui se trouve au côté intérieur.

Le pangolin est couvert d'écailles sur toutes les parties de son corps, excepté le dessous de la tête et du cou, les aisselles, la poitrine, le ventre, les aines et la face interne des quatre jambes qui n'ont qu'une peau nue ; la plante des pieds est couverte de petites aspérités. Il y a entre les écailles de cet animal quelques poils (*AA*, *pl.* 285, *fig.* 1 *et* 2) durs comme des soies de cochon et de couleur brune à l'extrémité, le reste du poil est jaunâtre jusqu'à sa racine. Les écailles sont de différentes grandeurs et de différentes formes ; les plus grandes se trouvent à l'origine de la queue, celle (*fig.* 1 *et* 2) du milieu, qui est la plus grande de toutes, a, dans le sujet que je décris, trois pouces trois lignes de largeur, un pouce dix lignes de longueur et une ligne et demie d'épaisseur dans le milieu, mais les bords sont fort minces ; les plus petites sont sur la tête et sur les pieds ; il y en a qui n'ont pas trois lignes de

largeur. La substance de toutes ces écailles ressemble à celle de la corne; elles sont fort dures, elles ont une couleur roussâtre, elles sont un peu convexes sur leur face extérieure (*fig.* 1), et concaves sur l'intérieure (*fig.* 2); la plupart sont terminées en arrière par une pointe mousse, le côté antérieur (*B*, *fig.* 1 *et* 2) tient à la peau, et une partie (*CD*, *fig.* 2) de la face intérieure jusqu'à un rebord (*EF*) que forme cette face et au-delà duquel l'écaille s'étend en recouvrement sur la partie antérieure de l'écaille qui est placée en arrière. Celles des côtés de la queue sont pliées en gouttière sur leur longueur, et appliquées de façon qu'elles forment une arête de chaque côté de la queue, et qu'elles s'étendent sur ses deux faces inférieure et supérieure. Les écailles de la partie inférieure des côtés du corps et celles qui sont sur les jambes de derrière au-dessus du talon ont, sans être pliées en gouttière, une petite arête longitudinale sur le milieu de leur face extérieure. Toutes les écailles ont sur cette même face de petites stries (*DCD*, *fig.* 1) qui aboutiraient à la pointe de l'écaille comme à un centre commun si elles étaient apparentes dans toute leur étendue, mais il paraît que le frottement les a détruites en usant l'écaille dans les endroits qui y sont exposés.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps entier depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue	1	7	6
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput	0	4	3
Circonférence du bout du museau	0	1	8
Circonférence du museau, prise au-dessous des yeux	0	4	6
Contour de l'ouverture de la bouche	0	1	10

	pi.	po.	lig.
Distance entre les deux naseaux	0	0	1 ½
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil	0	2	1
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille	0	0	6
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre	0	0	4
Ouverture de l'œil	0	0	2
Distance entre les angles antérieurs des yeux, en suivant la courbure du chanfrein	0	2	1
La même distance en ligne droite	0	1	4
Circonférence de la tête, prise entre les yeux et les oreilles	0	6	0
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas	0	1	10
Longueur du cou	0	1	6
Circonférence près des épaules	0	9	6
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant	1	4	0
Circonférence prise dans le milieu	1	6	6
Circonférence prise devant les jambes de derrière	1	7	6
Longueur de la queue	1	4	0
Circonférence à l'origine	1	0	0
Largeur	0	4	11
Épaisseur	0	2	10
Longueur des jambes jusqu'aux pieds	0	2	0
Circonférence	0	5	4
Largeur du pied de devant	0	1	3
Largeur du pied de derrière	0	1	2
Longueur des plus grands ongles	0	2	0
Largeur à la base	0	0	4

La tête du pangolin étant décharnée (*pl.* 285, *fig.* 5), l'os frontal (*A*) paraît très-grand en comparaison des os propres du nez (*B*), et principalement de l'occipital (*C*) et des pariétaux (*D*); les apophyses zygomatiques des os de la pomette (*E*) et de la tempe (*F*) ne se touchent

pas, leurs extrémités sont à une ligne et demie de distance l'une de l'autre, ainsi les bords osseux des orbites des yeux sont interrompus dans une petite partie de leur circonférence; la protubérance (*G*) de la partie moyenne de l'os occipital est très-saillante. La mâchoire inférieure est très-petite, elle n'a point de branches qui se recourbent en haut; sa longueur est proportionnée à celle de la mâchoire supérieure, mais elle est très-mince et elle ressemble plutôt à la mâchoire d'un oiseau qu'à celle d'un quadrupède; son extrémité (*H*) a la forme d'une cuiller, et à deux lignes et demie de distance de cette extrémité, il y a de chaque côté une petite apophyse (*I*) qui ressemble à une dent, mais qui n'en a que l'apparence par sa situation, car il n'y a ni émail ni alvéole, c'est seulement une petite protubérance osseuse qui n'a guère qu'un tiers de ligne de longueur; il ne se trouve aucuns vestiges de dents ni d'alvéoles dans cette mâchoire, ni dans celle du dessus.

	pi.	po.	lig.
Longueur de la tête, depuis le bout des mâchoires jusqu'à l'occiput	0	3	8
La plus grande largeur de la tête	0	1	7
Longueur de la mâchoire inférieure	0	2	6
Largeur de l'extrémité antérieure	0	0	1 1/3
Distance entre les orbites des yeux et l'ouverture des narines	0	1	2 2/3
Longueur de cette ouverture	0	0	8
Largeur	0	0	4 1/3
Longueur des os propres du nez	0	1	2
Largeur à l'endroit le plus large	0	0	2 1/2
Largeur des orbites	0	0	8
Hauteur	0	0	6 1/2

DESCRIPTION

DE LA PARTIE DU CABINET

QUI A RAPPORT A L'HISTOIRE NATURELLE

DU PANGOLIN.

942. *Un pangolin.*

Ce pangolin a servi de sujet pour la description et les dimensions de cet animal, et pour le dessin de la *planche* 284, *fig.* 1. M. Bernard de Jussieu, de l'Académie royale des Sciences, dont tout le monde connaît le savoir en Histoire naturelle, nous a donné ce pangolin, parce qu'il était mieux conservé que ceux du Cabinet du Roi.

943. *Autre pangolin.*

Cet autre pangolin est plus grand que le précédent, car il a plus de deux pieds de long depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, dont la longueur est proportionnée à celle du corps, comme la grandeur et l'épaisseur des écailles, et les dimensions des autres parties de cet animal qui ne sont pas toutes bien conservées. Les écailles sont lisses et polies sur la plus grande partie de leur étendue qui a été exposée au frottement: on n'y voit aucune cannelure.

944. *La peau d'un pangolin.*

Cette peau a environ un pied sept pouces de long depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, dont la longueur est de treize pouces. La tête tenait à cette peau, et en a été séparée pour faire la description des os de cette partie.

945. *Les os de la tête d'un pangolin.*

La description et les dimensions de ces os se trouvent à la *page* 185 de ce volume.

DESCRIPTION DU PHATAGIN.

Le Phatagin (*pl.* 284, *fig.* 2) (1) est couvert d'écailles comme le Pangolin (*pl.* 284, *fig.* 1); il a aussi la tête petite, le cou court, la queue convexe en dessus, plate en dessous et terminée en pointe. La différence la plus apparente qui se trouve entre ces deux animaux est dans la longueur de la queue, relativement à celle du corps; car dans le phatagin elle a le double de la longueur du corps, y compris la tête; au contraire, dans le pangolin le corps est plus long que la queue (2): celle du

(1) Ce quadrupède est notre Pangolin d'Afrique, *Manis africana* ou le *Manis tetradactyla* de Linnée, nom que nous avons supprimé, parce qu'il indique un caractère faux : tous les animaux de ce genre ont cinq doigts à chaque pied. Desm. 1826.

(2) Le corps du pangolin est d'un cinquième plus long que la queue, comme on peut le voir par les dimensions rapportées dans la description de cet animal, pages 184 et 185 de ce volume; mais cette différence ne va pas jusqu'à la moitié, comme il est dit dans les Mémoires pour servir à l'Histoire Naturelle des Animaux, partie III, page 90. J'ai vérifié ce fait sur trois individus de l'espèce du Pangolin, et de plus il est apparent même dans la figure du Pangolin qui se trouve, planche XVII, page 85, sous le nom de *Lézard écaillé* dans l'ouvrage que je viens de citer.

phatagin n'a le double de la longueur du corps que dans l'animal adulte, car j'en ai vu un jeune qui n'avait la queue plus longue que le corps que d'environ un cinquième, peut-être la même différence se trouverait-elle dans les jeunes pangolins comparés aux adultes.

Le phatagin a cinq doigts, ou plutôt cinq ongles, à chaque pied, car ses doigts ne sont pas plus apparents à l'extérieur que ceux du pangolin, et l'ongle du pouce des pieds de derrière, et surtout celui des pieds de devant est plus petit et plus éloigné de l'ongle du premier doigt que dans le pangolin; l'ongle du pouce des pieds de devant est très-petit et difficile à apercevoir, au moins dans les jeunes sujets; mais je ne sais comment on n'a pas vu celui du pouce des pieds de derrière, car il est très-apparent. Les ongles m'ont paru à-peu-près de même forme que ceux du pangolin; je ne les ai vus que sur un jeune phatagin : des trois que j'ai observés, c'était le seul qui eût les pieds entiers; ses ongles étaient en partie blanchâtres et en partie bruns ou noirs.

Les mêmes parties du corps sont couvertes d'écailles dans le pangolin et dans le phatagin, excepté le pied de devant et même le bas de la jambe qui ne sont revêtus que de poils dans le phatagin : ces poils étaient courts et bruns-noirâtres; j'en ai trouvé de pareils sur la face interne des quatre jambes, sur le dessous de la tête et du cou, et sur une partie de la poitrine et du ventre de l'un des trois sujets que j'ai vus : aucun des trois n'avait de poils entre les écailles. La figure de ces écailles varie de forme et de grandeur sur différentes parties du corps, comme dans le pangolin; les plus

Fig: 5.

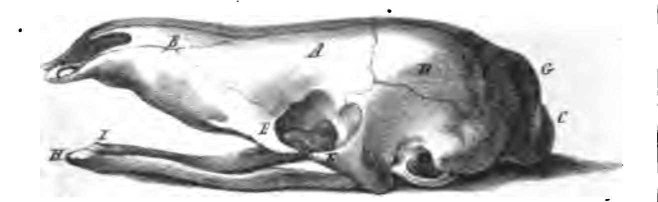


Fig: 6.

Fig: 1

Fig: 2

Fig: 4.

Fig: 3.

Meunier direx^t. Lith. de C. Motte.

grandes (*pl.* 285, *fig.* 3) ont environ un pouce et un tiers de longueur (*AB*) et de largeur (*CD*) : elles sont toutes terminées par une pointe saillante (*A*) à leur extrémité postérieure ; cette pointe s'use plus ou moins par le frottement à mesure que l'animal vieillit. Dans les jeunes, chaque écaille (*fig.* 4) a trois pointes (*ABC*) au lieu d'une ; les cannelures des écailles (*fig.* 3 *et* 4) sont en plus grand nombre et plus profondes que celles du pangolin : les écailles sont moins convexes et plus minces.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps entier depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue	0	10	0
Longueur de la queue	1	9	0
Largeur à l'origine	0	2	9
Largeur du pied de devant	0	0	6
Largeur du pied de derrière	0	0	7 ½

En disséquant le pied de devant du phatagin (*pl.* 285, *fig.* 6), on reconnaît très-distinctement les cinq doigts dont il est composé ; quoique le pouce (*A*) soit très-petit, on y distingue aisément ses deux phalanges (*AB*). On voit dans cette *figure* 6, qui est de grandeur naturelle, les deux os *CD* du premier rang du carpe ; le premier *C* est le plus grand, il se trouve placé au-dessus des trois premiers os *EFG* du second rang ; le second os *D* du premier est au-dessus du quatrième os *H* du second rang ; les trois premiers os *EFG* de ce rang sont au-dessus des trois premiers os du métacarpe *IK*, et le quatrième os *H* du carpe au-dessus du quatrième et du cinquième os du métacarpe. Le troisième os *L* du métacarpe est beaucoup plus gros que les autres, et

les trois phalanges *MNO* du troisième doigt sont plus grandes que celles des autres doigts. La troisième phalange de chaque doigt est fourchue à l'extrémité; cette bifurcation est sensible même dans la seconde phalange *B* du pouce, quoique cette phalange soit très-petite.

DESCRIPTION

DE LA PARTIE DU CABINET

QUI A RAPPORT A L'HISTOIRE NATURELLE

DU PHATAGIN.

946. *La peau d'un phatagin.*

Les dimensions rapportées dans la description du phatagin ont été prises sur cette peau, qui a aussi servi de sujet pour le reste de la description, avec deux autres peaux de même espèce qui sont au cabinet de l'abbaye royale de Sainte-Geneviève, et qui nous ont été communiquées par M. Gaillot, chanoine et antiquaire de cette maison. L'une de ces peaux est plus grande que celle qui est au Cabinet du Roi, car elle a environ un pied de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue qui est longue du double : l'autre peau a été tirée d'un jeune sujet; elle n'a que sept pouces de long jusqu'à l'origine de la queue, dont la longueur n'excède guère que d'un pouce celle du reste du corps.

947. *Le pied gauche de devant d'un phatagin.*

Ce pied a été disséqué pour faire voir que le phatagin a cinq doigts comme le pangolin, même dans les pieds de devant, dont le pouce est à proportion beaucoup plus petit que dans les pieds de derrière.

LE COCHON
DE TERRE.

Oryctérope du Cap, ***Orycteropus capensis*****, Cuv., Desm.;** ***Myrmecophaga afra*****, Pall.;** ***Myrmecophaga capensis*****, Gmel.**

Nous avons dit et répété souvent qu'aucune espèce des animaux de l'Afrique ne s'est trouvée dans l'Amérique méridionale, et que réciproquement aucun des animaux de cette partie de l'Amérique ne s'est trouvé dans l'ancien continent. L'animal dont il est ici question a pu induire en erreur des observateurs peu attentifs, tels que M. Vosmaër; mais on va voir, par sa description et par la comparaison de sa figure avec celle des fourmillers d'Amérique, qu'il est d'une espèce très-différente, et qu'il n'a guère d'autres rapports avec eux, que d'être de même privé de dents, et d'avoir une langue assez longue pour l'introduire dans les fourmillères. Nous avons donc adopté le nom de Cochon de terre que Kolbe donne à ce mangeur de fourmis, de préférence à celui de fourmiller, qui doit être réservé aux mangeurs de fourmis d'Amérique, puisque en effet cet ani-

mal d'Afrique en diffère essentiellement par l'espèce, et même par le genre. Le nom de Cochon de terre est relatif à ses habitudes naturelles et même à sa forme, et c'est celui sous lequel il est communément connu dans les terres du Cap. Voici la description que M. Allamand a faite de cet animal dans le nouveau supplément à mon ouvrage.

« M. de Buffon semble avoir épuisé tout ce qu'on peut dire sur les animaux mangeurs de fourmis; l'article qu'il en a dressé (1), doit lui avoir coûté beaucoup de peine, tant à cause des recherches qu'il a dû faire de tout ce qui a été dit de ces animaux, que de la nécessité où il a été de relever les fautes de ceux qui en ont parlé avant lui, et particulièrement de Seba. Celui-ci ne les a pas seulement mal décrits, mais il a encore rangé parmi eux un animal d'un genre très-différent.

« M. de Buffon, après avoir dissipé la confusion qui régnait dans l'histoire de ces animaux, n'admet que trois espèces de mangeurs de fourmis, le tamanoir, le tamandua et celui auquel il a conservé le nom de fourmiller; mais ensuite il a donné la description d'un animal (2) qui semble être une nouvelle espèce de tamandua, plutôt qu'une simple variété; enfin il conclut de tout ce qu'il a dit, que les mangeurs de fourmis ne se

(1) Voyez le tome X de l'édition de Hollande de cet ouvrage, page 67.
(2) Voyez le tome IV de suppléments, page 126; et la planche LII.

trouvent que dans les pays chauds de l'Amérique, et qu'ils n'existent pas dans l'ancien continent. Il est vrai que Desmarchais et Kolbe disent qu'il y en a en Afrique; mais le premier affirme simplement la chose sans en rien dire de plus, ni sans en apporter aucune preuve; quant à Kolbe, son témoignage est si suspect, que M. de Buffon a été très-autorisé à n'y pas ajouter foi. J'ai pensé comme lui au sujet de Kolbe, et je n'ai point cru qu'il y eût des mangeurs de fourmis en Afrique; mais M. le capitaine Gordon m'a tiré de l'erreur où j'étais; il m'a envoyé la dépouille d'un de ces animaux tué au cap de Bonne-Espérance, où ils sont connus sous le nom de Cochons de terre; c'est précisément celui que Kolbe leur donne, ainsi je lui fais réparation d'avoir révoqué ici en doute sa véracité, et je suis persuadé que M. de Buffon lui rendra la même justice. Il est vrai que M. Pallas a confirmé le témoignage de Kolbe par ses propres observations; il a donné la description d'un fœtus de mangeur de fourmis, envoyé du cap de Bonne-Espérance au cabinet de S. A. S. monseigneur le prince d'Orange; mais un fœtus, dénué de son poil, était peu propre à donner une juste idée de l'animal dont il tirait son origine, et il pouvait avoir été envoyé d'ailleurs au Cap; cependant le nom de Cochon, par lequel on l'avait désigné, a commencé à me faire revenir de mon préjugé contre Kolbe.

« J'ai fait remplir la peau que M. Gordon m'a

envoyée, ce qui m'a très-bien réussi; et c'est d'après cette peau bourrée que j'ai fait graver la figure de la *planche* 11 (1). Si l'on doit appeler mangeur de fourmis un animal qui n'a point de dents, et qui a une langue fort longue qu'il enfonce dans les fourmillères, pour avaler ensuite les fourmis qui s'y attachent, on ne peut pas douter que celui qui est représenté ici n'en mérite le nom; cependant il diffère très-fort des trois espèces décrites par M. de Buffon, et que je crois, avec lui, être particulières à l'Amérique.

« Il est à-peu-près aussi gros et aussi grand que le tamanoir, comme on le verra par les dimensions que j'en donnerai. Les poils qui couvrent sa tête, le dessus de son corps et sa queue, sont très-courts, et tellement couchés et appliqués sur sa peau, qu'ils semblent y être collés; leur couleur est d'un gris-sale, un peu approchant de celui du lapin, mais plus obscur; sur les flancs et sous le ventre ils sont plus longs et d'une couleur roussâtre; ceux qui couvrent les jambes sont aussi beaucoup plus longs, ils sont tout-à-fait noirs et droits.

« Sa tête est presque un cône tronqué, un peu comprimé vers son extrémité; elle est terminée par un plan ou plutôt par un boutoir, tel que celui d'un cochon, dans lequel sont les trous des narines, et qui avance de près d'un pouce au-

(1) Voyez la planche 282, fig. 2.

delà de la mâchoire inférieure; celle-ci est très-petite; sa langue est longue, fort mince et plate, mais plus large que dans les autres mangeurs de fourmis, qui l'ont presque cylindrique; il n'a absolument aucune dent; ses yeux sont beaucoup plus près des oreilles que du museau, ils sont assez grands, et d'un angle à l'autre ils ont un pouce de longueur; ses oreilles, assez semblables à celles des cochons, s'élèvent à la hauteur de six pouces, et se terminent en pointe; elles sont formées par une membrane presque aussi mince que du parchemin, et couvertes de poils à peine remarquables, tant ils sont courts; j'ignore si dans l'animal vivant elles sont pendantes comme dans les tamandua; M. Pallas dit qu'elles le sont, mais il en juge d'après celles du fœtus, où leur longueur doit leur faire prendre cette position, sans qu'on en doive conclure qu'elles l'aient dans l'animal lorsqu'il est hors du ventre de sa mère; sa queue surpasse le tiers de la longueur de tout le corps; elle est fort grosse à son origine, et va en diminuant jusqu'à son extrémité; ses pieds de devant ont quatre doigts, ceux de derrière en ont cinq, tous armés de forts ongles, dont les plus longs sont aux pieds postérieurs, car ils égalent en longueur les doigts mêmes; ils ne sont pas pointus, mais arrondis à leur extrémité, un peu recourbés et propres à creuser la terre; il ne paraît pas qu'il puisse s'en servir pour saisir fortement ou pour se défendre, comme les autres

mangeurs de fourmis; cependant il doit avoir beaucoup de force dans ses jambes, qui sont très-grosses proportionnellement à son corps.

« On voit par cette description que cet animal est très-différent du tamanoir, par son poil, sa couleur, sa tête et sa queue; il surpasse aussi fort en grandeur le tamandua, dont il diffère de même par son pelage, par sa couleur et par ses ongles; je ne dis rien de sa différence avec le fourmiller, avec lequel personne ne le confondra; il appartient donc à une quatrième espèce inconnue jusqu'à présent; et tout ce que j'en sais de certain, c'est que cet animal fourre sa langue dans les fourmillères, qu'il avale les fourmis qui s'y attachent, et qu'il se cache en terre dans des trous; quoiqu'il ait une queue qui ressemble un peu à celle du tamandua, je doute qu'il s'en serve comme lui pour se suspendre à des branches d'arbres, elle ne me paraît pas pour cela assez flexible, et les ongles ne sont pas faits pour grimper.

« Comme je l'ai déja dit, on lui donne au Cap le nom de Cochon de terre; mais il ressemble au cochon, et cela encore très-imparfaitement, uniquement par sa tête allongée, par le boutoir qui la termine, et par la longueur de ses oreilles: d'ailleurs il en diffère essentiellement par les dents qu'il n'a pas; par sa queue, et principalement par ses pieds, aussi bien que par la conformation de tout son corps.

« Au défaut de bonnes autorités sur ce qui regarde ce mangeur de fourmis (car c'est le nom que je crois devoir lui donner, pour le distinguer des trois espèces décrites par M. de Buffon), je mettrai ici en note ce que Kolbe en a dit (1); il a été plus exact dans la description qu'il en a faite qu'il ne l'est ordinairement.

---

(1) « La quatrième espèce des Cochons se nomme le *Cochon de terre;* « il ressemble très-fort aux cochons rouges. (*Nota*. Pourquoi aux cochons « rouges? il ne leur ressemble pas plus par la couleur qu'aux autres.) Il a « seulement la tête plus longue et le groin plus pointu; il n'a absolument « point de dents, et ses soies ne sont pas si fortes; sa langue est longue et « affilée; sa queue est longue; il a aussi les jambes longues et fortes; la terre « lui sert de demeure, il s'y creuse une grotte, ouvrage qu'il fait avec beau- « coup de vivacité et de promptitude, et s'il a seulement la tête et les pieds « de devant dans la terre, il s'y cramponne si bien, que l'homme le plus « robuste ne saurait l'en arracher.

« Lorsqu'il a faim, il va chercher une fourmillère, dès qu'il a fait cette « bonne trouvaille, il regarde tout autour de lui pour voir si tout est « tranquille et s'il n'y a point de danger; il ne mange jamais sans avoir « pris cette précaution, alors il se couche, et plaçant son groin tout près « de la fourmillère il tire la langue tant qu'il peut, les fourmis montent « dessus en foule, et dès qu'elle est bien couverte, il la retire et les gobe « toutes; ce jeu se recommence plusieurs fois, et jusqu'à ce qu'il soit rassa- « sié. Afin de lui procurer plus aisément cette nourriture, la nature toute « sage a fait en sorte que la partie supérieure de cette langue, qui doit rece- « voir les fourmis, est toujours couverte et comme enduite d'une matière « visqueuse et gluante qui empêche ces faibles animaux de s'en retourner, « lorsqu'une fois leurs jambes y sont empêtrées; c'est là leur manière de « manger. Ils ont la chair de fort bon goût et très-saine; les Européens et « les Hottentots vont souvent à la chasse de ces animaux; rien n'est plus « facile que de les tuer, il ne faut que leur donner un petit coup de bâton « sur la tête. » Description du cap de Bonne-Espérance, par Kolbe, tome III, page 43.

Voici ses dimensions :

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue	3	5	0
Circonférence du milieu du corps	2	8	0
Longueur de la tête	0	11	0
Sa circonférence entre les yeux et les oreilles	1	1	0
——— près du bout du museau	0	7	0
Longueur des oreilles	0	6	0
Distance entre leurs bases	0	2	0
Longueur des yeux mesurée d'un angle à l'autre.	0	1	0
Distance des yeux aux oreilles	0	2	0
——— au bout du museau	0	7	0
——— entre les deux yeux, en ligne droite	0	4	0
Longueur de la queue	1	9	0
Sa circonférence près de l'anus	1	3	0
——— près de l'extrémité	0	2	0
Longueur des jambes de devant	1	0	0
Leur circonférence près du corps	0	11	0
——— près du poignet	0	6	6
Longueur des jambes de derrière	1	1	0
Leur circonférence près du corps	1	0	0
——— près du talon	0	7	6

LES TATOUS[1].

Lorsque l'on parle d'un quadrupède, il semble que le nom seul emporte l'idée d'un animal couvert de poil : et de même lorsqu'il est question d'un oiseau ou d'un poisson, les plumes et les écailles s'offrent à l'imagination, et paraissent être des attributs inséparables de ces êtres. Cependant la nature, comme si elle voulait se soustraire à toute méthode et échapper à nos vues les plus générales, dément nos idées, contredit nos dénominations, méconnaît nos caractères et nous étonne encore plus par ses exceptions que par ses lois. Les animaux quadrupèdes qu'on doit regarder comme faisant la première classe de la nature vivante, et qui sont, après l'homme, les êtres les plus remarquables de ce monde, ne sont néanmoins ni supérieurs en tout, ni séparés par des attributs constants, ou des caractères

(1) *Tatu* ou *Tatou*, nom générique de ces animaux au Brésil. *Tatusia*, selon Maffée. Histoire des Indes. Paris, 1665, page 69. Les Espagnols ont appelé ces animaux *Armadillo*. Nous avons rejeté cette dernière dénomination, parce qu'on l'a également appliquée au pangolin et au phatagin qui sont des animaux très-différents des tatous pour l'espèce et pour le climat.

uniques, de tous les autres êtres. Le premier de ces caractères, qui constitue leur nom et qui consiste à avoir quatre pieds, se retrouve dans les lézards, les grenouilles, etc., lesquels néanmoins diffèrent des quadrupèdes à tant d'autres égards, qu'on en a fait avec raison une classe séparée. La seconde propriété générale, qui est de produire des petits vivants, n'appartient pas uniquement aux quadrupèdes, puisqu'elle leur est commune avec les cétacées. Et enfin le troisième attribut qui paraissait le moins équivoque, parce qu'il est le plus apparent, et qui consiste à être couvert de poil, se trouve, pour ainsi dire, en contradiction avec les deux autres dans plusieurs espèces qu'on ne peut cependant retrancher de l'ordre des quadrupèdes, puisque à l'exception de ce seul caractère, elles leur ressemblent par tous les autres. Et comme ces exceptions apparentes de la nature ne sont dans le réel que les nuances qu'elle emploie pour rapprocher les êtres même les plus éloignés; il ne faut pas perdre de vue ces rapports singuliers et tâcher de les saisir à mesure qu'ils se présentent. Les tatous, au lieu de poil, sont couverts comme les tortues, les écrevisses et les autres crustacées, d'une croûte ou d'un têt solide; les pangolins sont armés d'écailles assez semblables à celles des poissons; les porc-épics portent des espèces de plumes piquantes et sans barbe, mais dont le tuyau est pareil à celui des plumes des oiseaux; ainsi dans

la classe seule des quadrupèdes, et par le caractère même le plus constant et le plus apparent des animaux de cette classe, qui est d'être couverts de poils, la nature varie en se rapprochant des trois autres classes très-différentes, et nous rappelle les oiseaux, les poissons à écailles et les crustacées. Aussi faut-il bien se garder de juger la nature des êtres par un seul caractère, il se trouverait toujours incomplet et fautif; souvent même deux et trois caractères, quelque généraux qu'ils puissent être, ne suffisent pas encore; et ce n'est, comme nous l'avons dit et redit, que par la réunion de tous les attributs et par l'énumération de tous les caractères qu'on peut juger de la forme essentielle de chacune des productions de la nature. Une bonne description et jamais de définitions, une exposition plus scrupuleuse sur les différences que sur les ressemblances, une attention particulière aux exceptions et aux nuances même les plus légères, sont les vraies règles, et j'ose dire les seuls moyens que nous ayons de connaître la nature de chaque chose; et si l'on eût employé à bien décrire tout le temps qu'on a perdu à définir et à faire des méthodes, nous n'eussions pas trouvé l'Histoire naturelle au berceau, nous aurions moins de peine à lui ôter ses hochets, à la débarrasser de ses langes, nous aurions peut-être avancé son âge, car nous eussions plus écrit pour la science et moins contre l'erreur.

Mais revenons à notre objet. Il existe donc parmi les animaux quadrupèdes et vivipares plusieurs espèces d'animaux qui ne sont pas couverts de poil. Les tatous sont eux seuls un genre entier dans lequel on peut compter plusieurs espèces qui nous paraissent être réellement distinctes et séparées les unes des autres : dans toutes, l'animal est revêtu d'un têt semblable pour la substance à celle des os ; ce têt couvre la tête, le cou, le dos, les flancs, la croupe et la queue jusqu'à l'extrémité, il est lui-même recouvert au-dehors par un cuir mince, lisse et transparent ; les seules parties sur lesquelles ce têt ne s'étend pas, sont la gorge, la poitrine et le ventre qui présentent une peau blanche et grenue, semblable à celle d'une poule plumée ; et en regardant ces parties avec attention, l'on y voit de place en place des rudiments d'écailles qui sont de la même substance que le têt du dos ; la peau de ces animaux même, dans les endroits où elle est la plus souple, tend donc à devenir osseuse, mais l'ossification ne se réalise en entier qu'où elle est la plus épaisse, c'est-à-dire, sur les parties supérieures et extérieures du corps et des membres. Le têt qui recouvre toutes ces parties supérieures, n'est pas d'une seule pièce comme celui de la tortue ; il est partagé en plusieurs bandes sur le corps, lesquelles sont attachées les unes aux autres par autant de membranes qui permettent un peu de mouvement et de jeu dans cette armure.

Le nombre de ces bandes ne dépend pas, comme on pourrait l'imaginer, de l'âge de l'animal; les tatous qui viennent de naître et les tatous adultes ont, dans la même espèce, le même nombre de bandes; nous nous en sommes convaincus en comparant les petits aux grands, et quoique nous ne puissions pas assurer que tous ces animaux ne se mêlent ni ne peuvent produire ensemble, il est au moins très-probable, puisque cette différence du nombre des bandes mobiles est constante, que ce sont ou des espèces réellement distinctes, ou au moins des variétés durables et produites par l'influence des divers climats. Dans cette incertitude que le temps seul pourra fixer, nous avons pris le parti de présenter tous les tatous ensemble et de faire néanmoins l'énumération de chacun d'eux, comme si c'étaient en effet autant d'espèces particulières.

Le Père d'Abbeville (1) nous paraît être le premier qui ait distingué les tatous par des noms ou des épithètes qui ont été pour la plupart adoptés par les auteurs qui ont écrit après lui. Il en indique assez clairement six espèces, 1° le *Tatou-ouassou*, qui probablement est celui que nous appellerons *Kabassou;* 2° le *Tatouète*, que Marcgrave a aussi appelé *Tatuète*, et auquel nous conserverons ce nom; 3° le *Tatou-peb* qui est le *Ta-*

(1) Mission au Maragnon, par le Père d'Abbeville, capucin. Paris, 1614, page 247.

tupeba ou l'*Encuberto* de Marcgrave, auquel nous conserverons ce dernier nom; 4° le *Tatou-apar* qui est le *Tatu-apara* de Marcgrave, auquel nous conserverons encore son nom; 5° le *Tatou-ouinchum* qui nous paraît être le même que le *Cirquinchum*, et que nous appellerons *Cirquinçon;* 6° le *Tatou-miri*, le plus petit de tous, qui pourrait bien être celui que nous appellerons *Cachicame.* Les autres voyageurs ont confondu les espèces, ou ne les ont indiquées que par des noms génériques. Marcgrave a distingué et décrit l'*Apar*, l'*Encoubert* et le *Tatuète;* Wormius et Grew ont décrit le *Cachicame*, et Grew seul a parlé du *Cirquinçon;* mais nous n'avons eu besoin d'emprunter que les descriptions de l'apar et du cirquinçon, car nous avons vu les quatre autres espèces.

Dans toutes, à l'exception de celle du cirquinçon, l'animal a deux boucliers osseux, l'un sur les épaules et l'autre sur la croupe; ces deux boucliers sont chacun d'une seule pièce, tandis que la cuirasse, qui est osseuse aussi et qui couvre le corps, est divisée transversalement et partagée en plus ou moins de bandes mobiles et séparées les unes des autres par une peau flexible. Mais le cirquinçon n'a qu'un bouclier, et c'est celui des épaules; la croupe, au lieu d'être couverte d'un bouclier, est revêtue jusqu'à la queue par des bandes mobiles pareilles à celles de la cuirasse du corps. Nous allons donner des indications claires

et de courtes descriptions de chacune de ces espèces. Dans la première la cuirasse qui est entre les deux boucliers est composée de trois bandes, dans la seconde elle l'est de six, dans la troisième de huit, dans la quatrième de neuf, dans la cinquième de douze, ét enfin dans la sixième il n'y a, comme nous venons de le dire, que le bouclier des épaules qui soit d'une seule pièce; l'armure de la croupe, ainsi que celle du corps, sont partagées en bandes mobiles qui s'étendent depuis le bouclier des épaules jusqu'à la queue, et qui sont au nombre de dix-huit (1).

L'APAR(2)

OU

LE TATOU A TROIS BANDES.

Le Tatou Apar, *Dasypus Apar*, Desm.; *Dasypus tricinctus*, Linn., Gmel.

Le premier auteur qui ait indiqué cet animal par une description, est Charles de l'Écluse (*Clu-*

---

(1) On a cru pendant long-temps que le nombre des bandes mobiles du têt était invariable dans tous les individus d'une même espèce, et l'on s'était servi de ce nombre pour distinguer les Tatous et même pour leur appliquer des noms particuliers. Les observations de d'Azara ont prouvé qu'il est susceptible de varier et qu'on ne peut conséquemment en faire usage pour établir des distinctions spécifiques. Desm. 1826.

(2) Apar, *Tatu apara*, nom de cet animal au Brésil, et que nous avons adopté.

sius), il ne l'a décrit que d'après une figure; mais on reconnaît aisément aux caractères qu'elle représente, et qui sont trois bandes mobiles sur le dos, et la queue très-courte, que c'est le même animal que celui dont Marcgrave nous a donné une bonne description sous le nom de *Tatu apara;* il a la tête oblongue et presque pyramidale, le museau pointu, les yeux petits, les oreilles courtes et arrondies, le dessus de la tête couvert d'un casque d'une seule pièce; il a cinq doigts à tous les pieds, dans ceux du devant les deux ongles du milieu sont très-grands, les deux latéraux sont plus petits, et le cinquième, qui est l'extérieur et qui est fait en forme d'ergot, est encore plus petit que tous les autres; dans les pieds de derrière les cinq ongles sont plus courts

---

Armadillo seu Tatu genus alterum. Clusii, Exotic., pag. 109.

Tatu apara. Marcgrav., Hist. Brasil., pag. 232.

Tatu seu Armadillo. Pison, Hist, Nat. Brasil., page 100.

Tatu apara, Armadilli tertia species Marcgravii. Rai, Synops. quad., pag. 234.

Tatu seu Armadillo orientalis, loricâ osseâ toto corpore tectus. Seba, vol. I, pag. 62, tab. 38, fig. 2 et 3. *Nota.* Qu'il y a erreur dans cette phrase indicative, cet animal ne se trouvant qu'en Amérique et point aux Indes orientales.

Tatus Gesneri, Tatu apara Marcgravii. Barrère, Hist. Franc. équin., pag. 163.

Erinaceus loricatus cingulis tribus. Linn., Syst. Nat., ed. IV, pag. 66. —Dasypus cingulis tribus, ed. VI, pag. 6.—Tricinctus. Dasypus cingulis tribus, ed. X, pag. 51.

Cataphractus scutis duobus, cingulis tribus.... Armadillo orientalis. L'Armadille oriental. Brisson, Regn. anim., pag. 38. *Nota.* Même erreur au sujet de l'épithète *oriental*, copiée de Seba.

et plus égaux. La queue est très-courte, elle n'a que deux pouces de longueur, et elle est revêtue d'un têt tout autour; le corps a un pied de longueur sur huit pouces dans sa plus grande largeur. La cuirasse qui le couvre est partagée par quatre commissures ou divisions, et composée de trois bandes mobiles et transversales qui permettent à l'animal de se courber et de se contracter en rond; la peau qui forme les commissures est très-souple. Les boucliers qui couvrent les épaules et la croupe sont composés de pièces à cinq angles très-élégamment rangées; les trois bandes mobiles entre ces deux boucliers sont composées de pièces carrées ou barlongues, et chaque pièce est chargée de petites écailles lenticulaires d'un blanc-jaunâtre. Marcgrave ajoute que quand l'apar se couche pour dormir, ou que quelqu'un le touche et veut le prendre avec la main, il rapproche et réunit, pour ainsi dire, en un point ses quatre pieds, ramène sa tête sous son ventre, et se courbe si parfaitement en rond, qu'alors on le prendrait plutôt pour une coquille de mer que pour un animal terrestre. Cette contraction si serrée se fait au moyen de deux grands muscles qu'il a sur les côtés du corps, et l'homme le plus fort a bien de la peine à le desserrer et à le faire étendre avec les mains. Pison et Rai n'ont rien ajouté à la description de Marcgrave qu'ils ont entièrement adoptée; mais il est singulier que Seba, qui nous a donné une

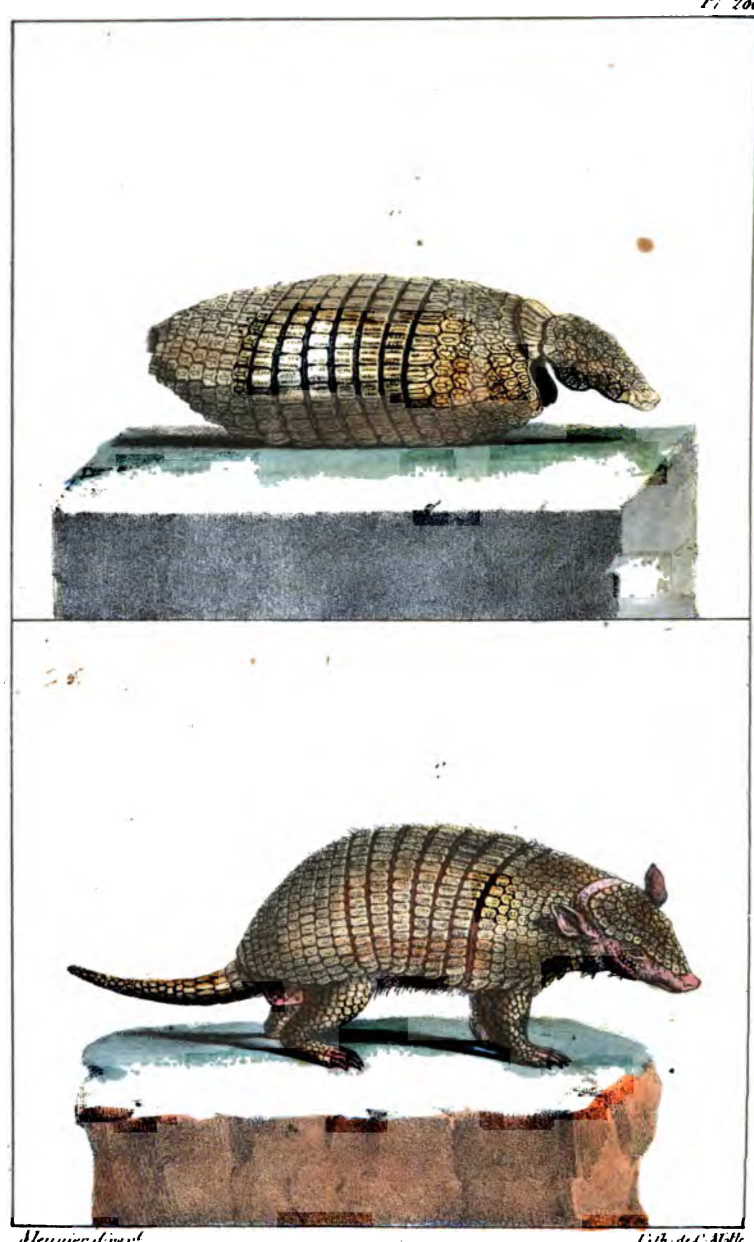
figure et une description qui se rapportent évidemment à celles de Marcgrave, non seulement paraisse l'ignorer puisqu'il ne le cite pas, mais nous dise (1) avec ostentation qu'*aucun naturaliste n'a connu cet animal, qu'il est extrêmement rare, qu'il ne se trouve que dans les contrées les plus reculées des Indes orientales*, etc., tandis que c'est en effet l'apar du Brésil très-bien décrit par Marcgrave, et dont l'espèce est aussi connue qu'aucune autre, non pas aux Indes orientales, mais en Amérique où on le trouve assez communément. La seule différence réelle qui soit entre la description de Seba et celle de Marcgrave, est que celui-ci donne à l'apar cinq doigts à tous les pieds, au lieu que Seba ne lui en donne que quatre. L'un des deux s'est trompé, car c'est évidemment le même animal dont tous deux ont entendu parler.

Fabius Columna (2) a donné la description et les figures d'un têt de tatou desséché et contracté en boule, qui paraît avoir quatre bandes mobiles. Mais comme cet auteur ne connaissait en aucune manière l'animal dont il décrit la dépouille; qu'il ignorait jusqu'au nom de *Tatou*, duquel cepen-

---

(1) Hunc remotissimi et maximè versùs orientem siti Indiæ loci proferunt.... Animal hocce rarum admodum et haud vulgare est, nec ejus mentionem ab ullo auctorum factam reperimus, etc. Seba, vol. I, pag. 62.

(2) Aquatil. et terrestrium animal. Obs. Fab. Columna, auctore. Romæ, 1606, pag. 15, tab. pag. 16, fig. 1, 2 et 3.



Meunier direxit. Lith. de C. Motte.

1. L'Encoubert, 2. L'Encoubert.

dant Belon avait parlé plus de cinquante ans auparavant; que dans cette ignorance Columna lui compose un nom tiré du grec (*Cheloniscus*); que d'ailleurs il avoue que la dépouille qu'il décrit, a été recollée et qu'il y manquait des pièces; nous ne croyons pas qu'on doive, comme l'ont fait nos nomenclateurs modernes (1), prononcer qu'il existe réellement dans la nature une espèce de tatou à quatre bandes mobiles; d'autant plus que depuis ces indications imparfaites données en 1606 par Fabius Columna, on ne trouve aucune notice dans les ouvrages des naturalistes de ce tatou à quatre bandes, qui, s'il existait en effet, se serait certainement retrouvé dans quelques cabinets, ou bien aurait été remarqué par les voyageurs.

L'ENCOUBERT (2) OU LE TATOU A SIX BANDES.

Le Tatou Encoubert, *Dasypus Encoubert,* Desm.; *Dasypus sexcinctus*, Linn., Gmel.

L'Encoubert est plus grand que l'Apar, il a le

(1) Quadricinctus. Dasypus cingulis quatuor. Linn., Syst. nat., ed. X, pag. 51, n° 3.

Cataphractus scutis duobus, cingulis quatuor.... Armadillo Indicus. L'Armadille des Indes. Brisson, Regn. anim., pag. 39.

(2) Encoubert, *Encuberto* ou *Encubertado*, nom que les Portugais ont donné à cet animal, et que nous avons adopté.

Tatou, Obs. de Belon, pag. 211. *Nota.* Quoique Belon ne parle pas

dessus de la tête, du cou et du corps entier, les jambes et la queue tout autour, revêtus d'un têt

dans sa description du nombre des bandes de son tatou, l'on peut croire que c'est le tatou à six bandes à l'inspection de sa figure, qui cependant est fort mal faite et très-disproportionnée à tous autres égards.

Tatus seu Echinus Brasilianus. Aldrov., de Quad. digit. vivip., pag. 478, fig. pag. 480. *Nota.* Aldrovande ne parle pas du nombre des bandes, mais sa figure en indique distinctement six.

Tatupeba Brasilianis. Encuberto Lusitanis.... In dorso septem sunt divisuræ, cute fuscâ intermediâ. Marcgrav., Hist. Brasil., pag. 231. *Nota.* Que ce mot *divisuræ*, ainsi que ceux de *juncturæ* et de *commissuræ*, signifient les intervalles entre les bandes, et non pas les bandes mêmes; en sorte que quand un auteur dit qu'il y a sept divisions, jointures ou commissures, cela n'indique que six bandes et non pas sept, le nombre des divisions étant nécessairement plus grand d'une unité que celui des bandes; je fais cette remarque parce que ces *juncturæ* ou *divisuræ* ont été prises pour les bandes elles-mêmes par quelques-uns de nos naturalistes.

Tatu sive Armadillo prima Marcgravii. Rai, Syn. quad., pag. 233.

Sexcinctus. Dasypus cingulis senis, pedibus pentadactylis. Linn., Syst. nat., ed. X, pag. 51.

Cataphractus scutis duobus, cingulis sex.... Armadillo Mexicanus. L'Armadille du Mexique. Brisson, Regn. anim., pag. 40. *Nota.* Qu'il est très-incertain que l'Aiotochtli de Hernandès et de Nieremberg, et que le Tatou de Clusius et de Laët, soient en effet l'Encoubert ou Tatou à six bandes, comme l'indique M. Brisson par sa nomenclature; aucun de ces auteurs n'a fait mention du nombre des bandes, et il paraît par leur figure que celle de l'Aiotochtli de Hernandès indique plutôt le Tatou à huit bandes, et que celle de Nieremberg indiquerait le Tatou à neuf bandes, qui sont deux espèces que nous connaissons et desquelles nous parlerons bientôt. Nieremberg dit seulement, en faisant mention des différents tatous, qu'il y en a une espèce qui n'a que six bandes, mais il n'en donne ni la description ni la figure : et à l'égard de Clusius, et de Laët qui a copié Clusius, on ne peut pas dire qu'ils aient entendu parler du tatou à six bandes, puisqu'ils ne font aucune mention du nombre de ces bandes, et que leurs figures indiquent dix bandes qu'on doit réduire à huit, parce que dans tous les tatous les deux boucliers, quoique d'une

osseux très-dur et composé de plusieurs pièces assez grandes et très-élégamment disposées. Il a deux boucliers, l'un sur les épaules et l'autre sur la croupe, tous deux d'une seule pièce; il y a seulement au-delà du bouclier des épaules et près de la tête une bande mobile entre deux jointures qui permet à l'animal de courber le cou. Le bouclier des épaules est formé par cinq rangs parallèles qui sont composés de pièces dont les figures sont à cinq ou six angles avec une espèce d'ovale dans chacune; la cuirasse du dos, c'est-à-dire, la partie du têt qui est entre les deux boucliers, est partagée en six bandes qui anticipent peu les unes sur les autres et qui tiennent entre elles et aux boucliers par sept jointures d'une peau souple et épaisse; ces bandes sont composées d'assez grandes pièces carrées et barlongues : de cette peau des jointures il sort quelques poils blanchâtres et semblables à ceux qui se voient aussi en très-petit nombre sous la gorge, la poitrine et le ventre; toutes ces parties inférieures ne sont revêtues que d'une peau grenue et non pas d'un têt osseux comme les parties supérieures du corps. Le bouclier de la croupe a un bord dont la mosaïque est semblable à celle des bandes mobiles, et pour le reste il est composé de pièces

---

seule pièce chacun, ont tous deux sur leurs bords, et du côté de la cuirasse du dos, un rang dont la mosaïque ressemble à celle des bandes mobiles de cette cuirasse.

à-peu-près pareilles à celles du bouclier des épaules. Le têt de la tête est long, large et d'une seule pièce jusqu'à la bande mobile du cou. L'encoubert a le museau aigu, les yeux petits et enfoncés, la langue étroite et pointue, les oreilles sans poil et sans têt, nues, courtes et brunes comme la peau des jointures du dos; dix-huit dents de grandeur médiocre à chaque mâchoire; cinq doigts à tous les pieds avec des ongles assez longs, arrondis et plutôt étroits que larges; la tête et le groin à-peu-près semblables à ceux du cochon de lait; la queue grosse à son origine, et diminuant toujours jusqu'à l'extrémité où elle est fort menue et arrondie par le bout. La couleur du corps est d'un jaune-roussâtre; l'animal est ordinairement épais et gras, et le mâle a le membre génital fort apparent. Il fouille la terre avec une extrême facilité, tant à l'aide de son groin que de ses ongles; il se fait un terrier où il se tient pendant le jour, et n'en sort que le soir pour chercher sa subsistance; il boit souvent, il vit de fruits, de racines, d'insectes et d'oiseaux lorsqu'il en peut saisir.

LE TATUÈTE[1]

OU

LE TATOU A HUIT BANDES[2].

Le Tatou Peba, *Dasypus Peba*, Desm.; *Dasypus octocinctus*, Linn., Gmel.

Le Tatuète n'est pas si grand à beaucoup près que l'encoubert; il a la tête petite, le museau

(1) *Tatuète, Tatu-été*, nom de cet animal au Brésil, et que nous avons adopté.

Tatus. Gesner, Hist. quadrup., pag. 935. *Nota.* La figure donnée par Gesner a été faite d'après nature. Quoiqu'elle paraisse présenter dix bandes, les deux dernières ne doivent point être comptées, parce que la première et la dernière ne sont pas mobiles, et que dans tous les tatous ces deux bandes forment la bordure des boucliers auxquels elles sont réunies et adhérentes.

Aiotochtli. Hernand., Hist. Mex., pag. 314.

Tatu seu Armadillo. Clusii Exotic., pag. 330.

Tatou. Description des Indes orientales, par de Laët, page 486.

Tatuete Brasiliensibus, verdadeiro Lusitanis. Marcgrav., Hist. Brasil., pag. 231.

Tatou ou Armadille. Histoire générale des Antilles, par le Père du Tertre. Paris, 1667, tome II, page 298, pl. 13, fig. n° 6. *Nota.* Que cet auteur donne dix bandes à son tatou dans sa description; néanmoins il y a toute apparence, à l'inspection seule de sa figure, qu'il a compris, dans ce nombe de dix bandes, les deux bords des boucliers dont la mosaïque est en effet la même que celle des bandes mobiles; car, comme nous l'avons déja dit plus d'une fois, ces bords ne sont pas séparés du reste du bouclier, ils y sont au contraire tout-à-fait adhérents; on ne doit donc pas les compter dans le nombre des bandes mo-

(2) Ce tatou ne diffère pas spécifiquement du suivant ou Tatou à neuf bandes; et le Tatou à sept bandes appartient aussi à la même espèce.

Desm. 1826.

pointu, les oreilles droites, un peu allongées, la queue encore plus longue et les jambes moins basses à proportion que l'encoubert ; il a les yeux petits et noirs, quatre doigts aux pieds de devant et cinq à ceux de derrière ; la tête est couverte d'un casque, les épaules d'un bouclier, la croupe d'un autre bouclier, et le corps d'une cuirasse composée de huit bandes mobiles qui tiennent entre elles et aux boucliers par neuf jointures de peau flexible ; la queue est revêtue de même d'un têt composé de huit anneaux mobiles et séparés par neuf jointures de peau flexible. La couleur de la cuirasse sur le dos est d'un gris-de-fer, sur les flancs et sur la queue elle est d'un gris-blanc avec des taches gris-de-fer. Le ventre

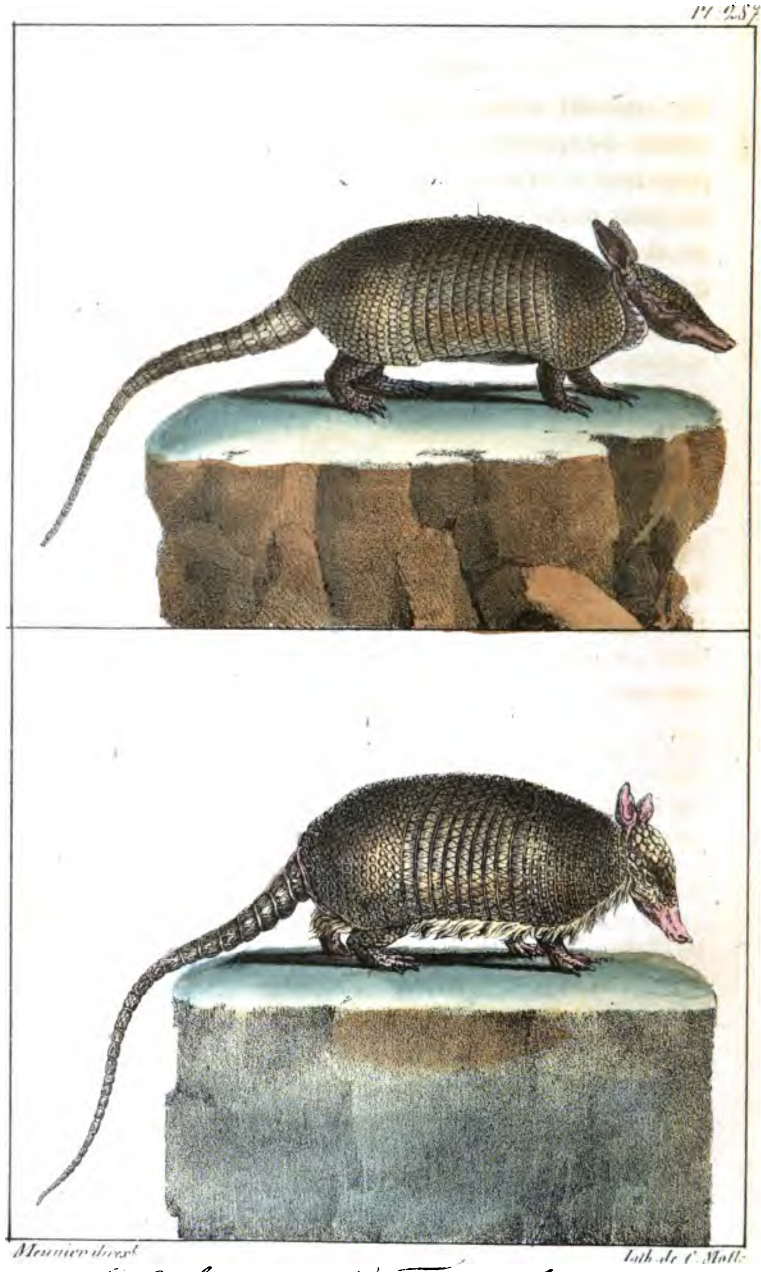
---

biles qui, par conséquent, se réduit à huit dans la figure donnée par le Père du Tertre.

Tatuete Brasiliensibus, Armadilli secunda species Marcgravii. Rai, Syn. quadrup., pag. 233.

Septemcinctus. Dasypus cingulis septenis, palmis tetradactylis, plantis pentadactylis. Linn., Syst. nat., ed. X, pag. 51, n° 5. *Nota.* Il y a erreur dans cette phrase indicative, cet animal ayant huit bandes mobiles et non pas sept.

Cataphractus scutis duobus, cingulis octo.... Armadillo Brasilianus. L'Armadille du Brésil. Brisson, Regn. anim., pag. 41. *Nota.* Qu'il n'est nullement prouvé que l'Armadillo seu Aiotochtli de Nieremberg, et que le Tatus major moschum redolens de Barrère, soient en effet le Tatuète ou Tatou à huit bandes, comme M. Brisson l'indique par sa nomenclature. La figure de Nieremberg présente onze bandes qu'on doit réduire à neuf et non pas à huit. A l'égard de Barrère, il ne donne ni description ni figure des animaux qu'il indique, mais par sa phrase on voit que c'est de l'un des plus grands tatous qu'il a voulu parler. Son Tatus major n'est donc pas le Tatuète de Marcgrave qui, de l'aveu de tous les auteurs, est un des plus petits.



Meunier direxit. Lith. de C. Motte.

1 Le Cachicame, 2 Le Tatou à longue queue

est couvert d'une peau blanchâtre, grenue et semée de quelques poils. L'individu de cette espèce qui a été décrit par Marcgrave avait la tête de trois pouces de longueur, les oreilles de près de deux, les jambes d'environ trois pouces de hauteur, les deux doigts du milieu des pieds de devant d'un pouce, les ongles d'un demi-pouce; le corps depuis le cou jusqu'à l'origine de la queue avait sept pouces et la queue neuf pouces de longueur; le têt des boucliers paraît semé de petites taches blanches proéminentes et larges comme des lentilles; les bandes mobiles qui forment la cuirasse du corps sont marquées par des figures triangulaires; ce têt n'est pas dur, le plus petit plomb suffit pour le percer et pour tuer l'animal dont la chair est fort blanche et très-bonne à manger.

LE CACHICAME (1)

OU

LE TATOU A NEUF BANDES.

Le Tatou Peba, *Dasypus Peba*, Desm.; *Dasypus septemcinctus, octocinctus,* et surtout *novemcinctus,* Linn., Gmel.

Nieremberg n'a, pour ainsi dire, qu'indiqué

---

(1) Cachicame, Cachicamo. Les Espagnols appellent *Armadillo* l'animal connu des Indiens sous le nom de *Cachicamo*, d'*Atuco*, de *Che de chuca*, etc. Histoire Naturelle de l'Orénoque, par Gumilla. Avignon, 1758, tome

cet animal dans la description imparfaite qu'il en donne; Wormius et Grew l'ont beaucoup mieux décrit: l'individu qui a servi de sujet à Wormius était adulte et des plus grands de cette espèce: celui de Grew était plus jeune et plus petit; nous

---

III, page 225. Nous avons adopté pour cette espèce le nom de *Cachicame*, afin de la distinguer des autres.

Armadillo seu Aiotochtli. Nieremberg, Hist. Nat. Peregr., pag. 158.

Armadillo.... Reliquum dorsi novem ambitur circulis. Museum Wormianum, pag. 335.

The pig-headed Armadillo. Grew., Mus. Soc. Reg. Lond., pag. 18.

Tatou ou Armadille. Nouveau voyage aux îles de l'Amérique. Paris, 1722, tome II, page 387, fig.

Tatu seu Armadillo Americanus. Seba, vol. I, pag. 45, tab. 29, fig. 1. *Nota*. Que quoique l'auteur fasse mention de dix bandes dans sa description, il n'y en a que neuf dans la figure.

Tatu porcinus, Tatu simpliciter, porcellus Cataphractus, Armadillo communiter. Klein, de Quadrup., pag. 48. *Nota*. Que cet auteur suit à la lettre la description de Seba, et qu'il se trompe comme lui en donnant dix bandes au lieu de neuf à cet animal.

Erinaceus loricatus, cingulis novem, manibus tridactylis. Linn., Syst. nat., ed. IV, pag. 66.—Dasypus cingulis novem. Pedes 3-5, ed. VI, pag. 6. *Nota*. Qu'il y a erreur dans ces phrases indicatives, cet animal ayant quatre doigts et non pas trois aux pieds de devant; M. Linnæus s'est corrigé lui-même dans les éditions suivantes.

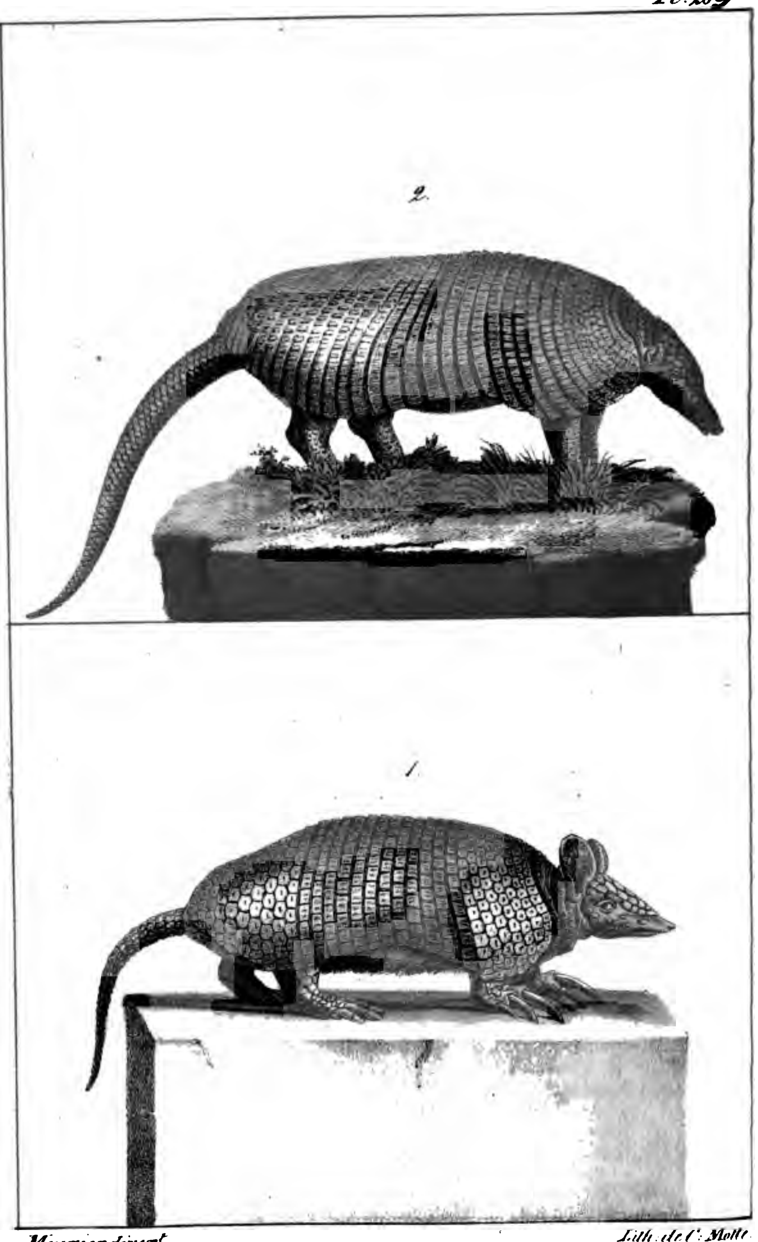
Novemcinctus. Dasypus cingulis novem, palmis tetradactylis, plantis pentadactylis.... An a sequente sufficienter distinctus. Linn., Syst. nat., ed. X, pag. 51, n° 6. *Nota*. Que ce doute de M. Linnæus au sujet de la distinction de cette espèce avec la précédente ne nous paraît pas sans fondement; nous avons plusieurs individus de l'une et de l'autre, et l'on verra par nos descriptions que tout, jusqu'aux plus petites parties, est si semblable dans le tatuète et dans le cachicame qu'on peut présumer avec vraisemblance qu'ils sont tous deux de la même espèce, quoique l'un ait une bande de plus que l'autre.

Cataphractus scutis duobus cingulis novem.... Armadillo Guianensis. L'Armadille de Cayenne. Brisson, Regn. anim., pag. 42.

ne donnerons pas ici leurs descriptions en entier, d'autant qu'elles s'accordent avec la nôtre, et que d'ailleurs il est à présumer que ce tatou à neuf bandes ne fait pas une espèce réellement distincte du tatuète qui n'en a que huit, et auquel, à l'exception de cette différence, il nous a paru ressembler à tous autres égards. Nous avons deux tatous à huit bandes qui sont desséchés et qui paraissent être deux mâles; nous avons sept ou huit tatous à neuf bandes, un bien entier qui est femelle, et les autres desséchés, dans lesquels nous n'avons pu reconnaître le sexe; il se pourrait donc, puisque ces animaux se ressemblent parfaitement, que le tatuète ou tatou à huit bandes, fût le mâle, et le cachicame ou tatou à neuf bandes, la femelle. Ce n'est qu'une conjecture que je hasarde ici, parce que l'on verra dans l'article suivant la description de deux autres tatous, dont l'un a plus de rangs que l'autre sur le bouclier de la croupe, et qui cependant se ressemblent à tant d'autres égards qu'on pourrait penser que cette différence ne dépend que de celle du sexe; car il ne serait pas hors de toute vraisemblance que ce plus grand nombre de rangs sur la croupe, ou bien celui des bandes mobiles de la cuirasse, appartinssent aux femelles de ces espèces comme nécessaires pour faciliter la gestation et l'accouchement dans des animaux dont le corps est si étroitement cuirassé. Dans l'indi-

vidu dont Wormius a décrit la dépouille, la tête avait cinq pouces depuis le bout du museau jusqu'aux oreilles, et dix-huit pouces depuis les oreilles jusqu'à l'origine de la queue, qui était longue d'un pied, et composée de douze anneaux. Dans l'individu de la même espèce décrit par Grew, la tête avait trois pouces, le corps sept pouces et demi, la queue onze pouces; les proportions de la tête et du corps s'accordent, mais la différence de la queue est trop considérable, et il y a grande apparence que dans l'individu décrit par Wormius, la queue avait été cassée, car elle aurait eu plus d'un pied de longueur; comme dans cette espèce la queue diminue de grosseur au point de n'être à l'extrémité pas plus grosse qu'une petite alène, et qu'elle est en même temps très-fragile, il est rare d'avoir une dépouille où la queue soit entière comme dans celle qu'a décrite Grew. L'individu décrit par M. Daubenton (1), s'est trouvé avoir à très-peu près les mêmes dimensions et proportions que celui de Grew.

(1) Voyez ci-après la description du Cachicame.



Meunier direx^t. Lith. de C. Motte.

1. Le Kabassou. 2. Autre Kabassou.

LE KABASSOU[1]

OU

LE TATOU A DOUZE BANDES.

Le Tatou Tatouay, *Dasypus Tatouay*, Desm.; *Dasypus duodecimcinctus*, Erxleb.; *Dasypus unicinctus*, Linn., Gmel.

Le Kabassou nous paraît être le plus grand de

---

(1) *Kabassou*, nom qu'on donne à Cayenne à la grande espèce de Tatous, et que nous avons adopté.

Tatus major moschum redolens. Tatuete Brasiliensibus Marcgravii. Tatou-kabassou. Barrère, Hist. Franc. équinox., pag. 163. *Nota.* 1° Que Barrère ne devait pas rapporter ce tatou qui est de la plus grande espèce au tatuète de Marcgrave qui est une des plus petites. *Nota.* 2° Que comme Barrère n'a donné ni description ni figure de son tatou-kabassou, nous n'assurons pas positivement que ce soit le même que celui dont il est ici question et qui a douze bandes, c'est par conjecture que nous en avons ainsi jugé, attendu que c'est le plus grand des tatous, et celui par conséquent qui se rapporte le mieux à son mot indicatif *Tatus major*.

Tatu seu Armadillo Africanus. Seba, vol. I, pag. 47, tab. 30, fig. nos 3 et 4. Scutum osseum toto incumbens corpori tripartitum est. Seba, vol. I, pag. 47. *Nota.* 1° Que ce tatou, comme tous les autres, ne se trouve qu'en Amérique et non pas en Afrique. *Nota.* 2° Que ce qui a pu tromper le descripteur du cabinet de Seba et lui faire croire que cet animal n'avait en effet le têt divisé qu'en trois parties, c'est que les douze bandes mobiles de la cuirasse du corps ne paraissent pas aussi distinctes et anticipent beaucoup moins les unes sur les autres que dans les autres espèces, en sorte que cette cuirasse paraît au premier coup d'œil comme si elle n'était que d'une seule pièce dont les rangs seraient immobiles comme ceux des boucliers, mais pour peu qu'on y regarde de plus près on voit que les bandes sont mobiles entre elles et qu'elles sont au nombre de douze.

Cataphractus scutis duobus, cingulis duodecim... Armadillo Africa-

tous les tatous, il a la tête plus grosse, plus large et le museau moins effilé que les autres, les jambes plus épaisses, les pieds plus gros, la queue sans têt, particularité qui seule suffirait pour faire distinguer cette espèce de toutes les autres; cinq doigts à tous les pieds, et douze bandes mobiles qui n'anticipent que peu les unes sur les autres. Le bouclier des épaules n'est formé que de quatre ou cinq rangs, composés chacun de pièces quadrangulaires assez grandes ; les bandes mobiles sont aussi formées de grandes pièces, mais presque exactement carrées; celles qui composent les rangs du bouclier de la croupe, sont à-peu-près semblables à celles du bouclier des épaules; le casque de la tête est aussi composé de pièces assez grandes, mais irrégulières. Entre les jointures des bandes mobiles et des autres parties de l'armure s'échappent quelques poils pareils à des soies de cochon; il y a aussi sur la poitrine, sur le ventre, sur les jambes et sur la queue des rudiments d'écailles qui sont ronds, durs et polis comme le reste du têt, et autour de ces petites écailles on voit des petites houppes de poil. Les pièces qui composent le casque de la tête, celles des deux boucliers et de la cuirasse étant proportionnellement plus grandes et en

nus. L'Armadille d'Afrique. Brisson, Regn. anim., pag. 43. *Nota.* Qu'au lieu de réunir à cette espèce (page 43, n° 7) le Dasypus tegmine tripartito de M. Linnæus, l'auteur aurait dû, d'après Linnæus même, le rapporter à sa première espèce (page 37, n° 1).

plus petit nombre dans le kabassou que dans les autres tatous, l'on doit en inférer qu'il est plus grand que les autres; dans celui qu'on a représenté (*pl.* 289, *fig.* 2), la tête avait sept pouces, le corps vingt-un, mais nous ne sommes pas assurés que celui de la *même planche*, *fig.* 1, soit de la même espèce que celui-ci; ils ont beaucoup de choses semblables, et entre autres les douze bandes mobiles, mais ils diffèrent aussi à tant d'égards, que c'est déja beaucoup hasarder que de ne mettre entre eux d'autre différence que celle du sexe (1).

LE CIRQUINÇON (2)

OU

LE TATOU A DIX-HUIT BANDES.

Le Tatou Encoubert, *Dasypus Encoubert*, Desm.; *Dasypus octodecimcinctus*, Linn., Erxleb. (3).

M. Grew est le premier qui ait décrit cet animal, dont la dépouille était conservée dans le

(1) Voyez ci-après les descriptions et les dimensions comparées de ces deux kabassous.

(2) *Cirquinçon* ou *Cirquinckum*, nom que l'on donne communément aux tatous à la Nouvelle-Espagne, et que nous avons adopté pour distinguer cette espèce des autres.

Tatou ouinchum. D'Abbeville, Missions au Maragnon. Paris, 1614, page 248.

(3) Il y a tout lieu de croire que ce Tatou ne diffère pas spécifiquement de l'Encoubert. Desm. 1826.

Cabinet de la Société royale de Londres. Tous les autres tatous ont, comme nous venons de le voir, deux boucliers chacun d'une seule pièce, le premier sur les épaules, et le second sur la croupe; le cirquinçon n'en a qu'un, et c'est sur les épaules; on lui a donné le nom de *Tatou-belette*, parce qu'il a la tête à-peu-près de la même forme que celle de la belette. Dans la description de cet animal, donnée par Grew (1), on trouve qu'il avait le corps d'environ dix pouces de long, la tête de trois pouces, la queue de cinq, les jambes de deux ou trois pouces de hauteur, le devant de la tête large et plat, les yeux petits, les oreilles longues d'un pouce, cinq doigts aux quatre pieds, de grands ongles longs d'un pouce aux trois doigts du milieu, des ongles plus courts aux deux autres doigts; l'armure de la tête et celle des jambes composée d'écailles arrondies, d'environ un quart de pouce de diamètre: l'armure du cou d'une seule pièce, formée de petites écailles carrées; le bouclier des épaules aussi d'une seule pièce, et composé de plusieurs rangs de pareilles petites écailles carrées; ces rangs du

---

The Weesle-headed Armadillo. Grew, Mus. Reg. Societ. Londin. London, 1681, pag. 19 et 20.

Tatu mustelinus, Soc. Reg. Mus. the Weesle-headed Armadillo. Rai, Syn. quadrup., pag. 225.

Cataphractus scuto unico, cingulis octodecim.... Armadillo. L'Armadille. Brisson, Regn. anim., pag. 37.

(1) *Nota*. Que je réduis ici la mesure anglaise à celle de France.

bouclier, dans cette espèce comme dans toutes les autres, sont continus et ne sont pas séparés les uns des autres par une peau flexible, ils sont adhérents par symphyse; tout le reste du corps, depuis le bouclier des épaules jusqu'à la queue, est couvert de bandes mobiles et séparées les unes des autres par une membrane souple; ces bandes sont au nombre de dix-huit; les premières du côté des épaules sont les plus larges, elles sont composées de petites pièces carrées et barlongues; les bandes postérieures sont faites de pièces rondes et carrées, et l'extrémité de l'armure près de la queue est de figure parabolique; la moitié antérieure de la queue est environnée de six anneaux dont les pièces sont composées de petits carrés; la seconde moitié de la queue jusqu'à l'extrémité est couverte d'écailles irrégulières. La poitrine, le ventre et les oreilles sont nues comme dans les autres espèces. Il semble que de tous les tatous celui-ci ait le plus de facilité pour se contracter et se serrer en boule, à cause du grand nombre de ses bandes mobiles qui s'étendent jusqu'à la queue.

Rai a décrit, comme nous, le cirquinçon d'après Grew; M. Brisson paraît s'être conformé à la description de Rai, aussi a-t-il très-bien désigné cet animal, qu'il appelle simplement *Armadille;* mais il est singulier que M. Linnæus, qui devait avoir les descriptions de Grew et de Rai sous les yeux, puisqu'il les cite tous deux,

ait indiqué (1) ce même animal comme n'ayant qu'une bande, tandis qu'il en a dix-huit. Cela ne peut être fondé que sur une méprise assez évidente, qui consiste à avoir pris le *Tatu seu armadillo africanus* de Seba pour le *Tatu mustelinus* de Grew, lesquels néanmoins par les descriptions mêmes de ces deux auteurs sont très-différents l'un de l'autre. Autant il paraît certain que l'animal décrit par Grew est une espèce réellement existante, autant il est douteux que celui de Seba existe de la manière au moins dont il le décrit. Selon lui, cet armadille africain a l'armure du corps entier partagée (2) en trois parties; si cela est, l'armure du dos, au lieu d'être composée de plusieurs bandes, est d'une seule pièce, et cette pièce unique est seulement séparée du bouclier des épaules et de celui de la croupe, qui sont aussi chacun d'une seule pièce; c'est là le fondement de l'erreur de M. Linnæus, il a d'après ce passage de Seba, nommé cet armadille *unicinctus tegmine tripartito*. Cependant il était aisé de voir que cette indication de Seba est équivoque et erronée, puisqu'elle n'est nullement d'accord avec les figures, et qu'elle indique en effet le *kabassou*

(1) Unicinctus. Dasypus tegmine tripartito pedibus pentadactylis.... Tatu seu Armadillo Africanus. Seba, Mus. 1, pag. 47, tab. 30, fig. 3, 4... Tatu mustelinus. Rai, Quadrup. 235. Grew, Mus. 19, tab. 1, Linn., Syst. nat., ed. X, pag. 50.

(2) Scutum osseum toto incumbens corpori tripartitum est. Seba, vol. I, pag. 47.

ou *tatou* à douze bandes, comme nous l'avons prouvé dans l'article précédent.

Tous les tatous sont originaires de l'Amérique; ils étaient inconnus avant la découverte du Nouveau-Monde, les anciens n'en ont jamais fait mention, et les voyageurs modernes ou nouveaux en parlent tous comme d'animaux naturels et particuliers au Mexique, au Brésil, à la Guyane, etc., aucun ne dit en avoir trouvé l'espèce existante en Asie ni en Afrique; quelques-uns ont seulement confondu les pangolins et les phatagins ou lézards écailleux des Indes orientales avec les armadilles de l'Amérique; quelques autres ont pensé qu'il s'en trouvait sur les côtes occidentales de l'Afrique, parce qu'on en a quelquefois transporté du Brésil en Guinée. Belon (1), qui a écrit il y a

---

(1) « Et pour ce que l'animal dont nous avons déja ci-devant parlé, « qu'on nomme un *Tatou*, s'est trouvé entre leurs mains, lequel toute- « fois est apporté de la Guinée et de la Terre-neuve, dont les anciens « n'en ont point parlé, néanmoins nous a semblé bon d'en bailler le « portrait.

« Ce qui fait qu'on voit cette bête jà commune en plusieurs cabinets « et être portée en si loingtain pays, est que nature l'a armée de dure « escorce et larges écailles à la manière d'un corcelet, et aussi qu'on « peut aisément ôter sa chair de léans sans rien perdre de sa naïve figure. « Jà l'avons dit espèce de hérisson du Brésil. Car elle se retire en ses « écailles comme un hérisson en ses épines. Elle n'excède point la gran- « deur d'un moyen pourcelet : aussi est-elle espèce de pourceau, ayant « jambes, pieds et museau de même; car on l'a déja vu vivre en France, « et se nourrit de grains et de fruits. » Observations de Belon, Paris, 1555, page 211.

plus de deux cents ans, et qui est l'un des premiers qui nous en ait donné une courte description avec la figure d'un tatou dont il avait vu la dépouille en Turquie, indique assez qu'il venait du nouveau continent. Oviedo (1), de Léry (2), Gomara (3), Thevet (4), Antoine Herrera (5), le P. d'Abbeville (6), François Ximenès, Stadenius (7), Monard (8), Joseph Acosta (9), de Laët (10), tous les auteurs plus récents, tous les historiens du Nouveau-Monde, font mention de ces animaux comme originaires des contrées méridionales de ce continent. Pison, qui a écrit postérieurement à tous ceux que je viens de citer, est le seul qui ait mis en avant, sans s'appuyer d'aucune autorité, que les armadilles se trouvent aux Indes orientales (11), aussi-bien qu'en Amé-

(1) Oviedo, Summarium Ind. occid., cap. XXII.

(2) Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil, par Jean de Léry. Paris, 1578, pages 154 et suiv.

(3) Gomara, Hist. Mexican., etc.

(4) Singularités de la France antarctique, par Thevet, chap. LIV.

(5) Description des Indes occidentales, par Ant. de Herrera. Amsterd., 1622, page 252.

(6) Mission en l'île de Maragnon, par le P. C. d'Abbeville, capucin. Paris, 1614, page 248.

(7) Joann. Staden. Res gestæ in Brasiliâ, etc.

(8) Nicolai Monardi, Simplicium Medic. hist., pag. 330.

(9) Histoire Naturelle des Indes, par Joseph Acosta. Paris, 1600, page 198.

(10) Description des Indes occidentales, par Jean de Laët, chap. V, pages 485 et 486; et chap. XV, page 556.

(11) Cùm in occidentalis non solùm, sed et orientalis Indiæ partibus frequens adeo sit hoc inusitatæ conformationis animal, non mirum si vel

rique; il est probable qu'il a confondu les pangolins ou lézards écailleux avec les tatous: les Espagnols ayant appelé *Armadillo* ces lézards écailleux, aussi-bien que les tatous, cette erreur s'est multipliée sous la plume de nos descripteurs de cabinets et de nos nomenclateurs, qui ont non seulement admis des tatous aux Indes orientales, mais en ont créé en Afrique, quoiqu'il n'y en ait jamais eu d'autres dans ces deux parties du monde que ceux qui y ont été transportés d'Amérique.

Le climat de toutes les espèces de ces animaux n'est donc pas équivoque; mais il est plus difficile de déterminer leur grandeur relative dans chaque espèce; nous avons comparé dans cette vue, non seulement les dépouilles de tatous que nous avons en grand nombre au Cabinet du Roi, mais encore celles que l'on conserve dans d'autres cabinets; nous avons aussi comparé les indications de tous les auteurs avec nos propres descriptions, sans pouvoir en tirer des résultats précis : il paraît seulement que les deux plus grandes espèces sont le Kabassou et l'Encoubert, que les petites espèces sont l'Apar, le Tatuète, le Cachicame et le Cirquinçon. Dans les grandes espèces le têt est beaucoup plus solide et plus dur que dans les petites; les pièces qui le composent

nomine, vel magnitudine, figurâ quoque subinde variet. Pison, Hist. Nat. Brasil., pag. 100.

sont plus grandes et en plus petit nombre; les bandes mobiles anticipent moins les unes sur les autres, et la chair aussi-bien que la peau est plus dure et moins bonne. Pison dit que celle de l'encoubert n'est pas mangeable (1), Nieremberg assure qu'elle est nuisible et très-malsaine (2); Barrère dit que le kabassou a une odeur forte de musc; et en même temps tous les autres auteurs s'accordent à dire que la chair de l'apar et surtout celle du tatuète sont aussi blanches et aussi bonnes que celle du cochon de lait; ils disent aussi que les tatous de petite espèce se tiennent dans les terrains humides et habitent les plaines, et que ceux de grande espèce ne se trouvent que dans les lieux plus élevés et plus secs (3).

Ces animaux ont tous plus ou moins de facilité à se resserrer et à contracter leur corps en rond; le défaut de la cuirasse, lorsqu'ils sont contractés, est bien plus apparent dans ceux dont l'armure n'est composée que d'un petit nombre de bandes; l'apar qui n'en a que trois, offre alors deux grands vides entre les boucliers et l'armure du

(1) Prima et maxima (species) tatupeba cujus descriptioni supersedeo, ut pote non edulis. Pison, Hist. Nat. Brasil., pag. 100.

(2) Quædam innoxia et gratissimi alimenti sunt, alia noxia et venenata ut vomitu ac flatu alvi syncopem inducant.... Distinguntur testarum seu laminarum numero : innoxia octonis, noxia senis constant. Nieremberg, Hist. Nat. Peregr., pag. 159.

(3) Dans les bois de l'Orénoque et de la Guyane, on trouve des armadilles quatre fois plus gros que ceux des plaines. Histoire Naturelle de l'Orénoque, par Gumilla, tome II, page 7.

dos; aucun ne peut se réduire aussi parfaitement en boule que le hérisson, ils ont plutôt la figure d'une sphère fort aplatie par les poles.

Ce têt si singulier dont ils sont revêtus, est un véritable os composé de petites pièces contiguës, et qui sans être mobiles ni articulées, excepté aux commissures des bandes, sont réunies par symphyse et peuvent toutes se séparer les unes des autres, et se séparent en effet si on les met au feu. Lorsque l'animal est vivant, ces petites pièces, tant celles des boucliers que celles des bandes mobiles (1), prêtent et obéissent en quelque façon à ses mouvements, surtout à celui de contraction; si cela n'était pas, il serait difficile de concevoir qu'avec tous ses efforts il lui fût possible de s'arrondir. Ces petites pièces offrent, suivant les diverses espèces, des figures différentes toujours arrangées régulièrement comme de la mosaïque très-élégamment disposée; la pellicule ou le cuir mince dont le têt est revêtu à l'extérieur, est une peau transparente qui fait l'effet d'un vernis sur tout le corps de l'animal, cette peau relève de beaucoup et change même

(1) Cet animal (il est ici question du tatou à neuf bandes) est fort sensible, il se plaignait et se mettait en boule dès que je pressais un peu ses écailles : je remarquai que tous ces rangs, outre le mouvement qu'ils avaient pour s'emboîter les uns sur les autres, en avaient encore un autre tout le long de l'épine du dos par le moyen duquel ils s'étendaient et s'élargissaient, etc. Nouveau Voyage aux îles de l'Amérique, tome II, page 388.



les reliefs des mosaïques qui paraissent différents lorsqu'elle est enlevée. Au reste, ce têt osseux n'est qu'une enveloppe indépendante de la charpente et des autres parties intérieures du corps de l'animal dont les os et les autres parties constituantes du corps sont composées et organisées comme celles de tous les autres quadrupèdes.

Les tatous en général sont des animaux innocents et qui ne font aucun mal à moins qu'on ne les laisse entrer dans les jardins où ils mangent les melons, les patates et les autres légumes ou racines. Quoique originaires des climats chauds de l'Amérique, ils peuvent vivre dans les climats tempérés; j'en ai vu un en Languedoc, il y a plusieurs années, qu'on nourrissait à la maison, et qui allait partout sans faire aucun dégât; ils marchent avec vivacité, mais ils ne peuvent, pour ainsi dire, ni sauter ni courir, ni grimper sur les arbres, en sorte qu'ils ne peuvent guère échapper par la fuite à ceux qui les poursuivent; leurs seules ressources sont de se cacher dans leur terrier, ou s'ils en sont trop éloignés, de tâcher de s'en faire un avant que d'être atteints; il ne leur faut que quelques moments, car les taupes ne creusent pas la terre plus vite que les tatous; on les prend quelquefois par la queue avant qu'ils n'y soient totalement enfoncés, et ils font alors une telle résistance (1), qu'on leur casse la queue

(1) La plupart des cachicamos se croient en sûreté lorsqu'ils ont pu

sans amener le corps; pour ne les pas mutiler, il faut ouvrir le terrier par-devant, et alors on les prend sans qu'ils puissent faire aucune résistance; dès qu'on les tient ils se resserrent en boule, et pour les faire étendre on les met près du feu. Leur têt, quoique dur et rigide, est cependant si sensible que quand on le touche un peu ferme avec le doigt, l'animal en ressent une impression assez vive pour se contracter en entier. Lorsqu'ils sont dans des terriers profonds, on les en fait sortir en y faisant entrer de la fumée ou couler de l'eau : on prétend qu'ils demeurent dans leurs terriers sans en sortir pendant plus d'un tiers de l'année (1); ce qui est plus vrai, c'est qu'ils s'y retirent pendant le jour et qu'ils n'en sortent que la nuit pour chercher leur subsistance. On chasse le tatou avec des petits chiens (2) qui l'atteignent bientôt, il n'attend pas même qu'ils soient tout près de lui pour s'arrêter et pour se contracter en rond; dans cet

---

mettre leur tête et une partie du corps dans leurs tannières, et en effet ils n'ont rien à craindre si l'on ne se sert, pour les en tirer, de l'expédient que je vais dire. L'Indien arrive et saisit l'animal par la queue qui est fort longue; l'armadille ouvre ses écailles et les serre si fort contre les parois de sa tannière, que l'Indien lui arrache plutôt la queue que de l'en faire sortir; dans ce cas le chasseur le chatouille avec un bâton ou avec le bout de son arc, et aussitôt il serre ses écailles et se laisse prendre sans peine. Hist. Naturelle de l'Orénoque, par Gumilla, tome III, page 226.

(1) Histoire générale des Antilles, par le Père du Tertre, tome II, page 298.

(2) Histoire Naturelle des Antilles. Rotterdam, 1658, page 123.

état on le prend et on l'emporte. S'il se trouve au bord d'un précipice, il échappe aux chiens et aux chasseurs, il se resserre, se laisse tomber, et roule (1) comme une boule sans briser son écaille et sans ressentir aucun mal.

Ces animaux sont gras, replets et très-féconds, le mâle marque, par les parties extérieures, de grandes facultés pour la génération, la femelle produit, dit-on, chaque mois quatre petits (2); aussi l'espèce en est-elle très-nombreuse. Et comme ils sont bons à manger, on les chasse de toutes les manières : on les prend aisément avec des piéges que l'on tend au bord des eaux et dans les autres lieux humides et chauds qu'ils habitent de préférence; ils ne s'éloignent jamais beaucoup de leurs terriers qui sont très-profonds et qu'ils tâchent de regagner dès qu'ils sont surpris. On prétend qu'ils ne craignent pas la morsure des serpents à sonnette (3), quoiqu'elle soit aussi dangereuse que celle de la vipère; on dit qu'ils vivent en paix avec ces reptiles, et que l'on en trouve souvent dans leurs trous. Les Sauvages se servent du têt des tatous à plusieurs usages, ils le peignent de différentes couleurs, ils en font des corbeilles, des boîtes et d'autres petits vaisseaux solides et légers. Monard,

(1) Hernandès, Hist. Mexic., pag. 314.
(2) Histoire Naturelle de l'Orénoque, par Gumilla, page 225.
(3) Nieremberg, Hist. Nat. Peregr., pag. 159.

Ximenès, et plusieurs autres après eux, ont attribué d'admirables propriétés médicinales à différentes parties de ces animaux. Ils ont assuré que le têt réduit en poudre et pris intérieurement, même à petite dose, est un puissant sudorifique; que l'os de la hanche, aussi pulvérisé, guérit du mal vénérien; que le premier os de la queue appliqué sur l'oreille fait entendre les sourds, etc. Nous n'ajoutons aucune foi à ces propriétés extraordinaires, le têt et les os des tatous sont de la même nature que les os des autres animaux. Des effets aussi merveilleux ne sont jamais produits que par des vertus imaginaires.

ADDITION A L'ARTICLE DES TATOUS.

Nous avons donné (*pl.* 286, *fig.* 1) la gravure d'une dépouille d'encoubert ou tatou à six bandes mobiles; nous n'avons pu alors nous procurer l'animal entier; il nous est arrivé depuis, et nous en donnons ici la figure (*pl.* 286, *fig.* 2) dessinée d'après nature vivante, par M. de Sève, qui m'a remis en même temps la description suivante.

« L'encoubert (1) mâle a quatorze pouces de longueur sans la queue; il est assez conforme à la description qui se trouve dans l'Histoire Natu-

(1) C'est notre Tatou Encoubert, *Dasypus Encoubert.* Desm. 1826.

relle, mais il est bon d'observer qu'il est dit dans cette description, que le bouclier des épaules est formé par cinq bandes ou rangs parallèles de petites pièces à cinq angles avec un ovale dans chacune; je pense que cela varie, car celui que j'ai dessiné, a le bouclier des épaules composé de six rangs parallèles, dont les petites pièces sont des hexagones irréguliers. Le bouclier de la croupe a dix rangs parallèles, composés de petites pièces droites, qui forment comme des carrés; les rangs qui approchent de l'extrémité vers la queue, perdent la forme carrée et deviennent plus arrondis. La queue qui a été coupée par le bout, a actuellement quatre pouces six lignes; je l'ai fait dans le dessin de six pouces, parce qu'elle a quinze lignes de diamètre à son origine, et six lignes de diamètre au bout coupé. En marchant il porte la queue haute et un peu courbée. Le tronçon est revêtu d'un têt osseux comme sur le corps. Six bandes inégales par gradation commencent ce tronçon; elles sont composées de petites pièces hexagones irrégulières. La tête a trois pouces dix lignes de long, et les oreilles un pouce trois lignes. L'œil, au lieu d'être enfoncé, comme il est dit dans l'Histoire Naturelle, est à la vérité très-petit, mais le globule est élevé et très-masqué par les paupières qui le couvrent. Son corps est fort gras, et la peau forme des rides sous le ventre; il y a sur cette peau du ventre nombre de petits tubercules, d'où partent

des poils blancs assez longs, et elle ressemble à celle d'un dindon plumé. Le têt, sur la plus grande largeur du corps, a six pouces sept lignes. La jambe de devant a deux pouces deux lignes, celle de derrière trois pouces quatre lignes. Les ongles de la pate de devant sont très-longs; le plus grand a quinze lignes, celui de côté quatorze lignes, le plus petit dix lignes; les ongles de la pate de derrière ont au plus six lignes. Les jambes sont couvertes d'un cuir écailleux jaunâtre jusqu'aux ongles. Lorsque cet animal marche, il se porte sur le bout des ongles de ses pates de devant; sa verge est fort longue, en la tirant elle a six pouces sept lignes de long, sur près de quatre lignes de grosseur, en repos, ce qui doit beaucoup augmenter dans l'érection. Quand cette verge s'allonge d'elle-même, elle se pose sur le ventre en forme de limaçon, laissant environ une ligne ou deux d'espace dans les circonvolutions. On m'a dit que quand ces animaux veulent s'accoupler, la femelle se couche sur le dos pour recevoir le mâle. Celui dont il est question n'était âgé que de dix-huit mois. »

M. de la Borde rapporte, dans ses observations, qu'il se trouve à la Guyane deux espèces de tatous; le tatou noir qui peut peser dix-huit à vingt livres, et qui est le plus grand; l'autre dont la couleur est brune ou plutôt gris-de-fer, a trois griffes plus longues les unes que les autres; sa queue est mollasse, sans cuirasse, couverte d'une

simple peau sans écaille; il est bien plus petit que l'autre et ne pèse qu'environ trois livres.

« Le gros tatou, dit M. de la Borde, fait huit petits et même jusqu'à dix dans des trous qu'il creuse fort profonds. Quand on veut le découvrir, il travaille de son côté à rendre son trou plus profond, en descendant presque perpendiculairement. Il ne court que la nuit, mange des vers de terre, des poux de bois et des fourmis; sa chair est assez bonne à manger et a un peu du goût du cochon de lait. Le petit tatou gris-cendré ne fait que quatre ou cinq petits, mais il fouille la terre encore plus bas que l'autre, et il est aussi plus difficile à prendre; il sort de son trou pendant le jour quand la pluie l'inonde, autrement il ne sort que la nuit. On trouve toujours ces tatous seuls, et l'on connaît qu'ils sont dans leurs trous lorsqu'on en voit sortir un grand nombre de certaines mouches qui suivent ces animaux à l'odeur. Quand on creuse pour les prendre, ils creusent aussi de leur côté, jetant la terre en arrière, et bouchent tellement leurs trous qu'on ne saurait les en faire sortir en y faisant de la fumée. Ils font leurs petits au commencement de la saison des pluies. »

Il me paraît qu'on doit rapporter le grand tatou noir, dont parle ici M. de la Borde, au kabassou, dont nous avons donné la figure, *planche* 289, qui est en effet le plus grand de tous les tatous; et que l'on peut de même rapporter

le petit tatou gris-de-fer au tatuelle, quoique M. de la Borde dise que sa queue est sans cuirasse, ce qui mériterait d'être vérifié.

Nous donnons encore ici (*pl.* 287, *fig.* 2) la figure d'un tatou à neuf bandes mobiles et à très-longue queue. La description et la figure se trouvent dans les Transactions philosophiques, *volume LIV*; *planche* 7. M. William Watson, docteur en médecine, a donné la description de ce tatou, dont voici l'extrait : cet animal était vivant à Londres, chez mylord Southwell, il venait d'Amérique; cependant la figure que cet auteur en donne dans les Transactions philosophiques, n'a été dessinée qu'après l'animal mort, et c'est par cette raison qu'elle est un peu dure et roide, comme elle l'est aussi dans la *pl.* 287, *fig.* 2, que nous donnons ici. Cet animal pesait sept livres, *avoir du poids*, et n'était que de la grosseur d'un chat ordinaire; c'était un mâle qui avait même assez grandi, pendant quelques mois qu'il a vécu chez mylord Southwell; on le nourrissait de viande et de lait, il refusait de manger du grain et des fruits; ceux qui l'ont apporté d'Amérique, ont assuré qu'il fouillait la terre pour s'y loger.

DESCRIPTION DES TATOUS.

Les Tatous peuvent être comparés au Pangolin et au Phatagin, pour l'enveloppe dure dont ils sont revêtus au lieu du poil qui couvre le corps de presque tous les quadrupèdes : cependant l'enveloppe des tatous est très-différente des écailles du pangolin et du phatagin par sa forme et par sa substance ; c'est une sorte de têt osseux disposé par grandes pièces, sur la tête, sur le corps, sur une partie des jambes et sur la queue de l'animal, et chacune de ces grandes pièces est composée d'autres plus petites, qui, par la régularité de leur arrangement, en font une espèce de mosaïque. L'enveloppe dure des tatous ne s'étend pas sur toutes les parties de leur corps ; le dessous de la tête, la poitrine, le ventre et la face intérieure des quatre jambes ne sont revêtus que d'une peau semblable à celle des autres quadrupèdes ; aussi cette peau suit tous les contours des parties qu'elle revêt : mais l'enveloppe osseuse étant très-dure, et par conséquent peu flexible, ne donne au corps des tatous qu'une figure grossière et presque informe ; de sorte que l'on ne distingue ni le cou, ni les épaules, et que les bras et les cuisses sont cachés sous cette enveloppe.

Le Cachicame ou Tatou à neuf bandes, est la seule espèce dont nous ayons eu des individus assez bien conservés pour les décrire en entier, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur; c'est pourquoi la description du cachicame se trouve ici la première.

LE CACHICAME

OU

TATOU A NEUF BANDES.

Le Cachicame (*pl.* 287, *fig.* 1) (1) a la tête petite, longue et étroite, le museau fort allongé, très-effilé et terminé par une sorte de groin, la bouche grande, les yeux petits et placés sur les côtés de la tête, les oreilles longues et peu éloignées l'une de l'autre, la queue en forme de cône très-allongé et fort pointu, les jambes courtes et les pieds petits. Il y a cinq doigts aux pieds de derrière et seulement quatre à ceux de devant: les deux doigts du milieu de ceux-ci sont beaucoup plus longs que les autres; le doigt externe du milieu a plus de longueur que l'interne; le troisième doigt des pieds de derrière est le plus long; le quatrième est un peu plus court que le second; le premier et le cinquième sont les plus courts et placés l'un vis-à-vis de l'autre. Les ongles sont longs, jaunâtres, étroits, presque plats et peu courbés.

Les plus grandes pièces de l'enveloppe osseuse couvrent les épaules et la croupe; le têt des épaules s'étend

(1) C'est notre Tatou Peba, *Dasypus Peba*, qui se rapporte aux espèces inscrites par Gmelin dans le *Systema naturæ*, sous les noms de *Dasypus septemcinctus*, *octocinctus* et *novemcinctus*. Desm. 1826.

en avant jusqu'à la tête, en arrière jusqu'au dos, et il descend de chaque côté jusqu'au coude: il est composé de petites pièces adhérentes les unes aux autres et disposées en dix-sept rangs bien distincts à quelque distance au-dessus de ses bords inférieurs; quelques-uns des rangs se réunissent sur les bords inférieurs et dans le milieu du têt, de sorte que l'on n'y en compte qu'environ quatorze: tous les rangs sont courbés en arc de cercle et concentriques, leur concavité est en avant, de façon que le premier rang qui est le plus court, embrasse le cou de l'animal. Le têt de la croupe s'étend depuis le dos jusqu'à l'origine de la queue et descend de chaque côté jusqu'au genou; il est composé d'environ vingt-quatre rangs de petites pièces; ces rangs sont courbés en arc de cercle et concentriques comme ceux du têt des épaules; leur concavité est en arrière, le dernier qui est très-court embrasse l'origine de la queue. Dans chaque rang du têt des épaules et de celui de la croupe les petites pièces (*ABC, pl.* 288, *fig.* 1) ont une figure hexagone, presque aussi régulière que celle des alvéoles des gâteaux de cire des abeilles; elles sont placées exactement les unes contre les autres sans laisser aucun vide; on ne les distingue que par les jointures qui sont entre elles, encore ne les aperçoit-on que sur la face interne du têt (*fig.* 1), car à l'extérieur (*fig.* 2), il paraît composé de tubercules de différentes grandeurs, dont les plus grands (*ABC*) sont rangés sur des files qui font reconnaître les rangs des petites pièces qui composent le têt: ces grands tubercules sont un peu éloignés les uns des autres; l'intervalle qui reste entre eux est rempli par d'autres tubercules plus petits (*DEF*) et de figure irrégulière.

Le dernier rang des pièces du têt des épaules et le premier rang du têt de la croupe sont composés de pièces oblongues plus grandes que celles des autres rangs; elles ont chacune, sur leur face externe, une empreinte en forme de triangle allongé dont la base est en arrière, et qui ressemble en quelque façon à un ongle. Il y a entre le dernier rang du têt des épaules et le premier rang du têt de la croupe neuf autres rangs de semblables pièces avec des empreintes triangulaires et dix jointures transversales remplies par une peau souple; chacun de ces neuf rangs d'empreintes triangulaires appartient à une partie de l'enveloppe osseuse de l'animal séparée des autres, de sorte que le têt est divisé sur le dos en neuf bandes transversales qui descendent jusqu'au bas des côtés du corps; mais le rang d'empreintes triangulaires qui paraissent à l'extérieur du corps de l'animal sur chaque bande osseuse et qui aboutissent par leur pointe et par leur base à la peau des jointures, ne fait pas toute la largeur de la bande; elle se prolonge en avant sous la peau de la jointure et anticipe sous la bande qui la précède. Cette conformation donne à l'animal la facilité d'allonger son têt et de le raccourcir, de courber l'épine du dos et de la redresser. Lorsqu'elle est droite, l'animal étant sur ses jambes, chacune des bandes osseuses est en partie cachée sous celle qui la précède; la première bande s'étend sous le dernier rang du têt des épaules, et le premier rang du têt de la croupe s'étend sous la dernière bande: mais lorsque l'animal plie l'épine du dos pour approcher sa tête de sa queue, la peau des jointures des bandes s'étend; chaque bande étant attirée en avant sort de dessus la bande qui la suit; le dernier rang du têt des épaules

ne recouvre plus rien de la première bande, et la dernière sort en entier de dessous le premier rang du têt de la croupe : par ce mouvement l'animal allonge son enveloppe et se pelotonne comme un hérisson. On voit par cette exposition que le dernier rang du têt des épaules et le premier rang du têt de la croupe font chacun la fonction d'une demi-bande, aussi ils ont, comme il a déja été dit, des empreintes triangulaires différentes de celles des autres rangs et semblables à celles de la partie des bandes qui est à découvert; ils ressemblent donc à ces bandes à l'extérieur de l'animal, ainsi l'on croirait qu'il aurait onze bandes, si l'on n'avait égard qu'aux rangs d'empreintes triangulaires; mais c'est le nombre des jointures qui doit décider du nombre des bandes; il n'y en a point au-devant du dernier rang du têt des épaules ni derrière la partie moyenne du premier rang du têt de la croupe; les jointures ne sont qu'au nombre de dix, et par conséquent les bandes mobiles au nombre de neuf. Cependant il y a encore de courtes jointures derrière les extrémités du premier et même du second rang du têt de la croupe, mais elles ne s'étendent pas loin et ne peuvent rendre mobiles que les deux bouts de ces rangs : ces petites jointures donnent à l'animal une facilité de plus pour courber son enveloppe lorsqu'il veut se pelotonner. Toutes ces jointures mobiles sont nécessaires pour ce mouvement, car il ne paraît pas que les bandes ni les autres parties de l'enveloppe puissent plier; les pièces qui les composent adhèrent fortement les unes aux autres; on ne peut les séparer qu'en faisant effort comme pour les casser; mais la séparation s'en fait toujours dans leurs joints qui sont une sorte d'articulation : elle m'a semblé

immobile autant que j'en ai pu juger sur des dépouilles desséchées. En les faisant calciner, toutes les pièces se détachent d'elles-mêmes, elles deviennent sonores et blanches : en les cassant, j'ai vu qu'elles étaient composées d'une partie solide et compacte, et d'une partie cellulaire et spongieuse comme un os, par exemple, comme le pariétal d'un lapin que j'ai fait calciner avec quelques pièces des bandes d'un cachicame. Les pièces (*pl.* 288, *fig.* 3) qui portent l'empreinte (*A*) d'un triangle apparent à l'extérieur du têt, ont la forme d'un carré long, lorsqu'on les voit en entier; les grands côtés de ce carré suivent la longueur du corps de l'animal, leur face interne (*fig.* 4) est unie, il y a un rebord (*A*) transversal sur la face externe à l'endroit où la peau de la jointure commence à couvrir cette face.

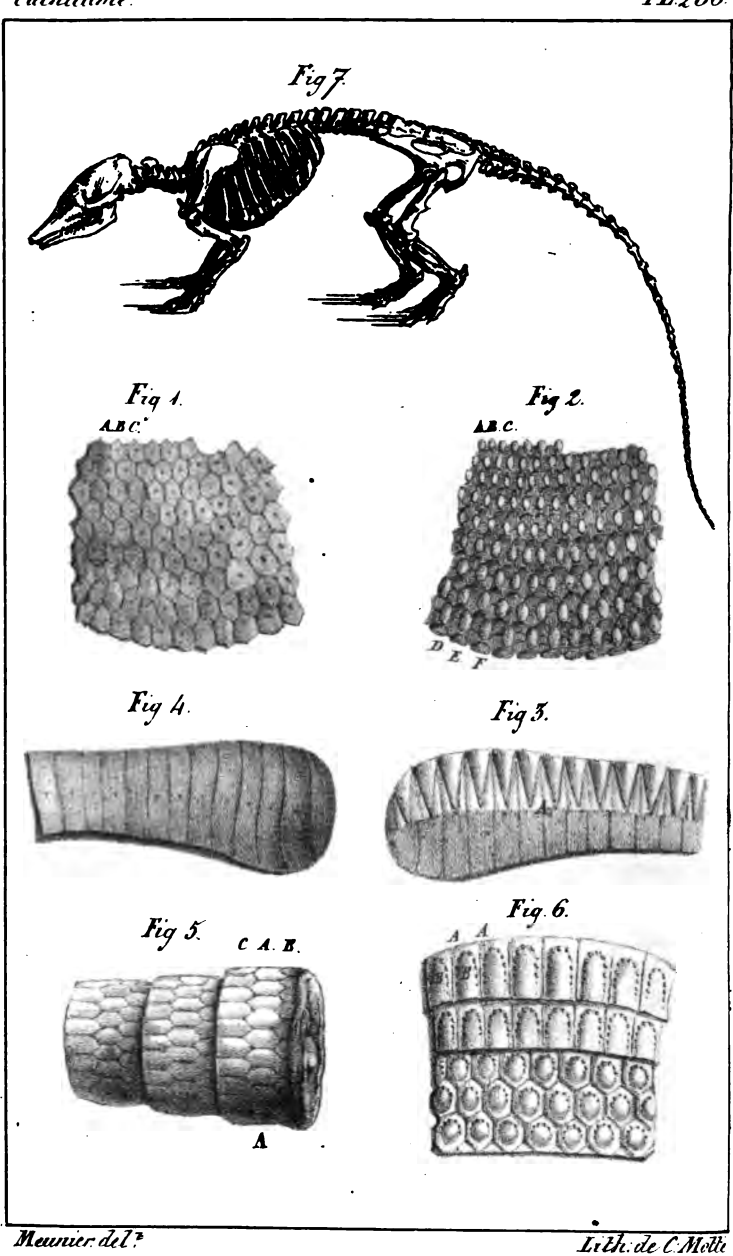
Le têt de la tête s'étend depuis les oreilles jusqu'au bout du museau et descend de chaque côté jusqu'aux angles des yeux; il a une échancrure à l'endroit de la paupière supérieure, il est composé de pièces de figures irrégulières. Il se trouve quelques pièces osseuses et semblables à celles du têt entre les coins de la bouche et les yeux, au-dessous des yeux et sur les côtés du cou. La face externe des oreilles, le bas des jambes et les pieds sont aussi revêtus de semblables pièces osseuses; mais elles sont très-petites sur les oreilles.

La queue est revêtue en entier d'un têt osseux composé de petites pièces disposées en anneaux ou rangées en quinconce : il y a depuis l'origine de la queue jusqu'à environ la moitié de sa longueur douze anneaux bien distincts, dont la largeur prise au-dehors de la queue était de près d'un demi-pouce, sur le sujet de cette description, excepté les premiers qui étaient plus

étroits. Ces anneaux anticipent un peu les uns sur les autres, le bord postérieur de chacun s'étend sur le bord antérieur de l'anneau qui le suit, et y adhère par une peau qui forme une articulation mobile comme celles qui sont entre les bandes du dos. Au moyen de ces articulations, la queue se courbe en tout sens, en haut, en bas et de côté. Chaque anneau (*pl.* 288, *fig.* 5) est composé de trois rangs de petites pièces; celles (*AA*) du rang du milieu sont hexagones; celles du rang antérieur (*B*) et du postérieur (*C*) n'ont que cinq faces: le reste de la queue au-delà des anneaux est revêtu de petites pièces en forme d'écailles, et en effet elles glissent un peu les unes sur les autres dans les différents mouvements de la queue. Son têt forme trois cannelures qui s'étendent le long du côté inférieur, excepté près de l'origine de la queue où elles disparaissent.

La face extérieure de toutes les petites pièces de l'enveloppe osseuse du cachicame est revêtue d'une pellicule dure, luisante et jaunâtre, qui étant exposée au feu se contourne comme un parchemin, bouillonne, s'enflamme et se réduit en charbon: cette pellicule est transparente et paraît de même nature que l'écaille de tortue; elle s'enlève aisément lorsque le têt est desséché, et après l'avoir enlevée on voit, sur les pièces osseuses qu'elle recouvrait, les inégalités de leur surface (*fig.* 6), leurs joints (*AA*) et des trous (*BB*) qui se trouvent dans les pièces osseuses et dans leurs jointures, et qui sans doute ont rapport à la pellicule pour donner passage à ses vaisseaux, à ses nerfs ou à ses attaches.

Les parties du cachicame qui sont revêtues de téguments semblables à ceux des autres quadrupèdes, ont aussi des poils ou des soies jaunâtres assez rares et



Meunier del.^t Lith: de C. Motte

disposées par petits bouquets : il y a de semblables soies sur les joints des petites pièces de l'enveloppe osseuse et principalement sur les jointures des bandes du dos.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue	0	10	6
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput	0	3	0
Circonférence du bout du museau	0	1	2
Circonférence du museau, prise au-dessous des yeux	0	3	2
Contour de l'ouverture de la bouche	0	1	8
Distance entre les deux naseaux	0	0	2
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil	0	1	9
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille	0	0	10 $\frac{1}{2}$
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre	0	0	2 $\frac{2}{3}$
Ouverture de l'œil	0	0	1 $\frac{1}{2}$
Distance entre les angles antérieurs des yeux, en suivant la courbure du chanfrein	0	1	4
La même distance en ligne droite	0	1	0
Longueur des oreilles	0	1	0
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure	0	0	10
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas	0	0	3
Circonférence du corps, prise dans le milieu	0	11	0
Longueur de la queue	0	9	8
Circonférence à son origine	0	3	7
Circonférence du poignet	0	1	5
Circonférence du métacarpe	0	1	4
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles	0	1	8
Largeur à l'endroit du talon	0	0	10
Circonférence du métatarse	0	1	3

	pi.	po.	lig.
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles.	0	2	6
Largeur du pied de devant..................	0	0	6
Largeur du pied de derrière.................	0	0	9
Longueur des plus grands ongles..............	0	0	7
Largeur à la base.........................	0	0	2

La description des parties intérieures a été faite sur un jeune cachicame, conservé dans l'esprit-de-vin; il avait six pouces deux lignes de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'anus : la queue était longue de cinq pouces sept lignes.

La mâchoire inférieure était étroite, arrondie par le bout et de trois lignes plus courte que la mâchoire supérieure. Le groin formait une face fort inclinée de devant en arrière et de haut en bas, sur laquelle se trouvaient les ouvertures des narines. Le têt des épaules couvrait le bras jusqu'au coude et y adhérait; le têt de la croupe couvrait la cuisse jusqu'au genou et y était adhérent. La jambe n'était pas séparée de la peau de l'abdomen par sa partie postérieure, il n'y avait que le talon et le pied qui fussent entièrement dégagés; l'avant-bras tenait aussi à la peau de la poitrine par sa partie supérieure et antérieure. L'enveloppe osseuse adhérait à la peau du cou par la partie moyenne de son bord antérieur, et à l'origine de la queue par la partie moyenne de son bord postérieur : tout le reste de cette enveloppe osseuse n'adhérait à la peau de l'animal qu'à une distance au-dessus de ses bords, et cette distance était de six lignes sur les côtés du cou. La partie saillante des bords de l'enveloppe couvre la tête de l'animal lorsqu'il est pelotonné; il m'a paru que dans cet état le bout du museau se trouvait près de l'anus, les genoux près des coudes, les pieds de devant et de derrière aux

côtés du museau, et la queue entre les pieds; au moins c'est ainsi que les membres du jeune cachicame dont il s'agit se sont arrangés lorsque je l'ai pelotonné au sortir de l'esprit-de-vin. La peau de la mâchoire inférieure, de la gorge, de l'avant-bras, de la poitrine, du ventre et de la jambe était parsemée de tubercules dont il sortait de petits bouquets de poils; ces tubercules étaient rangés en lignes transversales sur la poitrine, le ventre et les jambes. Il y avait aussi des poils dans les joints de toutes les pièces de l'enveloppe osseuse et à l'angle interne de l'œil; mais je n'ai vu aucun vestige de moustaches, ni sur ce jeune tatou, ni sur d'autres plus âgés. Parmi les tubercules de la peau, j'en ai distingué deux sur le ventre qui étaient plus petits, plus lisses, plus noirs que les autres, et qui étaient peut-être des mamelons; ils se trouvaient à quatre lignes de distance l'un de l'autre et à un pouce de la vulve.

A l'ouverture de l'abdomen, l'estomac s'est trouvé à gauche et le foie presque entièrement à droite. Il n'y avait point de cœcum : la partie du canal intestinal, qui tenait lieu de colon, formait un arc de cercle dans le côté droit.

L'estomac avait un grand cul-de-sac; sa partie moyenne était aussi fort ample, mais la partie droite avait à proportion beaucoup moins de diamètre, et ne formait point d'angle sur sa petite courbure comme l'estomac de la plupart des quadrupèdes : cette partie droite de l'estomac du cachicame était compacte, et semblait être composée de membranes fort épaisses lorsqu'on la serrait entre les doigts. Après avoir ouvert cet estomac, j'ai reconnu que les parois de la partie droite étaient en effet beaucoup plus épaisses et moins transparentes

que celles de la partie moyenne et de la partie gauche; et ce qui donnait encore plus d'épaisseur et de compacité à la partie droite, c'est qu'elle avait à l'intérieur quelques plis semblables à ceux de la caillette des ruminants et de l'estomac de l'ours, du lion, de la panthère, etc.: ils s'étendaient depuis l'œsophage vers le pylore; ils avaient environ un tiers de ligne de largeur.

Le canal intestinal ressemblait beaucoup à celui du fourmiller, excepté les appendices qui manquaient dans celui du cachicame. Ce canal intestinal était long de trois pieds cinq pouces depuis le pylore jusqu'à l'anus; la première partie avait peu de diamètre sur la longueur d'environ trois pieds; elle formait des sinuosités, des coudes et des étranglements à de petites distances les uns des autres; elle n'avait que six lignes de circonférence dans les endroits les plus gros, et le diamètre des étranglements n'était que d'une ligne: le reste du canal intestinal avait environ un pouce et demi de circonférence.

Le foie n'était composé que de deux lobes, l'un beaucoup plus grand que l'autre, et placé derrière le milieu du diaphragme; le petit lobe se trouvait à droite du grand; celui-ci était distingué en trois parties par une grande et une petite scissure, la petite était à-peu-près au milieu du lobe à l'endroit du ligament suspensoire, et ne pénétrait que dans la face interne du foie; la grande scissure était à gauche de la petite, et la vésicule du fiel se trouvait incrustée au milieu de la partie droite du grand lobe dont il s'agit; le petit avait à sa racine un prolongement que l'on pourrait prendre pour un troisième lobe.

La rate était oblongue, plus épaisse et beaucoup plus

large à sa partie inférieure que dans le reste de sa longueur.

Le rein droit se trouvait placé un peu plus en avant que le gauche.

Le centre nerveux du diaphragme était très-grand. Je n'ai vu dans le poumon droit que trois lobes; ils étaient rangés de file; le postérieur était à-peu-près aussi grand que les deux autres; il touchait par sa racine à celle du lobe antérieur. Le poumon gauche avait deux lobes à-peu-près d'égale grandeur; la face inférieure du premier lobe était concave dans toute son étendue, parce qu'elle touchait d'un bout à l'autre au cœur, dont la situation était différente de celle du cœur des autres quadrupèdes. Le cœur du cachicame, au lieu d'être incliné obliquement de droite à gauche et de devant en arrière, était dirigé directement à gauche; il avait un pouce sept lignes de circonférence à la base, huit lignes et demie de longueur depuis la pointe jusqu'à la naissance de l'artère pulmonaire, et six lignes et demie depuis la pointe jusqu'au sac pulmonaire; sa forme était allongée.

La langue était longue, pointue, couverte de papilles très-courtes, et parsemée de petits grains blancs sur ses parties antérieure et moyenne : je n'ai aperçu aucune glande à calice sur la partie postérieure, quoique je l'aie observée avec une forte loupe.

L'épiglotte était grande et fort échancrée à son extrémité; il y avait sur le palais quatre larges sillons transversaux, dont les bords étaient plus élevés à leurs extrémités que dans le milieu.

La vulve était fort saillante, principalement par son extrémité antérieure qui sortait de deux lignes et demie

au-dehors de l'abdomen; elle avait quelque ressemblance à la verge d'un mâle qui aurait été très-courte et qui aurait eu un demi-pouce de circonférence; son ouverture était longitudinale relativement au corps de l'animal et avait trois quarts de ligne de longueur; elle se trouvait à une ligne et demie de distance de l'anus.

Les parties de la génération n'avaient pas encore pris tout leur accroissement, je n'ai pas aperçu le clitoris; les parois internes du vagin étaient lisses; la vessie m'a semblé être grande. Je n'ai point vu de cornes à la matrice, elle m'a paru ressembler beaucoup à la matrice des singes, et n'avoir que des trompes; les testicules n'étaient qu'à une ligne de distance de la matrice.

L'os frontal du squelette (*pl.* 288, *fig.* 7) du cachicame est très-grand; il occupe plus du tiers de la longueur de la tête entière depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput, aussi les os du nez sont à proportion beaucoup plus courts que ceux du cochon. Quoique l'os frontal n'ait point d'apophyse orbitaire, les bords des orbites ne sont interrompus que dans une quinzième partie de leur circonférence. La mâchoire inférieure est très-mince et terminée en avant par une gouttière en forme de cuiller; l'apophyse condyloïde est fort petite; la coronoïde a plus d'étendue, et il se trouve au-dessous de la condyloïde une troisième apophyse dirigée en arrière.

Le cachicame n'a aucunes dents incisives ni canines: les mâchelières sont, dans le squelette qui sert de sujet pour cette description, au nombre de vingt-huit, quatorze dans chaque mâchoire, sept de chaque côté; mais dans un autre sujet j'ai trouvé trente-une dents, savoir,

seize dans la mâchoire inférieure, huit de chaque côté, huit au côté gauche de la mâchoire supérieure, et seulement sept au côté droit: la septième du côté gauche était plus petite que la sixième et la huitième, et il y avait moins d'espace entre ces trois dents qu'entre les autres, de sorte que la sixième du côté gauche se trouvait à-peu-près vis-à-vis la sixième du côté droit, et la huitième du côté gauche vis-à-vis la septième du côté droit; il paraissait donc par la situation et par la petitesse de la septième dent du côté gauche qu'elle était surnuméraire; mais nous verrons dans la suite de cette description d'autres irrégularités dans le nombre et la position des dents des tatous. Celles du cachicame sont courtes et à-peu-près cylindriques, excepté les premières qui sont aplaties sur les côtés; celles-ci n'ont qu'une seule pointe au bout qui est hors de l'alvéole; les autres dents ont deux pointes: le bout qui est incrusté dans l'alvéole est terminé par une face concave; il n'y a point de racines: les premières dents du dessus sont placées, dans le squelette qui fait le sujet de cette description, à neuf lignes de distance du bout du nez, et les premières du dessous à sept lignes de l'extrémité de la mâchoire inférieure.

Toutes les vertèbres cervicales sont très-larges, les apophyses transverses de la première vertèbre au lieu de s'étendre de chaque côté, comme dans les autres animaux, semblent être repliées en haut et sont très-courtes; l'apophyse épineuse de la seconde vertèbre est grande, s'étend en arrière et recouvre les quatre vertèbres suivantes qui n'ont point d'apophyse épineuse non plus que la septième.

Il y a onze vertèbres dorsales et onze côtes de chaque

côté, cinq vraies et six fausses; toutes ces côtes sont larges et plates, principalement les premières qui ont beaucoup de largeur à leur extrémité inférieure. Le sternum n'est composé que de quatre os, dont le premier est très-grand et a la forme d'une losange, l'un de ses angles est en avant et s'articule avec les clavicules; l'angle opposé s'articule avec le second os, et les angles latéraux avec les premières côtes. L'articulation des secondes est entre le premier et le second os du sternum; celle des troisièmes côtes entre le second et le troisième os, et celle des quatrièmes et cinquièmes côtes entre le troisième et le quatrième os; toutes les apophyses épineuses des vertèbres dorsales sont inclinées en arrière.

Les vertèbres lombaires sont au nombre de cinq, leurs apophyses épineuses sont inclinées en arrière et les transverses en haut et en avant.

L'os sacrum est composé de trois fausses vertèbres, si l'on n'attribue à cet os que celles qui touchent par leurs parties latérales aux os des hanches; mais il y en a deux autres que l'on pourrait regarder comme dépendantes du sacrum; ensuite cinq autres fausses vertèbres ont de longues apophyses transverses, qui aboutissent aux os ischions; enfin la queue est composée d'environ vingt-huit fausses vertèbres, dont les huit ou dix premières ont de longues apophyses transverses qui touchent au têt osseux de la queue par des faces articulaires. En enlevant les têts des épaules, du dos et de la croupe, je ne les ai trouvés attachés d'une manière bien apparente qu'à l'extrémité antérieure et supérieure des os des hanches et aux tubérosités des os ischions, et ce n'était que par de petits ligaments, que

je n'ai point aperçus à l'endroit des omoplates et des apophyses épineuses des vertèbres dorsales et lombaires; je n'ai vu sous l'enveloppe osseuse que de la graisse et des muscles.

La partie antérieure de l'os de la hanche a trois faces dont la supérieure et l'inférieure sont larges; l'intérieure est étroite, et cet os est courbé sur sa longueur, sa concavité est en dehors; les os ischions ont chacun une apophyse sur le côté interne; la gouttière du bassin n'a que peu de longueur.

L'omoplate est de figure allongée et approchante de la triangulaire; son épine est élevée et terminée par un acromion qui s'articule avec une clavicule; l'apophyse coracoïde est fort petite.

Les clavicules sont minces.

La partie moyenne de l'os du bras est aplatie, de façon qu'elle a une face externe et une face interne: il y a une grosse apophyse sur le côté antérieur.

L'os du rayon est fort court, et l'os du bras n'est plus long à proportion que par l'olécrâne qui est très-long.

Le grand, et même le petit trochanter, ont beaucoup de volume en comparaison de celui de la tête du fémur; cet os a une grosse apophyse sur le côté externe de sa partie moyenne.

La partie supérieure et la partie moyenne du tibia sont aplaties sur les côtés, et la partie inférieure l'est en avant et en arrière; la partie supérieure du péroné est aussi aplatie sur les côtés: cet os ne touche au tibia que par ses extrémités; il y a quatre lignes de distance entre sa partie moyenne et celle du tibia. En général les os des jambes sont gros et courts, comme on pourra

le voir par les dimensions rapportées dans la table suivante.

Le premier rang du carpe est composé de quatre os, dont les deux premiers sont au-dessous de l'os du rayon; le troisième au-dessous de l'os du coude, et le quatrième derrière le troisième. Il y a aussi quatre os dans le second rang, le premier est entre le premier os du premier rang et le premier os du métacarpe; le second os du second rang du carpe se trouve entre le premier os du premier rang et le second os du métacarpe; le troisième os du second rang du carpe est entre le second os du premier rang et le troisième os du métacarpe; le quatrième os du second rang du carpe se trouve au-dessous de la partie interne du troisième os du premier rang du carpe, en partie au-dessus du troisième os du métacarpe et en partie au-dessus du quatrième. Il y a de plus un osselet placé au côté externe de la partie supérieure du quatrième os du métacarpe.

Les deux phalanges du pouce sont au-dessous du premier os du métacarpe, qui est le plus petit des quatre: celui qui se trouve au-dessus du second doigt est le plus grand; aussi le second doigt est plus long et plus gros que le premier; le troisième est un peu plus grand que le pouce.

Le tarse est composé de sept os comme dans la plupart des animaux; le second cunéiforme est très-petit.

Il y a cinq os dans le métatarse; leur grandeur est proportionnée à celle des doigts, aussi les trois os du milieu sont beaucoup plus grands que les deux autres.

	pi.	po.	lig.
Longueur depuis le bout des os du nez jusqu'à l'occiput	o	3	o
La plus grande largeur de la tête	o	1	2

	pi.	po.	lig.
Longueur de la mâchoire inférieure depuis son extrémité antérieure jusqu'au bord postérieur de l'apophyse condyloïde	0	2	2 1/2
Largeur de l'extrémité antérieure	0	0	1 2/3
Largeur du bout du museau	0	0	3 2/3
Distance entre les orbites et l'ouverture des narines.	0	1	7
Longueur de cette ouverture	0	0	2 2/3
Largeur	0	0	3 1/4
Longueur des os propres du nez	0	0	10
Largeur à l'endroit le plus large	0	0	2
Largeur des orbites	0	0	5
Hauteur	0	0	5
Longueur des plus grosses dents mâchelières au dehors de l'os	0	0	1
Diamètre	0	0	0 3/4
Longueur des deux principales pièces de l'os hyoïde	0	0	5
Longueur des seconds os	0	0	3
Longueur des troisièmes	0	0	1 1/3
Longueur de l'os du milieu de la fourchette	0	0	2 1/4
Largeur	0	0	2 3/4
Longueur des branches de la fourchette	0	0	3 1/3
Largeur du trou de la première vertèbre de haut en bas	0	0	4
Longueur d'un côté à l'autre	0	0	4 1/3
Largeur de la première vertèbre, prise sur les apophyses transverses	0	0	9
Hauteur de l'apophyse épineuse de la seconde vertèbre	0	0	3 1/2
Longueur de devant en arrière	0	0	7
Longueur du corps de la dernière vertèbre dorsale, qui est la plus longue	0	0	3
Longueur des premières côtes	0	0	10 1/2
Distance entre les premières côtes à l'endroit le plus large	0	0	2

	pi.	po.	lig.
Longueur de la cinquième et de la sixième côte qui sont les plus longues	0	1	11
Longueur de la dernière des fausses côtes	0	1	1
Largeur de la côte la plus large	0	0	4½
Longueur du sternum	0	1	5
Longueur du premier os, qui est le plus long	0	0	7
Largeur dans le milieu	0	0	6½
Longueur du corps des vertèbres lombaires	0	0	3½
Largeur de la partie antérieure de l'os sacrum	0	1	0
Largeur de la partie antérieure de l'os de la hanche	0	0	4½
Longueur de l'os depuis le milieu de la cavité cotyloïde jusqu'à l'extrémité antérieure	0	1	8
Diamètre de cette cavité	0	0	4
Longueur de la gouttière	0	0	3
Longueur des trous ovalaires	0	0	9
Largeur	0	0	5
Largeur du bassin	0	0	9½
Hauteur	0	1	10
Longueur de l'omoplate	0	1	9
Largeur à l'endroit le plus large	0	1	3
Largeur à l'endroit le plus étroit	0	0	4
Hauteur de l'épine à l'endroit le plus élevé	0	0	3
Longueur des clavicules	0	0	10½
Longueur de l'humérus	0	1	8
Circonférence à l'endroit le plus petit	0	0	8
Longueur de la partie supérieure	0	0	5
Largeur de la partie inférieure	0	0	7
Longueur de l'os du coude	0	1	10
Hauteur de l'olécrâne	0	0	8
Longueur de l'os du rayon	0	1	1½
Largeur de l'extrémité supérieure	0	0	3½
Largeur de l'extrémité inférieure	0	0	3¼
Épaisseur	0	0	4¼
Longueur du fémur	0	2	4

	pi.	po.	lig.
Diamètre de la tête	0	0	3 $\frac{1}{2}$
Diamètre du milieu de l'os	0	0	3 $\frac{1}{4}$
Largeur de l'extrémité inférieure	0	0	7 $\frac{1}{2}$
Longueur des rotules	0	0	5
Largeur	0	0	3
Épaisseur	0	0	2 $\frac{1}{2}$
Longueur du tibia	0	1	9 $\frac{1}{2}$
Largeur de la tête	0	0	7
Circonférence du milieu de l'os	0	0	10
Largeur de l'extrémité inférieure	0	0	6
Longueur du péroné	0	1	6 $\frac{1}{2}$
Circonférence à l'endroit le plus mince	0	0	4
Largeur de la partie supérieure	0	0	4 $\frac{2}{1}$
Largeur de la partie inférieure	0	0	3 $\frac{3}{4}$
Hauteur du carpe	0	0	2
Longueur du calcaneum	0	0	10
Longueur du troisième os du métacarpe qui est le plus long	0	0	7 $\frac{2}{3}$
Largeur dans le milieu	0	0	2 $\frac{1}{4}$
Longueur du premier os, qui est le plus court	0	0	2 $\frac{1}{3}$
Longueur du troisième os du métatarse qui est le plus long	0	0	8 $\frac{1}{2}$
Largeur dans le milieu	0	0	2 $\frac{1}{3}$
Longueur du cinquième, qui est le plus court	0	0	3 $\frac{1}{3}$
Longueur de la première phalange du troisième doigt des pieds de devant	0	0	2
Longueur de la seconde	0	0	3
Longueur de la troisième	0	0	4 $\frac{2}{3}$
Longueur de la première phalange du troisième doigt des pieds de derrière	0	0	1 $\frac{2}{3}$
Longueur de la seconde	0	0	3 $\frac{1}{4}$
Longueur de la troisième	0	0	4 $\frac{1}{2}$
Longueur de la première phalange du pouce	0	0	2 $\frac{1}{3}$
Longueur de la seconde	0	0	3 $\frac{1}{2}$

LE TATUÈTE

OU

TATOU A HUIT BANDES[1].

Je n'ai vu que des Tatuètes desséchés, ainsi je n'ai pu les comparer aux Cachicames que par les parties extérieures du corps, et je n'y ai trouvé d'autres différences que dans le nombre des bandes mobiles du têt du dos; le tatuète n'en a que huit, tandis que le cachicame en a neuf; au reste, ils se ressemblent parfaitement. Cependant on prétend qu'ils sont d'espèces différentes, mais cette opinion n'est pas unanime, il est resté quelque doute à ce sujet (2). Je pense que ce doute se serait confirmé, si les auteurs de nomenclatures avaient eu sous les yeux des tatous de plusieurs espèces et les avaient scrupuleusement observés dans toutes leurs parties, au moins à l'extérieur. Ils auraient reconnu que même par rapport aux bandes du têt des tatous, le nombre de ces bandes n'est pas le seul caractère auquel on doive avoir égard pour déterminer les espèces: la forme et le nombre des pièces dont chaque bande est composée ne sont peut-être pas moins décisifs que le nombre des bandes : voici ce qui me le fait croire. J'ai comparé les uns aux autres des tatous de trois espèces très-distinctes qui sont au Cabinet

(1) C'est encore le tatou peba ou cachicame, décrit ci-avant. Desm. 1826.

(2) Voyez Linnæus, Syst. nat., ed. X, pag. 51.

du Roi; savoir, le cachicame qui est le tatou à neuf bandes, le kabassou qui est le tatou à douze bandes, et l'encoubert qui est le tatou à six bandes. J'ai trouvé qu'il y avait d'aussi grandes différences dans la forme et le nombre des pièces dont les bandes de chacune de ces espèces de tatous sont composées, que dans le nombre des bandes (1) : au contraire, les pièces dont sont composées les bandes des tatuètes, ressemblent très-parfaitement pour la forme à celles des cachicames. Quant au nombre des pièces de chaque bande, j'ai compté celles de la première, de la cinquième et de la dernière bande de huit cachicames : j'ai trouvé des variétés dans ce nombre, mais à prendre les termes moyens, ils sont les mêmes que ceux du nombre des pièces des bandes de deux tatuètes, qui sont les seuls que j'aie vus. La ressemblance entre les cachicames et les tatuètes s'étend bien plus loin ; car je n'y ai aperçu aucune différence dans les têts des épaules, de la croupe, de la tête, des jambes et de la queue ; dans la figure du museau, de la tête, des oreilles, du corps, de la queue, etc., dans le nombre et la forme des doigts et des ongles, dans la situation, la forme et le nombre des dents, ni même, pour ainsi dire, dans les variétés de ce nombre qui se trouvent dans les tatuètes comme dans les cachicames (2) : ces animaux ne diffèrent donc uniquement qu'en ce que les uns ont dans le têt du dos une bande de plus que les autres. Parmi tant de rapports dans la conformation de l'animal, il faudrait examiner de quelle valeur peut être une telle différence dans le

(1) Voyez les descriptions suivantes du kabassou et de l'encoubert.

(2) Voyez la description de la partie du Cabinet qui a rapport aux Tatous.

nombre des pièces de son enveloppe osseuse. J'ai déja fait remarquer qu'il y a des variétés dans le nombre des pièces dont les bandes sont composées dans plusieurs cachicames : sur huit que j'ai observés, l'un a jusqu'à soixante-trois pièces dans la dernière bande, et un autre n'en a que cinquante-trois; cette différence est à-peu-près d'un sixième : il y a aussi des variétés dans le nombre des pièces qui composent les rangs du têt des épaules et de celui de la croupe. Puisque le nombre des pièces n'est pas constant dans les rangs transversaux des têts des épaules, du dos et de la croupe dans différents cachicames; pourquoi voudrait-on que le nombre de ces pièces fût plus constant dans les rangs longitudinaux? En supposant qu'il y ait une pièce de plus ou de moins dans ces rangs longitudinaux, comme on le voit dans les cachicames relativement aux tatuètes, la différence n'est que d'un cinquantième, puisqu'ils ont environ cinquante pièces dans chaque rang longitudinal; savoir, dix-sept du têt des épaules, huit ou neuf du têt du dos, et à-peu-près vingt-quatre du têt de la croupe. Cette différence d'un cinquantième est bien plus légère que celle d'un sixième qui se trouve dans le nombre des pièces de la dernière bande des cachicames; par conséquent, elle ne me paraît pas suffisante pour déterminer une espèce : celle du tatuète sera donc douteuse tant que l'on n'aura pas d'autres connaissances sur la conformation intérieure ou sur les propriétés de cet animal, et que l'on ignorera si ces deux animaux se mêlent et produisent ensemble.

LE KABASSOU

OU

TATOU A DOUZE BANDES[1].

Le Kabassou a, comme le Cachicame et le Tatuète, une enveloppe osseuse, divisée en grandes pièces qui recouvrent les épaules, le dos et la croupe, et en plus petites pièces qui sont sur la tête et sur la face externe des jambes. Le têt du dos est aussi divisé, comme celui du cachicame et du tatuète, en plusieurs bandes transversales et mobiles; mais il en diffère, en ce que ces bandes sont au nombre de douze au lieu de neuf, qui se trouvent sur le dos du cachicame, et de huit sur celui du tatuète. Le kabassou diffère encore de ces deux autres tatous par le nombre et l'empreinte des pièces dont ces bandes et les têts des épaules, de la croupe et de la queue sont composés; par la figure et la disposition du têt de la queue, par la forme de la tête, des pieds et des ongles; par la longueur de la queue et par le nombre des doigts. Le kabassou (*pl.* 289) a la tête et le museau plus courts et plus larges que le cachicame (*pl.* 287, *fig.* 1) et le tatuète, le sommet de la tête moins convexe, les oreilles plus larges et beaucoup plus éloignées l'une de l'autre, la queue moins grosse à son origine et beaucoup plus courte, les jambes et les pieds plus gros. Il a cinq doigts à chaque pied : les ongles ont une couleur brune; ceux des pieds de devant sont

(1) C'est notre Tatou Tatuay, ou *Dasypus unicinctus* de Gmelin; le *Dasypus duodecim cinctus* d'Erxleben. Desm. 1826.



pour la plupart beaucoup plus grands que ceux des pieds de derrière, et ont une forme particulière; ils sont pliés en gouttière étroite et inégale, de sorte que le côté externe a deux fois autant de largeur que le côté interne; l'ongle du doigt du milieu est à proportion plus grand que les autres; celui du pouce est aussi petit que ceux des pieds de derrière : les doigts des pieds de devant ne sont marqués à l'extérieur que par les ongles; dans les pieds de derrière, le cinquième doigt est fort petit et fort éloigné du quatrième.

Le têt des épaules est composé de pièces de mosaïque, qui sont beaucoup plus grandes que celles du cachicame et du tatuète, aussi les rangs sont en moindre nombre dans le kabassou, et le nombre des pièces de chaque rang n'est pas la moitié de celui des pièces qui leur correspondent sur le cachicame et sur le tatuète dans les bandes mobiles, dans le têt des épaules et dans celui de la croupe; les rangs de ce dernier têt ne sont qu'au nombre de dix. Les petites pièces qui composent le têt des épaules sont de figures approchantes du carré, mais irrégulières; celles du têt de la croupe sont moins irrégulières, et les pièces des bandes mobiles du dos sont exactement carrées. Toutes sont recouvertes d'une pellicule de couleur mêlée de jaunâtre et de brun : les empreintes de ces pellicules sont légères et n'ont que l'apparence de gerçures; cependant sur les plus grandes pièces, ces gerçures prennent la figure d'un cercle placé au milieu de chaque pièce. En enlevant la pellicule, on découvre la pièce osseuse qui est blanche et qui porte des empreintes relatives à celles de la pellicule. Les douze bandes mobiles du dos n'anticipent que très-peu les unes sur les autres; le dernier rang du têt des

épaules ne s'étend aussi que très-peu sur la première bande du dos, ni la dernière bande sur le premier rang du têt de la croupe.

Les pièces du têt de la tête sont de figure irrégulière comme celles du cachicame, mais plus grandes, et par conséquent en moindre nombre. La face externe des oreilles est revêtue de très-petites pièces osseuses comme dans le cachicame.

La queue n'est pas recouverte d'un têt comme celle du cachicame et du tatuète, mais seulement d'une peau brune semblable à celle du dessous de la tête, à celle du cou, de la poitrine, du ventre et des jambes; mais toutes ces parties et la queue sont parsemées de petits tubercules en forme de disques jaunâtres ou bruns, luisants, durs et de même nature que la pellicule qui couvre les pièces du têt; les plus grands se trouvent sur les jambes : ceux de la poitrine sont disposés par files transversales éloignées les unes des autres. Il y a de petites soies jaunâtres ou brunes, placées par bouquets à la circonférence de ces disques; il y a aussi de pareilles soies entre les écailles des têts.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue	0	11	0
Longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité postérieure du têt de la tête	0	2	7
Circonférence du bout du museau	0	1	8
Circonférence du museau, prise au-dessous des yeux	0	4	0
Contour de l'ouverture de la bouche	0	1	6
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil	0	1	5
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille	0	0	4

	pi.	po.	lig.
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre	0	0	3
Distance entre les angles antérieurs des yeux, en suivant la courbure du chanfrein	0	1	11
La même distance mesurée en ligne droite	0	1	3
Circonférence de la tête, entre les yeux et les oreilles	0	4	3
Longueur des oreilles	0	11	0
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure	0	0	10
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas.	0	1	1
Circonférence du corps, prise dans le milieu	0	9	0
Longueur de la queue	0	5	9
Circonférence à son origine	0	2	6
Circonférence des jambes de devant	0	3	6
Circonférence des jambes de derrière	0	3	10
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles.	0	2	3
Largeur du pied de devant	0	1	1
Largeur du pied de derrière	0	0	11
Longueur des plus grands ongles	0	1	4
Largeur à la base	0	0	2
Largeur du côté extérieur	0	0	6

Il y a au Cabinet de l'abbaye royale de Sainte-Geneviève, un kabassou (*pl.* 289, *fig.* 2) qui a trois fois autant de longueur que le précédent (*pl.* 289, *fig.* 1); la queue est à proportion aussi longue dans l'un que dans l'autre; je n'ai pu juger que très-imparfaitement des autres proportions du corps de ces deux animaux, parce qu'ils sont déformés par le desséchement et en partie tronqués, car les quatre pieds manquent au grand (1). Cependant il m'a paru que ce grand kabassou avait le

(1) Pour cacher cette difformité dans la figure de la planche 289, fig. 2, on a représenté un gazon à l'endroit des pieds.

museau et la tête à proportion moins gros que le petit, les oreilles beaucoup moins grandes, et d'autres différences plus légères que l'on pourra reconnaître, en comparant la table suivante avec celle qui précède.

	pi.	po.	lig.
Longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue	2	8	0
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité postérieure du têt	0	7	0
Circonférence du bout du museau	0	3	3
Contour de l'ouverture de la bouche	0	4	6
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil	0	4	3
Distance entre l'angle postérieur de l'œil et l'oreille.	0	1	3
Longueur de l'œil	0	0	5
Circonférence de la tête, prise au-devant des oreilles	0	11	0
Longueur des oreilles	0	1	6
Largeur à la base	0	1	4
Circonférence du cou, prise près de la tête au défaut des têts	1	0	0
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant	2	5	6
Circonférence prise dans le milieu	2	6	0
Circonférence prise devant les jambes de derrière à l'endroit le plus gros	3	0	0
Longueur de la queue	1	7	6
Circonférence de l'origine de la queue	0	8	0
Circonférence des jambes à l'endroit le plus gros.	0	8	10

Les pièces dont chaque partie de l'enveloppe osseuse est composée ont à-peu-près les mêmes figures dans le petit kabassou (*pl.* 289, *fig.* 1) et dans le grand kabassou du Cabinet de Sainte-Geneviève (*pl.* 289, *fig.* 2) : il y a plus

de différence pour leur empreinte; celle du grand semble avoir été ciselée, de sorte que le centre et les bords sont plus élevés que le reste : cependant la petite empreinte circulaire qui est sur les plus grandes pièces des têts du petit kabassou, pourrait être regardée comme les premiers rudiments de la ciselure des pièces du grand. Mais une différence qui m'a paru plus remarquable, est celle qui se trouve entre ces deux animaux dans le nombre des pièces dont chaque bande mobile du têt du dos est composée, et dans le nombre des rangs des pièces du têt de la croupe, car les pièces des bandes mobiles du dos du petit kabassou sont de près d'un quart moins nombreuses que celles du grand; et les rangs que forment les pièces du têt de la croupe de ce grand kabassou sont presque du double plus nombreux que sur le petit. La queue du grand est couverte en entier d'un têt composé de pièces taillées en losanges, disposées en quinconce et très-serrées les unes contre les autres; au contraire, la queue du petit kabassou n'est que parsemée de petits disques convexes, durs, luisants et éloignés les uns des autres. On pourrait croire qu'avec l'âge il aurait pu se former encore d'autres disques, et qu'ils se seraient tous agrandis au point de couvrir la queue en entier; mais ce qui me répugne sur cette opinion, c'est que toutes les pièces du têt du petit kabassou sont bien formées et ossifiées jusque sur leurs bords; d'ailleurs les tubercules osseux qui se trouvent sur le cou, sur la poitrine, sur le ventre et sur les jambes sont aussi grands que ceux de la queue; il n'y a donc guère d'apparence que ceux-ci eussent grandi avec l'âge, puisque les tubercules de la poitrine, du ventre, etc., sont à-peu-près proportionnés à ceux

qui se trouvent sur les mêmes parties dans le grand kabassou. Mais il est très-certain que la différence qui est dans le nombre des pièces dont les bandes du dos et les têts des épaules et de la croupe sont composés dans ces deux animaux, ne vient pas de l'âge, car j'ai observé que le nombre de ces pièces est exactement le même dans des fœtus de tatous et dans des tatous adultes (1) de même espèce. Si les deux kabassous dont il s'agit ici étaient aussi tous les deux de même espèce, il faudrait que les différences qui se trouvent entre eux vinssent des sexes. On pourrait peut-être le soupçonner après avoir vu deux figures de tatous, l'un mâle et l'autre femelle, qui sont dans la description du Cabinet de Seba (2) sous la même dénomination et de même grandeur, et qui ont douze bandes mobiles sur le dos (3); il paraît par ces figures et par leur description que la nature des téguments de la queue et le nombre des rangs des petites pièces qui composent le têt de la croupe dépendent du sexe dans ces tatous: la queue du kabassou mâle de Seba est nue, et celle de la femelle est revêtue d'un têt; on voit dans le détail des

(1) Voyez la description de la partie du Cabinet qui a rapport à l'Histoire naturelle des Tatous.

(2) Tome I, planche XXX, figure 3. Tatu seu Armodillo Africanus, Marcgr. Figure 4. Tatu seu Armodillo Africana femina.

(3) La figure 3, qui a rapport à notre petit kabasson, en diffère beaucoup par le nombre des pièces dont les bandes du dos et les rangs du têt des épaules et de celui de la croupe sont composés; ce nombre est du double plus grand dans cette figure du livre de Seba. Les pièces du têt de la queue sont disposées par rangs circulaires dans la figure 4, au contraire ces pièces sont rangées en quinconce sur la queue de notre grand kabassou, mais on pourrait peut-être croire que ces différences ne sont que des fautes du dessin qui n'a pas été fait avec précision.

deux figures, que le têt de la croupe est composé d'un beaucoup plus grand nombre de rangs de petites pièces sur la femelle que sur le mâle : cet accord de caractères entre le kabassou femelle de Seba et notre grand kabassou, entre le kabassou mâle du même auteur et notre petit kabassou, pourrait au moins faire croire que les animaux de Seba sont les mêmes que les nôtres; mais est-il bien certain que les deux tatous de Seba soient de même espèce, quoiqu'il les ait mis dans une même planche et sous la même dénomination.

L'ENCOUBERT

OU

TATOU A SIX BANDES(1).

Je n'ai vu que l'enveloppe osseuse d'un Encoubert. Cette dépouille avait treize pouces et demi de longueur depuis la partie antérieure du têt de la tête jusqu'à la partie postérieure du têt de la croupe. La partie supérieure de celui des épaules n'avait que cinq rangs de petites pièces, mais il s'en trouvait jusqu'à sept sur les parties latérales : la plupart de ces pièces étaient de figures irrégulières à quatre, cinq ou six côtés; leur surface externe avait pour empreinte un ovale dans le milieu et de petites convexités sur les bords de la pièce autour de l'ovale; toutes les parties du têt des épaules et des autres têts qui composaient l'enveloppe osseuse dont il s'agit, étaient dépouillées de leurs pellicules.

(1) C'est aussi notre Tatou Encoubert, appelé *Tatou Pouyou* par d'Azara, auquel il faut réunir le Cirquinçon de Buffon ou *Dasypus octodecimcinctus* de Gmelin. Desm. 1826.

Les bandes mobiles du dos étaient au nombre de six, elles n'anticipaient que très-peu les unes sur les autres; les pièces qui les composaient n'étaient guère plus nombreuses que celles des bandes du kabassou, il n'y en avait qu'environ trente dans chaque bande: mais ces pièces étaient grandes, carrées et oblongues; elles avaient pour empreinte deux cannelures longitudinales dont la direction n'était pas fort éloignée de former un ovale sur le milieu de la pièce, comme sur celles du têt des épaules: les pièces du dernier rang de ce têt et celles du premier rang du têt de la croupe, étaient semblables à celles des bandes mobiles comme dans le cachicame, le tatuète, etc.; les autres pièces du têt de la croupe ressemblaient au plus grand nombre de celles du têt des épaules.

Il y avait entre le têt de la tête et celui des épaules, à l'endroit du cou, une bande transversale, mobile et courte; car elle n'était composée que de huit pièces, qui ressemblaient à celles des bandes mobiles du dos. Le bord antérieur de la bande du cou était recouvert par la partie postérieure du têt de la tête, et le bord postérieur de la bande du cou recouvrait la partie antérieure du têt des épaules.

Le têt de la tête était à proportion plus long et beaucoup plus large que celui de la tête du cachicame, du tatuète et du kabassou: les pièces dont il était composé avait beaucoup de rapport à celles du têt des épaules et de celui de la croupe; il était échancré de chaque côté aux endroits des yeux et des oreilles: il dénotait par son étendue que la tête de l'encoubert est plus grosse et plus large que celle du kabassou, et que le

museau est aussi plus large et beaucoup plus court. Mais la différence la plus remarquable était dans la bande mobile qui tenait au têt de la tête et à celui des épaules, et qui rendait l'enveloppe osseuse de l'animal continue depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue.

DESCRIPTION

DE LA PARTIE DU CABINET

QUI A RAPPORT A L'HISTOIRE NATURELLE

DES TATOUS.

948. *Le fœtus d'un cachicame* (1).

Ce fœtus n'a qu'un pouce sept lignes de longueur depuis le sommet de la tête jusqu'à l'origine de la queue; la tête est longue de huit lignes depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput; la queue a un pouce de longueur. Non seulement les neuf bandes mobiles sont déja bien distinctes sur le dos de ce cachicame, mais aussi les petites pièces dont elles sont composées; on voit de même les petites pièces qui devaient former toute l'enveloppe osseuse de cet animal, et on aperçoit les empreintes triangulaires en forme d'ongle sur les

(1) Toutes les pièces décrites, depuis le n° 948 jusqu'au n° 962 compris, appartiennent à l'espèce de notre Tatou Peba, ou *Dasypus novemcinctus* de Gmelin.

Les deux suivantes sont aussi de la même espèce, mais se rapportent à la variété à huit bandes ou *Dasypus octocinctus* de Gmelin, le Tatuète de Buffon. Enfin les deux dernières appartiennent à l'espèce de notre Tatou Tatouay, Kabassou de Buffon, ou *Dasypus unicinctus* de Gmelin. Desm. 1826.

pièces des bandes mobiles du dos du dernier rang du têt des épaules et du premier rang du têt de la croupe. La peau des parties qui ne doivent point avoir d'enveloppe osseuse dans l'adulte, est néanmoins couverte de petits tubercules rangés symétriquement et assez ressemblants à ceux de l'enveloppe osseuse pour faire présumer qu'ils prendraient dans la suite le même accroissement, si l'on ne voyait le contraire dans les cachicames adultes. Les yeux du fœtus dont il s'agit ici sont fermés; mais le nez, les oreilles, les pieds sont bien développés.

949. *Autre fœtus de cachicame.*

Il est plus grand que le précédent, car il a deux pouces onze lignes de longueur depuis le sommet de la tête jusqu'à l'origine de la queue; la tête est longue d'un pouce quatre lignes depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput, et la queue a deux pouces de longueur. Quoique toutes les parties de ce fœtus soient beaucoup plus grandes que celles du précédent, les pièces du têt de la tête et de la croupe sont cependant moins apparentes, et les tubercules de la peau sont à proportion moins élevés et plus éloignés les uns des autres. Les yeux sont fermés comme ceux de l'autre fœtus, mais les ongles sont mieux formés. Le fœtus dont il s'agit ici est mâle. La verge a trois lignes et demie de longueur et une ligne de diamètre, excepté à l'extrémité qui est pointue.

950. *Un jeune cachicame.*

Ce cachicame est desséché; il a quatre pouces trois lignes de longueur depuis le sommet de la tête jusqu'à l'origine de la queue; la tête est longue d'un pouce dix

lignes, et la queue a trois pouces trois lignes de longueur. On voit quelques vestiges d'ossification sur les oreilles et sur les jambes; les pièces du têt de la tête sont en partie ossifiées; toutes celles des têts des épaules, du dos, de la croupe et de la queue, à l'exception de l'extrémité, sont ossifiées presque en entier; mais on n'aperçoit que très-peu l'empreinte triangulaire en forme d'ongle des pièces des bandes du dos du dernier rang du têt des épaules et du premier rang du têt de la croupe: le nombre de toutes ces petites pièces est le même que dans l'adulte. Les soies sont déja longues et disposées par bouquets sur le dessous de la tête et du cou, sur la poitrine, le ventre et les jambes : on voit les os des jambes et des pieds à travers la peau.

951. *Autre jeune cachicame.*

Le corps de ce cachicame est moins long que celui du précédent, parce qu'il a été desséché dans une attitude plus renflée, car il est plus âgé; aussi la tête a un pouce dix lignes et demie de longueur, et la queue trois pouces onze lignes. Les pièces osseuses sont bien apparentes sur la face externe des oreilles; l'ossification de celles de la tête est fort avancée; on voit toutes les pièces du têt de la queue jusqu'à l'extrémité, mais on n'aperçoit aucune pièce osseuse sur les jambes; les empreintes triangulaires sont apparentes sur les pièces des bandes du dos et sur celles du dernier rang du têt des épaules et du premier rang du têt de la croupe; il y a des poils entre toutes les petites pièces de l'enveloppe osseuse. Ce cachicame est né à la Grenade, d'où il a été envoyé à la Martinique, et de là à Paris par M. Thibault de Chanvallon.

952. *Un cachicame femelle.*

C'est le cachicame qui a servi de sujet pour la description des parties molles et intérieures de cet animal. Il est dans l'esprit-de-vin, où l'enveloppe osseuse et les chairs ont assez de souplesse pour que l'on puisse enlever l'enveloppe qui est en partie détachée, et voir ses parois internes qui touchent au corps. Ce cachicame vient du Cabinet de M. du Bois-Jourdain.

953. *L'estomac d'un cachicame.*

Cet estomac est ouvert, on y voit les plis qui sont sur ses parois intérieures.

954. *Les poumons, le cœur et le diaphragme d'un cachicame.*

On peut voir dans cette pièce la situation du cœur du cachicame, qui est dirigé directement à gauche, comme il a été dit dans la description de cet animal.

955. *La langue et le larynx d'un cachicame.*

Cette pièce et celles des deux numéros précédents sont dans l'esprit-de-vin; elles ont été tirées du cachicame rapporté sous le numéro 952.

956. *Un cachicame desséché.*

Ce cachicame a un pied trois pouces de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue; c'est celui dont il a été fait mention dans la description de cet animal par rapport au nombre des dents. Il en a, comme il a déja été dit, huit de chaque côté des mâchoires, excepté le côté droit de la mâchoire du dessus où il n'y en a que sept: ce cachicame a été envoyé de la Grenade par M. le Romain.

957. *L'enveloppe osseuse d'un jeune cachicame.*

Cette enveloppe n'a que huit pouces quatre lignes de longueur, depuis l'extrémité antérieure du têt de la tête jusqu'à l'extrémité postérieure du têt de la croupe; la queue fait partie de cette dépouille, elle a sept pouces neuf lignes de longueur. On aperçoit déja la pellicule dont les petites pièces qui forment cette enveloppe osseuse sont revêtues sur leur face extérieure.

958. *L'enveloppe osseuse des épaules, du dos et de la croupe d'un cachicame.*

Cette pièce a un pied un pouce trois lignes de longueur sur les côtés, et un pied deux pouces trois lignes de largeur dans le milieu en suivant sa courbure: elle a une ligne d'épaisseur. Toutes les petites pièces sont dépouillées de leur pellicule, de sorte que les inégalités de leur surface, leurs joints et leurs trous sont à découvert.

959. *L'enveloppe osseuse des épaules, du dos, de la croupe et de la queue d'un cachicame.*

La longueur de cette dépouille est d'un pied cinq pouces, mesurée sur les côtés en suivant sa courbure; elle a un pied deux pouces de largeur: la queue n'est pas absolument entière, ce qui en reste a un pied trois pouces et demi de longueur, et sept pouces de circonférence à l'origine: presque toutes les petites pièces des têts sont revêtues de leur pellicule. Cette dépouille de cachicame a été apportée de l'Amérique et donnée au Cabinet par M. de la Condamine, de l'Académie royale des Sciences, etc., avec quantité d'autres morceaux d'histoire naturelle, qu'il a très-soigneusement

recueillis dans son voyage du Pérou, et dont il sera fait mention dans la suite de cet ouvrage.

960. *L'enveloppe osseuse et le squelette d'un cachicame.*

Cette dépouille et ce squelette viennent du cachicame qui a servi de sujet pour la description et les dimensions des parties extérieures et des os de cet animal. Le squelette est revêtu par l'enveloppe osseuse.

961. *Dents de cachicame.*

Ces dents viennent du cachicame rapporté sous le numéro 956, il se trouve parmi ces dents la petite qui était la septième du côté gauche de la mâchoire supérieure : la plus grande n'a que deux lignes de longueur sur deux tiers de ligne de diamètre.

962. *L'os hyoïde d'un cachicame.*

Cet os hyoïde a été tiré du même animal avec le squelette rapporté sous le numéro 960, et ses dimensions se trouvent avec celles des autres os de cet animal dans la table précédente ; il est composé de neuf pièces, les premières sont beaucoup plus longues que les secondes et les troisièmes qui sont les plus courtes de toutes ; l'os du milieu de la fourchette a autant de largeur que de longueur, et ses branches ont aussi beaucoup de largeur à proportion de leur longueur.

963. *Un tatuète.*

Ce tatuète est desséché : il a un pied de longueur, mesuré en ligne droite depuis le sommet de la tête jusqu'à l'origine de la queue ; la tête est baissée de façon que le nez se trouve presque aussi bas que les pieds ; sa longueur est de trois pouces neuf lignes ; la queue a quatre pouces et demi de circonférence à son origine

et près de onze pouces de longueur quoiqu'elle ne soit pas entière : la circonférence du corps prise dans le milieu est d'un pied trois pouces. Cet animal a vingt-huit dents, quatorze dans chaque mâchoire, sept de chaque côté. Il a été donné au Cabinet par M. Bernard de Jussieu.

964. *La tête d'un tatuète.*

Il n'y a dans les mâchoires de cette tête que vingt-trois dents, six de chaque côté de la mâchoire du dessus, six au côté gauche de la mâchoire du dessous et seulement cinq au côté droit; mais il se trouve à droite un espace vide vis-à-vis la seconde dent du côté gauche; de façon que la seconde du côté droit est vis-à-vis la troisième du côté gauche, et que l'espace vide qui est entre la première et la seconde dent du côté droit est vis-à-vis la seconde du côté gauche; ce qui marque qu'il devait y avoir dans cet espace vide une dent, mais on n'y voit pas seulement des vestiges d'alvéole.

1422.

Ce kabassou est de même espèce que celui qui a servi de sujet pour la description de cet animal; mais il est plus grand, car il a treize pouces de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, quoiqu'elle soit de même longueur dans ces deux animaux.

1492. *Dépouilles d'un kabassou.*

Il ne reste du corps de cet animal que l'enveloppe osseuse avec la peau de la poitrine et du ventre, mais la tête, les pieds et la queue sont entiers. La description et les dimensions de toutes ces parties se trouvent dans ce volume, page 265.

L'UNAU[1] ET L'AÏ[2].

Le Bradype Unau, *Bradypus didactylus*, Linn., Erxleb., Desm. — Le Bradype Aï, *Bradypus tridactylus*, Linn., Erxleb., Desm.

L'on a donné à ces deux animaux l'épithète de *paresseux*, à cause de la lenteur de leurs

(1) *Unau*, nom de cet animal au Maragnon, et que nous avons adopté. Le P. d'Abbeville distingue deux espèces d'Unaus, le plus grand, qui est celui dont il est ici question, qu'il appelle *Unau ouassou;* et le plus petit qu'il nomme simplement *Unau*, qui est le même animal que l'*Aï*. « Il y en a de deux sortes, dit-il, aucuns sont grands environ comme « les lièvres, les autres sont deux fois presque plus grands. » Mission au Maragnon, page 252. On a donné quelquefois à l'unau le nom de *Lèche-pate*, mais ce nom qui semblerait avoir été pris de l'habitude de cet animal, n'est pas fondé, car il ne lèche pas ses pieds, ni même aucune autre partie de son corps.

Tardigradus Ceilonicus Catulus. Seba, vol. I, pag. 54, tab. 33, fig. 4..... Tardigradus Ceilonicus femina. Idem., ibid., tab. 34. Ces figures sont assez bonnes.

Tardigradus pedibus anticis didactylis, posticis tridactylis. Tardigradus Ceilonicus. Le Paresseux de Ceilan. Briss., Regn. anim., pag. 35.

Didactylus. Bradypus manibus didactylis caudâ nullâ. Linn., Syst. nat., ed. X, pag. 35.

(2) *Aï*, nom de cet animal au Brésil, et que nous avons adopté : ce nom vient du son plaintif *a*, *ï*, qu'il répète souvent. *Ouaikaré* à la Guiane, selon Barrère; *Hay*, selon de Léry; *Hau* ou *Hauthi*, selon The-



Meunier direx.t Lith. de C. Motte

1. Jeunes Aïs. 2. L'Aï adulte.

mouvements et de la difficulté qu'ils ont à marcher ; mais nous avons cru devoir leur conserver

---

vet ; *Perillo ligero*, selon Oviedo ; *Unau*, selon le Père d'Abbeville ; *Haut*, selon Nieremberg.

Arctopithecus. Gesner, Icon. anim., pag. 96, fig. ibid. *Nota*. Cette dénomination *Arctopithecus* a été mal appliquée par Gesner à cet animal, qui ne tient ni de l'ours ni du singe. La figure est aussi mauvaise que le nom ; elle représente une face humaine, et n'a de vrai que les trois ongles à tous les pieds : cependant cette mauvaise figure a été copiée par Nieremberg, Jonston et plusieurs autres.

Ignavus, Clus., Exot., pag. 110, fig. pag. 111, idem., pag. 372, fig. pag. 373. Cette seconde figure, donnée par Clusius, est moins mauvaise que la première.

Pigritia sive Haut. Eus. Nieremberg, Hist. Nat., pag. 163 et 164. *Nota*. De trois figures que Nieremberg donne de cet animal, il n'y en a aucune qui soit originale, la première est copiée de Gesner, les deux autres sont copiées de Clusius, et toutes trois sont mauvaises : cependant la troisième, qui est la seconde de Clusius, s'éloigne un peu moins de la nature que les deux premières, et elle a été répétée non seulement par Nieremberg, mais par beaucoup d'autres.

Unau. Description des Indes occidentales, par de Laët, pages 556 et 618, fig. ibid. Ces figures de de Laët sont les mêmes que celles de Clusius.

Aï sive Ignavus. Marcgr., Hist. Nat. Brasil., pag. 221, fig. ibid. *Nota*. Cette figure est encore la même que la troisième de Nieremberg, c'est-à-dire, la seconde de Clusius.

Aï sive Ignavus. Pison, Hist. Bras., pag. 321 et 322. La figure, page 322, est encore la même que celle de Clusius ; mais il y a de plus la figure d'un petit Aï rampant et le squelette d'un grand Aï. On voit aussi au frontispice de son Livre une figure de cet animal, grimpant sur un arbre.

Aï seu Tardigradus, gracilis, Americanus. Seba, vol. I, pag. 53 ; tab. 33, fig. 2. Cette figure est assez bonne.

Ignavus. Marcgr. Ouaikaré, le Paresseux. Barrère, Hist. Nat. de la France équin., page 154.

Ignavus Americanus risum fletu miscens. Ignavus Marcgravii, Klein, de Quadrup., pag. 43.

les noms qu'ils portent dans leur pays natal, d'abord pour ne les pas confondre avec d'autres animaux presque aussi paresseux qu'eux, et encore pour les distinguer nettement l'un de l'autre: car, quoiqu'ils se ressemblent à plusieurs égards, ils diffèrent néanmoins tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, par des caractères si marqués, qu'il n'est plus possible, lorsqu'on les a examinés, de les prendre l'un pour l'autre, ni même de douter qu'ils ne soient de deux espèces très-éloignées. L'Unau (*pl.* 290, *fig.* 1) n'a point de queue et n'a que deux ongles aux pieds de devant; l'Aï (*pl.* 291, *fig.* 1 *et* 2) porte une queue courte et trois ongles à tous les pieds. L'unau a le museau plus long, le front plus élevé, les oreilles plus apparentes que l'aï; il a aussi le poil tout différent: à l'intérieur, ses viscères sont autrement situés et conformés différemment dans quelques-unes de leurs parties; mais le caractère le plus distinctif, et en même temps le plus singulier, c'est que l'unau a quarante-six côtes, tandis que l'aï n'en a que vingt-huit: cela seul suppose deux espèces très-éloignées l'une de l'autre; et ce nombre de quarante-six

---

Tardigradus pedibus anticis et posticis tridactylis. Tardigradus, le Paresseux. Brisson, Regn. anim., pag. 34.

The Sloth, le Paresseux. Edwards Glanures, part. II, pl. 310. La première figure n'est pas mauvaise, quoique faite d'après une peau bourrée.

Tridactylus. Bradypus manibus tridactylis, caudâ brevi. Linn., Syst. nat., ed. X, pag. 34.

côtes dans un animal dont le corps est si court, est une espèce d'excès ou d'erreur de la nature; car de tous les animaux, même des plus grands, et de ceux dont le corps est le plus long, relativement à leur grosseur, aucun n'a tant de chevrons à sa charpente. L'éléphant n'a que quarante côtes, le cheval trente-six, le blaireau trente, le chien vingt-six, l'homme vingt-quatre, etc. Cette différence dans la construction de l'unau et de l'aï, suppose plus de distance entre ces deux espèces, qu'il n'y en a entre celle du chien et du chat qui ont le même nombre de côtes, car les différences extérieures ne sont rien en comparaison des différences intérieures; celles-ci sont, pour ainsi dire, les causes des autres qui n'en sont que les effets. L'intérieur dans les êtres vivants est le fond du dessein de la nature, c'est la forme constituante, c'est la vraie figure; l'extérieur n'en est que la surface ou même la draperie; car, combien n'avons-nous pas vu, dans l'examen comparé que nous avons fait des animaux, que cet extérieur souvent très-différent, recouvre un intérieur parfaitement sembable; et qu'au contraire la moindre différence intérieure en produit de très-grandes à l'extérieur, et change même les habitudes naturelles, les facultés, les attributs de l'animal? Combien n'y en a-t-il pas qui sont armés, couverts, ornés de parties excédantes, et qui cependant, pour l'organisation intérieure, ressemblent en entier à d'autres qui en sont dé-

nués? Mais ce n'est point ici le lieu de nous étendre sur ce sujet, qui, pour être bien traité, suppose non seulement une comparaison réfléchie, mais un développement suivi de toutes les parties des êtres organisés. Nous dirons seulement, pour revenir à nos deux animaux, qu'autant la nature nous a paru vive, agissante, exaltée dans les singes, autant elle est lente, contrainte et resserrée dans ces paresseux; et c'est moins paresse que misère, c'est défaut, c'est dénûment, c'est vice dans la conformation; point de dents incisives ni canines, les yeux obscurs et couverts, la mâchoire aussi lourde qu'épaisse, le poil plat et semblable à de l'herbe séchée, les cuisses mal emboîtées, et presque hors des hanches, les jambes trop courtes, mal tournées, et encore plus mal terminées; point d'assiette de pied, point de pouces, point de doigts séparément mobiles; mais deux ou trois ongles excessivement longs, recourbés en dessous, qui ne peuvent se mouvoir qu'ensemble, et nuisent plus à marcher qu'ils ne servent à grimper: la lenteur, la stupidité, l'abandon de son être, et même la douleur habituelle, résultants de cette conformation bizarre et négligée; point d'armes pour attaquer ou se défendre; nul moyen de sécurité, pas même en grattant la terre; nulle ressource de salut dans la fuite: confinés, je ne dis pas au pays, mais à la motte de terre, à l'arbre sous lequel ils sont nés; prisonniers au milieu de l'espace; ne pouvant parcourir qu'une

toise en une heure (1); grimpant avec peine, se

(1) Perillo ligero, sive canicula agilis, animal est omnium quæ viderim ignavissimum; nam adeo lentè movetur, ut ad conficiendum iter longum dumtaxat quinquaginta passus, integro die illi opus sit.... In ædes translatum naturali suâ tarditate movetur, nec a clamatione ullâ aut impulsione gradum accelerat. Oviedo in Summario Ind. occid., cap. XXIII, traduit de l'espagnol en latin par Clusius, Exotic., lib. V, cap. XVI. Tanta est ejus tarditas ut unius diei spatio vix quinquaginta passus pertransire possit. Hernand., Hist. Mex. — Les Portugais ont donné le nom de *Paresse* à un animal assez extraordinaire; il est de la grandeur du Cerigon (Sarigue).... Le derrière de sa tête est couvert d'une grosse crinière, et son ventre est si gros qu'il en balaie la terre : il ne se lève jamais sur pied, et se traîne si lentement que dans quinze jours à peine pourrait-il faire la valeur d'un jet de pierre. Histoire des Indes, par Maffé, trad. de Depure, page 71. — L'animal que les Portugais ont appelé *Paresse* se traîne.... sans jamais se lever debout, et est si tardif qu'il n'avance en deux semaines pas un jet de pierre. Descr. des Indes occid. par Herrera. Amst., 1622, page 252. — Tam lentus est illius gressus et membrorum motus ut quindecim ipsis diebus ad lapidis ictum continuo tractu vix prodeat. Pison, Hist. Bras., page 322. *Nota*. Cette assertion de Pison, empruntée de Maffé et de Herrera, est très-exagérée. — Il n'y a point d'animal plus paresseux que celui-ci, il ne faut point de levriers pour le prendre à la course, une tortue suffirait. Desmarchais, tome III, page 301. *Nota*. Ceci est encore exagéré. — Il leur faut huit ou neuf minutes pour avancer un pied à la distance de trois pouces, et ils ne les remuent que l'un après l'autre avec la même lenteur; les coups ne servent de rien pour leur faire doubler le pas, j'en ai fessé moi-même quelques-uns pour voir si cela les animerait, mais ils paraissaient insensibles, et on ne saurait les contraindre à marcher plus vite. Voyage de Dampier, tome III, page 305. — Le paresseux ne fait pas cinquante pas en un jour, le chasseur qui le veut prendre peut bien aller faire une autre chasse, il le retrouvera encore en sa place, ou il ne sera pas bien éloigné. Voyage à Cayenne par Binet. Paris, 1664, page 341. — Perico ligero, Pierrot coureur.... On lui donne l'épithète de *Coureur*, parce qu'il lui faut une grande journée pour faire un quart de lieue. Histoire de l'Orénoque, par Gumilla, tome II, page 13. *Nota*. Cet auteur est le seul qui sur le fait de la lenteur de ces animaux me paraisse avoir approché de la vérité.

traînant avec douleur, une voix plaintive et par accents entrecoupés qu'ils n'osent élever que la nuit; tout annonce leur misère, tout nous rappelle ces monstres par défaut, ces ébauches imparfaites mille fois projetées, exécutées par la nature, qui ayant à peine la faculté d'exister, n'ont dû subsister qu'un temps, et ont été depuis effacées de la liste des êtres; et en effet, si les terres qu'habitent et l'unau et l'aï n'étaient pas des déserts; si les hommes et les animaux puissants s'y fussent anciennement multipliés, ces espèces ne seraient pas parvenues jusqu'à nous, elles eussent été détruites par les autres, comme elles le seront un jour. Nous avons dit qu'il semble que tout ce qui peut être, est, ceci paraît en être un indice frappant; ces paresseux font le dernier terme de l'existence dans l'ordre des animaux qui ont de la chair et du sang; une défectuosité de plus les aurait empêchés de subsister; regarder ces ébauches comme des êtres aussi absolus que les autres, admettre des causes finales pour de tels disparates, et trouver que la nature y brille autant que dans ses beaux ouvrages, c'est ne la voir que par un tube étroit, et prendre pour son but les fins de notre esprit.

Pourquoi n'y aurait-il pas des espèces d'animaux créés pour la misère, puisque dans l'espèce humaine, le plus grand nombre y est voué dès la naissance? le mal à la vérité vient plus de nous que de la nature; pour un malheureux qui ne

l'est que parce qu'il est né faible, impotent ou difforme, que de millions d'hommes le sont par la seule dureté de leurs semblables. Les animaux sont en général plus heureux, l'espèce n'a rien à redouter de ses individus; le mal n'a pour eux qu'une source; il en a deux pour l'homme, celle du mal moral qu'il a lui-même ouverte, est un torrent qui s'est accru comme une mer, dont le débordement couvre et afflige la face entière de la terre; dans le physique, au contraire, le mal est resserré dans des bornes étroites, il va rarement seul, le bien est souvent au-dessus, ou du moins de niveau : peut-on douter du bonheur des animaux, s'ils sont libres, s'ils ont la faculté de se procurer aisément leur subsistance, et s'ils manquent moins que nous de la santé, des sens et des organes nécessaires ou relatifs au plaisir? or le commun des animaux est à tous ces égards très-richement doué; et les espèces disgraciées de l'unau et de l'aï sont peut-être les seules que la nature ait maltraitées, les seules qui nous offrent l'image de la misère innée.

Voyons-la de plus près; faute de dents, ces pauvres animaux ne peuvent ni saisir une proie, ni se nourrir de chair, ni même brouter l'herbe; réduits à vivre de feuilles et de fruits sauvages, ils consument du temps à se traîner au pied d'un arbre, il leur en faut encore beaucoup (1) pour grimper

(1) Aucuns estimant cette bête vivre seulement de feuilles d'un certain

jusqu'aux branches; et pendant ce lent et triste exercice qui dure quelquefois plusieurs jours, ils sont obligés de supporter la faim, et peut-être de souffrir le plus pressant besoin; arrivés sur

---

arbre nommé en leur langue *Amahut :* cet arbre est haut et élevé sur tout autre de ce pays, ses feuilles fort petites et déliées, et pour ce que coutumièrement elle est en cet arbre, ils l'ont appelée *Haut*. Singul. de la France ant. par Thevet, page 100. — L'animal Paresse ne vit que de feuilles d'arbres, dont les plus hautes branches lui servent de retraite, il lui faut deux jours pour y monter.... Les encouragements, les menaces et les coups même n'ont pas la force de le faire allar plus vite. Histoire des Indes, par Maffé, page 71. *Nota.* Herrera dit la même chose, et dans les mêmes termes, page 252. — Le sloth ou paresseux n'est pas tout-à-fait si gros que l'ours mangeur de fourmis (tamanoir), ni si hérissé.... Il se nourrit de feuilles.... Ces animaux font beaucoup de mal aux arbres qu'ils attaquent, et ils sont si lents à se remuer qu'après avoir mangé toutes les feuilles d'un arbre ils emploient cinq ou six jours à descendre de celui-là et à monter sur un autre, quelque proche qu'il soit, et ils n'ont que la peau et les os avant d'arriver à ce second gîte, quoiqu'ils fussent gras et dodus à leur descente du premier. Ils n'abandonnent jamais un arbre qu'ils ne l'aient tout mis en pièces, et qu'ils ne l'aient aussi dépouillé qu'il pourrait l'être au cœur de l'hiver. Voyage de Dampier, tome III, page 305. — Il monte sur les arbres, mais il est si long-temps à y monter qu'on a tout le loisir de l'y prendre : quand on l'a pris il ne se défend point et ne songe point à prendre la fuite; si on lui présente une longue perche, il se met aussitôt en posture d'y monter, ce qu'il fait si lentement que cela est ennuyeux; quant il est au bout il s'y tient sans se mettre en peine d'en descendre. Voyage de Cayenne par Binet, page 341. — Les unaus ont quatre jambes, et si ils ne s'en servent point, si ce n'est pour grimper; et quand ils sont sur un arbre, ils ne s'en retirent aucunement jusqu'à ce qu'ils aient mangé toutes les feuilles.... lors il descend et se met à manger de la terre tant qu'il remonte à un autre arbre pour y manger les feuilles comme au précédent. — Nous plaçâmes cet animal sur la plus basse voile de misaine, il fut près de deux heures à monter sur la hune, où un singe aurait grimpé en moins d'une demi-minute; vous auriez dit qu'il allait par ressort comme une pendule. Voyage de Woodes Rogers, tome I, page 343.

leur arbre, ils n'en descendent plus, ils s'accrochent aux branches, ils le dépouillent par parties, mangent successivement les feuilles de chaque rameau, passent ainsi plusieurs semaines sans pouvoir délayer par aucune boisson cette nourriture aride; et lorsqu'ils ont ruiné leur fonds, et que l'arbre est entièrement nu, ils y restent encore retenus par l'impossibilité d'en descendre; enfin quand le besoin se fait de nouveau sentir, qu'il presse et qu'il devient plus vif que la crainte du danger de la mort, ne pouvant descendre, ils se laissent tomber et tombent très-lourdement comme un bloc, une masse sans ressort, car leurs jambes roides et paresseuses n'ont pas le temps de s'étendre pour rompre le coup.

A terre, ils sont livrés à tous leurs ennemis: comme leur chair n'est pas absolument mauvaise, les hommes et les animaux de proie les cherchent et les tuent; il paraît qu'ils multiplient peu, ou du moins, que s'ils produisent fréquemment, ce n'est qu'en petit nombre; car ils n'ont que deux mamelles : tout concourt donc à les détruire, et il est bien difficile que l'espèce se maintienne; il est vrai que quoiqu'ils soient lents, gauches et presque inhabiles au mouvement, ils sont durs, forts de corps et vivaces; qu'ils peuvent supporter long-temps la privation (1) de toute nourriture;

(1) Il me fut fait présent d'un *haut* en vie, lequel je gardai bien l'espace de vingt-six jours, pendant lesquels jamais il ne voulut ni manger ni boire. Singular. de la France ant. par Thevet, page 99.

que couverts d'un poil épais et sec, et ne pouvant faire d'exercice, ils dissipent peu et engraissent par le repos, quelque maigres que soient leurs aliments; et que quoiqu'ils n'aient ni bois, ni cornes sur la tête, ni sabots aux pieds, ni dents incisives à la mâchoire inférieure; ils sont cependant du nombre des animaux ruminants, et ont comme eux plusieurs estomacs; que par conséquent ils peuvent compenser ce qui manque à la qualité de la nourriture par la quantité qu'ils en prennent à la fois; et ce qui est encore extrêmement singulier, c'est qu'au lieu d'avoir, comme les ruminants, des intestins très-longs, il les ont très-petits et plus courts que les animaux carnivores. L'ambiguité de la nature paraît à découvert par ce contraste; l'unau et l'aï sont certainement des animaux ruminants, ils ont quatre estomacs, et en même temps ils manquent de tous les caractères, tant extérieurs qu'intérieurs, qui appartiennent généralement à tous les autres animaux ruminants: encore une autre ambiguité, c'est qu'au lieu de deux ouvertures au-dehors, l'une pour l'urine et l'autre pour les excréments, au lieu d'un orifice extérieur et distinct pour les parties de la génération, ces animaux n'en ont qu'un seul, au fond duquel est un égout commun, un cloaque comme dans les oiseaux; mais je ne finirais pas si je voulais m'étendre sur toutes les singularités que présente la conformation de ces animaux : on pourra les voir en détail dans l'excellente description qu'en a faite M. Daubenton.

Au reste, si la misère qui résulte du défaut de sentiment n'est pas la plus grande de toutes, celle de ces animaux, quoique très-apparente, pourrait ne pas être réelle; car ils paraissent très-mal ou très-peu sentir : leur air morne, leur regard pesant, leur résistance indolente aux coups qu'ils reçoivent sans s'émouvoir, annoncent leur insensibilité; et ce qui la démontre, c'est qu'en les soumettant au scalpel, en leur arrachant le cœur et les viscères ils ne meurent pas à l'instant : Pison (1), qui a fait cette dure expérience, dit que le cœur séparé du corps battait encore vivement pendant une demi-heure, et que l'animal remuait toujours les jambes comme s'il n'eût été qu'assoupi; par ces rapports, ce quadrupède se rapproche non seulement de la tortue, dont il a déja la lenteur, mais encore des autres reptiles et de tous ceux qui n'ont pas un centre de sentiment unique et bien distinct. Or, tous ces êtres sont misérables sans être malheureux; et dans ses pro-

(1) Secui femellam vivam.... habentem in se fœtum omnibus modis perfectum cum pilis, unguibus et dentibus amnioni more cæterorum animalium inclusum. Cor motum suum validissimè retinebat postquam exemptum erat e corpore per semi-horium; placenta uterina constabat multis particulis carneis instar substantiæ renum, rubicundis, magnitudinis variæ, instar fabarum, in illas autem particulas carneas (tenuibus membranulis connexas) per multos ramulos vasa umbilicalia instar funis contorta, inserta erant. Cor femellæ duas habebat insignes auriculas cavas. Exempto corde cæterisque visceribus, multopost se movebat et pedes lentè contrahebat sicut dormituriens solet. Mamillas duas cum totidem papillis in pectore femella et fœtus gerebant. Pison, Hist. Bras., pag. 322.

ductions les plus négligées, la nature paraît toujours plus en mère qu'en marâtre.

Ces deux animaux appartiennent également l'un et l'autre aux terres méridionales du nouveau continent, et ne se trouvent nulle part dans l'ancien. Nous avons (1) déja dit que l'éditeur du Cabinet de Seba s'était trompé, en donnant à l'unau le nom de *Paresseux de Ceylan;* cette erreur adoptée par MM. Klein, Linnæus et Brisson est encore plus évidente aujourd'hui qu'elle ne l'était alors; M. le marquis de Montmirail a un unau vivant qui lui est venu de Surinam; ceux que nous avons au Cabinet du Roi viennent du même endroit et de la Guyane, et je suis persuadé qu'on trouve l'unau, aussi bien que l'aï, dans toute l'étendue des déserts de l'Amérique, depuis le Brésil (2) au Mexique; mais que, comme il n'a jamais fréquenté les terres du Nord, il n'a pu passer d'un continent à l'autre; et si l'on a vu quelques-uns de ces animaux, soit aux Indes orientales, soit aux côtes de l'Afrique, il est sûr qu'ils y avaient été transportés. Ils ne peuvent supporter le froid; ils craignent aussi la pluie: les alternatives de l'humidité et de la sécheresse altèrent leur fourrure, qui ressemble plus à du chanvre mal serancé, qu'à de la laine ou du poil.

---

(1) Voyez dans le tome VI des Mammifères, les discours sur les animaux des deux Continents.

(2) L'aï décrit et gravé par M. Edwards venait du pays de Honduras. D. Antonio de Ulloa dit qu'on en trouve aux environs de Porto-Bello.

Je ne puis mieux terminer cet article que par des observations qui m'ont été communiquées par M. le marquis de Montmiraîl, sur un unau qu'on nourrit depuis trois ans dans sa ménagerie. « Le poil de l'unau est beaucoup plus doux que « celui de l'aï... Il est à présumer que tout ce que « les voyageurs ont dit sur la lenteur excessive « des paresseux ne se rapporte qu'à l'aï. L'unau, « quoique très-pesant et d'une allure très-maladroite, « monterait et descendrait plusieurs fois en un « jour de l'arbre le plus élevé. C'est sur le déclin « du jour et dans la nuit qu'il paraît s'animer da- « vantage, ce qui pourrait faire soupçonner qu'il « voit très-mal le jour, et que sa vue ne peut lui « servir que dans l'obscurité. Quand j'achetai cet « animal à Amsterdam, on le nourrissait avec du « biscuit de mer, et l'on me dit que dans le temps « de la verdure il ne fallait le nourrir qu'avec des « feuilles; on a essayé en effet de lui en donner, « il en mangeait volontiers quand elles étaient « encore tendres, mais du moment où elles com- « mençaient à se dessécher et à être piquées des « vers, il les rejetait. Depuis trois ans que je le con- « serve vivant dans ma ménagerie, sa nourriture « ordinaire a été du pain, quelquefois des pommes « et des racines, et sa boisson du lait : il saisit « toujours, quoique avec peine, dans une de ses « pates de devant, ce qu'il veut manger, et la « grosseur du morceau augmente la difficulté qu'il « a de le saisir avec ses deux ongles. Il crie rare-

« ment, son cri est bref et ne se répète jamais « deux fois dans le même temps : ce cri, quoique « plaintif, ne ressemble point à celui de l'aï, s'il « est vrai que ce son *aï* soit celui de sa voix. La « situation la plus naturelle de l'unau, et qu'il « paraît préférer à toutes les autres, est de se sus- « pendre à une branche, le corps renversé en bas ; « quelquefois même il dort dans cette position, « les quatre pates accrochées sur un même point, « son corps décrivant un arc : la force de ses mus- « cles est incroyable, mais elle lui devient inutile « lorsqu'il marche, car son allure n'en est ni moins « contrainte ni moins vacillante : cette conforma- « tion seule me paraît être une cause de la pa- « resse de cet animal, qui n'a d'ailleurs aucun « appétit violent, et ne reconnaît point ceux qui « le soignent. »

ADDITION A L'ARTICLE DE L'UNAU ET DE L'AÏ.

On connaît à Cayenne, dit M. de la Borde, deux espèces de ces animaux, l'une appelée *Paresseux-honteux*, l'autre *Mouton-paresseux ;* celui-ci est une fois plus long que l'autre, et de la même grosseur ; il a le poil long, épais et blanchâtre, pèse environ vingt-cinq livres. Il se jette sur les hommes depuis le haut des arbres, mais d'une manière si lourde et si pesante, qu'il est aisé de l'éviter. Il mange le jour comme la nuit.

« Le paresseux-honteux a des taches noires, peut peser douze livres, se tient toujours sur les arbres, mange des feuilles de bois canon, qui sont réputées poison. Leurs boyaux empoisonnent les chiens qui les mangent, et néanmoins leur chair est bonne à manger, mais ce n'est que le peuple qui en fait usage.

« Les deux espèces ne font qu'un petit qu'ils portent tout de suite sur le dos. Il y a grande apparence que les femelles mettent bas sur les arbres, mais on n'en est pas sûr. Ils se nourrissent de feuilles de monbin et de bois canon. Les deux espèces sont également communes, mais un peu rares aux environs de Cayenne. Ils se pendent quelquefois par leurs griffes à des branches d'arbres qui se trouvent sur les rivières, et alors il est aisé de couper la branche et de les faire tomber dans l'eau, mais ils ne lâchent point prise et y restent fortement attachés avec leurs pates de devant.

« Pour monter sur un arbre, cet animal étend nonchalamment une de ses pates de devant qu'il pose le plus haut qu'il peut sur le pied de l'arbre, il s'accroche ainsi avec sa longue griffe, lève ensuite son corps fort lourdement, et petit à petit, pose l'autre pate, et continue de grimper ainsi. Tous ces mouvements sont exécutés avec une lenteur et une nonchalance inexprimable. Si on en élève dans les maisons, ils grimpent toujours sur

quelques poteaux ou même sur les portes, et ils n'aiment pas à se tenir à terre; si on leur présente un bâton lorsqu'ils sont à terre, ils s'en saisissent tout de suite, et montent jusqu'à l'extrémité, où ils se tiennent fortement accrochés avec les pates de devant, et serrent avec tout le corps l'endroit où ils se sont ainsi perchés. Ils ont un petit cri fort plaintif et langoureux qui ne se fait pas entendre de loin (1). »

On voit que le paresseux-mouton de M. de la Borde, est celui que nous avons appelé *Unau*, et que son paresseux-honteux est l'*aï*, dont nous avons donné, *dans ce volume*, les descriptions et les figures, *pag.* 34 *et suiv.*; *et pl.* 290 *et* 291, *fig.* 1.

M. Vosmaër, habile naturaliste et directeur des Cabinets de S. A. S. Monseigneur le prince d'Orange, m'a reproché deux choses que j'ai dites au sujet de ces animaux; la première, sur la manière dont ils se laissent quelquefois tomber d'un arbre. Voici les expressions de M. Vosmaër.

« On doit absolument rejeter le rapport de M. de Buffon, qui prétend que ces animaux (l'unau et l'aï) trop lents pour descendre de l'arbre, sont obligés de se laisser tomber comme un bloc lorsqu'ils veulent être à terre (2). »

---

(1) Extrait des observations de M. de la Borde, médecin du roi à Cayenne.

(2) Description d'un paresseux pentadactyle de Bengale, page 5. Amsterdam, 1767.



Cependant je n'ai avancé ce fait que sur le rapport de témoins oculaires, qui m'ont assuré avoir vu tomber cet animal quelquefois à leurs pieds, et l'on voit que le témoignage de M. de la Borde, médecin du Roi à Cayenne, s'accorde avec ceux qui m'ont raconté le fait, et que par conséquent, *l'on ne doit pas* (comme le dit M. Vosmaër) *absolument rejeter mon rapport à cet égard.*

Le second reproche est mieux fondé. J'avoue très-volontiers que j'ai fait une méprise, lorsque j'ai dit que l'unau et l'aï n'avaient pas de dents, et je ne sais point du tout mauvais gré à M. Vosmaër d'avoir remarqué cette erreur, qui n'est venue que d'une inattention. J'aime autant une personne qui me relève d'une erreur, qu'une autre qui m'apprend une vérité, parce qu'en effet une erreur corrigée est une vérité.

LE KOURI

OU

LE PETIT UNAU (1).

Nous donnons ici (*pl.* 290, *fig.* 2) la figure d'un animal dont l'espèce est voisine de celle de l'Unau; il est à la vérité de moitié plus petit, mais il lui ressemble beaucoup par la forme du corps. Cet

(1) Cet animal doit être rapporté à l'espèce de l'Unau. Desm. 1826.

animal a été trouvé dans une habitation de la Guyane française; il était dans la basse-cour au milieu des poules, et il mangeait avec elles; c'est, dit-on, le seul individu de cette espèce que l'on ait vu à Cayenne, d'où il nous a été envoyé pour le Cabinet du Roi, sous le nom de *Kouri;* mais nous n'avons eu aucune information sur ses habitudes naturelles, et nous sommes obligés de nous restreindre à une simple description.

Ce petit unau ressemble au grand par un caractère essentiel; il n'a, comme lui, que deux doigts aux pieds de devant, au lieu que l'aï en a trois, et par conséquent il est d'une espèce différente de celle de l'aï; il n'a que douze pouces de longueur, depuis l'extrémité du nez jusqu'à l'origine de la queue, tandis que l'unau, dont nous avons donné l'histoire et la description *dans ce volume*, avait dix-sept pouces six lignes; cependant ce petit unau paraissait être adulte; il a, comme le grand, deux doigts aux pieds de devant et trois à ceux de derrière; mais il en diffère non seulement par la taille, mais encore par son poil qui est d'un brun-musc nuancé de grisâtre et de fauve; et ce poil est bien plus court et plus terne en couleur que dans le grand unau; sous le ventre il est d'une couleur de musc-clair, nuancé de cendré, et cette couleur s'éclaircit encore davantage sous le cou jusqu'aux épaules, où il forme comme une bande faible de fauve-pâle; les plus grands ongles de ce petit unau n'ont que neuf lignes,

tandis que ceux du grand ont un pouce sept lignes et demie.

Nous avons eu le grand unau vivant, mais comme nous n'avons pu faire la description du petit que d'après une peau bourrée, nous ne sommes pas en état de prononcer sur toutes les différences qui peuvent se trouver entre ces deux animaux; nous présumons néanmoins qu'ils ne forment qu'une seule et même espèce, dans laquelle il se trouve deux races, l'une plus grande et l'autre plus petite.

J'ai dit, d'après M. de la Borde (*Voyez ci-avant, page* 296), que le paresseux qu'il nomme *Mouton*, se jette sur les hommes depuis le haut des arbres; cela a été mal exprimé par M. de la Borde; il est certain qu'il n'attaque pas les hommes, mais comme tous les paresseux en général ne peuvent descendre des arbres, ils sont forcés de se laisser tomber, et tombent quelquefois sur les hommes. M. de la Borde, dans ses nouveaux Mémoires, indique quatre espèces de paresseux; savoir, le *Paresseux Cabri*, le *Paresseux Mouton*, le *Paresseux dos brûlé*, et le nouveau paresseux que nous venons d'appeler *Kouri*. Comme il ne donne point la description exacte de ces quatre espèces, nous ne pouvons les comparer avec celles que nous connaissons; nous présumons seulement que son paresseux cabri et son paresseux mouton sont notre aï et notre unau; il

nous a envoyé une peau qui nous paraît être celle de son paresseux dos brûlé, mais qui n'est pas assez bien conservée pour que nous puissions juger si elle vient d'un animal dont l'espèce soit différente de celle de l'aï, à laquelle cette peau nous paraît ressembler, plus qu'à celle de l'unau.

DESCRIPTION
DE L'UNAU.

L'Unau (*pl.* 290, *fig.* 1) qui a servi de sujet pour cette description, était à-peu-près de la grosseur d'un blaireau, mais il était moins élevé sur ses jambes; elles semblent n'être faites ni pour soutenir cet animal debout, ni pour le porter d'un lieu à un autre, mais seulement pour l'accrocher aux points d'appui qu'il peut atteindre. Il a la tête ronde, le museau saillant, le nez gros et arrondi, les narines ovales, les yeux ronds, les paupières gonflées en forme de bourrelet, le front et le sommet de la tête élevés, les oreilles très-courtes, arrondies, fort épaisses, presque nues, très-reculées en arrière et entièrement cachées sous le poil: le cou paraît aussi gros que la tête, parce qu'il est couvert par un poil long, dirigé en arrière comme celui du corps; le poil de la croupe est dirigé en sens contraire, et forme une sorte de crinière transversale au-dessus de la croupe en rencontrant le poil du dos: les pieds sont à proportion plus longs que les jambes depuis le poignet et le talon jusqu'au bout des doigts; il n'y a que deux doigts aux pieds de devant, et trois aux pieds de derrière; les ongles sont fort longs et courbes.

Lorsque l'unau est en repos sur ses jambes, le poignet et le talon portent sur la terre; l'avant-bras est

dirigé obliquement en avant, le coude s'élève peu au-dessus de terre : la jambe proprement dite est inclinée et forme un angle droit avec la cuisse, de façon que la partie inférieure de la croupe reste toujours plus bas que le genou. La démarche de cet animal est très-contrainte; pour faire un pas, au lieu de porter en avant la jambe de devant, il fait seulement glisser le pied sans étendre les doigts; les ongles restent fléchis en arrière, et le pied ne porte que sur leur convexité et sur le poignet sans que la plante touche la terre : ce mouvement ne se fait pas directement en avant, mais un peu obliquement en dehors. La jambe et le pied de derrière sont encore plus écartés en dehors, de sorte que le pied décrit un arc de cercle lorsque l'animal veut le porter en avant, et durant ce mouvement les ongles restent couchés en arrière comme ceux des pieds de devant, le pied ne portant que sur leur convexité et sur le talon sans que la plante appuie sur la terre. Une telle démarche ne peut être prompte ni même facile, aussi l'animal semble ne marcher que malgré lui, et lorsqu'il y est contraint pour satisfaire ses besoins; cependant il est moins lent qu'on ne l'imaginerait d'après une conformation si peu propre au mouvement progressif : il m'a semblé qu'il allait plus vite que les tortues, et que son allure avait du rapport avec celle des chauve-souris lorsqu'elles marchent sur leurs quatre pieds sans s'aider de leurs ailes (1).

L'unau a beaucoup plus de facilité à gravir et à se suspendre en l'air qu'à marcher sur la terre, alors il étend ses ongles et il s'en sert comme de crochets en

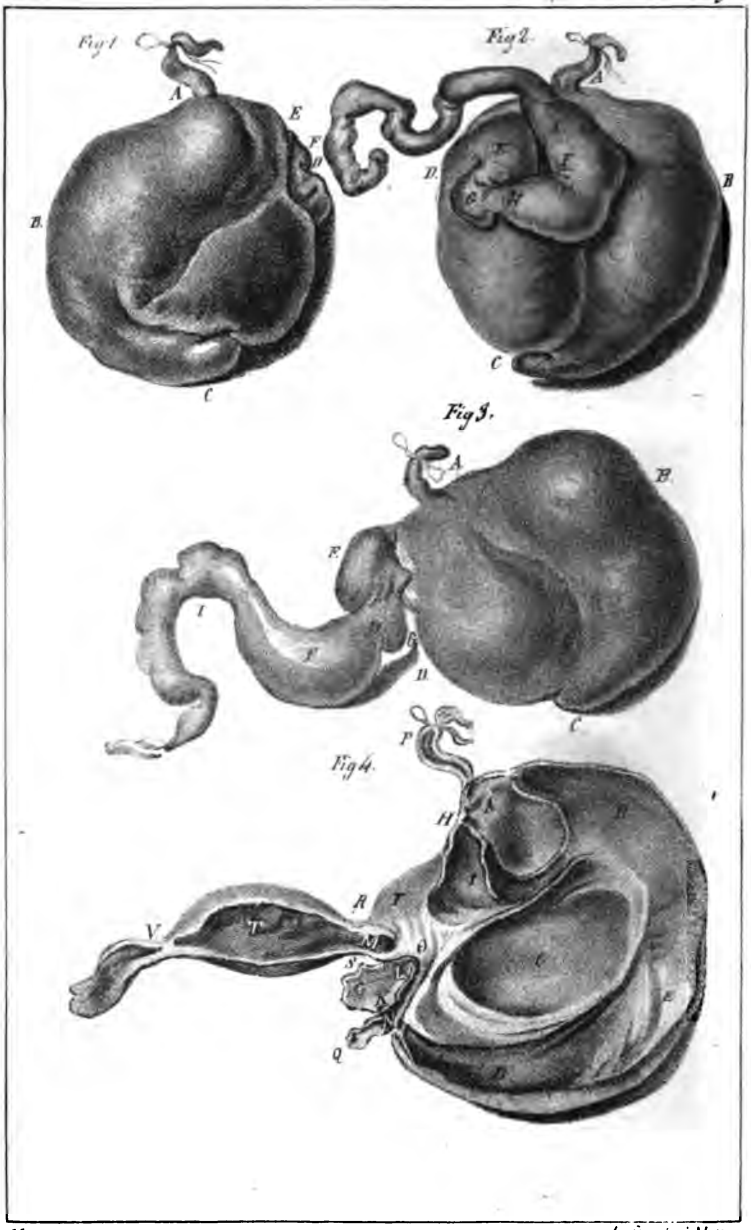
(1) Voyez le tome V des Mammifères, page 13.

les appuyant sur tout ce qui peut les arrêter. Ses ongles étant longs, crochus, pointus et très-forts, ils le soutiennent si aisément qu'il semble se plaire dans l'attitude où son corps est pendant et ses pieds accrochés en haut; il y reste volontiers pendant long-temps, et même pour se reposer il se suspend à demi en se dressant sur ses fesses et en accrochant ses pieds de devant et ceux de derrière à une petite hauteur pour soutenir son corps dans une situation verticale, c'est dans cette attitude qu'il passe la nuit; mais s'il n'avait pas un point d'appui pour accrocher ses pieds de devant, il ne pourrait tenir son corps droit; lorsqu'on le force à s'asseoir, ses jambes de derrière se dirigent en dehors de chaque côté au point d'être toutes les deux sur une même ligne. Quelque facilité qu'il ait à gravir par la conformation de ses ongles, il est fort lourd et très-maladroit pour tout ce qui dépend des mouvements de ses jambes et de son corps. J'ai vu celui qui a servi de sujet pour cette description, se suspendre par les quatre pieds au rebord qui était autour d'une table à jouer, ainsi suspendu il tournait autour de cette table, mais il ne pouvait pas monter dessus.

L'unau saisit avec le pied de devant comme avec une main, et s'en sert pour porter ses aliments à sa bouche; mais ce n'est qu'une main très-imparfaite, elle n'a que deux doigts, comme je l'ai déja fait observer, et deux grands ongles; ces doigts et ces ongles ne font l'office que d'un seul doigt, car ils ne s'écartent pas l'un de l'autre, ils s'étendent et se fléchissent ensemble; l'animal, en approchant de son poignet l'extrémité de ses ongles, serre les choses qu'il veut saisir et les enlève. Celui que j'ai vu mangeait peu, on le nourrissait

avec du pain desséché au four, et on lui donnait pour boisson du lait mêlé avec de l'eau : le plus souvent il se suspendait par trois de ses pieds, et il mangeait avec le quatrième la tête en bas. Lorsqu'on l'obligeait à marcher trop long-temps, il jetait des cris faibles et plaintifs. Il aimait la chaleur ; moins il faisait chaud, plus il dormait ; quelquefois son sommeil durait pendant dix-huit heures : il avait peu d'odorat, et il paraissait n'avoir pas bonne vue. Cet animal est vivant dans la ménagerie de M. le marquis de Montmirail.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.....	1	5	6
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput..........................	0	3	4
Circonférence du bout du museau............	0	4	0
Circonférence du museau, prise au-dessous des yeux................................	0	5	4
Contour de l'ouverture de la bouche..........	0	3	1
Distance entre les deux naseaux..............	0	0	5
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil...........................	0	1	4
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille....	0	2	0
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.........	0	0	5½
Ouverture de l'œil	0	0	3¾
Distance entre les angles antérieurs des yeux en suivant la courbure du chanfrein..........	0	2	0
La même distance en ligne droite............	0	1	7½
Circonférence de la tête entre les yeux et les oreilles..........................	0	9	6
Longueur des oreilles.....................	0	0	8
Largeur de la base mesurée sur la courbure extérieure.............................	0	1	8
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas.	0	2	2



Meunier del.t

	pi.	po.	lig.
Longueur du cou	0	1	7
Circonférence du cou	0	8	6
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant	0	10	10
La même circonférence à l'endroit le plus gros	1	4	0
La même circonférence devant les jambes de derrière	1	1	4
Longueur de l'avant-bras depuis le coude jusqu'au poignet	0	5	10
Circonférence du poignet	0	3	4
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles	0	4	9
Longueur de la jambe depuis le genou jusqu'au talon	0	5	5
Circonférence du métatarse	0	3	9
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles	0	4	8
Largeur du pied de devant	0	0	9
Largeur du pied de derrière	0	1	0
Longueur des plus grands ongles	0	1	$7\frac{1}{2}$
Largeur à la base	0	0	$3\frac{1}{2}$

L'unau qui a servi de sujet pour la description suivante des viscères et du squelette de cet animal, avait été envoyé de Surinam en Hollande, et d'Amsterdam à Paris dans de l'eau-de-vie; il était beaucoup plus jeune et plus petit que celui dont les dimensions ont été rapportées dans la table précédente; car sa longueur, mesurée en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus, n'était que de neuf pouces dix lignes; le corps avait cinq pouces quatre lignes de circonférence prise derrière les jambes de devant, huit pouces neuf lignes dans le milieu, et sept pouces devant les jambes de derrière; cet animal n'avait aucun vestige de queue.

J'ai trouvé à l'ouverture de l'abdomen une grande panse qui en occupait la plus grande partie, principalement le côté gauche en entier jusqu'à la région iliaque; il y avait un autre estomac plus petit, qui était placé sur la panse et qui occupait la partie antérieure du côté droit; il se trouvait un lobe du foie entre ces deux estomacs.

Le duodenum sortait de la partie antérieure du dernier estomac, et s'étendait le long du côté droit, en faisant plusieurs sinuosités: les intestins formaient des circonvolutions dans la région iliaque droite, dans l'hypogastrique et dans l'iliaque gauche; à cet endroit, le canal intestinal devenait plus gros, se repliait dans l'hypogastre, formait un arc dans la région iliaque gauche en s'étendant en avant, se recourbait en haut dans le côté gauche et se prolongeait en arrière jusqu'à l'anus.

Il y avait une grosse panse (*ABCD*, *pl.* 292, *fig.* 1, 2, 3 et 4) et d'autres estomacs plus petits (*EF*, *fig.* 1, *où le groupe formé par tous les estomacs est vu par-dessous; EF*, *fig.* 2, *qui représente ces estomacs vus par-dessus; et EF*, *fig.* 3, *où ces mêmes estomacs sont développés*). La panse (*ABCD*, *pl.* 292, *fig.* 1, 2 *et* 3) différait de celle du bœuf et de la plupart des autres ruminants, en ce qu'elle n'avait à sa partie postérieure qu'une seule convexité (*C*), et que ses parois intérieures (*ABCDE*, *pl.* 292, *fig.* 4) étaient lisses sans aucunes papilles. Il se trouvait une poche (*E*, *pl.* 292, *fig.* 1, 2 *et* 3) qui correspondait au bonnet du bœuf; mais ses parois intérieures (*FG*, *fig.* 4) étaient lisses comme celles de la panse, et n'avaient aucun vestige de réseau; la panse était en partie séparée du bonnet

par une cloison (*qui a été coupée aux endroits HI et KL*). L'unau n'avait à la place du troisième estomac des ruminants, qu'une sorte de poche (*G, pl.* 292, *fig.* 2, *et fig.* 3) ou de boursouflure dont les parois intérieures (*M, fig.* 4) étaient lisses, sans aucune apparence de la conformation du feuillet du bœuf. Il se trouvait dans les estomacs de l'unau, comme dans ceux du bœuf, une gouttière (*NO, pl.* 292, *fig.* 4), qui s'étendait depuis l'œsophage (*PQ*) jusqu'à la poche (*M*), qui était à l'endroit du feuillet du bœuf. Il y avait un étranglement (*H, pl.* 292, *fig.* 2 *et fig.* 3; *et RS, fig.* 4) entre cette poche et la dernière partie (*F, fig.* 2 *et* 3) des estomacs de l'unau, qui correspondait à la caillette du bœuf par sa figure et sa position, mais qui n'avait point de replis sur ses parois intérieures (*T, pl.* 292, *fig.* 4). Cette dernière partie était terminée par le pylore (*I, fig.* 2 *et* 3; *et V, fig.* 4).

Le canal intestinal n'avait que trois pieds de longueur depuis le pylore jusqu'à l'anus. Mais lorsque cette dimension a été prise, il s'en fallait beaucoup que les intestins grêles ne fussent étendus en ligne droite dans toute leur longueur, ils formaient au contraire grand nombre de circonvolutions (*ABC, pl.* 293, *fig.* 1 *et* 2) contre le mésentère : le colon (*DE*) et le rectum étaient en ligne droite; il n'y avait point de cœcum, mais seulement une sorte d'insertion (*F*) entre l'ileum (*A*) et le colon (*D*) au-dehors, et une valvule au-dedans; on reconnaissait l'origine (*D*) du colon, parce qu'à cet endroit le canal intestinal était plus gros que dans le reste de son étendue; cette grosseur diminuait insensiblement jusqu'à l'anus.

Le foie était en entier dans le côté droit; il n'avait

que deux lobes, l'un fort grand et tenant à la partie droite du diaphragme par un ligament suspensoir qui sortait à-peu-près du milieu de la face antérieure de ce lobe; l'autre était plus petit et placé derrière le grand. Il y avait quelque apparence d'une vésicule du fiel sur la partie postérieure et inférieure de la face interne du foie; mais cette situation serait extraordinaire pour la vésicule du fiel; d'ailleurs il ne s'en est trouvé aucune trace dans l'aï, ce qui donne lieu de croire que la vésicule du fiel manque aussi à l'unau.

La rate était placée contre la caillette, sa partie inférieure était fort large et arrondie, la supérieure était au contraire fort étroite.

Les reins étaient placés l'un vis-à-vis de l'autre, fort en arrière sur la face interne des os des îles derrière les testicules, ils avaient la forme ordinaire des reins.

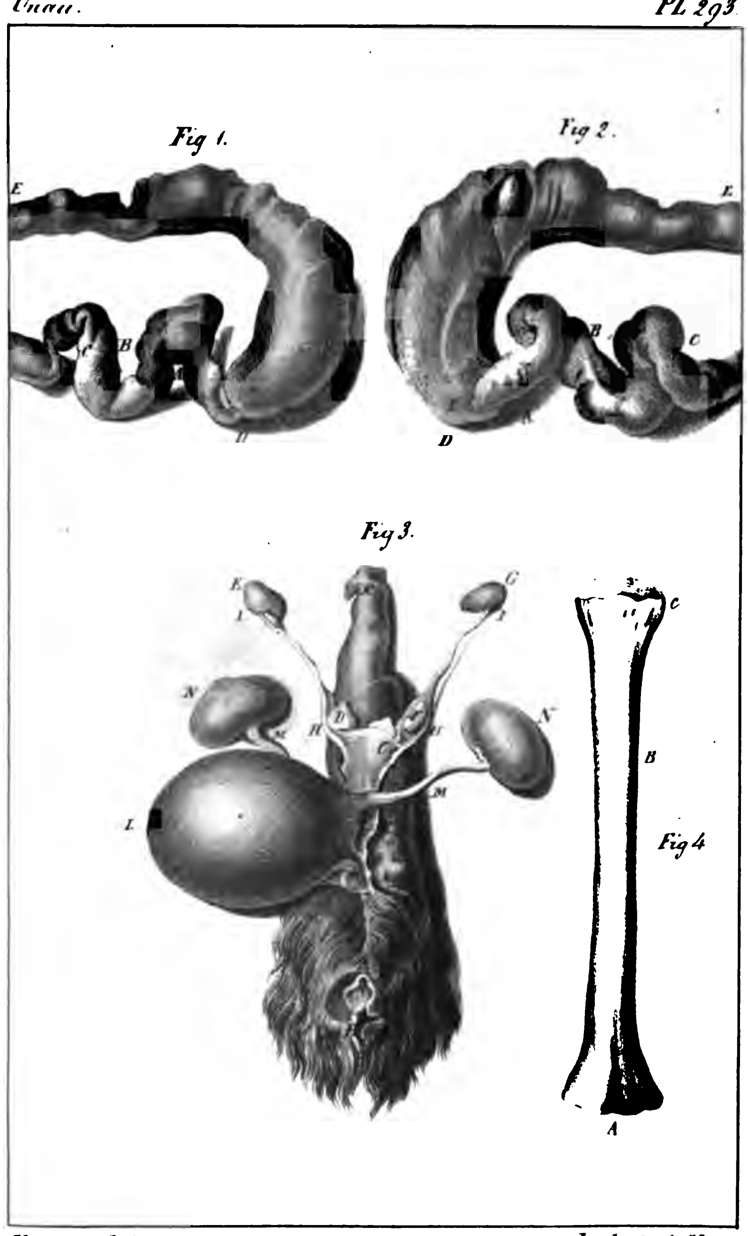
Le centre nerveux du diaphragme était de médiocre grandeur. Chaque poumon n'avait qu'un seul lobe. Le cœur était presque rond et placé entre les deux poumons, la pointe dirigée obliquement à gauche. Il sortait trois branches de la crosse de l'aorte.

La langue était épaisse dans toute sa longueur, et large à l'extrémité antérieure. L'épiglotte avait une échancrure dans le milieu. Le palais était traversé par dix sillons très-irréguliers.

Le cervelet était placé derrière le cerveau; il y avait des anfractuosités sur le cerveau et des cannelures sur le cervelet, comme dans la plupart des autres quadrupèdes.

Je n'ai aperçu que deux mamelons, un de chaque côté sur la poitrine.

La vulve (*A*, *pl.* 293, *fig.* 3) était placée fort près



Meunier del.t Lith: de C. Motte

de l'anus (*B*), et saillante par sa partie inférieure (*A*). La matrice (*C*) était bien apparente, mais je n'ai pas pu reconnaître si elle avait des cornes; je n'ai pas même vu les trompes. J'ai trouvé de chaque côté deux corps (*DEFG*) qui avaient chacun l'apparence d'un testicule; mais toutes ces parties étaient en trop mauvais état, trop racornies par l'impression de l'esprit-de-vin, pour qu'il fût possible de savoir lesquels de ces corps étaient les vrais testicules, et de voir si les filets *HHII* étaient des trompes. Le corps *F* est dépouillé d'une membrane qui l'enveloppait, l'autre *D* est revêtu de cette membrane. On a représenté dans la même figure le rectum (*KK*), la vessie (*L*), les uretères (*MM*) et les reins (*NN*). Les corps *EG* étaient placés au-devant des reins sous les fausses côtes; cette situation peut faire présumer qu'ils n'étaient pas les vrais testicules.

L'os frontal de l'unau est très-grand, les os propres du nez sont courts, l'extrémité de la mâchoire supérieure est grosse, principalement sur les côtés qui sont renflés par les dents canines; le bord osseux des orbites des yeux est interrompu en arrière sur deux septièmes parties de la circonférence des orbites. L'os de la pommette ne tenait pas à l'os temporal dans le squelette qui a servi de sujet pour cette description, il y avait deux lignes d'intervalle entre les extrémités des apophyses zygomatiques de ces deux os; je n'ai vu cette conformation dans aucun autre animal, peut-être les deux os se seraient-ils approchés l'un de l'autre lorsque l'individu dont il s'agit aurait été plus avancé en âge; car il était si jeune que la plupart des épiphyses, les os du sternum, ceux du carpe, etc., n'avaient qu'une substance cartilagineuse. Les branches de la mâchoire

inférieure étaient très-courtes; l'apophyse coronoïde avait peu de hauteur; au-dessous de l'apophyse condyloïde il s'en trouvait une troisième qui était large, mince et dirigée en arrière.

L'unau n'a point de dents incisives dans la mâchoire du dessus, ni dans celle du dessous; mais il y a dans les deux mâchoires des dents canines et des mâchelières, une canine et quatre mâchelières de chaque côté de la mâchoire supérieure, une canine et trois mâchelières de chaque côté de l'inférieure, ce qui ne fait en tout que dix-huit dents. Les canines ressemblent aux mâchelières par leur figure, elles sont pointues, et lorsque la bouche est fermée elles ne se touchent que par leurs côtés.

Les apophyses des vertèbres et des fausses vertèbres n'étaient pas encore formées, on ne voyait même aucun vestige des apophyses épineuses des dernières vertèbres du dos, des vertèbres lombaires et des fausses vertèbres du sacrum, etc.

Il y avait vingt-trois vertèbres dorsales et vingt-trois côtes de chaque côté, douze vraies et onze fausses, c'est en tout quarante-six côtes. Je n'ai vu aucun autre animal qui en eût un aussi grand nombre.

Les vertèbres lombaires ne sont qu'au nombre de quatre, aussi y a-t-il peu de distance entre la dernière des fausses côtes et l'os de la hanche.

L'os sacrum m'a paru composé de quatre fausses vertèbres, et le coccix de huit, dont la seconde et la troisième paraissaient devoir adhérer aux os ischions, lorsque l'ossification est faite en entier.

L'unau a des clavicules; la base et le côté antérieur de l'omoplate ne sont pas séparés par un angle, ils forment un arc de cercle par une courbure uniforme.

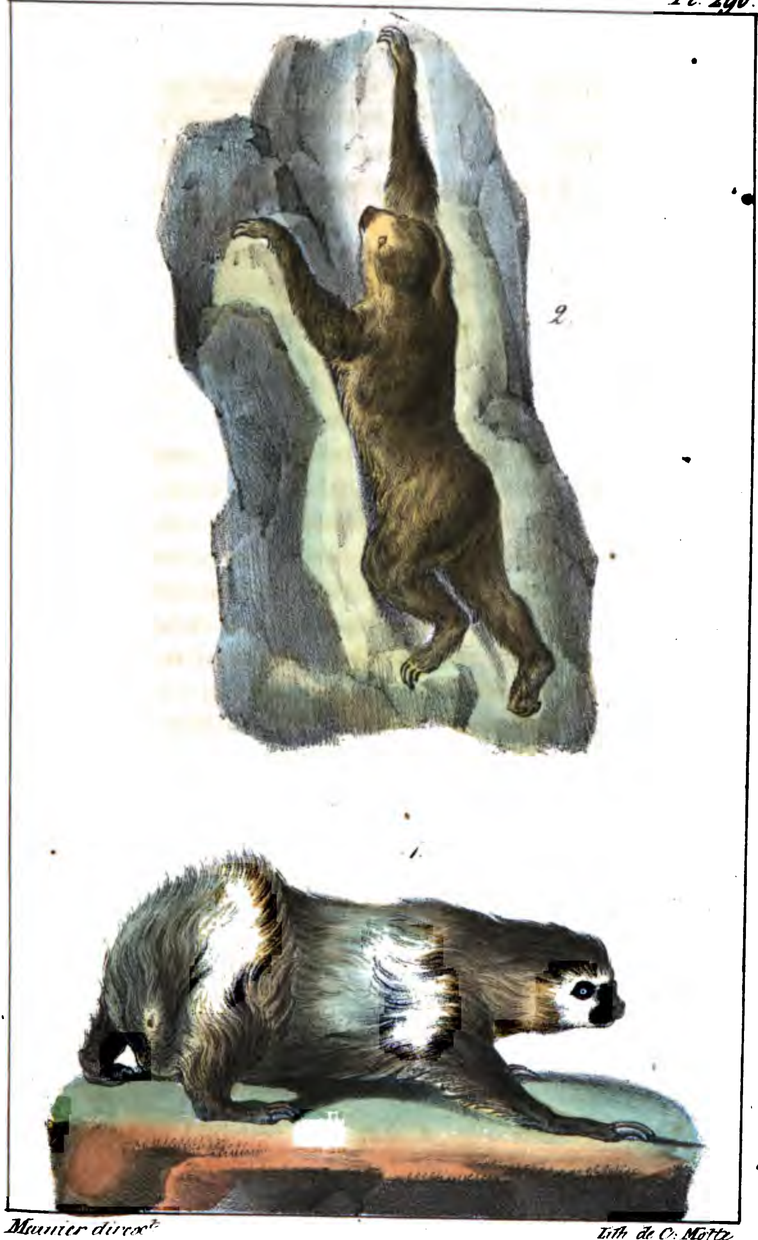
La partie inférieure des os du bras et de l'avant-bras est aplatie par le devant et par le derrière, et très-mince. Les deux os de la jambe sont fort écartés l'un de l'autre dans le milieu de leur longueur.

Le métacarpe était composé de quatre os, dont le premier et le dernier étaient de beaucoup plus courts et moins gros que les deux autres. Il y avait cinq os dans le métatarse, le premier et le dernier étaient aussi plus courts et plus petits que les trois autres.

Les deux doigts des pieds de devant et les trois doigts des pieds de derrière n'avaient chacun que deux phalanges, dont la première était très-longue, et la dernière fort courte et engagée dans l'ongle. L'unau n'ayant que trois rangs d'os placés les uns au bout des autres aux endroits des doigts et du métacarpe ou du métatarse, on pourrait me demander pourquoi j'attribue au métacarpe et au métatarse le premier rang de ces os, au lieu de les regarder comme les premières phalanges des doigts, qui dans ce cas auraient trois phalanges, comme les doigts des autres animaux. Par cette supposition il n'y aurait point de métacarpe ni de métatarse dans l'unau; mais s'il a ces parties, il lui manque une troisième phalange à chaque doigt; ce qui me fait préférer cette dernière opinion, c'est que les os du second rang étant beaucoup plus longs que ceux du premier, ne paraissent pas être des phalanges, parce que les premières devraient être plus longues que les secondes. Dans un individu plus avancé en âge et plus grand, on pourrait trouver d'autres indices pour la vraie dénomination de ces parties.

DESCRIPTION
DE L'AÏ.

L'Aï ressemble à l'Unau par la forme du corps et des jambes ; mais il en diffère par la qualité et les couleurs du poil, par la figure du museau, par le nombre des doigts des pieds de devant et par la queue, car il en a une petite, tandis que cette partie manque en entier dans l'unau. La *pl.* 291, *fig.* 1, représente de jeunes aïs en différentes attitudes ; le même animal est représenté dans un âge plus avancé, *même planche*, *fig.* 2. L'aï qui a servi de sujet pour cette description était fort petit ; il avait la tête plus allongée que celle de l'unau, et le museau beaucoup plus court, de sorte que l'ensemble du museau et de la tête formait un groupe plus arrondi ; la mâchoire inférieure avait tant d'épaisseur que l'ouverture de la bouche se trouvait au milieu de la face antérieure du museau ; il était si court que la bouche, sans être excessivement grande, s'étendait de chaque côté presque jusqu'au-dessous de l'angle postérieur de l'œil ; le nez avait un peu de saillie : le front était moins élevé que celui de l'unau et les oreilles encore plus courtes, elles ne paraissaient au-dehors que par un rebord couvert de poil. Il y avait à chacun des quatre pieds trois



Maunier direx.t   Lith de C. Motte

1. L'Unau, 2. le Kouri ou le petit Unau.

ongles, semblables à ceux de l'unau; les ongles des pieds de devant étaient un peu plus grands que ceux des pieds de derrière; l'ongle du milieu dans chaque pied, était un peu plus long que les deux autres.

Les poils de l'aï étaient très-différents de ceux de l'unau et des autres animaux; ils ressemblaient à de l'herbe séchée; chacun de ces poils était aplati et avait beaucoup plus de largeur que d'épaisseur. Les poils de la tête et du cou étaient dirigés en avant et ne laissaient que les yeux et le museau à découvert; la couleur de ces poils était mêlée de brun et de blanchâtre; le brun dominait sur la tête, sur la poitrine, le ventre et les côtés du corps, et il y avait plus de blanchâtre que de brun sur le dos.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.....	0	7	6
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput........................	0	1	10
Circonférence du bout du museau............	0	2	3
Circonférence du museau, prise au-dessous des yeux................................	0	2	11
Contour de l'ouverture de la bouche..........	0	1	2
Distance entre les deux naseaux..............	0	0	1
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil..........................	0	0	6
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille.....	0	1	6
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.........	0	0	3
Ouverture de l'œil.........................	0	0	2
Distance entre les angles antérieurs des yeux en suivant la courbure du chanfrein...........	0	1	1
La même distance en ligne droite.............	0	0	8
Circonférence de la tête entre les yeux et les oreilles..............................	0	4	6

	pi.	po.	lig.
Longueur des oreilles	0	0	2 ½
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure	0	0	5 ½
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas	0	1	2
Longueur du cou	0	1	3
Circonférence du cou	0	2	6
Longueur de l'avant-bras depuis le coude jusqu'au poignet	0	2	1
Circonférence du poignet	0	1	8
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles	0	2	1
Longueur de la jambe depuis le genou jusqu'au talon	0	1	9
Largeur à l'endroit du talon	0	0	8
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles	0	2	0
Largeur du pied de devant	0	0	6
Largeur du pied de derrière	0	0	6 ½
Longueur des plus grands ongles	0	0	10
Largeur à la base	0	0	1 ½

Il y a au Cabinet deux peaux d'aï; les os de la tête tiennent à l'une de ces peaux qui a un pied dix pouces de long depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, dont la longueur est d'un pouce et demi: l'autre peau est à très-peu près de même grandeur que la première; la tête y manque, mais les ongles y sont. Le poil de ces deux peaux est de même qualité que celui du jeune aï dont j'ai fait la description; il a jusqu'à deux pouces et un quart de longueur; les couleurs ne sont pas exactement les mêmes sur l'une et l'autre de ces peaux.

Sur la première, la face est entourée d'un poil court, roide, hérissé, de couleur blanchâtre à son origine et roussâtre à l'extrémité; le reste de la tête et le cou sont

couverts de poil plus long, souple, brun et noirâtre. Il y a sur le garrot une bande longitudinale, formée par un poil court et d'un beau noir, et accompagnée de chaque côté par deux taches roussâtres; ces couleurs roussâtres et noires ont fait donner à l'aï le nom de *Dos brûlé,* parce qu'il semble que son poil ait été en effet brûlé sur le dos. Tout le dessus du corps de cet animal et les jambes sont mêlés de couleur brune, de roussâtre et de blanchâtre, le dessous du corps est brun avec un mélange de gris.

Les couleurs du poil de la seconde peau diffèrent de celles de la première, en ce que le poil qui entoure la face est jaunâtre; celui de la tête et du cou n'est pas noirâtre, et il a plus de teintes de gris que de brun; les taches qui sont aux côtés de la bande noire du garrot, ont de belles teintes roussâtres, il n'y a aucune apparence de cette couleur sur le dessus du corps et sur les jambes, le gris et le blanchâtre y dominent sur le brun; le dessous du corps a aussi moins de brun que de gris: il se trouve à la racine des poils de ces deux peaux un duvet court et fin qui a la même couleur que les poils entre lesquels il est placé.

Les ongles sont jaunâtres et très-serrés les uns contre les autres; ceux des pieds de devant ont deux pouces neuf lignes de longueur prise en suivant leur courbure, et ceux des pieds de derrière seulement un pouce trois lignes; les uns et les autres n'ont que trois lignes de largeur à la base.

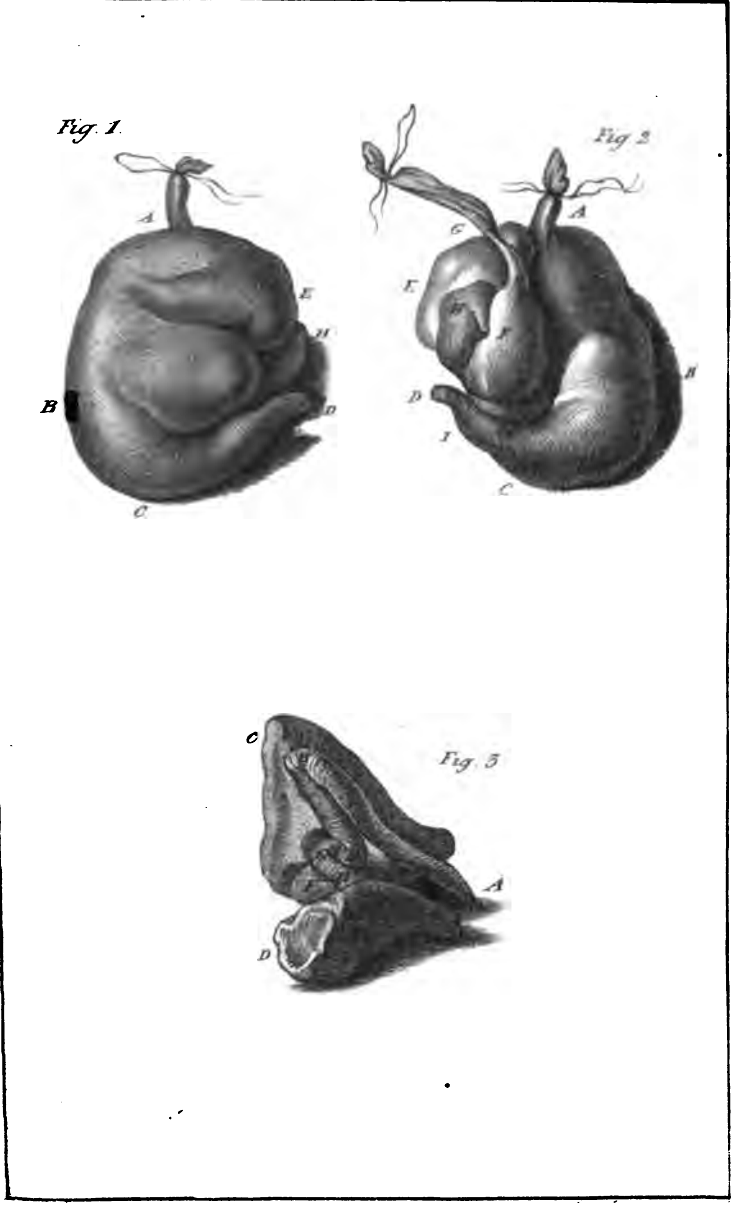
La situation des viscères du jeune aï dont les dimensions ont été rapportées dans la table précédente, différait de la situation des viscères de l'unau, en ce que les estomacs occupaient le côté gauche en entier, et

que les circonvolutions du canal intestinal se trouvaient toutes dans le côté droit; aussi la portion de ce canal qui correspondait au colon des autres animaux, commençait dans la région iliaque droite, s'étendait en avant dans le côté droit, se repliait en dedans contre le foie, et se prolongeait en arrière pour se joindre au rectum.

L'aï avait quatre estomacs comme l'unau; mais la panse (*ABCD*, *pl.* 294, *fig.* 1, *où les estomacs sont vus par-dessous, et fig.* 2, *où ils sont vus par-dessus*) différait de celle de l'unau en ce que la convexité (*C*) était beaucoup plus allongée et formait un long prolongement (*CD*); le bonnet (*E*, *fig.* 1 *et* 2) était séparé de la panse par une scissure plus profonde (*G*, *fig.* 2); le feuillet (*H*, *fig.* 1 *et* 2) et la caillette (*F*) ressemblaient au feuillet et à la caillette de l'unau: mais il y avait une grande différence dans la conformation du prolongement (*CD*) de la panse de l'aï, comparé à la convexité de la panse de l'unau; le prolongement de l'aï était divisé intérieurement par deux cloisons longitudinales qui s'étendaient jusqu'aux trois quarts (*I*) de sa longueur, et qui le partageaient en trois loges; celle du milieu s'étendait jusqu'à l'extrémité (*D*) du prolongement; les loges postérieure et antérieure se terminaient (*à l'endroit I*) à cinq lignes de distance de l'extrémité du prolongement.

Les intestins avaient deux pieds deux pouces de longueur depuis le pylore jusqu'à l'anus.

Le foie de l'aï était placé en entier à droite, et avait un ligament suspensoir comme celui de l'unau, mais il en différait par sa forme; il n'était composé que d'un seul lobe; il avait sur sa face postérieure des scissures qui formaient deux lobules.


Fig. 1.
A
E
H
B
D
C
Fig. 2
A
G
F
B
D
I
C
C
Fig. 3
A
D

La rate était oblongue et seulement un peu plus large à son extrémité du côté gauche que dans le reste de son étendue; son bord postérieur était découpé en deux endroits.

La trachée-artère (*AB*, *pl.* 294, *fig.* 3) s'étendait jusqu'à l'extrémité postérieure (*C D*) des deux poumons, à cet endroit elle formait un coude (*B*), se repliait en bas et se prolongeait en avant de la longueur (*B E*) d'un pouce, ensuite elle se repliait encore en bas et formait un autre coude sur le cœur (*F*) avant de se diviser en deux branches (*G H*).

Au reste, les viscères de l'aï m'ont paru ressemblants à ceux de l'unau.

Les os propres du nez et les extrémités des deux mâchoires étaient plus courts dans l'aï que dans l'unau, l'apophyse coronoïde de la mâchoire inférieure était plus longue.

Le nombre des dents était le même dans le squelette d'aï et dans le squelette d'unau que j'ai vus; les dents de la mâchoire du dessous paraissaient ressemblantes pour la figure et la situation, mais les deux premières de la mâchoire du dessus étaient placées à proportion plus près l'une de l'autre dans l'aï que dans l'unau, et semblaient avoir plus de rapport à des incisives qu'à des canines; elles étaient très-petites, tandis que les canines du dessous étaient beaucoup plus grandes; la première des mâchelières du dessus se trouvait placée plus en avant que dans l'unau, les mâchelières de l'aï au lieu d'être pointues, comme celles de l'unau, étaient terminées par une face concave.

Le squelette d'aï qui a servi de sujet pour cette description, venait d'un individu très-jeune qui n'avait que

des cartilages à la place des apophyses, des épiphyses, des os du sternum, du carpe, etc.

Au lieu d'avoir quarante-six côtes comme l'unau, l'aï n'en a que vingt-huit, quatorze de chaque côté, neuf vraies et cinq fausses.

Il y a dans l'aï, comme dans l'unau, quatre vertèbres lombaires et quatre fausses vertèbres dans le sacrum, mais les fausses vertèbres de la queue sont au nombre de quinze dans l'aï; il m'a paru que la seconde et la troisième devaient toucher aux os ischions lorsque l'ossification est faite en entier; il reste au-delà de ces os environ huit fausses vertèbres qui forment un tronçon de queue assez long pour sortir au dehors; ainsi l'aï a, comme je l'ai déja observé, une petite queue, tandis que cette partie manque en entier dans l'unau.

La partie inférieure des os de l'avant-bras est peu aplatie.

Il y a dans le métacarpe et le métatarse cinq os, dont le premier et le cinquième sont très-courts et ne forment que des tubercules. Les doigts sont au nombre de trois dans chaque pied, et n'ont chacun que deux phalanges comme les doigts de l'unau.

DESCRIPTION

DE LA PARTIE DU CABINET

QUI A RAPPORT A L'HISTOIRE NATURELLE

DE L'UNAU ET DE L'AÏ.

1222. *Une peau d'unau.*

CETTE peau n'est pas entière, il en manque une partie à l'endroit de la tête, ce qui reste est long de deux pieds; le poil du garrot a jusqu'à six pouces de longueur; les couleurs sont moins foncées sur le poil de cette peau que sur celui de l'unau vivant, qui a servi de sujet pour la description de cet animal.

1223. *Les quatre estomacs de l'unau.*

La description de ces estomacs fait partie de celle de l'unau, et ils sont représentés *planche* 292.

1224. *Les parties de la génération de l'unau.*

C'est sur cette pièce que j'ai fait la description des parties de la génération de l'unau femelle. Voyez la *planche* 293, *figure* 3.

1225. *Un squelette d'unau.*

C'est le squelette qui a servi de sujet pour la description des os de l'unau. Il est remarquable entre tous les

squelettes de quadrupèdes que j'ai observés, par le grand nombre des côtes qui monte à quarante-six.

1226. *Un fœtus d'aï.*

Le cordon ombilical tient encore au ventre de ce fœtus, qui n'a guère plus de six pouces de longueur; le poil a déja jusqu'à neuf lignes sur le cou.

1227. *Un jeune aï.*

Ce petit animal n'est long que d'environ huit pouces; son poil a près d'un pouce et demi : il a été envoyé de Cayenne avec le précédent, par M. Artur, médecin du Roi.

1228. *Une peau d'aï.*

Cette peau a été donnée au Cabinet par M. de Bombarde, qui l'avait reçue de Cayenne; elle renferme les os de la tête : sa description se trouve dans celle de l'aï.

1229. *Autre peau d'aï.*

La description de cette peau, qui n'est pas entière à l'endroit de la tête, se trouve aussi dans la description de l'aï : la peau a été apportée d'Amérique par M. de la Condamine.

1230. *Les poumons et la trachée-artère de l'aï.*

La trachée-artère est en situation naturelle dans cette pièce; on y voit les courbures qu'elle forme entre les poumons, et dont j'ai fait mention dans la description de l'aï.

1231. *Un squelette d'aï.*

La description de ce squelette se trouve dans celle de l'aï.

1232. *Un très-grand ongle qui paraît venir de l'unau ou de l'aï.*

Je ne sais si cet ongle vient de l'unau ou de l'aï : il

ressemble par sa forme aux ongles de ces deux animaux. Quoiqu'il ne soit pas entier, il a un demi-pied de longueur, prise en suivant sa courbure, et un pouce et demi de largeur à sa base. Il a été donné au Cabinet par M. de la Condamine, pour un ongle d'une grande espèce de paresseux.

LE PECARI[1]

OU

LE TAJACU.

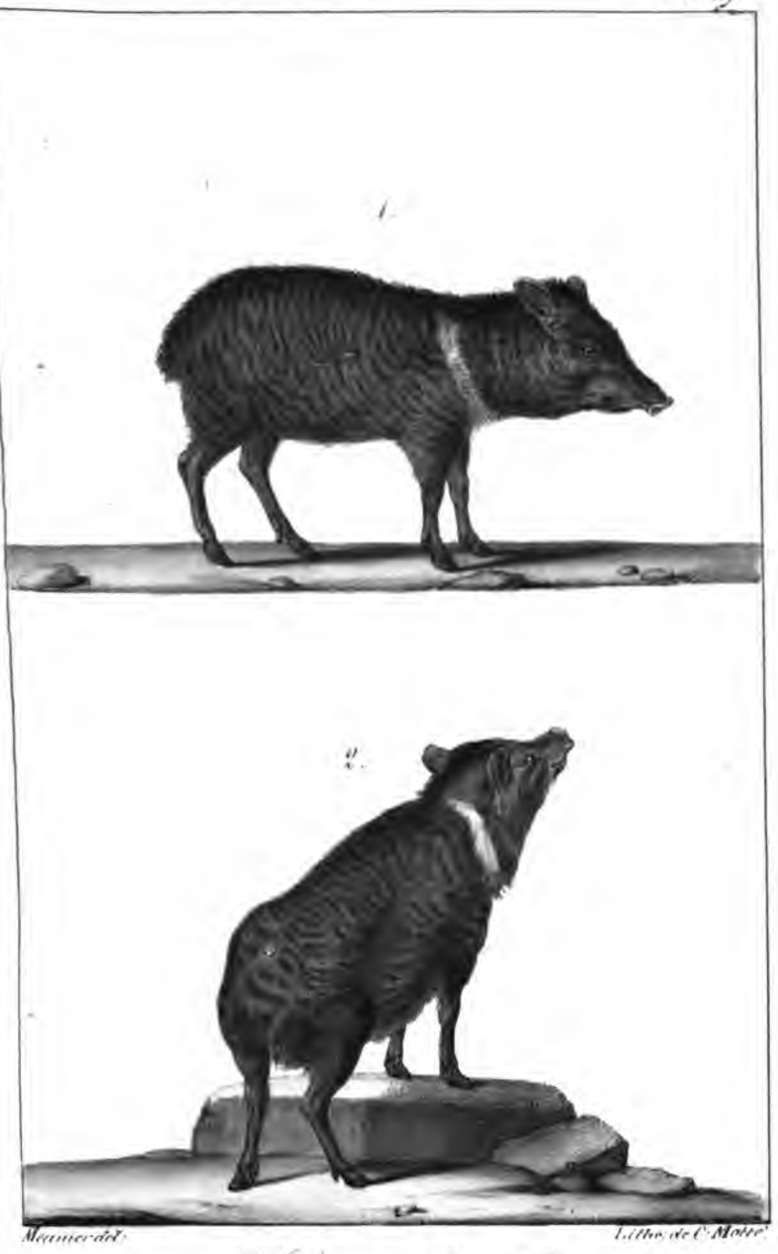
Le PECARI A COLLIER, *Dicotyles torquatus*, Cuv., Desm.; *Sus Tajassu*, Linn., Erxleb., Bodd.

L'ESPÈCE du Pecari est une des plus nombreuses et des plus remarquables parmi les animaux du

(1) Le *Pecari*, le *Sanglier pecari*, nom que les Français habitués dans l'Amérique méridionale ont donné à cet animal, et que nous avons adopté.

Sanglier appelé *Pecari*. Voyage de Desmarchais, tome III, page 312. — Cochon qu'on appelle *Pecari*. Voyage de Wafer imprimé à la suite de celui de Dampier. Rouen, 1715, tome IV, page 222. — Pecaris, espèce de cochons sauvages. Voyage de Dampier, tome IV, page 69.

Nota. Il y a peu d'animaux qui aient reçu autant de différents noms que celui-ci : les Sauvages du Brésil l'appelaient *Tajassou* suivant de Léry, *Tajacu* suivant Pison et Marcgrave ; *Caaigoara* aussi suivant Marcgrave ; *Tajoussou* suivant Coréal (Voyage aux Indes orientales. Paris, 1722; tome I, page 173). Les Mexicains l'appelaient *Quauhtla coymatl*, ou *Quapizotl*, ou *Coyametl*. Les voyageurs l'ont aussi désigné par des noms différents : il s'appelle *Pelas* à la baie de tous les Saints suivant Dampier (tome IV, page 69); *Javari* ou *Paquire* à l'île de Tabago suivant Rochefort (Relation de l'île de Tabago. Paris, 1666, page 31); *Paquira* dans le pays



Meunier del.   Litho. de C. Motte.

1. Le Pécari 2. Autre Pécari.

Nouveau-Monde. Le pecari ressemble au premier coup d'œil à notre sanglier, ou plutôt au cochon de Siam qui, comme nous l'avons dit, n'est, ainsi que notre cochon domestique, qu'une variété du sanglier ou cochon sauvage; aussi le pecari a-t-il été appelé *Sanglier* ou *Cochon d'Amérique*: cependant il est d'une espèce particulière, et qui ne peut se mêler avec celle de nos sangliers ou cochons, comme nous nous en sommes assurés par des essais réitérés, ayant nourri et gardé pendant plus de deux ans un pecari avec des truies sans qu'il ait rien produit. Il diffère encore du cochon par plusieurs caractères essentiels, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur; il est de moindre corpulence et plus bas sur ses jambes; il a l'estomac et les intestins différemment conformés; il

---

des Amazones selon Gumilla (Avignon, 1758, tome II, page 6); *Saino* ou *Zaino* dans plusieurs endroits de l'Amérique selon Joseph Acosta (Paris, 1600, page 196); *Chuchie* selon Oviedo (Vide Hernand., Hist. Mex., pag. 649); *Coscui* selon Coréal (Voyage de Coréal, tome I, page 84).

Aper Mexicanus. Faber, apud Hernand., Hist. Mex., pag. 637.

Sus umbilicum in dorso habens. Aldrov., de Quadrup. bisul., pag. 939.

Tajacu. Pison, Hist. Brasil., pag. 98; et Marcgrav., Hist. Nat. Brasil., pag. 229.

Tajacu seu aper Mexicanus moschiferus. Rai, Synops. quadrup., pag. 97.

Sus minor umbilico in dorso. Cochon noir. Barrère, Hist. Franc. équin., page 161.

Sus dorso cystifero caudâ nullâ. Linn., Syst. nat., ed. IV, pag. 69; et ed. VI, pag. 12. — Tajacu. Sus dorso cystifero caudâ nullâ, ed. X, pag. 50.

Sus ecaudatus, folliculum ichorosum in dorso gerens. Aper Mexicanus. Le sanglier du Mexique. Brisson, Regn. anim., pag. 111.

n'a point de queue; ses soies sont beaucoup plus rudes que celles du sanglier; et enfin il a sur le dos, près de la croupe, une fente de deux ou trois lignes de largeur, qui pénètre à plus d'un pouce de profondeur, par laquelle suinte une humeur ichoreuse fort abondante et d'une odeur très-désagréable : c'est de tous les animaux le seul qui ait une ouverture dans cette région du corps; les civettes, le blaireau, la genette ont le réservoir de leur parfum au-dessous des parties de la génération; l'ondatra ou rat musqué de Canada, le musc ou chevreuil du musc l'ont sous le ventre. La liqueur qui sort de cette ouverture, que le pecari a sur le dos, est fournie par de grosses glandes que M. Daubenton a décrites avec soin (1), aussi bien que toutes les autres singularités de conformation qui se trouvent dans cet animal. On en voit aussi une bonne description faite par Tyson dans les *Transactions philosophiques*, *n*° 153. Je ne m'arrêterai pas à exposer en détail les observations de ces deux habiles anatomistes, et je remarquerai seulement que le docteur Tyson s'était trompé en assurant que cet animal avait trois estomacs, ou, comme le dit Rai (2), un gésier et deux estomacs. M. Daubenton démontre clairement qu'il n'a qu'un seul estomac, mais partagé par deux étranglements qui

---

(1) Voyez ci-après la description du Pecari.

(2) Rai, Synops. quadrup., pag. 99.

en font paraître trois; qu'il n'y a qu'une seule de ces trois poches qui ait une issue de sortie ou pylore, et que par conséquent on ne doit regarder les deux autres poches que comme des appendices, ou plutôt des portions du même estomac, et non pas comme des estomacs différents.

Le pecari pourrait devenir animal domestique comme le cochon; il est à-peu-près du même naturel; il se nourrit des mêmes aliments; sa chair, quoique plus sèche et moins chargée de lard que celle du cochon, n'est pas mauvaise à manger; elle deviendrait meilleure par la castration : lorsqu'on veut manger de cette viande il faut avoir grand soin d'enlever au mâle non seulement les parties de la génération, comme l'on fait au sanglier, mais encore toutes les glandes qui aboutissent à l'ouverture du dos dans le mâle et dans la femelle; il faut même faire ces opérations au moment qu'on met à mort l'animal, car si l'on attend seulement une demi-heure, sa chair prend une odeur si forte qu'elle n'est plus mangeable.

Les pecaris sont très-nombreux dans tous les climats chauds de l'Amérique méridionale; ils vont ordinairement par troupes, et sont quelquefois deux ou trois cents ensemble; ils ont le même instinct que les cochons pour se défendre, et même pour attaquer ceux surtout qui veulent ravir leurs petits; ils se secourent mutuellement, ils enveloppent leurs ennemis, et blessent souvent les chiens et les chasseurs. Dans leur pays

natal ils occupent plutôt les montagnes que les lieux bas; ils ne cherchent pas les marais et la fange comme nos sangliers; ils se tiennent dans les bois où ils vivent de fruits sauvages, de racines, de graines; ils mangent aussi les serpents, les crapauds, les lézards qu'ils écorchent auparavant avec leurs pieds : ils produisent en grand nombre, et peut-être plus d'une fois par an; les petits suivent bientôt leur mère et ne s'en séparent que quand ils sont adultes : on les apprivoise, ou plutôt on les prive aisément en les prenant jeunes; ils perdent leur férocité naturelle, mais sans se dépouiller de leur grossièreté, car ils ne connaissent personne, ne s'attachent point à ceux qui les soignent; seulement ils ne font point de mal, et l'on peut, sans inconvénients, les laisser aller et venir en liberté; ils ne s'éloignent pas beaucoup, reviennent d'eux-mêmes au gîte, et n'ont de querelle qu'auprès de l'auge ou de la gamelle, lorsqu'on la leur présente en commun : ils ont un grognement de colère plus fort et plus dur que celui du cochon, mais on les entend très-rarement crier; ils soufflent aussi comme le sanglier lorsqu'on les surprend et qu'on les épouvante brusquement; leur haleine est très-forte, leur poil se hérisse lorsqu'ils sont irrités; il est si rude qu'il ressemble plutôt aux piquants du hérisson qu'aux soies du sanglier.

L'espèce du pecari s'est conservée sans altération et ne s'est point mêlée avec celle du *Cochon*

marron; c'est ainsi qu'on appelle le cochon d'Europe transporté et devenu sauvage en Amérique: ces animaux se rencontrent dans les bois et vont même de compagnie sans qu'il en résulte rien; il en est de même du cochon de Guinée qui s'est aussi multiplié en Amérique, après y avoir été transporté d'Afrique. Le cochon d'Europe, le cochon de Guinée et le pecari sont trois espèces qui paraissent être fort voisines, et qui cependant sont distinctes et séparées les unes des autres, puisqu'elles subsistent toutes trois dans le même climat sans mélange et sans altération : notre sanglier est le plus fort, le plus robuste et le plus redoutable des trois; le pecari quoique assez féroce est plus faible, plus pesant et plus mal armé; ces grandes dents tranchantes qu'on appelle *défenses*, sont beaucoup plus courtes que dans le sanglier; il craint le froid et ne pourrait subsister sans abri dans notre climat tempéré, comme notre sanglier ne peut lui-même subsister dans les climats trop froids: ils n'ont pu ni l'un ni l'autre passer d'un continent à l'autre par les terres du Nord; ainsi l'on ne doit pas regarder le pecari comme un cochon d'Europe dégénéré ou dénaturé sous le climat d'Amérique, mais comme un animal propre et particulier aux terres méridionales de ce nouveau continent.

Rai et plusieurs autres auteurs ont prétendu que la liqueur du pecari, qui suinte par l'ouverture du dos, est une espèce de musc, un parfum

agréable, même au sortir du corps de l'animal; que cette odeur agréable se fait même sentir d'assez loin, et parfume les endroits où il passe et les lieux qu'il habite. J'avoue que nous avons éprouvé mille fois tout le contraire; l'odeur de cette liqueur, au sortir du corps de l'animal, est si désagréable que nous ne pouvions la sentir, ni la faire recueillir sans un extrême dégoût; il semble seulement qu'elle devienne moins fétide en se desséchant à l'air, mais jamais elle ne prend l'odeur suave du musc ni le parfum de la civette, et les naturalistes auraient parlé plus juste s'ils l'eussent comparée à celle du Castoreum.

ADDITION A L'ARTICLE DU PECARI.

M. de la Borde dit, dans ses observations, qu'il y a deux espèces de pecari à Cayenne, bien distinctes et qui ne se mêlent ni ne s'accouplent ensemble. La plus grosse espèce, dit-il, a le poil de la mâchoire blanc, et des deux côtés de la mâchoire il y a une tache ronde de poils blancs, de la grandeur d'un petit écu; le reste du corps est noir; l'animal pèse environ cent livres. La plus petite espèce a le poil roux, et ne pèse ordinairement que soixante livres (1).

(1) Ces caractères rapportent l'animal dont il s'agit ici, à l'espèce du Pecari Tajassu ou *Dicotyles labiatus*. Desm. 1826.

C'est la grande espèce dont nous avons donné la description et la figure; et à l'égard de la petite espèce, nous ne croyons pas que cette différence dans la couleur du poil et la grandeur du corps, dont parle M. de la Borde, puisse être autre chose qu'une variété produite par l'âge ou par quelque autre circonstance accidentelle.

M. de la Borde dit néanmoins, que ceux de la plus grande espèce ne courent pas comme ceux de la petite après les chiens et les hommes; il ajoute que les deux espèces habitent les grands bois, qu'ils vont par troupes de deux ou trois cents. Dans le temps des pluies, ils habitent les montagnes; et lorsque le temps des pluies est passé, on les trouve constamment dans les endroits bas et marécageux. Ils se nourrissent de fruits, de graines, de racines, et fouillent aussi les endroits boueux pour en tirer des vers et des insectes. On les chasse sans chiens et en les suivant à la piste. On peut les tirer aisément et en tuer plusieurs, car ces animaux au lieu de fuir se rassemblent, et donnent quelquefois le temps de recharger et de tirer plusieurs coups de suite. Cependant ils poursuivent les chiens et quelquefois les hommes. Il raconte qu'étant un jour à la chasse de ces animaux avec plusieurs autres personnes, et un seul chien qui s'était, à leur aspect, réfugié entre les jambes de son maître, sur un rocher où tous les chasseurs étaient montés pour se mettre en sûreté, ils n'en furent pas

moins investis par la troupe de ces cochons, et qu'ils ne cessèrent de faire feu sans pouvoir les forcer à se retirer, qu'après en avoir tué un grand nombre. Cependant, dit-il, ces animaux s'enfuient lorsqu'ils ont été chassés plusieurs fois. Les petits que l'on prend à la chasse s'apprivoisent aisément, mais ils ne veulent pas suivre les autres cochons domestiques, et ne se mèlent jamais avec eux. Dans leur état de liberté ils se tiennent souvent dans les marécages et traversent quelquefois les grandes rivières; ils font beaucoup de ravages dans les plantations; leur chair, dit-il, est de meilleur goût, mais moins tendre que celle des cochons domestiques; elle ressemble à celle du lièvre et n'a ni lard ni graisse. Ils ne font que deux petits, mais ils produisent dans toutes les saisons. Il faut avoir soin, lorsqu'on les tue, d'ôter la glande qu'ils ont sur le dos: cette glande répand une odeur fétide qui donnerait un mauvais goût à la viande.

M. de la Borde parle d'une autre espèce de cochon qui se nomme *Patira*, et qui se trouve également dans le continent de la Guyane; je vais rapporter ce qu'il en dit, quoique j'avoue qu'il soit difficile d'en tirer aucune conséquence, je le cite dans la vue que M. de la Borde lui-même ou quelque autre observateur pourra nous donner des renseignements plus précis et des descriptions un peu plus détaillées.

« Le patira est de la grosseur du pecari de la

« petite espèce; il en diffère par une ligne de « poils blancs qu'il a tout le long de l'épine du « dos, depuis le cou jusqu'à la queue.

« Il vit dans les grands bois, dont il ne sort « point. Ces animaux ne vont jamais en nom- « breuses troupes, mais seulement par familles. « Ils sont cependant très-communs, ne quittent « pas leur pays natal. On les chasse avec des « chiens, ou même sans chiens si l'on ne veut « pas s'en servir. Quand les chiens les poursui- « vent, ils tiennent ferme, et se défendent cou- « rageusement. Ils se renferment dans des trous « d'arbres ou dans des creux en terre que les ta- « tous kabassous ont creusés, mais ils y entrent « à reculons et autant qu'ils peuvent y tenir, et « si peu qu'on les agace, ils sortent tout de suite. « Et pour les prendre à leur sortie, on commence « par faire une enceinte avec du branchage; en- « suite un des chasseurs se porte sur le trou, une « fourche à la main pour les saisir par le cou à « mesure qu'un autre chasseur les fait sortir, et « les tue avec un sabre.

« S'il n'y en a qu'un dans un trou, et que le « chasseur n'ait pas le temps de le prendre, il en « bouche la sortie et est sûr de retrouver le len- « demain son gibier. Sa chair est bien supérieure « à celle des autres cochons. On les apprivoise « aisément lorsqu'on les prend petits; mais ils ne « peuvent souffrir les chiens qu'ils attaquent à « tout moment. Ils ne font jamais plus de deux

« petits à la fois, et toutes les saisons de l'année « sont propres à leur génération. Ils se tiennent « toujours dans des marécages, à moins qu'ils ne « soient tout-à-fait inondés.

« Le poil du patira n'est pas si dur que celui « du sanglier ou même du cochon domestique : « ce poil est comme celui du pecari doux et « pliant. Les patiras suivent leur maître lorsqu'ils « sont apprivoisés; ils se laissent manier par ceux « qu'ils connaissent, et menacent de la tête et « des dents ceux qu'ils ne connaissent pas. »

AUTRE ADDITION A L'ARTICLE DU PECARI.

Le Pecari Tajassu, *Dicotyles labiatus*, Cuv., Desm.; *Sus Tajassu*, Linn., Erxleb.

Je suis maintenant assuré par plusieurs témoignages, qu'il existe en effet deux espèces distinctes dans le genre des pecaris ou tajacus : la plus grande espèce est celle dont nous avons donné la figure, *planche* 295, *figure* 1; mais nous n'avons pas encore pu nous procurer un seul individu de la seconde espèce. On nomme cet animal *Patira*, et il est en général beaucoup plus petit que le pecari. Les patiras ont dans leur jeunesse une bande noire tout le long de l'épine du dos; mais ils deviennent bruns et presque noirs sur tout le corps, à mesure qu'ils vieillissent. Les

patiras vont, ainsi que les pecaris, par grandes troupes, et on les chasse de même; la seule différence, indépendamment de la grandeur, qui soit bien remarquable entre ces deux espèces si voisines l'une de l'autre, c'est que le patira a les jambes sensiblement plus menues que le pecari: mais comme ils ne se mêlent point ensemble, quoique habitant les mêmes terres, on doit les regarder comme deux espèces ou du moins comme deux races très-distinctes; et ces deux espèces ou races sont les seules qui soient bien constatées. Il nous est arrivé pour le Cabinet du Roi une peau bourrée d'un jeune pecari âgé de trois semaines, qui est beaucoup plus petit qu'un cochon de lait de même âge, et dont les couleurs sont bien plus faibles que celles du pecari adulte, auquel il ressemble par tous les autres caractères.

DESCRIPTION
DU PECARI.

Le Pecari (1) (*pl.* 295, *fig.* 1) ressemble beaucoup aux cochons par la forme du corps, et même par la conformation des parties extérieures qui caractérisent ces animaux et qui les font distinguer des autres; il a la tête grosse, le museau allongé et terminé par un groin de cochon, le cou gros et court, le corps épais, les jambes courtes et le pied fourchu. Le pecari qui a servi de sujet pour cette description était plus petit que les cochons domestiques et presque aussi grand qu'un cochon de Siam de médiocre grandeur : il ressemblait même plus à ceux de cette race qu'à ceux de la race domestique; il n'y avait point d'enfoncement sur le bas du front; les oreilles étaient petites et droites. Les défenses du dessous ne sortaient pas au-dehors des lèvres, elles formaient seulement une convexité de chaque côté dans la lèvre supérieure à l'endroit des défenses du dessus : cet animal n'a point de queue.

Mais le caractère le plus particulier au pecari et le plus extraordinaire est un orifice assez grand, placé

(1) L'animal dont la description est ci-jointe est de l'espèce du Pecari à collier; *Dicotyles torquatus*. Cuv. Desm. 1826.

au-dessus de la croupe (*pl.* 295, *fig.* 2, *où le pecari est vu par-derrière pour faire paraître cet orifice*); lorsque l'on comprimait les environs de ses bords, il en sortait une liqueur qui s'échappait d'abord par jets, et coulait ensuite peu à peu: cet orifice était caché sous les soies de l'animal, et placé au milieu d'un espace où il ne s'en trouvait point de grosses comme sur le reste du corps; il y avait seulement un poil noir, doux et assez rare, de sorte que l'on voyait la peau qui était aussi fort douce et de couleur brune. Les bords de l'orifice étaient un peu saillants; dans l'état naturel, il formait une fente qui avait deux lignes de longueur, et en effet on pouvait y introduire un stylet de deux lignes de diamètre qui pénétrait jusqu'à environ un pouce de profondeur.

Les soies du pecari avaient beaucoup plus de rapport aux piquants du hérisson qu'aux soies des cochons, et même du sanglier, car elles étaient plus grosses et plus fermes, en partie noires ou brunes et en partie blanches ou fauves. Les plus longues avaient jusqu'à quatre pouces et demi; elles étaient placées entre les oreilles le long du cou et du dos, où elles formaient une sorte de crinière qui se hérissait au gré de l'animal; les soies de la tête, des côtés du cou et du corps, et celles de la face extérieure de la cuisse avaient moins de longueur; celles du museau, de la poitrine, du ventre et des jambes étaient fort courtes et entièrement noires, principalement sur le chanfrein, sur la face extérieure de l'avant-bras et sur le bas des quatre jambes. Les soies qui avaient plusieurs couleurs étaient brunes près de la racine; il y avait du blanc ou du fauve au-dessus du brun; plus haut elles étaient alternativement noires et blanches, ou fauves jusqu'à

la pointe qui avait une couleur noire : mais ces couleurs étaient distribuées irrégulièrement, car les soies avaient du blanc ou du fauve en un, ou deux, ou trois endroits; celles qui étaient entre les oreilles avaient beaucoup de noir vers la pointe; au contraire il s'en trouvait sur le cou qui avaient peu de noir à la pointe, mais elles étaient fauves sur un assez long espace au-dessous de la pointe, et l'assemblage de ces soies formait sur les côtés et le dessus du cou une sorte de collier de couleur fauve, qui avait environ un pouce de largeur. Au reste, la plus grande partie du corps de cet animal était mouchetée de noir et de blanc, ou de fauve; on ne voyait du blanc que sur le dos, et le fauve se trouvait sur la tête, sur les côtés du corps, etc. Les oreilles, la partie antérieure de la poitrine, les aisselles, la face intérieure de l'avant-bras, le milieu du ventre, les aines et la face intérieure de la cuisse et de la jambe étaient presque nus.

Les ergots des pieds de devant étaient plus longs que ceux des pieds de derrière, qui n'avaient point d'ergot extérieur. Les défenses du dessus sortaient un peu au-dehors de la bouche; mais celles du dessous glissaient le long de la face antérieure des défenses du dessus, et même le long de la gencive sous la lèvre supérieure. Quoique cet animal n'eût point de queue, le bord supérieur de l'anus formait cependant un tubercule d'un demi-pouce de longueur, de sept lignes d'épaisseur et de dix lignes de largeur à sa base; ce tubercule se rabattait sur l'anus et en fermait exactement l'ouverture; il avait un os au-dedans, et il ressemblait à une petite queue.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le boutoir jusqu'à l'anus...........	2	7	0

	pi.	po.	lig.
Hauteur du train de devant	1	6	6
Hauteur du train de derrière	1	4	4
Longueur de la tête depuis le boutoir jusqu'à l'entre-deux des oreilles	0	10	0
Circonférence du bout du groin, prise sur le boutoir	0	5	4
Circonférence du groin, prise derrière le boutoir à l'endroit le plus mince	0	4	8
Circonférence prise sur les coins de la bouche	1	0	0
Circonférence prise au-dessus des yeux	1	3	6
Contour de la bouche depuis l'une des commissures des lèvres jusqu'à l'autre	0	7	4
Distance entre les deux naseaux	0	0	6½
Distance entre le boutoir et l'angle antérieur de l'œil	0	6	0
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille	0	3	0
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre	0	0	11
Ouverture de l'œil	0	0	7
Distance entre les angles antérieurs des yeux, mesurée en suivant la courbure du chanfrein	0	4	6
La même distance mesurée en ligne droite	0	2	9
Circonférence de la tête, prise entre les yeux et les oreilles	1	10	0
Longueur des oreilles	0	2	4
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure	0	3	0
Distance entre les deux oreilles, prise au bas	0	2	8
Longueur du cou	0	3	9
Circonférence prise derrière les oreilles	1	8	0
Circonférence prise devant les épaules	1	11	4
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant	2	4	9
Circonférence à l'endroit le plus gros	2	7	8
Circonférence prise devant les jambes de derrière	2	4	0

	pi.	po.	lig.
Hauteur du bas du ventre au-dessus de terre sous les flancs	o	8	o
La même hauteur sous la poitrine	o	7	6
Longueur de l'avant-bras depuis le coude jusqu'au poignet	o	5	6
Circonférence à l'endroit le plus gros	o	6	8
Largeur de l'avant-bras au coude	o	2	9
Épaisseur au même endroit	o	1	5
Circonférence du poignet	o	3	10
Circonférence du métacarpe	o	3	2
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des sabots	o	4	6
Longueur de la jambe depuis le genou jusqu'au talon	o	7	o
Circonférence près du ventre	o	9	6
Largeur à l'endroit des talons	o	1	11
Circonférence du métatarse	o	3	8
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des sabots	o	6	4
Longueur des ergots	o	o	10
Hauteur des sabots	o	1	1
Longueur depuis la pince jusqu'au derrière de la corne	o	1	1
Longueur depuis la pince jusqu'au derrière du pied	o	1	3
Largeur des deux sabots, prise ensemble dans les pieds de devant	o	1	5
Largeur dans les pieds de derrière	o	1	1
Distance entre les deux sabots	o	o	3
Circonférence des deux sabots réunis, prise sur les pieds de devant	o	4	3
Circonférence sur les pieds de derrière	o	3	4
Circonférence de la couronne dans les pieds de devant	o	4	3
Circonférence dans les pieds de derrière	o	3	4

Ce pecari était mâle, et il pesait quarante-deux livres



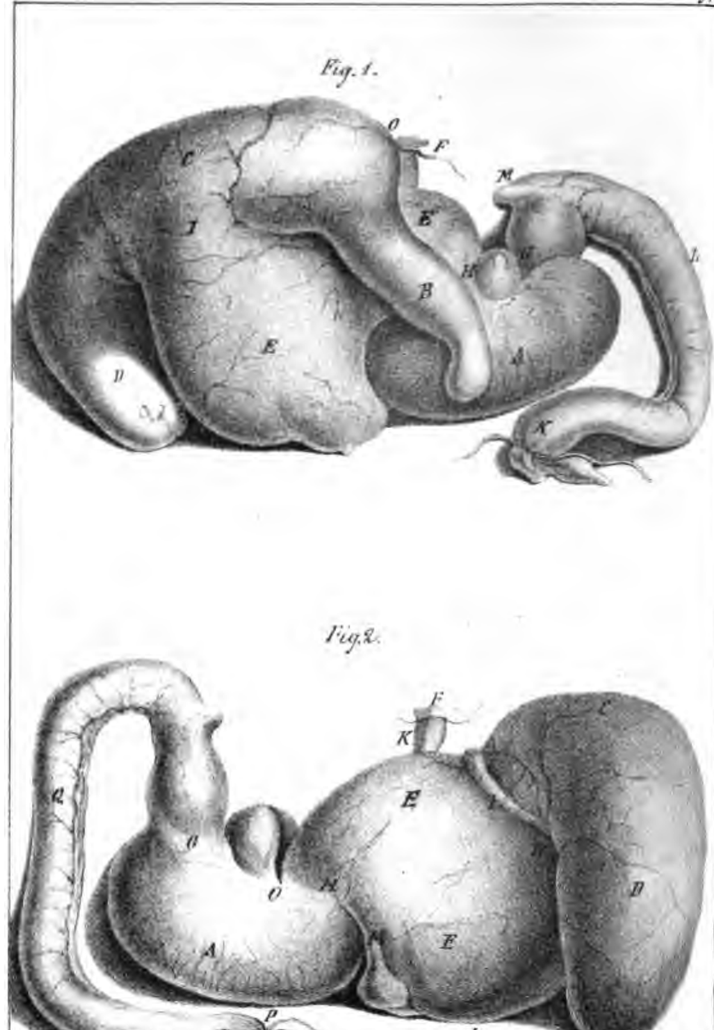


Fig 1

Fig 2.

Meunier del.

Lith. de C. Motte



Meunier del. Lith. de C. Motte.

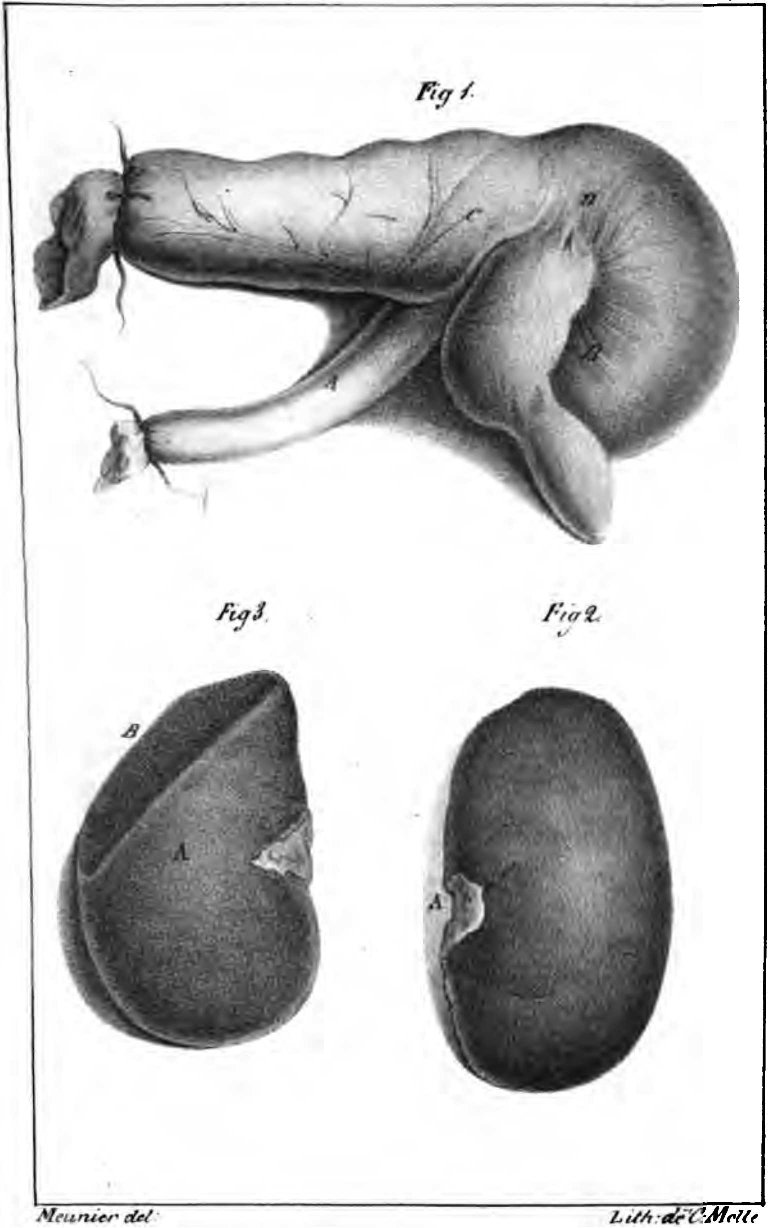
et demie. En enlevant la peau, il s'est trouvé à l'endroit de l'orifice (*A*, *pl.* 296, *fig.* 1) qui paraissait au-dehors sur la croupe, à trois pouces neuf lignes de distance de l'anus (*B*), une très-grosse glande (*CD*, *vue par-dessus*, *fig.* 1; *et AB*, *vue par-dessous*, *fig.* 2): elle était de figure ovale, convexe sur sa face supérieure et plate sur l'inférieure; son grand diamètre avait quatre pouces quatre lignes de longueur, et le petit trois pouces: l'épaisseur était d'un pouce trois lignes dans le milieu, et d'environ un demi-pouce sur les bords. Elle tenait à un muscle peaussier (*CD*, *pl.* 296, *fig.* 2) qui s'étendait sur le dos et sur les côtés du corps; ce muscle avait une ligne et demie d'épaisseur; il se prolongeait sous les bords de la glande (*jusqu'à l'endroit EEE*), et il y avait une aponévrose fort mince qui revêtait la face inférieure (*AB*) de cette glande: après avoir enlevé le muscle (*CD*), on voyait sur la face interne (*FG*) de la peau les racines des soies. En ouvrant la glande j'ai trouvé une sorte de bassinet ou de poche qui avait un pouce de profondeur, neuf lignes de largeur de devant en arrière, et dont les parois latérales étaient à une distance fort petite l'une de l'autre. La substance de la glande était composée de petits corps glanduleux pelotonnés ensemble, adhérents les uns aux autres, et de couleur jaunâtre.

A l'ouverture de l'abdomen, je n'ai vu qu'une très-petite portion de l'épiploon qui recouvrait le troisième estomac (*A*, *pl.* 297, *fig.* 1 *et* 2) dans le côté droit. Je dis le troisième estomac parce qu'on en a distingué trois dans le pecari; mais je ne les distingue ici que pour désigner plus clairement la situation du viscère que l'on a prétendu être triple dans cet animal. Ce vis-

cère occupait presque la moitié antérieure de l'abdomen; l'une (*B, fig.* 1) des cornes du second estomac (*C, fig.* 1 *et* 2) était placée près du cartilage xiphoïde et du foie, et l'autre (*D*) dans le côté gauche contre la rate. Le premier estomac (*EE*) se trouvait entre ces deux cornes sur les fausses côtes et un peu en arrière; le troisième estomac (*A*) était dans le côté droit, il tenait au premier (*EE*) et il touchait à la corne antérieure (*B, fig.* 1) du second, au foie et à la rate. Le foie se trouvait en entier dans le côté droit. La rate s'étendait transversalement de gauche à droite dans le milieu de l'abdomen à l'endroit où les estomacs touchaient aux intestins. Le cœcum était à gauche dans la partie postérieure de l'abdomen; le colon faisait de grandes circonvolutions à-peu-près ovales, placées obliquement de droite à gauche, et de devant en arrière dans le milieu et dans le côté gauche de l'abdomen; enfin on voyait quelques portions des intestins grêles dans la région hypogastrique.

Le duodenum (*LK, pl.* 297, *fig.* 1; *et QR, fig.* 2) formait quelques petites sinuosités dans la région épigastrique; les circonvolutions du jejunum étaient dans la même région sur les estomacs; celles de l'ileum se trouvaient dans la région ombilicale sur les grandes circonvolutions ovales du colon, dont il a déja été fait mention, et dans la région hypogastrique.

Les intestins grêles avaient tous à-peu-près la même grosseur jusqu'à l'extrémité (*A, pl.* 298, *fig.* 1) de l'ileum; le cœcum (*B*) était gros, court et pointu; le commencement (*C*) du colon était aussi gros que celui (*D*) du cœcum à l'endroit où ces deux intestins se touchaient, mais le colon diminuait peu à peu de grosseur jusqu'au



Meunier del. Lith: de C. Motte

rectum qui avait à-peu-près le même diamètre dans toute son étendue.

L'estomac du pecari a une figure si irrégulière et si extraordinaire que Tyson en a compté trois; mais Falcoburgius n'en reconnaît qu'un avec deux appendices.

En supposant qu'un estomac doive avoir deux orifices, et qu'il en faille trois pour distinguer deux estomacs dans le même animal, on peut conclure que le pecari n'a qu'un seul estomac, car il n'a que deux orifices, comme l'estomac de l'homme et de la plupart des animaux. Les aliments y entrent par l'orifice qui est à l'extrémité de l'œsophage (*F*, *pl.* 297, *fig.* 1 *et* 2) et en sortent par le pylore (*G*); mais l'estomac du pecari a tant d'étranglements, de renflements et d'appendices qu'il paraît former plusieurs estomacs lorsqu'on ne l'observe qu'à l'extérieur; aussi m'a-t-il paru, à la première inspection des viscères de cet animal, qu'il avait plusieurs estomacs : j'ai décrit plus haut leur situation en les supposant au nombre de trois. Après avoir introduit de l'air dans ces prétendus estomacs, j'ai cru en distinguer au moins deux, mais après les avoir ouverts j'ai reconnu bien distinctement qu'il n'y en avait qu'un seul.

La partie (*EE*, *fig.* 1 *et* 2) que Tyson (1) donne pour le premier estomac, parce qu'elle est le plus près de l'orifice de l'œsophage (*F*), n'est séparée de la partie gauche (*BCD*, *fig.* 1), que le même auteur appelle le *second estomac*, et de la partie droite (*A*, *fig.* 1 *et* 2), qu'il nomme le *troisième estomac*, que par des étranglements (*HI*) qui ne forment point d'orifice au-de-

(1) Transactions philosophiques, n° 20, année 1683.

dans; quoique la cavité de l'estomac soit rétrécie dans ces deux endroits, elle a cependant sept pouces de tour dans l'étranglement (*H*) du côté droit, et dix pouces dans celui (*I*) du côté gauche. De telles ouvertures ne doivent pas être regardées comme des orifices dans l'estomac d'un animal de la taille du pecari, d'autant plus qu'il n'y a au-dedans de l'étranglement gauche qu'un ligament musculeux pareil à celui qui se trouve à l'entrée des deux convexités postérieures de la panse du bœuf (1) et des autres ruminants.

Il m'a paru que l'étranglement (*I*) du côté gauche n'est formé que par la base des deux prolongements (*BD*, *fig.* 1; *et D*, *fig.* 2) qui ressemblent en quelque sorte à deux cornes, et qui tiennent au grand cul-de-sac (*C*, *fig.* 1) de l'estomac du pecari, comme le prolongement qui est au fond du grand cul-de-sac de l'estomac du sanglier, du cochon de Siam et du cochon domestique (2). L'étranglement (*H*, *fig.* 1 *et* 2) du côté droit, qui est à-peu-près à égale distance du pylore (*G*) et de l'insertion de l'œsophage (*F*), se trouve marqué, au moins en partie, dans la plupart des animaux quadrupèdes qui n'ont qu'un estomac, car il y a un angle très-aigu sur le côté antérieur de la partie droite de leur estomac.

La partie *EE*, *fig.* 1 *et* 2, de l'estomac avait un pied trois pouces de circonférence longitudinale, prise au côté gauche *K*, *fig.* 2, de l'œsophage; cette circonférence s'étendait de part et d'autre jusqu'à l'endroit *L*. La circonférence transversale de cette même partie, prise

---

(1) Voyez le tome II de cette Histoire des Mammifères, pl. 13, fig. 1 et 2.

(2) Voyez le même tome de cet ouvrage, pl. 32, fig. 1.



Meunier del.t

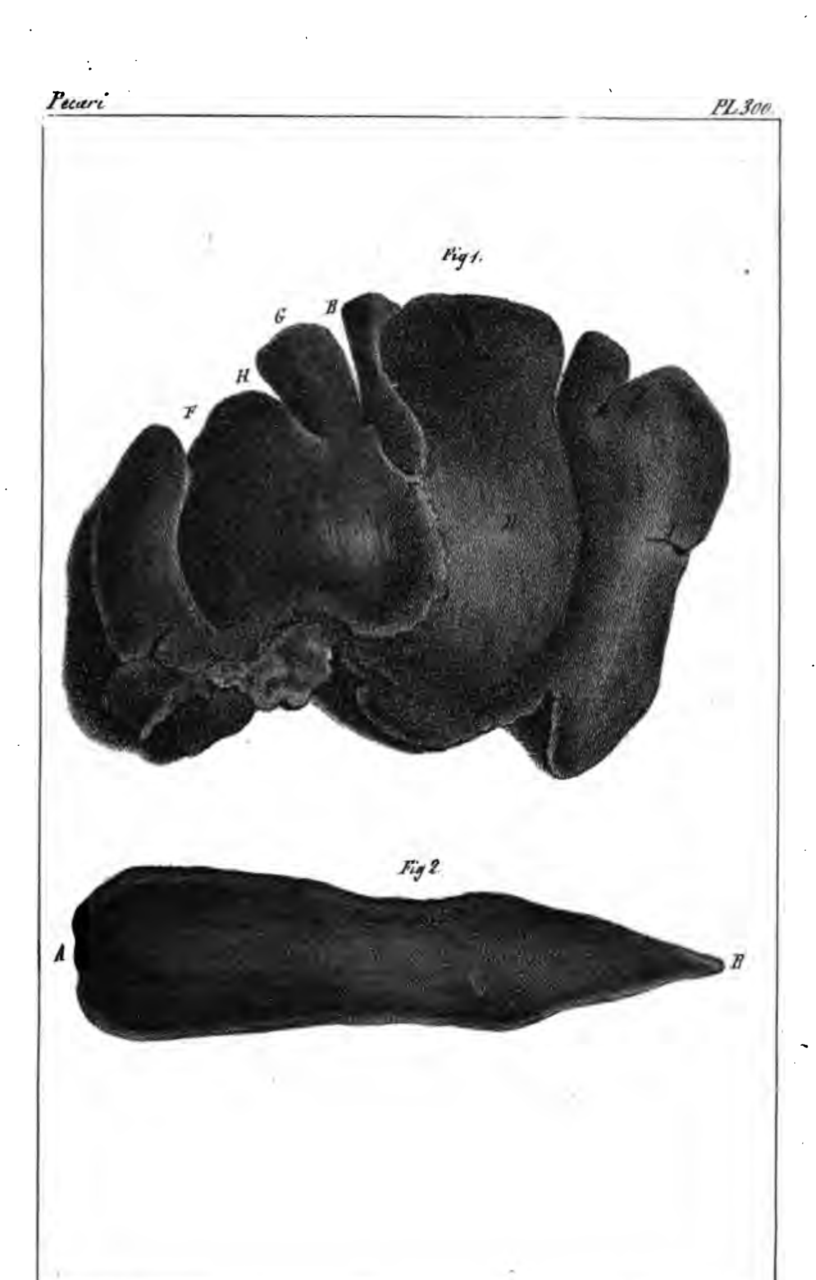
Lith de C. Motte

aux endroits *MN*, était d'un pied quatre pouces. La partie *NO*, *fig.* 1, avait en circonférence un pied neuf pouces et demi. La grande circonférence de la partie *A*, *fig.* 2, était d'un pied six lignes, et la petite circonférence de huit pouces quatre lignes étant prise aux endroits *OP*.

On a représenté, *planche* 299, les parois antérieures *ABC* de l'estomac, une portion *DE* du duodenum, et la partie inférieure *F* de l'œsophage. Cet estomac a été coupé dans les endroits *KLMHE*, *pl.* 297, *fig.* 1, jusqu'à *C*, et dans les endroits *BCD*, de sorte que les parties *GGHH*, *pl.* 299, correspondent aux parties *EE*, *pl.* 297, *fig* 2. La partie *I*, *pl.* 299, correspond à la partie *C*, *pl.* 297, *fig.* 1. La partie *A*, *pl.* 299, correspond à la partie *B*, *pl.* 297, *fig.* 1. La partie *B*, *pl.* 299, correspond à la partie *D*, *pl.* 297, *fig.* 1; et la partie *KK*, *pl.* 299, correspond à la partie *A*, *pl.* 297, *fig.* 1. Ainsi, pour rapprocher toutes les parties qui ont été séparées par la coupe, il faudrait que les bords *LMNO*, *pl.* 299, fussent appliqués contre les bords *PQRS*, et les bords *TVIX* contre les bords *YPLZ*. Les parties *GGHH* étaient revêtues d'une membrane blanche et dure dont les bords *aaaaaa* étaient dentelés : cette membrane ressemblait à celle dont il a été fait mention dans la description de l'estomac du cheval, du cochon, du rat d'eau et du campagnol. Les membranes intérieures de la partie *KK*, *pl.* 299, qui correspondait à la partie *A*, *pl.* 297, *fig.* 1 *et* 2, étaient fort épaisses, et formaient des plis qui avaient rapport à ceux de la caillette des ruminants : les membranes du reste de l'estomac du pecari étaient fort minces, et ne différaient pas de celles de l'estomac de la plupart des autres quadrupèdes.

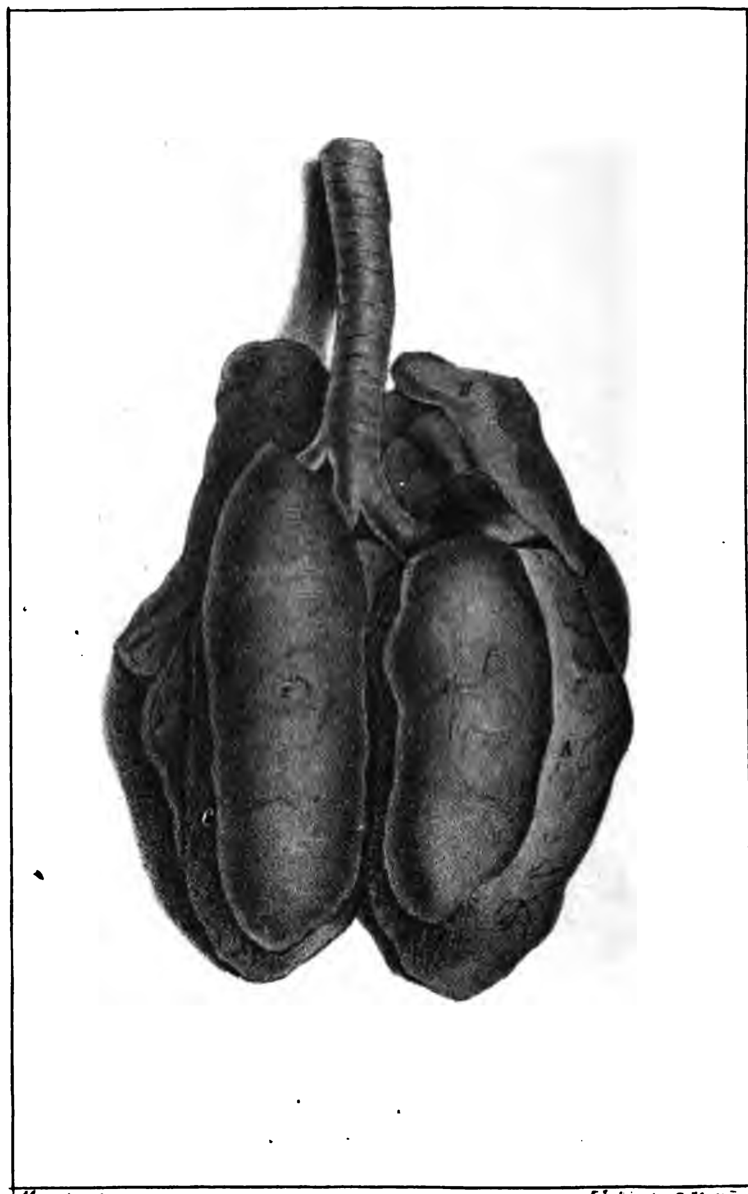
Le foie était composé de trois grands lobes, et il avait

un ligament suspensoir (*A*, *pl.* 300, *fig.* 1) placé dans une profonde scissure (*B*) du lobe moyen (*CD*), et qui se trouvait à-peu-près dans le milieu du foie : cependant ce viscère était presque entier du côté droit, les estomacs occupant le côté gauche. Tyson a compté quatre grands lobes dans le foie du pecari, et Falcoburgius prétend qu'il n'a point de ligament suspensoir; le foie du pecari que je décris en avait un (*tel qu'il est représenté A*, *pl.* 300, *fig.* 1), et ce foie n'était composé que de trois grands lobes, en ne prenant pour des lobes distincts que ceux qui sont séparés des autres jusqu'à la racine du foie. En regardant celui-ci par sa face postérieure, il paraissait en effet composé de quatre lobes, parce que la scissure (*B*), où se trouvait le ligament suspensoir, était très-profonde, et s'étendait presque jusqu'à la racine du foie sur cette face; mais en le retournant on voyait que la même scissure ne s'étendait que jusqu'à la partie moyenne (*E*) du lobe sur sa face antérieure : cette scissure partageait le lobe moyen en deux portions (*CD*) à-peu-près égales; celle du dessus (*C*) était sous-divisée en deux parties (*FG*) par une petite scissure (*H*) où aurait été la vésicule du fiel si le pecari en avait eu une comme le sanglier, le cochon de Siam et le cochon domestique. Le lobe antérieur (*I*) était plus allongé, mais beaucoup plus étroit que le moyen; le lobe postérieur (*K*) était le plus petit des trois, et il avait deux ou trois appendices près de sa racine. Il se trouvait encore dans ce foie des échancrures et de petites scissures qui ne m'ont paru que des variétés accidentelles. Ce viscère était de couleur rougeâtre, plus pâle au-dehors qu'au-dedans : il pesait dix onces cinq gros.



Meunier del.

Litho de C. Motte.



Meunier del. *Litho. de C. Motte.*

La rate (*pl.* 300, *fig.* 2) était plate et peu épaisse; sa partie droite (*A*) était fort large, et diminuait peu à peu de largeur jusqu'à la partie gauche (*B*) qui était terminée en pointe : ce viscère avait au-dehors une couleur brune-grisâtre, et au-dedans une couleur rouge-noirâtre : il pesait une once deux gros.

Le pancréas était placé en entier du côté gauche; il avait deux branches, la plus longue s'étendait en arrière jusqu'à l'extrémité gauche de la rate, c'est-à-dire, jusque dans le milieu de l'abdomen, comme il a déja été dit; la petite branche était dirigée du côté du duodenum.

Le rein gauche (*pl.* 298, *fig.* 2) était mince et allongé, il avait peu d'enfoncement (*A*); le bassinet était aussi très-peu étendu, et on ne distinguait presque aucun des mamelons. Le rein droit (*fig.* 3) était difforme sur sa face inférieure (*A*), parce qu'il portait l'empreinte du troisième estomac, qui avait formé une troisième face (*B*) sur la partie antérieure du rein.

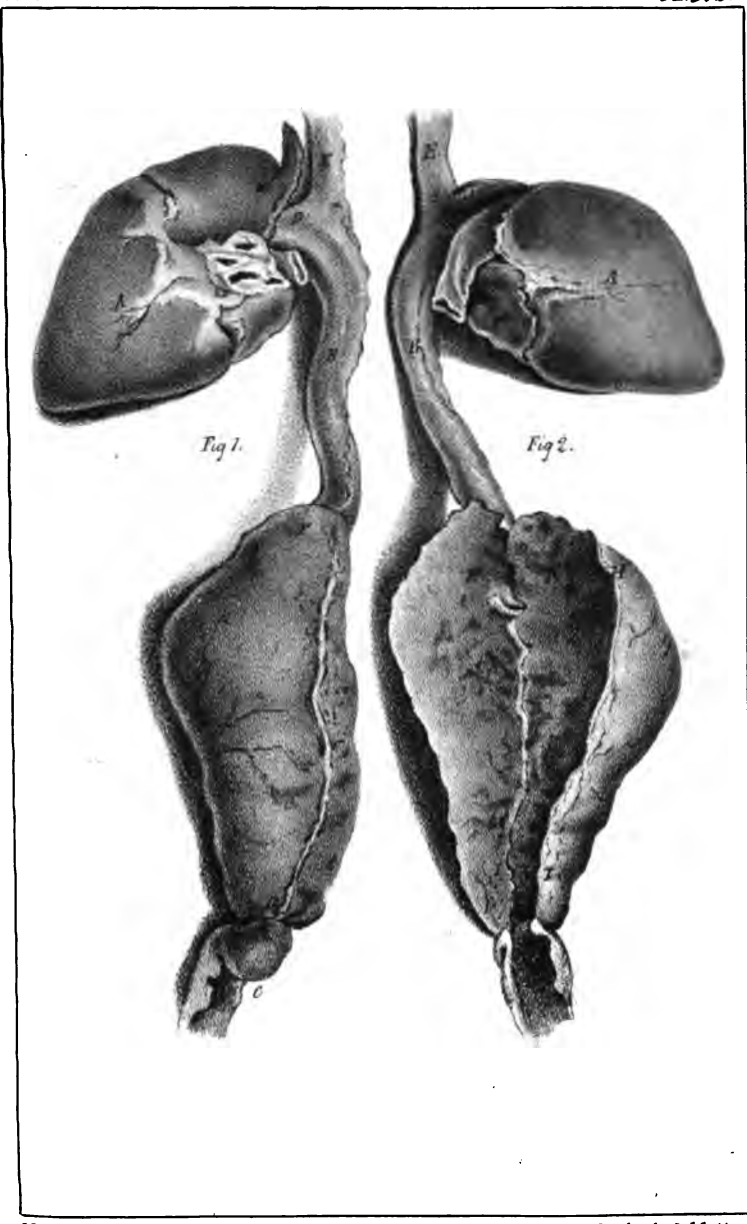
Le centre nerveux du diaphragme était très-luisant et assez mince, mais la partie charnue avait beaucoup d'épaisseur.

Le poumon gauche n'avait que deux lobes (*A B*, *planche* 301); ils ressemblaient à ceux de la plupart des animaux quadrupèdes. Je n'ai pas vu le troisième dont Falcoburgius a fait mention. Le poumon droit était composé d'un très-grand lobe (*C*) et de trois petits, dont l'un se trouvait près de la base du cœur : une partie du grand lobe (*C*) semblait tenir la place d'une partie du lobe moyen et du lobe antérieur presque entier, de sorte que le lobe antérieur (*D*) était le plus petit de tous, et que le lobe moyen n'avait pas autant d'étendue que dans les autres animaux où il se trouve. Il y avait

dans la partie supérieure du grand lobe une vessie (*E*) qui s'étendait presque d'un bout à l'autre; cette vessie s'est remplie d'air lorsque l'on a soufflé le poumon, et l'air y est resté quoique le poumon se soit désenflé: elle était presque cylindrique, et avait six pouces et demi de longueur sur deux pouces de diamètre dans les endroits les plus gros; ses parois étaient fort minces et aussi transparentes qu'une membrane allantoïde. Le lobe postérieur droit avait aussi une vessie (*F*), mais elle était un peu moins grande que l'autre, car elle n'avait que trois pouces dix lignes de longueur, et un pouce huit lignes de diamètre dans les endroits les plus gros.

Le cœur (*A*, *pl.* 302, *fig.* 1 *et* 2) se trouvait placé dans le milieu de la poitrine le long du sternum; sa pointe n'était que très-peu tournée à gauche.

L'aorte descendante (*BC*) était très-dilatée à environ quatre pouces de distance de la division du tronc (*D*, *figure* 1) de l'aorte en ascendante (*E*, *fig.* 1 *et* 2) et en descendante. La dilatation de l'aorte descendante formait une protubérance (*FG*, *fig.* 1) qui ressemblait à un anévrisme, et qui avait cinq pouces sept lignes de longueur, et six pouces quatre lignes de circonférence à l'endroit le plus gros. Les membranes de cette portion de l'aorte étaient osseuses et si dures qu'elles résistaient au tranchant des ciseaux lorsque je les ai ouvertes dans leur longeur (*HHII*, *fig.* 2). Il s'est trouvé dans le dedans (*KL*) un très-gros caillot de sang qui est tombé de lui-même; en l'observant j'y ai reconnu une substance polypeuse à laquelle le caillot adhérait, et qui formait l'un de ses côtés. Après en avoir séparé le sang et avoir étendu cette substance, elle s'est trouvée plate,



Meunier del.t Lith: de C. Motte.

elle avait environ deux pouces de longueur et de largeur, et trois lignes d'épaisseur à l'endroit le plus épais, car elle était très-mince sur ses bords, et se terminait par des fibres très-fines : cette substance était molle. Les membranes de l'aorte avaient un quart de ligne, et même une demi-ligne d'épaisseur dans quelques endroits de la coupe (*HI*); ses parois étaient en partie osseuses et en partie membraneuses. Sa substance osseuse était formée par écailles qui adhéraient aux parois intérieures de l'artère. La dilatation de l'aorte n'était pas une conformation accidentelle et particulière au pecari qui m'a servi de sujet pour cette description : il n'y a guère lieu de douter que tous les individus de cette espèce ne soient ainsi conformés, puisque celui qui a été décrit par Tyson avait aussi l'aorte dilatée au même endroit; cependant la forme du gonflement était différente, car il y avait trois protubérances de grosseur inégale, peu éloignées l'une de l'autre; la plus grosse était du côté du cœur, et la plus petite se trouvait près des artères iliaques. Tyson a vu dans l'intérieur de deux de ces protubérances, qu'il ouvrit, des cellules que je n'ai pas trouvées dans mon sujet et qui n'y étaient pas, puisque dès que l'aorte fut ouverte, la substance qu'elle renfermait tomba d'elle-même, comme je l'ai déjà fait remarquer.

La langue était, comme celle du cochon, parsemée de grains blancs, et couverte de papilles très-fines. Il y avait sur la partie postérieure deux glandes plates, placées comme celles de la langue du cochon, et à-peu-près de la même grandeur.

Le palais était traversé par environ quatorze sillons, dont les bords ressemblaient, par leur forme et leur

position, à ceux du palais du cochon. L'épiglotte était épaisse et échancrée dans le milieu de ses bords. Le cervelet était placé derrière le cerveau comme le cervelet du cochon, mais les anfractuosités du cerveau et du cervelet du peçari n'étaient pas figurées comme celles du cerveau et du cervelet du cochon. Le cerveau du pecari pesait deux onces cinq gros, et le cervelet quatre gros et vingt-six grains.

Je n'ai point reconnu de mamelons sur le ventre ni sur la poitrine, sans doute qu'ils étaient confondus avec des tubercules assez gros qui étaient sur la peau à la racine de chacune des soies.

Le pecari avait pour la génération les mêmes parties que le sanglier, le verrat et le cochon de Siam : je n'y ai trouvé que des différences de proportion que l'on pourra reconnaître en comparant la table suivante avec celle des parties molles intérieures des cochons, qui est dans la description de ces animaux (1). Le gland du pecari avait à proportion autant de longueur que celui des cochons, mais il était aplati sur les côtés, et sa pointe n'avait qu'une très-petite courbure. Les deux plis de la verge n'étaient éloignés l'un de l'autre que de neuf lignes. Les testicules et les tubercules des épididymes n'étaient pas si gros à proportion que dans le verrat et le sanglier. La vessie avait une figure fort irrégulière; elle était oblongue, et son côté supérieur était très-convexe, tandis que l'inférieur était presque plat sur sa longueur. J'ai vu dans les vésicules séminales des pelotons de matière épaisse et jaunâtre; il y avait à la racine des vésicules deux glandes qui avaient cha-

(1) Volume II de cette Histoire des Mammifères, page 280.

cune sept lignes de longueur, cinq lignes de largeur et trois lignes d'épaisseur; leur substance était compacte et jaunâtre; elles contenaient une liqueur fluide qui m'a paru suinter dans l'urètre par plusieurs petits orifices placés à quelque distance au-devant des grands orifices des vésicules séminales. Les prostates étaient fort longues, et placées à côté de l'urètre comme celles du sanglier auxquelles elles ressemblaient parfaitement. La substance intérieure des testicules avait la même couleur et la même conformation que dans cet animal. Le pecari avait aussi des cordons sous la verge comme les cochons.

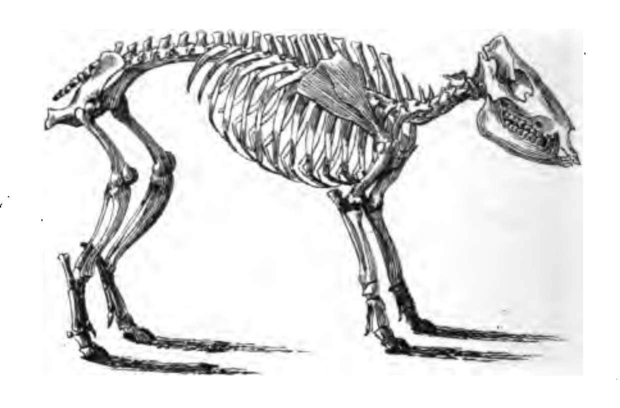
	pi.	po.	lig.
Longueur des intestins grêles, depuis le pylore jusqu'au cœcum	19	0	0
Circonférence du duodenum dans les endroits les plus gros	0	2	9
Circonférence dans les endroits les plus minces	0	2	0
Circonférence du jejunum dans les endroits les plus gros	0	2	3
Circonférence dans les endroits les plus minces	0	2	0
Circonférence de l'ileum dans les endroits les plus gros	0	3	0
Circonférence dans les endroits les plus minces	0	2	9
Longueur du cœcum	0	3	6
Circonférence à l'endroit le plus gros	0	10	6
Circonférence à l'extrémité	0	1	3
Circonférence du colon dans les endroits les plus gros	0	8	0
Circonférence dans les endroits les plus minces	0	3	6
Circonférence du rectum près du colon	0	3	6
Circonférence du rectum près de l'anus	0	4	6
Longueur du colon et du rectum pris ensemble	8	0	0
Longueur du canal intestinal en entier, non compris le cœcum	27	0	0

	pi.	po.	lig.
Circonférence de l'œsophage	o	1	4
Circonférence du pylore	o	1	9
Longueur du foie	o	6	3
Largeur	o	6	2
Sa plus grande épaisseur	o	1	1
Longueur de la rate	o	8	1
Largeur dans le milieu	o	1	7
Largeur de l'extrémité droite	o	2	1
Largeur de l'extrémité gauche	o	o	5
Épaisseur	o	o	5
Épaisseur du pancréas	o	o	2½
Longueur des reins	o	2	11
Largeur	o	1	5
Épaisseur	o	o	9
Longueur du centre nerveux, depuis la veine-cave jusqu'à la pointe	o	1	10
Largeur	o	4	2
Longueur de la partie charnue, entre le centre nerveux et le sternum	o	1	o
Largeur de chaque côté du centre nerveux	o	2	o
Circonférence de la base du cœur	o	6	2
Hauteur depuis la pointe jusqu'à la naissance de l'artère pulmonaire	o	3	o
Hauteur depuis la pointe jusqu'au sac pulmonaire	o	2	2
Longueur de la langue	o	5	6
Longueur de la partie antérieure, depuis le filet jusqu'à l'extrémité	o	2	o
Largeur de la langue	o	o	11
Longueur du cerveau	o	2	6
Largeur	o	2	3
Épaisseur	o	1	1
Longueur du cervelet	o	1	1
Largeur	o	1	6
Épaisseur	o	o	11

Fig 2



Fig 1



	pi.	po.	lig.
Distance entre l'anus et le scrotum	0	1	9
Épaisseur du scrotum	0	2	2
Distance entre le scrotum et l'orifice du prépuce	0	8	0
Distance entre les bords du prépuce et l'extrémité du gland	0	2	5
Longueur du gland	0	4	2
Largeur	0	0	$1\frac{1}{2}$
Epaisseur	0	0	$2\frac{1}{2}$
Longueur de la verge depuis la bifurcation du corps caverneux jusqu'à l'insertion du prépuce	0	6	9
Largeur de la verge	0	0	2
Épaisseur	0	0	$2\frac{3}{4}$
Longueur des testicules	0	1	6
Largeur	0	1	1
Épaisseur	0	0	$7\frac{1}{2}$
Largeur de l'épididyme	0	0	$2\frac{1}{2}$
Épaisseur	0	0	$0\frac{3}{4}$
Longueur des canaux déférents	0	9	6
Diamètre dans la plus grande partie de leur étendue	0	0	$1\frac{1}{2}$
Grande circonférence de la vessie	1	1	0
Petite circonférence	0	10	0
Longueur de l'urètre	0	3	0
Circonférence	0	0	9
Longueur des vésicules séminales	0	2	0
Largeur	0	1	2
Épaisseur	0	0	$3\frac{1}{2}$

Le museau du squelette (*pl.* 303, *fig.* 1) du pecari est moins allongé que celui du cochon à proportion de la longueur de la tête depuis les orbites des yeux jusqu'à l'occiput; le front est plus convexe que celui du cochon de Siam, mais le chanfrein ne forme point de concavité au-devant des orbites, et le sommet de la tête est bien

moins élevé que dans le sanglier et le cochon. La partie inférieure de la mâchoire du dessous est arquée sur sa longueur, les branches sont verticales et leur contour est plus arrondi et plus saillant que dans le sanglier et les cochons; le bord osseux des orbites est interrompu d'environ la dixième partie de leur circonférence; l'extrémité antérieure des os du nez est moins saillante que dans les cochons. L'os de la pommette et celui de la mâchoire supérieure forment de chaque côté de la tête une arête très-forte qui ne se trouve point sur l'os de la pommette du sanglier et de scochons, et qui est très-petite sur l'os de leur mâchoire. L'apophyse styloïde de l'os temporal du pecari est dirigée obliquement en bas et en arrière, et non pas verticalement en bas comme dans le sanglier et les cochons.

Le pecari a quatre dents incisives, deux canines et douze mâchelières dans la mâchoire du dessus; six incisives, deux canines et douze mâchelières dans celle du dessous, ce qui ne fait en tout que trente-huit dents au lieu de quarante-quatre qui se trouvent dans le sanglier et dans les cochons. La partie saillante des défenses de la mâchoire supérieure du pecari est dirigée en bas et un peu obliquement en dehors; elle passe derrière la partie saillante des canines de la mâchoire du dessous qui est dirigée moins obliquement en dehors que dans le sanglier et les cochons, aussi elle approche de plus près l'os de la mâchoire supérieure, et elle passe à l'endroit où est la troisième dent incisive des cochons et contre l'arête osseuse qui est dans le pecari comme dans les cochons au-dessus des défenses de la mâchoire supérieure; le contact des défenses inférieures du pecari donne à cette arête une forme différente de celle qu'elle

a dans les cochons, car au lieu d'être transversale elle est en grande partie verticale. Les mâchelières diffèrent principalement de celles des cochons en ce qu'elles ne sont pas hérissées de tubercules; il n'y a point de dent mâchelière contre la défense du dessous, ni contre la défense du dessus comme dans les cochons, aussi ne s'en trouve-t-il que six de chaque côté de chacune des mâchoires, dans le pecari, au lieu de sept qui sont dans les cochons.

Les apophyses transverses de la première vertèbre cervicale du pecari ont moins de longueur de devant en arrière que celles du cochon; l'apophyse épineuse de la seconde vertèbre est moins large, plus épaisse et moins inclinée en arrière; celles de la troisième et de la quatrième vertèbre ne forment que de petites tubérosités.

Le pecari a, comme le cochon, quatorze vertèbres dorsales et quatorze côtes de chaque côté, sept vraies et sept fausses. Le sternum du squelette qui sert de sujet pour cette description, paraît avoir été composé de six os comme celui du cochon, mais il n'y a que l'articulation du premier os avec le second qui soit bien marquée; on n'aperçoit que des vestiges de l'articulation du second os avec le troisième; les autres os sont ankylosés : mais en comparant le sternum du pecari à celui du cochon, tant pour la forme que pour les articulations des côtes, on reconnaît qu'elles s'articulent avec les mêmes parties du sternum dans ces deux animaux.

Il n'y a que cinq vertèbres lombaires dans le pecari; à juger du nombre des fausses vertèbres de l'os sacrum par le nombre des trous, il est composé de cinq fausses

vertèbres : il n'y en a que sept dans la queue. Le côté supérieur de la partie antérieure de l'os de la hanche ne s'étend pas comme dans le cochon jusqu'à la seconde fausse vertèbre de l'os sacrum : les trous ovalaires ont à proportion moins de largeur.

Les os de l'épaule, du bras, de l'avant-bras, de la cuisse, de la jambe, du carpe, du métacarpe, du tarse et des doigts des pieds de devant m'ont paru ne différer de ceux du cochon que par les dimensions. On pourra juger de ces différences en comparant la table suivante avec celle des dimensions des os du cochon (1).

Il n'y a que trois os dans le métatarse et trois doigts dans les pieds de derrière (2) ; le doigt du milieu et le doigt extérieur sont aussi grands l'un que l'autre, et à-peu-près aussi grands que les deux doigts du milieu des pieds de devant ; le doigt intérieur des pieds de derrière est beaucoup plus petit que les deux autres et à-peu-près de même longueur que les doigts extérieur et intérieur des pieds de devant, quoique son ergot soit plus petit que celui de ces deux doigts, comme il a déja été dit au commencement de cette description.

	pi.	po.	lig.
Longueur de la tête mesurée en ligne droite depuis le bout de la mâchoire supérieure jusqu'à l'extrémité des prolongements de l'occiput....	0	9	0
Largeur de la tête au-dessous des orbites......	0	4	0

(1) Voyez le tome II de cette *Histoire des Mammifères*, p. 291 et suiv.

(2) Tyson donne quatre doigts aux pieds de derrière, et seulement trois aux pieds de devant. Trans. Phil., n° 20, 1683. Cependant c'était le contraire dans notre pecari ; il avait quatre doigts aux pieds de devant, et seulement trois aux pieds de derrière.

	pi.	po.	lig.
Longueur de la mâchoire inférieure depuis l'extrémité des dents incisives jusqu'au contour de ses branches	0	6	5
Largeur de la mâchoire inférieure à l'endroit des défenses	0	1	2½
Distance mesurée de dehors en dehors à l'endroit du contour des branches	0	2	9
Distance entre les orbites des yeux et l'ouverture des narines	0	4	0
Longueur de cette ouverture	0	1	1
Largeur	0	0	11
Largeur des orbites	0	1	2
Hauteur	0	1	0½
Longueur des crochets du dessus au dehors de l'os	0	1	3
Largeur à la base	0	0	6
Longueur des crochets du dessous au dehors de l'os	0	1	8
Largeur	0	0	5
Longueur des plus grosses dents mâchelières au dehors de l'os	0	0	3
Largeur	0	0	8
Épaisseur	0	0	5
Longueur des deux principales parties de l'os hyoïde	0	2	3
Longueur des troisièmes os	0	0	8
Largeur de la fourchette, prise au-devant de la bifurcation	0	0	8
Longueur des côtés de la fourchette	0	0	11
Largeur du trou de la première vertèbre de haut en bas	0	0	8
Longueur d'un côté à l'autre	0	0	8
Longueur des apophyses transverses de devant en arrière	0	1	0
Longueur du corps de la seconde vertèbre	0	0	11
Hauteur de l'apophyse épineuse	0	0	10

	pi.	po.	lig.
Largeur	o	1	3
Hauteur de l'apophyse épineuse de la première vertèbre dorsale	o	3	o
Hauteur de celle de la dernière, qui est la plus courte	o	o	11
Longueur du corps de la dernière vertèbre, qui est la plus longue	o	o	9
Longueur des premières côtes	o	2	9
Distance entre les premières côtes à l'endroit le plus large	o	1	3
Longueur de la huitième côte, qui est la plus longue	o	6	9
Longueur de la dernière des fausses côtes, qui est la plus courte	o	4	3
Largeur de la côte la plus large	o	o	6½
Longueur du sternum	o	7	o
Hauteur des apophyses épineuses des premières vertèbres lombaires, qui sont les plus longues	o	o	11
Longueur de l'apophyse transverse de la quatrième vertèbre, qui est la plus longue	o	1	o
Longueur du corps de la troisième vertèbre lombaire, qui est la plus longue	o	o	10½
Longueur de l'os sacrum	o	3	6
Largeur de la partie antérieure	o	2	o
Largeur de la partie postérieure	o	o	8½
Longueur de la première fausse vertèbre de la queue, qui est la plus longue	o	o	8
Longueur du côté supérieur de l'os de la hanche	o	1	7
Hauteur de l'os depuis le milieu de la cavité cotyloïde jusqu'au milieu du côté supérieur	o	3	9
Largeur au-dessus de la cavité cotyloïde	o	o	8½
Longueur de la gouttière	o	2	1
Longueur des trous ovalaires	o	1	2
Largeur	o	o	8
Largeur du bassin	o	1	9

	pi.	po.	lig.
Hauteur	0	2	5
Longueur de l'omoplate	0	5	1
Longueur de sa base	0	2	7
Largeur de l'omoplate à l'endroit le plus étroit	0	0	7
Hauteur de l'épine à l'endroit le plus élevé	0	0	7½
Longueur de l'humérus	0	5	6
Circonférence à l'endroit le plus petit	0	1	11
Diamètre de la tête	0	0	10
Largeur de la partie inférieure	0	1	1
Longueur de l'os du coude	0	5	2
Hauteur de l'olécrâne	0	1	4
Longueur de l'os du rayon	0	3	9
Largeur de l'extrémité supérieure	0	0	8
Longueur du fémur	0	5	8
Diamètre de la tête	0	0	7½
Circonférence du milieu de l'os	0	1	10
Largeur de l'extrémité inférieure	0	1	2
Longueur des rotules	0	1	0½
Largeur	0	0	8
Épaisseur	0	0	6½
Longueur du tibia	0	5	1
Largeur de la tête	0	1	3
Circonférence du milieu de l'os	0	1	8
Largeur de l'extrémité inférieure	0	0	8
Longueur du péroné	0	4	11
Circonférence à l'endroit le plus mince	0	0	7
Largeur de la partie supérieure	0	0	5½
Largeur de la partie inférieure	0	0	5¼
Longueur du calcaneum	0	1	10½
Longueur des deux os du milieu du métacarpe	0	2	1
Longueur des os extérieur et intérieur du métacarpe	0	1	5
Longueur de l'os du milieu et de l'os extérieur du métatarse	0	2	2
Longueur de l'os intérieur du métatarse	0	1	8

	pi.	po.	lig.
Longueur des os des premières phalanges des deux doigts du milieu des pieds de devant. . .	0	0	10
Longueur des os des secondes phalanges	0	0	6
Longueur des os des troisièmes phalanges. . . .	0	0	10
Longueur des os des premières phalanges des doigts intérieur et extérieur des pieds de devant.	0	0	5
Longueur des os des secondes phalanges	0	0	3
Longueur des os des troisièmes phalanges	0	0	4

DESCRIPTION

DE LA PARTIE DU CABINET

QUI A RAPPORT A L'HISTOIRE NATURELLE

DU PECARI.

893. *De longues soies de la crinière d'un pecari.*

Les plus longues de ces soies ont jusqu'à quatre pouces et demi de longueur; elles sont plates; leur plus grande largeur n'est que d'environ un quart de ligne.

894. *Des soies d'autres parties du corps d'un pecari.*

Les plus petites de ces soies ont moins d'un pouce de longueur, et les plus grandes ont jusqu'à trois pouces et demi; elles sont plates comme celles de la crinière.

895. *La glande odoriférante d'un pecari avec la portion des téguments qui la recouvre.*

Cette portion des téguments de la croupe du pecari est assez grande pour que l'on y voie non seulement l'orifice de la glande odoriférante et la peau qui l'environne, et qui n'a qu'un poil noir et doux, mais aussi les soies qui sont au-delà et qui couvrent l'orifice lorsqu'elles sont couchées. La glande se trouve en entier dans cette pièce qui est conservée dans l'esprit-de-vin.

896. *Le cœur et une portion de l'aorte descendante d'un pecari.*

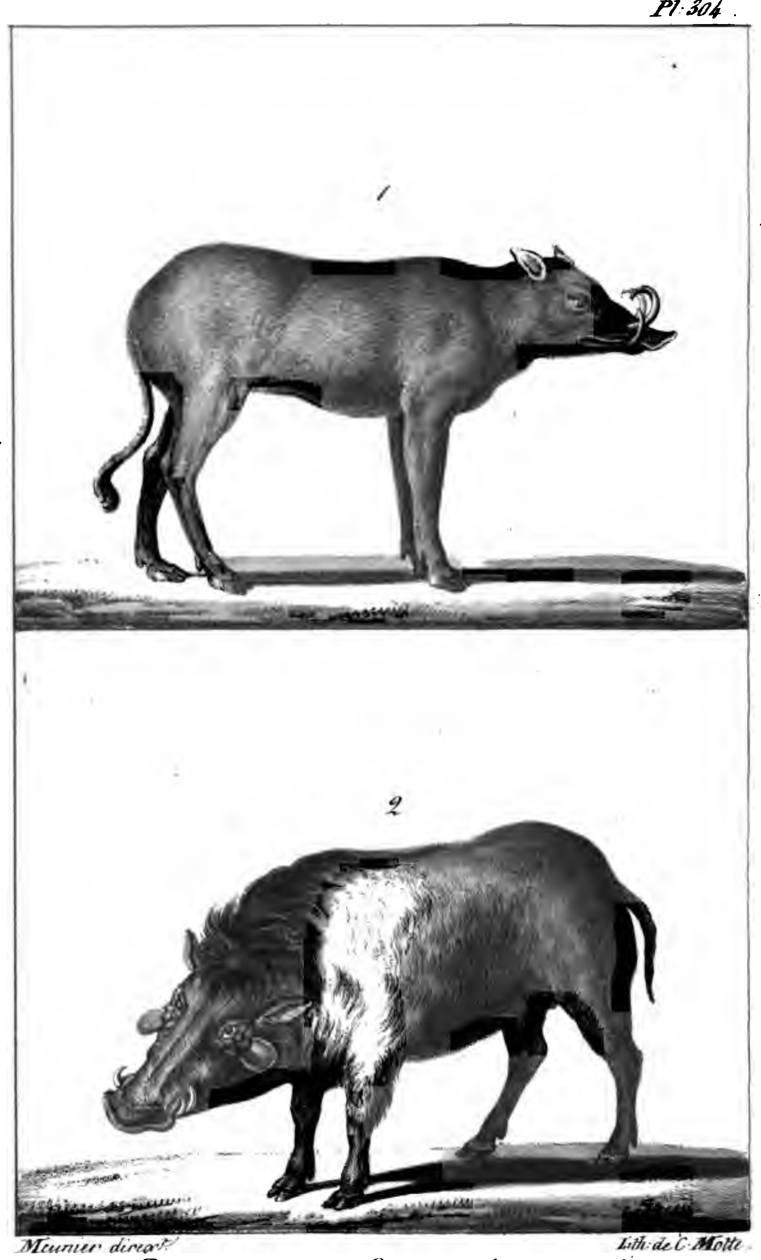
On a gardé cette pièce dans l'esprit-de-vin pour faire voir la partie de l'aorte descendante du pecari, qui est dilatée et qui forme une grosse protubérance. Elle est fendue d'un bout à l'autre, de sorte que ses parois intérieures et l'épaisseur de ses membranes sont en évidence.

897. *Le squelette d'un pecari.*

C'est le squelette qui a servi de sujet pour la description et les dimensions des os du pecari.

898. *L'os hyoïde d'un pecari.*

Les deux premiers os sont très-longs en comparaison des seconds et des troisièmes : les seconds ont le moins de longueur. On n'aperçoit presque aucun vestige d'articulation dans la fourchette. Cet os hyoïde vient du pecari qui a servi de sujet pour la description de cet animal.



Meunier direx^t.   Lith. de C. Motte.

1. Le Babiroussa; 2. Le Sanglier d'Afrique.

LE BABIROUSSA[1].

Le Cochon Babiroussa, *Sus Babyrussa*, Linn., Erxleb., Cuv., Desm.

Quoique nous n'ayons au Cabinet du Roi que la tête de cet animal, il est trop remarquable pour que nous puissions le passer sous silence. Tous les naturalistes l'ont regardé comme une espèce de cochon, et cependant il n'en a ni la tête, ni la taille, ni les soies, ni la queue; il a les jambes

---

(1) *Babiroussa* ou *Babiroesa*, nom de cet animal aux Indes orientales, et que nous avons adopté.

Babiroussa seu porcus Indicus. Iconem animalis in insulâ Java novæ Bataviæ, Janu. 1650, depictam et cranii quod Hafniæ vidi naturæ studiosorum in gratiam addendam existimavi. Th. Bartholini, Hist. anat. cent. II. Hist. 96, fig. ibid.

Babiroussa. Pison. Comment. et append. in Bonti., pag. 61, fig. ibid.

The Horned Hog. Babiroussa. Grew's Mus. R. soc., pag. 27.

Porcus Indicus Babiroussa dictus. Rai, Syn. anim. quad., pag. 96.

Babiroesa. Description des Indes orientales par François Valentin, en hollandais. Amsterdam, 1726, vol. III, pag. 268.

Aper Indicus orientalis, Babiroesa dictus. Seba, vol. I, pag. 80, tab. 50, fig. 2.

Sus caudatus, dentibus caninis superioribus ab origine sursum versis, arcuatis, caudâ floccosâ.... Aper orientalis. Le sanglier des Indes. Brisson, Regn. anim., pag. 110.

Babirussa sus dentibus duobus caninis fronti innatis. Linn., Syst. nat., ed. X., page 70.

plus hautes et le museau moins long, il est couvert d'un poil court et doux comme de la laine, et sa queue est terminée par une touffe de cette laine, il a aussi le corps moins lourd et moins épais que le cochon; son poil est gris, mêlé de roux et d'un peu de noir; ses oreilles sont courtes et pointues; mais le caractère le plus remarquable, et qui distingue le babiroussa de tous les autres animaux, ce sont quatre énormes défenses ou dents canines dont les deux moins longues sortent comme celles des sangliers, de la mâchoire inférieure; et les deux autres qui sont beaucoup plus grandes, partent de la mâchoire supérieure en perçant les joues, ou plutôt les lèvres du dessus, et s'étendent en courbe jusqu'au-dessous des yeux; et ces défenses sont d'un très-bel ivoire, plus net, plus fin, mais moins dur que celui de l'éléphant.

La position et la direction de ces deux défenses supérieures qui percent le museau du babiroussa, et qui d'abord se dirigent droit en haut, et ensuite se recourbent en cercle, ont fait penser à quelques physiciens, même habiles, tels que Grew (1), que ces défenses ne devaient point

(1) On his upper jaw, he has two horns.... Bartholine calls them teeth; yet are they not teeth, but horns; because they are not, as all teeth, even the tusks of an elephant, fixed in the jaw, with their roots upward, but downward: and so their alveoli are not open downward within the mouth, but upward upon the top of the snout, etc. Grew's Mus. Reg. soc., pag. 28.

être regardées comme des dents, mais comme des cornes; ils fondaient leur sentiment sur ce que tous les alvéoles des dents de la mâchoire supérieure ont dans tous les animaux l'ouverture tournée en bas; que dans le babiroussa comme dans les autres, la mâchoire supérieure a tous ses alvéoles tournés en bas tant pour les mâchelières que pour les incisives, tandis que les seuls alvéoles de ces deux grandes défenses sont au contraire tournés en haut (*voyez la pl.* 303, *fig.* 2); et ils concluaient de là que le caractère essentiel de toutes les dents de la mâchoire supérieure étant de se diriger en bas, on ne pouvait pas mettre ces défenses qui se dirigent en haut au nombre des dents, et qu'il fallait les regarder comme des cornes; mais ces physiciens se sont trompés: la position ou la direction ne sont que des circonstances de la chose et n'en sont pas l'essence; ces défenses, quoique situées d'une manière opposée à celle des autres dents, n'en sont pas moins des dents, ce n'est qu'une singularité dans la direction qui ne peut changer la nature de la chose, ni d'une vraie dent canine en faire une fausse corne d'ivoire.

Ces énormes et quadruples défenses donnent à ces animaux un air formidable, cependant ils sont peut-être moins dangereux que nos sangliers; ils vont de même en troupe, et ont une odeur forte qui les décèle, et fait que les chiens les

chassent avec succès; ils grognent(1) terriblement, se défendent et blessent des défenses de dessous, car celles du dessus leur nuisent plutôt qu'elles ne servent; quoique grossiers et féroces comme les sangliers, ils s'apprivoisent aisément, et leur chair, qui est très-bonne à manger, se corrompt en assez peu de temps : comme ils ont aussi le poil fin et la peau mince, ils ne résistent pas à la dent des chiens qui les chassent de préférence aux sangliers et en viennent facilement à bout, ils s'accrochent (2) à des branches avec les défenses d'en haut, pour reposer leur tête ou pour dormir debout. Cette habitude leur est commune avec l'éléphant, qui pour dormir sans se coucher, soutient sa tête en mettant le bout de ses défenses dans des trous qu'il creuse à cet effet dans le mur de sa loge(3).

Le babiroussa diffère encore du sanglier par ses appétits naturels; il se nourrit d'herbes et de feuilles d'arbres, et ne cherche point à entrer dans les jardins pour manger des légumes, au lieu que dans le même pays, le sanglier vit de fruits sauvages, de racines, et dévaste souvent les jardins. D'ailleurs ces animaux, qui vont également en troupe, ne se mêlent jamais, les sangliers vont

(1) Mus. Worm., pag. 340. — Pison Append. in Bont., pag. 61.

(2) Description des Indes orientales par Franç. Valentin, vol. III, page 268.

(3) Voyez ce fait dans l'histoire de l'éléphant, tome IX de cette *Histoire des Mammifères*.

d'un côté, et les babiroussas de l'autre; ceux-ci marchent plus légèrement, ils ont l'odorat très-fin, et se dressent souvent contre des arbres, pour éventer de loin les chiens et les chasseurs; lorsqu'ils sont poursuivis long-temps et sans relâche, ils courent se jeter à la mer, où nageant avec autant de facilité que des canards, et se plongeant de même, ils échappent très-souvent aux chasseurs, car ils nagent très-long-temps, et vont quelquefois à d'assez grandes distances et d'une île à une autre.

Au reste, le babiroussa se trouve non seulement à l'île de Bouro ou Boero, près d'Amboine, mais encore dans plusieurs autres endroits (1) de l'Asie méridionale et de l'Afrique, comme aux Célèbes, à Estrila (2), au Sénégal (3), à Mada-

---

(1) On trouve les babiroussas en grande quantité dans l'île de Boero, ainsi qu'à Cajely, dans les îles de Xoelasche, surtout à Xoela Mangoli, comme aussi dans l'île de Bangay, sur la côte d'ouest des Célèbes, et encore plus à Manado. Description des Indes orientales par Valentin, tome III, page 369. Traduction communiquée par M. le marquis de Montmirail. *Nota*. La plupart des faits que nous avons rapportés ci-dessus, au sujet des habitudes naturelles du babiroussa, sont tirés de ce même ouvrage de Valentin.

(2) Entre plusieurs marchandises que les Hollandais tirent de la côte d'Estrila, ils en rapportent des dents de sangliers qui les ont plus belles que les éléphants. Voyage de Robert Lade, traduit de l'anglais. Paris, 1744, tome I, page 121.

(3) J'aperçus enfin un de ces énormes sangliers particuliers à l'Afrique.... Il était noir comme les sangliers d'Europe, mais d'une taille infiniment plus haute. Il avait quatre grandes défenses, dont les deux

gascar: car il paraît que les sangliers de cette île, dont parle Flaccourt (1), et dont il dit que les mâles principalement ont deux cornes à côté du nez, sont des babiroussas. Nous n'avons pas été à portée de nous assurer que la femelle manque en effet de ces deux défenses si remarquables dans le mâle; la plupart des auteurs qui ont parlé de ces animaux, semblent s'accorder sur ce fait que nous ne pouvons ni confirmer ni détruire.

ADDITION A L'ARTICLE DU BABIROUSSA.

Nous n'avons donné que les faits historiques relatifs au babiroussa, et la description de sa tête dépouillée des chairs (*planche* 303, *figure* 2), nous donnons ici (*planche* 304, *figure* 1) la figure de cet animal d'après deux esquisses, dont l'une nous a été donnée par M. Sonnerat, correspondant du Cabinet du Roi, où l'animal était représenté debout, et l'autre qui m'a été envoyée d'Angleterre par M. Pennant, où l'animal était couché sur le ventre; cette dernière esquisse envoyée par M. Pennant, était surmontée de l'inscription suivante: *Un babiroussa de l'île de*

supérieures étaient recourbées en demi-cercle vers le front où elles imitaient les cornes que portent d'autres animaux. Voyage au Sénégal, par M. Adanson, page 76.

(1) Voyage à Madagascar, par Flaccourt, page 152.

Banda, dessiné d'après nature; sa couleur est noirâtre; il croît en grandeur comme le plus grand cochon, et sa chair est très-bonne à manger. Notre dessinateur ayant combiné ces esquisses, en a fait un dessin d'après lequel on a gravé la *fig.* 1 de la *pl.* 304, qui ne peut pas être exacte, mais qui du moins donne une idée assez juste de la forme du corps et de la tête de cet animal.

DESCRIPTION

DE LA PARTIE DU CABINET

QUI A RAPPORT A L'HISTOIRE NATURELLE

DU BABIROUSSA.

1202. *La tête osseuse d'un babiroussa.*

La plus grande différence qui soit entre la tête décharnée (*pl.* 303, *fig.* 2) du babiroussa et celles du sanglier et des cochons que j'ai observées, est dans la direction des défenses supérieures (*ABCD*), mais il y a aussi d'autres différences qui se trouvent dans la forme des os et dans le nombre des dents incisives et des mâchelières. Le museau (*EF*) du babiroussa est à proportion moins allongé que celui des cochons; l'ouverture (*GF*) des narines est plus courte et le nez plus large; le front (*H*) et le sommet de la tête ne diffèrent de ces mêmes parties vues dans le cochon de Siam (1), qu'en ce que le front est plus convexe; les bords osseux (*E*) des orbites du babiroussa ne sont interrompus que dans une huitième partie (*I*) de leur circonférence, parce que l'apophyse orbitaire supérieure (*K*) de l'os de la pommette est plus longue que dans le sanglier et les cochons.

(1) Voyez le volume II de cette *Histoire des Mammifères*, pages 281 et suiv.

Il n'y a que trente-quatre dents, savoir, quatre incisives à la mâchoire du dessus, et six à celle du dessous, deux canines et dix mâchelières à chaque mâchoire; les incisives et les mâchelières m'ont paru avoir beaucoup de ressemblance avec celles du sanglier et des cochons; les défenses du babiroussa ont aussi des rapports avec celles des cochons et des sangliers, même par leur direction. Pour reconnaître ces rapports, il faut remarquer que les alvéoles de la mâchoire supérieure de presque tous les animaux sont dirigés perpendiculairement au bord de la mâchoire, ainsi leur fond est en haut et leur orifice en bas; dans les cochons et les sangliers, les alvéoles des défenses de cette mâchoire sont dirigés obliquement, de façon que leur fond est en arrière et l'orifice en avant, et que le fond est placé un peu plus haut que l'orifice, par conséquent la racine de la défense entre dans la mâchoire obliquement de devant en arrière et de bas en haut, tandis que les racines des dents canines qui correspondent à ces défenses dans la plupart des autres animaux, sont dirigées en ligne à-peu-près verticale; cette différence est encore plus grande dans le babiroussa, car non seulement le fond de l'alvéole est en arrière, et l'orifice en avant comme dans les cochons et dans les sangliers, mais l'orifice est placé plus haut que le fond, et par conséquent la racine de la défense entre dans la mâchoire obliquement de devant en arrière et de haut en bas; la différence de direction qui est entre les défenses du babiroussa et celles des cochons et des sangliers, vient de ce que les défenses du babiroussa sont dirigées en haut contre la mâchoire au sortir de l'alvéole, et que les défenses des cochons et des sangliers s'écartent en dehors,

de manière que l'orifice de l'alvéole reste placé plus bas que dans le babiroussa; mais la partie supérieure des défenses des cochons et des sangliers se prolonge en haut et un peu en arrière; et si le museau de ces animaux n'était pas plus long que celui du babiroussa, et si leurs défenses avaient autant de longueur que les siennes, elles approcheraient aussi près des yeux: les défenses supérieures de la tête de babiroussa qui sert de sujet pour cette description, s'étendent en haut et se courbent en arrière; leur extrémité est recourbée en bas et même en avant et un peu en dehors; elles approchent des yeux à la distance d'un pouce et demi; les défenses (*CD*) de la mâchoire inférieure sont courbées en arrière, et s'étendent obliquement en haut et un peu en dehors, de sorte qu'elles ne touchent pas à celles du dessus: toutes ces défenses ont beaucoup de longueur; celles du dessus sont les plus longues, elles sortent de sept pouces un quart hors de l'alvéole, elles ont un pouce huit lignes de circonférence à la base; celles du dessous sont plus grosses, leur base a deux pouces de circonférence, mais leur longueur n'est que de trois pouces neuf lignes; ces quatre défenses sont un peu aplaties sur les côtés, leur substance est une sorte d'ivoire qui prend un très-beau poli.

LE SANGLIER

DU CAP VERT.

Le Phascochære a incisives, ***Phascochærus africanus,*** **Fred. Cuv., Desm.;** ***Sus africanus,*** **Linn., Erxleb.**

Il y a dans les terres voisines du cap Vert un autre cochon ou sanglier, qui, par le nombre des dents et par l'énormité des deux défenses de la mâchoire supérieure, nous paraît être d'une race, et peut-être même d'une espèce différente de tous les autres cochons, et s'approcher un peu du babiroussa : ces défenses du dessus ressemblent plus à des cornes d'ivoire qu'à des dents; elles ont un demi-pied de longueur, et cinq pouces de circonférence à la base, et elles sont courbées et recourbées à-peu-près comme les cornes d'un taureau (1). Ce caractère seul ne suffirait pas pour qu'on dût regarder ce sanglier comme une espèce particulière; mais ce qui semble fonder cette présomption, c'est qu'il diffère encore de tous les autres cochons par la longue ouverture de ses narines, par la grande largeur et la forme de ses mâchoires, et par le nombre et la figure des

(1) Voyez la description ci-après de la tête de cet animal.

dents mâchelières. Cependant nous avons vu les défenses d'un sanglier tué dans nos bois de Bourgogne, qui approchaient un peu de celles de ce sanglier du cap Vert: ces défenses avaient environ trois pouces et demi de long sur quatre pouces de circonférence à la base; elles étaient contournées comme les cornes d'un taureau, c'est-à-dire qu'elles avaient une double courbure, au lieu que les défenses ordinaires n'ont qu'une simple courbure en portion de cercle; elles paraissent être aussi d'un ivoire solide, et il est certain que ce sanglier devait avoir la mâchoire plus large que les autres: ainsi nous pouvons présumer, avec quelque fondement, que ce sanglier du cap Vert est une simple variété, une race particulière dans l'espèce du sanglier ordinaire.

SUPPLÉMENT A L'ARTICLE DU SANGLIER DU CAP VERT.

Le Phascochære sans incisives, *Phascochærus æthiopicus*, Fred. Cuv.; *Sus æthiopicus*, Linn., Gmel.

Nous avons donné une notice (*celle qui précède*) au sujet d'un animal qui se trouve en Afrique, et que nous avons appelé *Sanglier du cap Vert*. Nous avons dit que par l'énormité des deux défenses de la mâchoire supérieure il nous paraissait être d'une race et peut-être même d'une espèce différente de tous les autres cochons,

desquels il diffère encore par la longue ouverture de ses narines, et par la grande largeur et la forme de ses mâchoires; que néanmoins nous avions vu les défenses d'un sanglier tué dans nos bois de Bourgogne, qui approchaient un peu de celles de ce sanglier du cap Vert, puisque ces défenses avaient environ trois pouces et demi de long, sur quatre pouces de circonférence à la base, etc., ce qui nous faisait présumer, avec quelque fondement, que ce sanglier du cap Vert pouvait être une simple variété, et non pas une espèce particulière dans le genre des cochons. M. Allamand, très-célèbre professeur en Histoire naturelle, à Leyde, eut la bonté de nous envoyer la gravure de cet animal, et ensuite il écrivit à M. Daubenton dans les termes suivants:

« Je crois avec vous, monsieur, que le sanglier représenté dans la planche que je vous ai envoyée, est le même que celui que vous avez désigné par le nom de *Sanglier du cap Vert*. Cet animal est encore vivant (5 mai 1767) dans la ménagerie de M. le prince d'Orange. Je vais de temps en temps lui rendre visite, et cela toujours avec un nouveau plaisir. Je ne puis me lasser d'admirer la forme singulière de sa tête. J'ai écrit au gouverneur du cap de Bonne-Espérance, pour le prier de m'en envoyer un autre, s'il est possible, ce que je n'ose pas espérer, parce qu'au cap même il a passé pour un monstre, tel que personne n'en avait jamais vu de semblable. Si, contre toute es-

pérance, il m'en vient un, je l'enverrai en France, afin que M. de Buffon et vous, le voyez. On a cherché à accoupler celui que nous avons ici avec une truie, mais dès qu'elle s'est présentée, il s'est jeté sur elle avec fureur et l'a éventrée. »

C'est d'après cette planche gravée, qui nous a été envoyée par M. Allamand, que nous avons fait dessiner et graver ce même animal dont nous donnons ici la figure (*pl.* 304, *fig.* 2). Nous avons retrouvé dans les *Miscellanea* et les *Spicilegia zoologica* de M. Pallas, et aussi dans les descriptions de M. Vosmaër, la même planche gravée; et ces deux derniers auteurs ont chacun donné une description de cet animal; aussi M. Allamand, par une lettre datée de Leyde, le 31 octobre 1766, écrivait à M. Daubenton, qu'un jeune médecin établi à La Haye, en avait donné la description dans un ouvrage qui probablement ne nous était pas encore parvenu, et qu'il en avait fait faire la planche. Ce jeune médecin est probablement M. Pallas, et c'est à lui par conséquent auquel le public a la première obligation de la connaissance de cet animal. M. Allamand dit dans la même lettre, que ce qu'il y a de plus singulier dans ce cochon, c'est la tête; qu'elle diffère beaucoup de celle de nos cochons, surtout par deux appendices extraordinaires en forme d'oreilles qu'il a à côté des yeux.

Nous observerons ici que le premier fait rap-

porté par M. Allamand, du dédain et de la cruauté de ce sanglier envers la truie en chaleur, semble prouver qu'il est d'une espèce différente de nos cochons. La disconvenance de la forme de la tête, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, paraît le prouver aussi; cependant comme il est beaucoup plus voisin du cochon que d'aucun autre animal, et qu'il se trouve non seulemeut dans les terres voisines du cap Vert, mais encore dans celles du cap de Bonne-Espérance, nous l'appellerons le *Sanglier d'Afrique*, et nous allons en donner l'histoire et la description par extrait d'après MM. Pallas et Vosmaër.

Celui-ci l'appelle *Porc à large groin* ou *Sanglier d'Afrique*, il le distingue, avec raison, du porc de Guinée à longues oreilles pointues, et du pecari ou tajacu d'Amérique, et aussi du babiroussa des Indes.

« M. de Buffon, dit-il, parlant d'une partie des mâchoires, de la queue et des pieds d'un sanglier extraordinaire du cap Vert, qu'on conserve dans le Cabinet du Roi, dit, qu'il y a des dents de devant à ces mâchoires ; or elles manquent à notre sujet. »

Et de là M. Vosmaër insinue que ce n'est pas le même animal; cependant on vient de voir que M. Allamand pense comme moi, que ce sanglier du cap Vert, dont je n'avais vu qu'une partie de la tête, se trouve néanmoins être le même porc

à large groin, que M. Vosmaër dit être inconnu à tous les naturalistes.

M. Tulbagh, gouverneur du cap de Bonne-Espérance, qui a envoyé ce sanglier, a écrit qu'il avait été pris entre la Cafrerie et le pays des grands Namaquas, à environ deux cents lieues du Cap, ajoutant que c'était le premier de cette espèce qu'on eût vu en vie. M. Vosmaër reçut aussi la peau d'un animal de même espèce, qui paraissait différer, à plusieurs égards, de celle de l'animal vivant.

On avait mis cet animal dans une cage de bois, et « comme j'étais prévenu, dit M. Vosmaër, qu'il n'était pas méchant, je fis ouvrir la porte de sa cage. Il sortit sans donner aucune marque de colère; il courait bondissant gaiement ou furetant pour trouver quelque nourriture, et prenait avidement ce que nous lui présentions; ensuite l'ayant laissé seul pendant quelques moments, je le trouvai, à mon retour, fort occupé à fouiller en terre, où nonobstant le pavé fait de petites briques bien liées, il avait déja fait un trou d'une grandeur incroyable, pour se rendre maître, comme nous le découvrîmes ensuite, d'une rigole très-profonde qui passait au-dessous. Je le fis interrompre dans son travail, et ce ne fut qu'avec beaucoup de peine, et avec l'aide de plusieurs hommes, qu'on vint à bout de vaincre sa résistance, et de le faire rentrer dans sa cage, qui était à

claire-voie. Il marqua son chagrin par des cris aigus et lamentables. On peut croire qu'il a été pris jeune dans les bois de l'Afrique, car il paraît avoir grandi considérablement ici; il est encore vivant (dit l'auteur dont l'ouvrage a été imprimé en 1767). Il a très-bien passé l'hiver dernier, quoique le froid ait été fort rude, et qu'on l'ait tenu enfermé la plus grande partie du temps.

« Il semble l'emporter en agilité sur les porcs de notre pays, il se laisse frotter volontiers de la main, et même avec un bâton; il semble qu'on lui fait encore plus de plaisir en le frottant rudement; c'est de cette manière qu'on est venu à bout de le faire demeurer tranquille pour le dessiner. Quand on l'agace ou qu'on le pousse, il se recule en arrière, faisant toujours face du côté qu'il se trouve assailli, et secouant ou heurtant vivement de la tête. Après avoir été long-temps enfermé, si on le lâche, il paraît fort gai, il saute et donne la chasse aux daims et aux autres animaux, en redressant la queue, qu'autrement il porte pendante; il exhale une forte odeur que je ne puis trop comparer, et que je ne trouve pas désagréable. Quand on le frotte de la main, cette odeur approche beaucoup de celle du fromage vert; il mange de toutes sortes de graines; sa nourriture à bord du vaisseau était le maïs et de la verdure autant qu'on en avait; mais depuis qu'il a goûté ici de l'orge et du blé sarrasin, avec lesquels on nourrit plusieurs autres animaux de

la ménagerie, il s'est décidé préférablement pour cette mangeaille, et pour les racines d'herbes et de plantes qu'il fouille dans la terre. Le pain de seigle est ce qu'il aime le mieux, il suit les personnes qui en ont. Lorsqu'il mange, il s'appuie fort en avant sur ses genoux courbés, ce qu'il fait aussi en buvant, en humant l'eau de la surface, et il se tient souvent dans cette position sur les genoux des pieds de devant. Il a l'ouïe et l'odorat très-bons, mais il a la vue bornée, tant par la petitesse que par la situation de ses yeux qui l'empêchent de bien apercevoir les objets qui sont autour de lui, les yeux se trouvant non seulement placés beaucoup plus haut et plus près l'un de l'autre que dans les autres porcs, mais étant encore à côté et en dessous plus ou moins offusqués par deux lambeaux, que bien des gens prennent pour de doubles oreilles; il a plus d'intelligence que le porc ordinaire.

« La tête est d'une figure affreuse; la forme un peu aplatie et large du nez, jointe à la longueur extraordinaire de la tête, à son large groin, aux lambeaux singuliers, aux protubérances pointues, saillantes des deux côtés de ses yeux, et à ses fortes défenses, tout cela lui donne un aspect des plus monstrueux. »

Dimensions prises (pied du Rhin).

	pi.	po.
Longueur du corps entier.	4	3
Hauteur du train de devant.	2	3

	pi.	po.
Hauteur du train de derrière	1	$11\frac{15}{16}$
La plus grande épaisseur du corps	3	1
La moindre épaisseur du corps près des cuisses	2	$10\frac{1}{2}$
Longueur de la tête jusqu'entre les oreilles	1	3
Largeur de la tête entre les lambeaux	0	$9\frac{1}{2}$
Largeur du groin entre les défenses	0	$6\frac{15}{16}$
Longueur de la queue	0	$10\frac{13}{16}$

« La forme du corps approche assez de celle de notre cochon domestique. Il me paraît plus petit ayant le dos plus aplati en dessus, et les pieds plus courts.

« La tête, en comparaison de celle des autres porcs, est difforme, tant par la structure que par sa grandeur. Le museau est fort large, aplati et très-dur. Le nez est mobile, à côté un peu recourbé vers le bas et coupé obliquement. Les narines sont grandes, éloignées l'une de l'autre, elles ne se voient que quand on soulève la tête. La lèvre supérieure est dure et épaisse à côté, près des défenses, par-dessus et autour desquelles elle est fort avancée et pendante, formant, surtout derrière les défenses, une fraise demi-ovale pendante et cartilagineuse qui couvre les coins du museau.

« Cet animal n'a point de dents de devant, ni en dessus ni en dessous, mais les gencives antérieures sont lisses, arrondies et dures.

« Les défenses, à la mâchoire supérieure, sont à leur base d'un bon pouce d'épaisseur, recourbées et saillantes de cinq pouces et demi dans

leur ligne courbe, fort écartées en dehors et se terminant en une pointe obtuse; elles sont aussi, à côté de chacune, pourvues d'une espèce de raie ou cannelure; celles de la mâchoire inférieure sont beaucoup plus petites, moins recourbées, presque triangulaires et usées par leur frottement continuel contre les défenses supérieures, elles paraissent comme obliquement coupées. Il y a des dents molaires, mais elles sont fort en arrière dans le museau, et la résistance de l'animal nous a empêché de les voir.

« Les yeux, à proportion de la tête, sont petits, placés plus hauts dans la tête, et plus près l'un de l'autre et des oreilles que dans le porc commun. L'iris est d'un brun foncé, sur une cornée blanche. Les paupières supérieures sont garnies de cils bruns, roides, droits et fort serrés, plus longs au milieu que des deux côtés; les paupières inférieures en sont dépourvues.

« Les oreilles sont assez grandes, plus rondes que pointues, en dedans fort velues, de poil jaune; elles se renversent en arrière contre le corps. Sous les yeux on aperçoit une espèce de petit sac bulbeux ou glanduleux, et immédiatement au-dessous, se font voir deux pellicules rondes, plates, épaisses, droites et horizontales, que j'appelle *lambeaux des yeux*, leur longueur et largeur est d'environ deux pouces un quart.... sur une ligne droite entre ces pellicules et le museau, paraît de chaque côté de la tête une protu-

bérance dure, ronde et pointue, saillante en dehors.

« La peau semble fort épaisse et remplie de lard aux endroits ordinaires, mais détendue au cou, aux aines et au fanon; en quelques endroits elle paraît légèrement cannelée, inégale et comme si la peau supérieure muait par intervalles. Sur tout le corps se montrent quelques poils clair-semés, comme en petite brosse de trois, quatre et cinq poils, qui sont plus ou moins longs et posés en ligne droite, les uns près des autres. Le front, entre les oreilles, paraît ridé, et il est garni de poils blancs et bruns fort serrés, qui partant du centre s'aplatissent ou s'abaissent de plus en plus. De là, vers le bas du museau, descend au milieu de la tête une bande étroite de poils noirs et gris, qui, partant du milieu, s'abattent de chaque côté de la tête; du reste ils sont clair-semés. C'est principalement sur la nuque du cou et sur la partie antérieure du dos qu'il y a le plus de soies qui sont aussi les plus serrées et les plus longues, leur couleur est le brun-obscur et le gris; quelques-unes ont jusqu'à sept ou huit pouces de longueur avec l'épaisseur de celles des porcs communs, et se fendent de même. Toutes ces soies ne sont pas droites, mais légèrement inclinées. Plus loin sur le dos elles s'éclaircissent et diminuent tellement en nombre, qu'elles laissent voir partout la peau nue. Du reste, les flancs, le poi-

trail et le ventre, les côtés de la tête et le cou, sont garnis de petites soies blanches.

« Les pieds sont conformes à ceux de nos porcs, divisés en deux ongles pointus et noirs. Les faux onglets posent aussi à terre, mais sont pendants la plupart du temps. La queue est nue, perpendiculairement pendante, rase et se termine presque en pointe. Les testicules sont adhérents à la peau du ventre entre les cuisses; le prépuce est fort vaste au bout.

« La couleur de l'animal est noirâtre à la tête, mais d'un gris-roux clair sur le reste du dos et du ventre.

« Comparé avec la peau d'un autre sujet de même espèce, et venu de même du cap de Bonne-Espérance, M. Vosmaër a remarqué que la tête de ce dernier était plus petite et le museau moins large. Il lui manquait les deux lambeaux sous les yeux; cependant on y voyait de petites éminences qui en paraissaient être les bases ou principes, mais il n'y avait point ces protubérances rondes et pointues qui sont placées en ligne droite, entre ces lambeaux des yeux et le museau; en revanche les défenses sont beaucoup plus grandes; les supérieures qui ont des deux côtés une profonde fossette ou cannelure, et qui se terminent en pointes aiguës, sortant de plus de six pouces et demi des côtés du museau, et les inférieures de deux pouces et demi; celles-ci par leur frot-

tement contre les premières, sont obliquement usées et par-là fort aiguës. La grandeur des défenses du dernier sujet, montre assez que cette peau ne peut être d'un jeune animal. Au reste, je n'ai trouvé aucune différence aux pieds. »

M. Vosmaër termine ainsi cette description, et soupçonne que ces différences qu'il vient d'indiquer, peuvent provenir de la différence du sexe. Pour moi je ne suis pas encore convaincu que ce sanglier d'Afrique, malgré la première répugnance qu'il a marquée pour la truie qui lui a été présentée, ne soit une simple variété de notre cochon d'Europe. Nous voyons sous nos yeux cette même espèce varier beaucoup, en Asie, à Siam et à la Chine; et les grosses défenses que j'ai trouvées sur une tête énorme d'un sanglier, tué dans mes propres bois il y a environ trente ans, défenses qui étaient presque aussi grosses que celles du sanglier du Cap, me laissent toujours dans l'incertitude, si ce sont en effet deux espèces différentes ou deux variétés de la même espèce, produites par la seule influence du climat et de la nourriture.

Au reste, je trouve une note de M. Commerson, dans laquelle il est dit, que l'on voit à Madagascar, des cochons sauvages dont la tête, depuis les oreilles jusqu'aux yeux, est de la figure ordinaire, mais qu'au-dessous des yeux est un renfort qui va en diminuant jusqu'au bout du groin, de manière qu'il semble que ce soit deux têtes, dont la moi-

tié de l'une est enchassée dans l'autre; qu'au reste la chair de ce cochon est glaireuse et a peu de goût. Cette notice me fait croire que l'animal que j'ai d'abord indiqué sous le nom de *Sanglier du cap Vert*, parce que la tête nous avait été envoyée des terres voisines de ce cap; qu'ensuite je nomme *Sanglier d'Afrique*, parce qu'il existe dans les terres du cap de Bonne-Espérance, se trouve aussi dans l'île de Madagascar.

Dans le temps même que je revoyais la feuille précédente et que j'en corrigeais l'épreuve pour l'impression, il m'est arrivé de Hollande une nouvelle édition de mon ouvrage sur l'Histoire naturelle, et j'ai trouvé dans le quinzième volume de cette édition, des additions très-importantes faites par M. Allamand, dont je viens de parler. Quoique ce quinzième volume soit imprimé à Amsterdam en 1771, je n'en ai eu connaissance qu'aujourd'hui 23 juillet 1775, et j'avoue que c'est avec la plus grande satisfaction que j'ai parcouru l'édition entière, qui est bien soignée à tous égards; j'ai trouvé les notes et les additions de M. Allamand, si judicieuses et si bien écrites, que je me fais un grand plaisir de les adopter : je les insérerai donc dans ce volume, à la suite des articles auxquels ces observations ont rapport. Je me serais dispensé de copier ce que l'on vient de lire, j'aurais même évité quelques recherches pénibles et plusieurs discussions que j'ai été contraint de faire, si j'avais eu plus tôt

connaissance de ce travail de M. Allamand. Je crois que l'on en sera aussi satisfait que moi, et je vais commencer par donner ici ce que ce savant homme a dit au sujet du sanglier d'Afrique.

ADDITION

DE L'ÉDITEUR HOLLANDAIS (M. LE PROFESSEUR ALLAMAND) A L'ARTICLE DU SANGLIER D'AFRIQUE (1).

« Dans l'histoire que M. de Buffon nous a donnée du cochon (2), il a démontré que cet animal échappe à toutes les méthodes de ceux qui veulent réduire les productions de la nature en classes et en genres, qu'ils distinguent par des caractères tirés de quelques-unes de leurs parties. Quoique les raisons par lesquelles il appuie ce qu'il avance soient sans réplique, elles auraient acquis un nouveau degré de force, s'il avait connu l'animal représenté dans la *planche* 1re (3).

« C'est un sanglier qui a été envoyé, en 1765, du cap de Bonne-Espérance à la ménagerie du prince d'Orange, et qui jusqu'alors a été inconnu

---

(1) Hist. Nat., etc. Édition de Hollande. Amsterdam, chez J.-H. Schneider, in-4° à deux colonnes, 1771, tome XV, pages 45 et suiv.

(2) Voyez le tome V de cet ouvrage, édition de Hollande, page 45.

(3) *Nota*. Cette planche I de M. Allamand est la même que notre planche 304, fig. 2, de ce volume.

de tous les naturalistes. Outre toutes les singularités qui font de notre cochon d'Europe un animal d'une espèce isolée, celui-ci nous offre de nouvelles anomalies, qui le distinguent de tous les autres du même genre; car non seulement il a la tête différemment figurée, mais encore il n'a point de dents incisives, d'où la plupart des nomenclateurs ont tiré les caractères distinctifs de cette sorte d'animaux, quoique leur nombre ne soit point constant dans nos cochons domestiques.

« M. Tulbagh, gouverneur du cap de Bonne-Espérance, qui ne perd aucune occasion de rassembler, et d'envoyer en Europe, tout ce que la contrée où il habite fournit de curieux, est celui à qui l'on est redevable de ce sanglier; dans la lettre dont il l'accompagna, il marquait qu'il avait été pris fort avant dans les terres, à environ deux cents lieues du Cap, et que c'était le premier qu'on y eût vu vivant. Cependant il en a envoyé un autre l'année passée, qui vit encore; et en 1757, il en avait envoyé une peau dont on n'a pu conserver que la tête: ce qui semble indiquer que ces animaux ne sont pas rares dans leur pays natal. Je ne sais si c'est d'eux que Kolbe a voulu parler, quand il dit (1): « On ne voit que rarement des « *cochons sauvages* dans les contrées qu'occupent « les Hollandais: comme il n'y a que peu de bois,

(1) Voyez sa Description du cap de Bonne-Espérance, tome III, p. 43.

« qui sont leurs retraites ordinaires, ils ne sont « pas tentés d'y venir. D'ailleurs les lions, les ti- « gres et autres animaux de proie les détruisent « si bien, qu'ils ne sauraient beaucoup multi- « plier. »

« Comme il n'ajoute à cela aucune description, on n'en peut rien conclure, et ensuite il range au nombre des cochons du Cap, le grand fourmiller ou le tamandua, qui est un animal d'Amérique, qui ne ressemble en rien au cochon. Quel cas peut-on faire de ce que dit un auteur aussi mal instruit?

« Notre sanglier africain ressemble à celui d'Europe par le corps, mais il en diffère par la tête, qui est d'une grosseur monstrueuse; ce qui frappe d'abord les yeux, ce sont deux énormes défenses qui sortent de chaque côté de la mâchoire supérieure, et qui sont dirigées presque perpendiculairement en haut. Elles ont près de sept pouces de longueur, et se terminent en une pointe émoussée. Deux semblables dents, mais plus petites, et surtout plus minces dans leur côté intérieur, sortent de la mâchoire inférieure, et s'appliquent exactement au côté extérieur des défenses supérieures, quand la gueule est fermée : ce sont là de puissantes armes dont il peut se servir utilement dans le pays qu'il habite, où il est vraisemblablement exposé souvent aux attaques des bêtes carnassières.

« Sa tête est fort large et plate par-devant; elle

se termine en un ample boutoir, d'un diamètre presque égal à la largeur de la tête, et d'une dureté qui approche de celle de la corne; il s'en sert comme nos cochons pour creuser la terre; ses yeux sont petits et placés sur le devant de la tête, de façon qu'il ne peut guère voir de côté, mais seulement devant soi; ils sont moins distants l'un de l'autre et des oreilles que dans le sanglier européen : au-dessous est un enfoncement de la peau qui forme une espèce de sac très-ridé; ses oreilles sont fort garnies de poil en dedans. Un peu plus bas, presque à côté des yeux, la peau s'élève et forme deux excroissances qui, vues d'une certaine distance, ressemblent tout-à-fait à deux oreilles; elles en ont la figure et la grandeur, et sans être fort mobiles elles forment presque un même plan avec le devant de la tête; au-dessous, entre ces excroissances et les défenses, il y a une grosse verrue à chaque côté de la tête : on comprend aisément qu'une telle configuration doit donner à cet animal une physionomie très-singulière. Quand on le regarde de front, on croit voir quatre oreilles sur une tête qui ne ressemble à celle d'aucun autre animal connu, et qui inspire de la crainte par la grandeur de ses défenses. MM. Pallas (1) et Vosmaër (2), qui nous en ont

(1) Voyez *P. S.* Miscellanea zoologica ; et ejusdem Spicilegia zoologica, Fasciculus secundus.

(2) Voyez Beschryving van een Africaansch Breedsnentig Varken, door A. Vosmaër.

donné une bonne description, disent qu'il était fort doux et très-apprivoisé quand il arriva en Hollande; comme il avait été plusieurs mois sur un vaisseau, et qu'il avait été pris assez jeune, il était presque devenu domestique; cependant si on le poursuivait, et s'il ne connaissait pas les gens, il se retirait lentement en arrière, en présentant le front d'un air menaçant, et ceux-là même qu'il voyait tous les jours devaient s'en défier. L'homme à qui la garde en était confiée en a fait une triste expérience : cet animal se mit un jour de mauvaise humeur contre lui, et d'un coup de ses défenses, il lui fit une large blessure à la cuisse, dont il mourut le lendemain. Pour prévenir de pareils accidents dans la suite, on fut obligé de l'ôter de la ménagerie, et de le tenir dans un endroit renfermé, où personne ne pouvait en approcher. Il est mort au bout d'une année, et sa dépouille se voit dans le Cabinet d'Histoire naturelle du prince d'Orange. Celui qui l'a remplacé, et qui est actuellement dans la même ménagerie, est encore fort jeune, ses défenses n'ont guère plus de deux pouces de longueur. Quand on le laisse sortir du lieu où on le renferme, il témoigne sa joie par des bonds et des sauts, et en courant avec beaucoup plus d'agilité que nos cochons; il tient alors sa queue élevée et fort droite. C'est pour cela sans doute que les habitants du Cap lui ont donné le nom de *Hartlooper*, ou de coureur.

« On ne peut pas douter que cet animal ne fasse un genre très-distinct de ceux qui ont été connus jusqu'à présent, dans la race des cochons: quoiqu'il leur ressemble par le corps, le défaut de dents incisives, et la singulière configuration de sa tête, sont des caractères distinctifs trop marqués pour qu'on puisse les attribuer aux changements opérés par le climat, et cela d'autant plus qu'il y a en Afrique des cochons qui ne diffèrent en rien des nôtres, que par la taille qui est plus petite. Ce qui confirme ce que je dis ici, c'est qu'il ne paraît pas qu'il puisse multiplier avec nos cochons. Du moins a-t-on lieu de le présumer par l'expérience qu'on en a faite. On lui donna une truie de Guinée; après qu'il l'eut flairée pendant quelque temps, il la poursuivit jusqu'à ce qu'il la tint dans un endroit d'où elle ne pouvait pas s'échapper, et là il l'éventra d'un coup de dents. Il ne fit pas meilleur accueil à une truie ordinaire qu'on lui présenta quelque temps après; il la maltraita si fort, qu'il fallut bientôt la retirer pour lui sauver la vie.

« Il est étonnant que cet animal, qui, comme je l'ai remarqué, paraît n'être pas rare dans les lieux dont il est originaire, n'ait point été décrit par aucun voyageur, ou que, s'ils en ont parlé, ce soit en termes si vagues, qu'on ne peut s'en former aucune idée. Flaccourt (1) dit, qu'il y a à

(1) Histoire de la grande île de Madagascar, page 152.

Madagascar des sangliers qui ont deux cornes à côté du nez, qui sont comme deux callosités, et que ces animaux sont presque aussi dangereux qu'en France. M. de Buffon (1) croit qu'il s'agit dans ce passage du babiroussa, et peut-être a-t-il raison, peut-être aussi y est-il question de notre sanglier : ces cornes qui ressemblent à deux callosités, peuvent aussi bien être les défenses de ce sanglier que celles du babiroussa, mais très-mal décrites; et ce que Flaccourt ajoute, que ces animaux sont dangereux, semble mieux convenir à notre sanglier africain. M. Adanson (2), en parlant d'un sanglier qu'il a vu au Sénégal, s'exprime en ces termes : « J'aperçus, dit-il, un de ces énormes « sangliers, particuliers à l'Afrique, et dont je ne « sache pas qu'aucun naturaliste ait encore parlé. « Il était noir comme le sanglier d'Europe, mais « d'une taille infiniment plus haute. Il avait quatre « grandes défenses, dont les deux supérieures « étaient recourbées en demi-cercle vers le front, « où elles imitaient les cornes que portent d'au- « tres animaux. » M. de Buffon suppose encore que M. Adanson a voulu parler du babiroussa, et sans son autorité, je serais porté à croire que cet auteur a indiqué notre sanglier; car je ne comprends pas comment il a pu dire qu'aucun naturaliste n'en a parlé, s'il a eu le babiroussa en

(1) Voyez tome XII de cet ouvrage, édition de Hollande, page 178.

(2) Histoire Naturelle du Sénégal, par Adanson, page 76 du Voyage.

vue; il est trop versé dans l'Histoire naturelle, pour ignorer que cet animal a été souvent décrit, et qu'on trouve la tête de son squelette dans presque tous les cabinets de l'Europe.

« Mais peut-être aussi y a-t-il en Afrique une autre espèce de sanglier qui ne nous est pas encore connue, et qui est celle qui a été aperçue par M. Adanson. Ce qui me le fait soupçonner, est la description que M. Daubenton a donnée, d'une partie des mâchoires d'un sanglier du cap Vert : ce qu'il en dit prouve clairement qu'il diffère de nos sangliers, et serait tout-à-fait applicable à celui dont il est ici question, s'il n'y avait pas des dents incisives dans chacune de ces mâchoires. »

Je souscris bien volontiers à la plupart des réflexions que fait ici M. Allamand ; seulement je persiste à croire, comme il l'a cru d'abord lui-même, que le sanglier du Cap dont nous avons parlé, et des mâchoires duquel M. Daubenton a donné la description, est le même animal que celui-ci, quoiqu'il n'eût point de dents incisives ; il n'y a aucun genre d'animaux où l'ordre et le nombre des dents varient plus que dans le cochon. Cette différence seule ne me paraît donc pas suffisante pour faire deux espèces distinctes du sanglier d'Afrique, et de celui du cap Vert, d'autant que tous les autres caractères de la tête paraissent être les mêmes.

AUTRE ADDITION

A L'ARTICLE DU SANGLIER DU CAP VERT.

Nous avons dit (*dans l'article qui précède*) que le sanglier du cap Vert, dont M. Daubenton a donné la description des mâchoires, nous paraissait être le même animal que celui dont nous avons donné la figure, sous le nom de *sanglier d'Afrique*. Nous sommes maintenant bien assurés que ces deux animaux forment deux espèces très-distinctes (1). Elles diffèrent en effet l'une de l'autre par plusieurs caractères remarquables, surtout par la conformation tant intérieure qu'extérieure de la tête, et particulièrement par le défaut de dents incisives qui manquent constamment au sanglier d'Afrique, tandis qu'on en trouve six dans la mâchoire inférieure du sanglier du cap Vert, et deux dans la mâchoire supérieure.

Le sanglier du cap Vert a la tête longue et le museau délié, au lieu que celui d'Afrique ou d'Éthiopie a le museau très-large et aplati. Les oreilles sont droites, relevées et pointues; les soies qui les garnissent sont très-longues, ainsi que celles

(1) Ainsi qu'on l'a vu, dans la synonymie que nous avons donnée, il est bien reconnu aujourd'hui, d'après les observations de M. F. Cuvier, que ces deux animaux sont effectivement d'espèce différente.
DESM. 1826.

qui couvrent le corps, particulièrement sur les épaules, le ventre et les cuisses où elles sont plus longues que partout ailleurs. La queue est menue, terminée par une grosse touffe de soies, et ne descend que jusqu'à la longueur des cuisses. On le rencontre non seulement au cap Vert, mais sur toute la côte occidentale de l'Afrique, jusqu'au cap de Bonne-Espérance (1). Il paraît que c'est cette espèce de sanglier que M. Adanson a vue au Sénégal, et qu'il a désignée sous le nom de très-grand sanglier d'Afrique.

LE COCHON DE GUINÉE.

LE COCHON DE GUINÉE, *Sus Porcus*, Linn., Erxleb., Gmel.; *Sus Scrofa*, var. ε, Desm.

Quoique cet animal diffère du cochon ordinaire par quelques caractères assez marqués, je présume néanmoins qu'il est de la même espèce, et que ces différences ne sont que des variétés produites par l'influence du climat; nous en avons l'exemple dans le cochon de Siam, qui diffère aussi du cochon d'Europe, et qui cependant est certainement de la même espèce, puisqu'ils se mêlent et produisent ensemble; le cochon de Guinée est à-peu-près de la même figure que notre cochon et de la même grosseur que le cochon de Siam,

(1) M. Pennant, Hist. Nat. des quadrup., vol. I, p. 132.

c'est-à-dire, plus petit que notre sanglier ou que notre cochon; il est originaire de Guinée, et a été transporté au Brésil, où il s'est multiplié comme dans son pays natal; il y est domestique et tout-à-fait privé; il a le poil court, roux et brillant; il n'a point de soies, pas même sur le dos; le cou seulement et la croupe près de l'origine de la queue sont couverts de poils un peu plus longs que ceux du reste du corps; il n'a pas la tête si grosse que le cochon d'Europe, et il en diffère encore par la forme des oreilles, qu'il a très-longues, très-pointues et couchées en arrière le long du cou; sa queue est aussi beaucoup plus longue, elle touche presque à terre, et elle est sans poil jusqu'à son extrémité (1): au reste, cette race de cochon, qui selon Marcgrave est originaire de Guinée, se trouve aussi en Asie et particulièrement dans l'île de Java (2), d'où il paraît qu'elle a été transportée au cap de Bonne-Espérance par les Hollandais (3).

---

(1) Marcgrav., Hist. Nat. Brasil., pag. 230, fig. ibid.

(2) Leurs porcs (à l'île de Java) n'ont point de poil, et sont si gras que leur ventre traîne à terre. Voyage de Mandelslo, tome II, page 349.

(3) Les cochons qui ont été apportés de Java au cap de Bonne-Espérance ont les jambes fort courtes, et sont noirs et sans soies; leur ventre qui est fort gros pend presque jusqu'à terre; il s'en faut de beaucoup que leur graisse n'ait la consistance qu'à celle des cochons d'Europe.... La chair en est très-bonne à manger. Description du cap de Bonne-Espérance, par Kolbe, tome III, page 48.

DESCRIPTION

DE LA PARTIE DU CABINET

RELATIVE A L'HISTOIRE NATURELLE

DU COCHON,

ET DES ANIMAUX QUI ONT LE PLUS DE RAPPORT AVEC LUI, NOTAMMENT

LE SANGLIER DU CAP VERT[1].

1384. *La mâchoire inférieure d'un sanglier.*

Cette mâchoire est remarquable par une difformité; les trois premières dents mâchelières et la défense du côté gauche y manquent, sans qu'il y ait sur le bord de la mâchoire aucun vestige d'alvéole, mais il y a quelques trous et des indices de carie sur les côtés. La première dent incisive du côté droit est déplacée; elle se trouve sur le milieu de la mâchoire vis-à-vis la défense du même côté, cependant la seconde dent incisive gauche touche par son extrémité à la première dent

(1) Nous profitons de ce titre pour placer ici plusieurs parties de la description du cabinet que M. Lamouroux avait omises, à la suite de l'article du cochon. Desm. 1826.

incisive droite; cette mâchoire a été envoyée de Reims, par M. Saviot, apothicaire.

1385. *Une tête de sanglier de Madagascar.*

Cette tête est décharnée; en la comparant avec des têtes de nos sangliers, de nos cochons et du cochon de Siam, j'ai trouvé qu'elle avait plus de rapport par sa forme avec la tête du cochon de Siam qu'avec les autres, en ce que le sommet de la tête est fort étroit près des arêtes transversales de l'occiput, et que le chanfrein est large, mais elle diffère des têtes de tous les cochons par la courbure de l'arcade zygomatique qui est fort saillante, et par le prolongement osseux qui est au-dessus du renflement des alvéoles des défenses de la mâchoire du dessus; ce prolongement n'est pas en forme de crête comme dans les sangliers, il est fort élevé et terminé par des tubercules: il y a aussi de semblables tubercules sur les bords du chanfrein vis-à-vis les prolongements des alvéoles.

Les défenses, les dents incisives et les mâchelières m'ont paru ressemblantes à celles du sanglier et des cochons, excepté pour le nombre des mâchelières du dessous, il n'y en a que cinq de chaque côté; ainsi ce sanglier de Madagascar n'a en tout que quarante dents, tandis que nos sangliers et nos cochons en ont quarante-quatre, parce qu'il s'en trouve sept de chaque côté de chacune de leurs mâchoires.

1386. *Un fœtus de cochon monstrueux.*

Ce fœtus a huit jambes, deux corps et une seule tête; les deux corps sont réunis par la poitrine.

1387. *Autre fœtus de cochon monstrueux.*

Ce monstre a deux corps et huit jambes, les deux corps sont réunis par la poitrine; il n'y a qu'une tête, mais l'occiput est double, car il se trouve deux oreilles sur le derrière de la tête et deux autres dans leur situation naturelle.

1388. *Autre fœtus de cochon monstrueux.*

La tête de ce fœtus est fort petite, et n'a point de face; on ne voit en avant que les deux oreilles qui sont peu éloignées l'une de l'autre et dirigées de chaque côté; il y a seulement entre les oreilles un enfoncement et quelques éminences, ce qui tient lieu de bouche et de museau.

1389. *Autre fœtus de cochon monstrueux.*

Ce fœtus n'est difforme que sur le devant de la tête; le museau est gros et court, la lèvre du dessous forme un menton, celle du dessus se termine en pointe; il n'y a qu'un œil; il est grand et placé presque au milieu de la face un peu à droite, et au-dessous d'une sorte de trompe pendante obliquement au côté gauche de l'œil. Ce monstre a été envoyé de la Martinique.

1390. *Autre fœtus de cochon monstrueux.*

Ce fœtus a entre les deux yeux une trompe pendante; le museau est gros et court; la lèvre du dessus est recourbée à droite par son extrémité.

1391. *Une tête de cochon nouveau né monstrueux.*

Les globes des deux yeux se touchent et sont en partie réunis; il y a une trompe placée au-dessus du

double œil et saillante en avant; le museau est court et gros; la lèvre supérieure se termine en pointe.

1392. *Cochon monstrueux nouveau né.*

Le museau de ce cochon est fort court et très-difforme; la lèvre inférieure est élevée, et forme une sorte de menton saillant et terminé par un petit tubercule; il y a au-dessus des narines une espèce de trompe pendante au-devant de la bouche.

1393. *Bézoard de cochon marron.*

Ce bézoard est aplati, il a près d'un pouce de diamètre et un demi-pouce d'épaisseur; les premières couches sont divisées en plusieurs pièces; leur surface est blanche ou blanchâtre et couverte de tubercules. La substance de ce prétendu bézoard m'a paru semblable à celle d'une pierre murale de la vessie.

1394. *Autres bézoards de cochon marron.*

Ces bézoards ne sont pas plus gros que des pois, ils ont plusieurs facettes; leur surface est de couleur grise et ressemble à celle d'un gravier qui s'est poli dans la vessie; ils sont au nombre de trois; j'en ai cassé un, il n'a qu'une écorce peu épaisse de substance pierreuse formée de plusieurs couches, le reste de l'intérieur est rempli par un noyau de matière brune qui ressemble à de la terre. Ces bézoards sont venus du Pérou avec celui qui est rapporté sous le numéro précédent.

1395. *Bézoard de porc.*

La longueur de ce bézoard est de dix-sept lignes, il a onze lignes et demie de diamètre, il pèse quatre gros et soixante-six grains; sa surface extérieure est d'un

blanc-sale et ressemble à celle d'une pierre roulée : le bézoard a été cassé transversalement, on voit sur cette coupe que la substance de l'intérieur a une couleur grise tirant sur le brun ; elle est composée d'aiguilles brillantes, dirigées du centre à la circonférence et très-serrées les unes contre les autres, excepté dans un espace de quatre lignes de diamètre au centre du bézoard, où les aiguilles sont mêlées d'une matière brune et laissent du vide entre elles ; il y a quelques cercles concentriques qui indiquent les différents degrés de l'accroissement de ce bézoard : il a été envoyé du Pérou, sous le nom de *bézoard de porc* ou *cochon domestique*.

1439. *Une partie des mâchoires d'un sanglier du cap Vert.*

La mâchoire du dessous est presque entière ; celle du dessus a été coupée à l'endroit des premières mâchelières ; à juger du sanglier du cap Vert par ces parties et par les dents qui y tiennent, je le crois d'espèce voisine, mais différente de celle de nos sangliers ; il leur ressemble par l'os du boutoir, par les dents incisives et les défenses du dessous, et par deux incisives du dessus ; il en diffère par l'étendue de l'ouverture des narines qui est beaucoup plus longue que dans les sangliers et les cochons, par la grandeur excessive des défenses de la mâchoire du dessus, par le nombre et la forme des dents mâchelières, par la grande largeur de la mâchoire inférieure à l'endroit des défenses, et par le contour et la longueur de ses branches qui sont moins recourbées et plus hautes que celles du sanglier et des cochons.

La mâchoire inférieure a environ un pied de longueur depuis son extrémité antérieure jusqu'au bord posté-

rieur de l'apophyse condyloïde; ses dents incisives sont au nombre de six, elles ressemblent à celles des sangliers et des cochons, excepté la dernière de chaque côté qui est inclinée par son extrémité contre l'avant-dernière; il n'y a que deux incisives à la mâchoire supérieure; les défenses du dessous ne sortent que de trois pouces au-dehors de l'alvéole, elles ont deux pouces quatre lignes de circonférence à la base; les défenses du dessus sortent de la longueur de près d'un demi-pied hors de l'alvéole, et ont jusqu'à cinq pouces de circonférence, elles sont recourbées en haut et en dedans à-peu-près comme les cornes du taureau ou du buffle; leur substance est de la nature de l'ivoire; il n'y a que trois dents de chaque côté de la mâchoire inférieure; les deux premières sont de médiocre grandeur relativement à celle de la mâchoire; mais la dernière est très-grande, elle a deux pouces deux lignes de longueur prise de devant en arrière, et cinq ou six lignes de largeur de dehors en dedans; l'émail pénètre dans l'intérieur de ces dents et forme sur leur table dix-neuf ou vingt aires circulaires, ovales ou de figure irrégulière et de différentes grandeurs rangées sur trois files longitudinales; les plus petites sont dans la file du milieu; la mâchoire supérieure de la tête dont il s'agit a été coupée de façon qu'il n'y reste que deux petites dents mâchelières; si la partie du bord alvéolaire qui y manque n'était occupée que par une grosse dent qui correspondît à la grosse dent du dessous, le sanglier du cap Vert n'aurait que vingt-quatre dents, tandis que les sangliers et les cochons en ont quarante-quatre.

1440. *La queue d'un jeune sanglier du cap Vert.*

Le tronçon de cette queue est aplati en dessus et

en dessous; il n'a que des crins noirs, il en est plus garni sur les côtés que sur les faces vers son extrémité; les crins des côtés sont disposés par bouquets en forme de petits pinceaux, et longs de trois ou quatre pouces.

1441. *Les quatre pieds d'un jeune sanglier du cap Vert.*

Il y a sur ces pieds des soies comme sur ceux des sangliers et des cochons; elles sont brunes.





1. le Tapir ou Maïpouri. 2. le jeune Tapir.

LE TAPIR[1]

OU

L'ANTA.

C'EST ici l'animal le plus grand de l'Amérique, de ce nouveau monde, où, comme nous l'avons dit,

(1) *Tapir*, nom de cet animal dans son pays natal au Brésil. *Tapira*, selon M. de la Condamine. Voyage de la rivière des Amazones, page 163. *Tapiier-été*, selon Marcgrave et Pison. *Été*, est un nom adjectif, qui dans la langue brasilienne signifie *grand*, ainsi *Tapiier-été*, veut dire *grand Tapir*. *Tapihire*, selon Thevet; Singularités de la France Antarctique, page 96. *Tapiroussou*, suivant de Lery; Voyage au Brésil, page 151. *Oussou*, est un adjectif peut-être augmentatif comme *Été*. Cet animal qui se trouve non seulement au Brésil, mais dans la Guyane et au Pérou, s'appelle *Maïpouri*, dans la langue galibi sur les côtes de la Guyane; et *Vagra* au Pérou, selon M. de la Condamine. Ibid. *Maïpouri* ou *Manipouris* à Cayenne, selon Barrère; Histoire de la France Équin., page 160. *Anta*, par les Portugais du Brésil et du Paraguay. *Ent*, selon Souchu de Rennefort, page 203. *Danta*, par les Espagnols et les Portugais, selon M. de la Condamine, page 163, et selon Christophe d'Acuna; Relation de la rivière des Amazones, traduite par Gomberville. Paris, 1682, tome II, page 157; et aussi selon Charlevoix; Histoire du Paraguay, tome I[er], page 32. *Ante*, selon Herrera; Description des Indes occidentales. Amsterdam, 1622, page 25; et selon Maffée; Histoire des Indes, traduite par de Pure, page 69. *Beori*, à la Nouvelle-Espagne; Histoire générale des voyages, par M. l'abbé Prévôt, tome II, page 636. *Dante* ou *Danta*, selon Joseph Acosta; Histoire naturelle des Indes, etc., traduite de Robert Regnault, page 204. *Nota.* Quelques voyageurs l'ont appelé *Mulet* ou *Mule sauvage*, *Ane-vache*, *Vache sauvage*.—Les dantes,

la nature vivante semble s'être rapetissée, ou plutôt n'avoir pas eu le temps de parvenir à ses plus hautes dimensions; au lieu des masses colossales que produit la terre antique de l'Asie, au lieu de l'éléphant, du rhinocéros, de l'hippopotame, de la giraffe et du chameau; nous ne trouvons dans ces terres nouvelles que des sujets modelés en petit; des tapirs, des lamas, des vigognes, des cabiais, tous vingt fois plus petits que ceux qu'on doit leur comparer dans l'ancien continent : et non seulement la matière est ici prodigieusement épargnée, mais les formes même sont imparfaites et paraissent avoir été négligées ou manquées; les animaux de l'Amérique méridionale, qui seuls appartiennent en propre à ce nouveau continent, sont presque tous sans défenses, sans cornes et sans queue; leur figure est bizarre, leur corps et

---

dit Acosta, ressemblent aux petites vaches et encore mieux à des mulets, parce qu'ils n'ont point de cornes; Histoire naturelle des Indes, page 200. — Tapiroussou, *Ane-vache du Brésil*.... On peut dire que cet animal est demi-vache et demi-âne, quoiqu'il diffère entièrement de tous les deux, tant de la queue qu'il a fort courte que des dents, lesquelles il a beaucoup plus tranchantes et plus aiguës. Voyage de de Lery, page 151. — Le tapihire me semble participer autant de l'âne que de la vache. Thevet, page 96. — Les ants sont des bêtes quasi comme des mulets, moindres toutesfois. Herrera, page 251.

Tapüerete Brasiliensibus, Lusitanis *Anta*. Marcgrav. Hist. Brasil.

Tapierete. Pison. Hist. nat. Brasil. pag. 101, fig. ibid.

Sus aquaticus multisulcus. *Tapierete* Brasiliensibus Marcgravii an vitulus Jonstoni, *Tapir*, *Maypouri*. Barrère, Histoire nat. de la France Équinox., page 160.

Tapirus. Le *Tapir* ou *Manipouris*. Brisson, Reg. anim., page 119.

leurs membres mal proportionnés, mal unis ensemble; et quelques-uns, tels que les fourmillers, les paresseux, etc., sont d'une nature si misérable, qu'ils ont à peine les facultés de se mouvoir et de manger; ils traînent avec douleur une vie languissante dans la solitude du désert, et ne pourraient subsister dans une terre habitée, où l'homme et les animaux puissants les auraient bientôt détruits.

Le tapir est de la grandeur d'une petite vache ou d'un zébu, mais sans cornes et sans queue; les jambes courtes, le corps arqué, comme celui du cochon, portant une livrée dans sa jeunesse, comme le cerf, et ensuite un pelage uniforme d'un brun-foncé; la tête grosse et longue avec une espèce de trompe, comme le rhinocéros; dix dents incisives et dix molaires à chaque mâchoire, caractère qui le sépare entièrement du genre des bœufs et des autres animaux ruminants, etc.: au reste, comme nous n'avons de cet animal que quelques dépouilles, et un dessin que M. de la Condamine a eu la bonté de nous donner (1); nous ne pouvons mieux faire que de citer ici les descriptions qu'en ont faites, d'après nature, Marcgrave (2) et Barrère, et présenter en

---

(1) Nous avons remplacé ce dessin de M. de la Condamine par une figure nouvelle faite d'après le tapir vivant de la ménagerie, et nous y avons joint celle d'un jeune individu couvert de sa livrée. Desm. 1826.

(2) *Tapiierete* Brasiliensibus, Lusitanis *Anta*. Animal quadrupes, magnitudine juvenci semestris; figura corporis quodammodo ad porcum ac-

même temps ce qu'en ont dit les voyageurs et les historiens.

Il paraît que le tapir est un animal triste et ténébreux (1), qui ne sort que de nuit, qui ne

---

cedens, capite etiam tali, verùm crassiori, oblongo, superiùs in acumen desinente; promuscide super os prominente quam validissimo nervo contrahere et extendere potest; in promuscide autem sunt fissuræ oblongæ; inferior oris pars est brevior superiore. Maxillæ ambæ anteriùs fastigiatæ, et in quâlibet decem dentes incisores supernè et infernè; hinc per certum spatium utraque maxilla caret dentibus, sequuntur dein molares grandes omnes in quolibet latere quinque, ita ut haberet viginti molares et viginti incisores. Oculos habet parvos porcinos, aures obrotundas, majusculas quas versùs anteriora surrigit. Crura vix longiora porcinis, et crassiuscula, in anterioribus pedibus quatuor ungulas, in posterioribus tres; media inter eas major est in omnibus pedibus; in prioribus pedibus tribus quarta parvula exteriùs est adjuncta : sunt autem ungulæ nigricantes, non solidæ sed cavæ, et quæ detrahi possunt. Caret caudâ et ejus loco processum habet nudum pilis, conicum, parvum more *Cutiæ* (Agouti). Mas membrum genitale longè exserere potest instar cercopitheci : incedit dorso incurvato ut *Capybara* (Cabiai). Cutem solidam habet instar alcis, pilos breves. Color pilorum in junioribus est umbræ lucidæ, maculis variegatus albicantibus ut capreolus; in adultis fuscus sive nigricans sine maculis. Animal interdiu dormit in opacis silvis latitans. Noctu aut manè egreditur pabuli causâ. Optimè potest natare. Vescitur gramine, arundine saccchariferâ, brassicâ, etc. Caro ejus comeditur sed ingrati saporis est. Marcgravii Hist. Brasil. page 229.— *Tapir* ou *Maypouri*, animal amphibie, qui reste plus souvent dans l'eau que sur la terre, où il va de temps en temps brouter l'herbe la plus tendre; il a le poil fort court, mêlé de blanc et de noir en manière de bandes, qui s'étendent en long depuis la tête jusqu'à la queue. Il siffle comme un *Yzard*; il semble tenir un peu du mulet et du cochon. On voit des manipouris, comme prononcent quelques-uns, dans la rivière d'Ouyapok. Cette viande est grossière et d'un goût désagréable. Barrère, Essai sur l'Histoire naturelle de la France équinox., page 160.

(1) *Tapiierete*, bestia iners et socors apparet, adeoque lucifuga ut in densis mediterraneis silvis interdiu dormire amet : ita ut si detur animal

se plaît que dans les eaux, où il habite plus souvent que sur la terre; il vit dans les marais, et ne s'éloigne guère du bord des fleuves ou des lacs; dès qu'il est menacé, poursuivi ou blessé, il se jette à l'eau (1), s'y plonge et y demeure assez de temps pour faire un grand trajet avant de reparaître : ces habitudes, qu'il a communes avec l'hippopotame, ont fait croire à quelques naturalistes qu'il était du même genre (2), mais il en diffère autant par la nature, qu'il en est éloigné par le climat; il ne faut pour en être assuré que comparer les descriptions que nous venons de citer avec celle que nous donnons de l'hippo-

---

aliquod, quod noctu tantùm nunquam verò de die venetur, hæc sanè est Brasiliensis bestia, etc. Hist. nat. Brasil., pag. 101.—L'Anta broute l'herbe pendant le jour, et la nuit il mange une espèce d'argile qu'il trouve dans les marais, où il se retire au coucher du soleil.... La chasse de l'anta ne se fait que la nuit, et elle est fort aisée; on va attendre ces animaux dans leurs retraites, où ils se rendent volontairement en troupes, et quand on les voit venir on va au-devant d'eux avec des torches allumées qui les éblouissent de telle sorte qu'ils se renversent les uns sur les autres, etc. Histoire du Paraguay, par le P. Charlevoix, tome Ier, page 33. — Les Antes se cachent de jour dans les tanières, et sortent seulement de nuit pour prendre leur réfection. Description des Indes occidentales, par Herrera, page 251.

(1) Le manipouri est une espèce de mulet sauvage; on tira sur un, mais on ne le tua pas : à moins que la balle ou la flèche ne perce les flancs de cet animal, il s'échappe presque toujours, surtout s'il peut attraper l'eau, parce qu'alors il se plonge, et va sortir au bord opposé du lieu où il a reçu la blessure. Lettres édifiantes, XXIVe recueil. Lettre du P. Fauche, datée d'Ouyapok, 20e avril 1738.

(2) Hippopotamus amphibius pedibus quadrilobis; habitat in Nilo.... Hippopotamus terrestris pedibus posticis trisulcis. *Tapiierete* habitat in Brasiliâ. Linn. Syst. nat., edit. X, pag. 74.

potame : quoique habitant des eaux, le tapir ne se nourrit pas de poisson, et quoiqu'il ait la gueule armée de vingt dents incisives et tranchantes (1), il n'est pas carnassier; il vit de plantes et de racines, et ne se sert point de ses armes contre les autres animaux; il est d'un naturel doux, timide et fuit tout combat, tout danger : avec des jambes courtes et le corps massif, il ne laisse pas de courir assez vite, et il nage encore mieux qu'il ne court : il marche ordinairement de compagnie et quelquefois en grande troupe; son cuir (2) est d'un tissu très-ferme et si serré, que souvent il résiste à la balle; sa chair est fade et grossière (3), cependant les Indiens la mangent : on le trouve communément au Brésil, au Paraguay, à la Guyane, aux Amazones (4), et dans

---

(1) Quoique le tapiroussou ait les dents tranchantes et aiguës, cependant il n'a d'autre résistance que la fuite, il n'est nullement dangereux; les sauvages le tuent à coups de flèches ou le prennent dans des chausse-trapes. Voyage de de Lery, page 152.

(2) Les sauvages estiment merveilleusement le tapiroussou à cause de sa peau; car quand ils l'écorchent, ils coupent en rond tout le cuir du dos, et après qu'il est bien sec ils en font des rondelles aussi grandes que le fond d'un moyen tonneau.... Et cette peau ainsi séchée, est si dure que je ne crois pas qu'il y ait flèche qui puisse la percer. Idem.

(3) La chair du manipouri est grossière et d'un goût désagréable. Lettres édifiantes, XXIVe recueil, page 347.

(4) On trouve dans les environs de la rivière des Amazones un animal appelé *Danta*, de la grandeur d'une mule, et qui lui ressemble fort en couleur et en la forme du corps. Relation de la rivière des Amazones, par Christophe d'Acuna, tome II, page 177. — L'Élan, qui se rencontre dans quelques cantons boisés de la Cordelière de Quito, n'est pas rare dans

toute l'étendue de l'Amérique méridionale, depuis l'extrémité du Chili jusqu'à la Nouvelle-Espagne (1).

ADDITION A L'ARTICLE DU TAPIR OU MAÏPOURI.

Cet animal qu'on peut regarder comme l'éléphant du Nouveau-Monde, ne le représente néanmoins que très-imparfaitement par la forme et en approche encore moins par la grandeur : il sera facile d'en faire au juste la comparaison; car j'ai cru devoir donner ici une seconde figure du Tapir qui est plus exacte que celle qui avait été faite sur une esquisse dessinée par feu M. de la Condamine (2); celle-ci a été prise sous nos yeux et sur l'animal vivant, auquel notre climat ne convient guère, car après son arrivée il n'a vécu que très-peu de temps à Paris entre les mains du sieur Ruggieri, qui cependant en avait beaucoup de soin.

On voit que l'espèce de trompe qu'il porte au bout du nez, n'est qu'un vestige ou rudiment de

les bois de l'Amazone, ni dans ceux de la Guyane. Je donne ici le nom d'*Élan* à l'animal que les Espagnols et les Portugais connaissent sous le nom de *Danta*. Voyage de la rivière des Amazones, par M. de la Condamine, page 163.

(1) Une nouvelle espèce de tapir, plus grande que celle d'Amérique, a été découverte dans l'Inde par feu M. Duvaucel. Desm. 1826.

(2) Ayant donné une figure nouvelle du tapir, très-préférable à celles de Buffon, nous n'avons pas cru devoir faire recopier ces dernières. Desm. 1826.

celle de l'éléphant; c'est le seul caractère de conformation par lequel on puisse dire que le tapir ressemble à l'éléphant. M. de la Borde, médecin du roi à Cayenne, qui cultive avec succès différentes parties de l'Histoire naturelle, m'écrit que le tapir est en effet le plus gros de tous les quadrupèdes de l'Amérique méridionale; et qu'il y en a qui pèsent jusqu'à cinq cents livres : or, ce poids est dix fois moindre que celui d'un éléphant de taille ordinaire, et l'on n'aurait jamais pensé à comparer deux animaux aussi disproportionnés, si le tapir indépendamment de cette espèce de trompe, n'avait pas quelques habitudes semblables à celles de l'éléphant. Il va très-souvent à l'eau pour se baigner et non pour y prendre du poisson, dont il ne mange jamais; car il se nourrit d'herbes comme l'éléphant et de feuilles d'arbrisseaux : il ne produit aussi qu'un petit.

Ces animaux fuient de même le voisinage des lieux habités, et demeurent aux environs des marécages et des rivières qu'ils traversent souvent pendant le jour et même pendant la nuit. La femelle se fait suivre par son petit, et l'accoutume de bonne heure à entrer dans l'eau, où il plonge et joue devant sa mère, qui semble lui donner des leçons pour cet exercice; le père n'a point de part à l'éducation, car l'on trouve les mâles toujours seuls, à l'exception du temps où les femelles sont en chaleur.

L'espèce en est assez nombreuse dans l'inté-

rieur des terres de la Guyane, et il en vient de temps en temps dans les bois qui sont à quelque distance de Cayenne. Quand on les chasse, ils se réfugient dans l'eau où il est aisé de les tirer, mais quoiqu'ils soient d'un naturel tranquille et doux, ils deviennent dangereux lorsqu'on les blesse : on en a vu se jeter sur le canot d'où le coup était parti, pour tâcher de se venger en le renversant; il faut aussi s'en garantir dans les forêts; ils y font des sentiers ou plutôt d'assez larges chemins battus par leurs fréquentes allées et venues, car ils ont l'habitude de passer et repasser toujours par les mêmes lieux, et il est à craindre de se trouver sur ces chemins, dont ils ne se détournent jamais (1), parce que leur allure est brusque, et que sans chercher à offenser, ils heurtent rudement tout ce qui se rencontre devant eux. Les terres voisines du haut des rivières de la Guyane, sont habitées par un assez grand nombre de tapirs, et les bords des eaux sont coupés par les sentiers qu'ils y pratiquent; ces

(1) Un voyageur m'a raconté qu'il avait failli d'être la victime de son peu d'expérience à ce sujet; que dans un voyage par terre, il avait attaché son hamac à deux arbres pour y passer la nuit, et que le hamac traversait un chemin battu par les tapirs. Vers les neuf à dix heures du soir, il entendit un grand bruit dans la forêt, c'était un tapir qui venait de son côté, il n'eut que le temps de se jeter hors de son hamac et de se serrer contre un arbre. L'animal ne s'arrêta point, il fit sauter le hamac aux branches et froissa cet homme contre l'arbre; ensuite sans se détourner de son sentier battu, il passa au milieu de quelques nègres qui dormaient à terre auprès d'un grand feu, et il ne leur fit aucun mal.

chemins sont si frayés que les lieux les plus déserts semblent, au premier coup d'œil, être peuplés et fréquentés par les hommes. Au reste, on dresse des chiens pour chasser ces animaux sur terre et pour les suivre dans l'eau: mais, comme ils ont la peau très-ferme et très-épaisse, il est rare qu'on les tue du premier coup de fusil.

Les tapirs n'ont pas d'autre cri qu'une espèce de sifflet vif et aigu, que les chasseurs et les sauvages imitent assez parfaitement pour les faire approcher et les tirer de près; on ne les voit guère s'écarter des cantons qu'ils ont adoptés. Ils courent lourdement et lentement; ils n'attaquent ni les hommes ni les animaux, à moins que les chiens ne les approchent de trop près, car dans ce cas ils se défendent avec les dents, et les tuent.

La mère tapir paraît avoir grand soin de son petit; non seulement elle lui apprend à nager, jouer et plonger dans l'eau, mais encore lorsqu'elle est à terre, elle s'en fait constamment accompagner ou suivre, et si le petit reste en arrière, elle retourne de temps en temps sa trompe, dans laquelle est placé l'organe de l'odorat, pour sentir s'il suit ou s'il est trop éloigné, et dans ce cas elle l'appelle et l'attend pour se remettre en marche.

On en élève quelques-uns à Cayenne en domesticité; ils vont partout sans faire de mal; ils mangent du pain, de la cassave, des fruits; ils aiment qu'on les caresse et sont grossièrement

familiers, car ils ont un air pesant et lourd, à-peu-près comme le cochon. Quelquefois ils vont pendant le jour dans les bois et reviennent le soir à la maison; néanmoins il arrive souvent lorsqu'on leur laisse cette liberté qu'ils en abusent et ne reviennent plus. Leur chair se mange, mais n'est pas d'un bon goût; elle est pesante, semblable pour la couleur et par l'odeur à celle du cerf. Les seuls morceaux assez bons sont les pieds et le dessus du cou.

M. Bajon, chirurgien du Roi à Cayenne, a envoyé à l'Académie des Sciences, en 1774, un Mémoire au sujet de cet animal. Nous croyons devoir donner par extrait les bonnes observations de M. Bajon, et faire remarquer en même temps deux méprises qui nous paraissent s'être glissées dans son écrit, qui d'ailleurs mérite des éloges.

« La figure de cet animal, dit M. Bajon, approche en général de celle du cochon, il est cependant de la hauteur d'un petit mulet, ayant le corps extrêmement épais, porté sur des jambes très-courtes; il est couvert de poils plus gros, plus longs que ceux de l'âne ou du cheval, mais plus fins et plus courts que les soies du cochon, et beaucoup moins épais. Il a une crinière dont les crins toujours droits, ne sont qu'un peu plus longs que les poils du reste du corps; elle s'étend depuis le sommet de la tête jusqu'au commencement des épaules. La tête est grosse et un peu allongée, les yeux sont petits et très-noirs, les oreilles courtes,

ayant pour la forme quelque rapport avec celles du cochon; il porte au bout de sa mâchoire supérieure une trompe d'environ un pied de long, dont les mouvements sont très-souples, et dans laquelle réside l'organe de l'odorat, il s'en sert comme l'éléphant, pour ramasser des fruits, qui font une partie de sa nourriture; les deux ouvertures des narines partent de l'extrémité de la trompe; sa queue est très-petite, n'ayant que deux pouces de long, elle est presque sans poils.

« Le poil du corps est d'un brun légèrement foncé, les jambes sont courtes et grosses, les pieds sont aussi fort larges et un peu ronds; les pieds de devant ont quatre doigts, et ceux de derrière n'en ont que trois, tous ces doigts sont enveloppés d'une corne dure et épaisse; la tête, quoique fort grosse, contient un très-petit cerveau; les mâchoires sont fort allongées et garnies de dents, dont le nombre ordinaire est de quarante, cependant il y en a quelquefois plus et quelquefois moins, les dents incisives sont tranchantes, et c'est dans celles-ci qu'on observe de la variété dans le nombre. Après les incisives on trouve une dent canine de chaque côté, tant supérieurement qu'inférieurement, qui a beaucoup de rapport aux défenses du sanglier. On trouve ensuite un petit espace dégarni de dents, et les molaires suivent après, qui sont très-grosses et ont des surfaces fort étendues.

« En disséquant le tapir ou maïpouri, la pre-

mière chose qui m'avait frappé, continue M. Bajon, c'est de voir qu'il est animal ruminant.... Les pieds et les dents du maïpouri n'ont pourtant aucun rapport avec ceux de nos animaux ruminants.... Cependant le maïpouri a trois poches ou estomacs considérables qui communément sont fort pleins, surtout le premier que j'ai toujours trouvé comme un ballon.... Cet estomac répond à la panse du bœuf, mais ici le réseau ou bonnet n'est presque point distinct; de sorte que ces deux parties n'en font qu'une. Le deuxième estomac nommé le *feuillet* est aussi fort considérable, et ressemble beaucoup à celui du bœuf, avec cette différence que les feuillets en sont beaucoup plus petits, et que les tuniques en paraissent plus minces: enfin le troisième estomac est le moins grand et le plus mince, on n'y observe dans l'intérieur que de simples rides, et je l'ai presque toujours trouvé plein de matière tout-à-fait digérée. Les intestins ne sont pas bien gros, mais très-longs; l'animal rend les matières en boules, à-peu-près comme celles du cheval. »

Je suis obligé de contredire ici ce qu'avance M. Bajon, et d'assurer en même temps que cet animal n'est point ruminant, et n'a pas trois estomacs comme il le dit. Voici mes preuves. On nous avait amené d'Amérique un tapir ou maïpouri vivant, il avait bien supporté la mer et était arrivé à vingt lieues de Paris, lorsque tout-à-coup il tomba malade et mourut; on ne perdit

pas de temps à nous l'envoyer, et je priai M. Mertrud, habile chirurgien-démonstrateur en anatomie aux Écoles du Jardin du Roi, d'en faire l'ouverture et d'examiner les parties intérieures, chose très-familière à M. Mertrud, puisque c'est lui qui a bien voulu disséquer, sous les yeux de M. Daubenton, de l'Académie des sciences, la plupart des animaux dont nous avons donné les descriptions. M. Mertrud joint d'ailleurs à toutes les connaissances de l'art de l'anatomie, une grande exactitude dans ses opérations. De plus, cette dissection a, pour ainsi dire, été faite en ma présence, et M. Daubenton le jeune en a suivi toutes les opérations, et en a rédigé les résultats; enfin M. de Sève, notre dessinateur, qui voit très-bien, y était aussi. Je ne rapporte ces circonstances que pour faire voir à M. Bajon, que nous ne pouvons nous dispenser de le contredire sur un premier point très-essentiel, c'est qu'au lieu de trois estomacs, nous n'en avons trouvé qu'un seul dans cet animal, la capacité en était à la vérité fort ample et en forme d'une poche étranglée en deux endroits, mais ce n'était qu'un seul viscère, un estomac simple et unique qui n'avait qu'une seule issue dans le duodenum, et non pas trois estomacs distincts et séparés, comme le dit M. Bajon : cependant il n'est pas étonnant qu'il soit tombé dans cette méprise, puisque l'un des plus célèbres anatomistes de l'Europe, le docteur Tyson, de la Société royale de Londres,

s'est trompé en disséquant le *Pecari* ou *Tajacu* d'Amérique, duquel au reste il a donné une très-bonne description dans les Transactions philosophiques, n° 153. Tyson assure, comme M. Bajon le dit du tapir, que le pecari a trois estomacs; tandis qu'il n'en a réellement qu'un seul, mais partagé à-peu-près comme celui du tapir par deux étranglements qui semblent au premier coup d'œil en indiquer trois (1).

Il nous paraît donc certain que le tapir ou maïpouri n'a pas trois estomacs, et qu'il n'est point animal ruminant, car nous pouvons encore ajouter à la preuve que nous venons d'en donner, que jamais cet animal, qui est arrivé vivant jusqu'auprès de Paris, n'a ruminé. Ses conducteurs ne le nourrissaient que de pain, de grain, etc., mais cette méprise de M. Bajon, n'empêche pas que son Mémoire ne contienne de très-bonnes observations; l'on en va juger par la suite de cet extrait, dans lequel j'ai cru devoir interposer quelques faits qui m'ont été communiqués par des témoins oculaires.

« Le tapir ou maïpouri mâle, dit M. Bajon, est constamment plus grand et plus fort que la femelle, les poils de la crinière sont plus longs et plus épais. Le cri de l'un et de l'autre est précisément celui d'un gros sifflet; le cri du mâle est plus aigu, plus fort et plus perçant que celui de

(1) Voyez dans ce volume, page 226.

la femelle. Les parties de la génération du mâle semblent avoir un rapport très-grand avec celles du cheval ou de l'âne; elles sont situées de la même façon; et on observe sur le fourreau, comme dans le cheval, à peu de distance des testicules, deux petits mamelons très-peu apparents qui indiquent l'endroit des mamelles. Les testicules sont très-gros et pèsent jusqu'à douze ou quatorze onces chacun.... La verge est grosse et n'a qu'un corps caverneux. Dans son état ordinaire, elle est renfermée dans une poche considérable, formée par le fourreau, mais lorsqu'elle est en érection, elle sort tout entière comme celle du cheval. »

Une des femelles que M. Bajon a disséquées, avait six pieds de longueur, et paraissait n'avoir pas encore porté; ses mamelles au nombre de deux, n'étaient pas bien grosses, elles ressemblent en tout à celles de l'ânesse ou de la jument; la vulve était à un bon pouce de l'anus.

Les femelles entrent ordinairement en chaleur aux mois de novembre et de décembre, chaque mâle suit une femelle, et c'est là le seul temps où l'on trouve deux de ces animaux ensemble. Lorsque deux mâles se rencontrent auprès de la même femelle, ils se battent et se blessent cruellement. Quand la femelle est pleine, le mâle la quitte et la laisse aller seule; le temps de la gestation est de dix à onze mois, car on en voit de jeunes dès le mois de septembre. Pour mettre

bas, la femelle choisit toujours un endroit élevé et un terrain sec.

Cet animal bien loin d'être amphibie, comme quelques naturalistes l'ont dit, vit continuellement sur la terre, et fait constamment son gîte sur les collines et dans les endroits les plus secs. Il est vrai qu'il fréquente les lieux marécageux, mais c'est pour y chercher sa subsistance, et parce qu'il y trouve plus de feuilles et d'herbes que sur les terrains élevés. Comme il se salit beaucoup dans les endroits marécageux et qu'il aime la propreté, il va tous les matins et tous les soirs traverser quelque rivière ou se laver dans quelque lac. Malgré sa grosse masse il nage parfaitement bien, et plonge aussi fort adroitement, mais il n'a pas la faculté de rester sous l'eau plus de temps que tout autre animal terrestre, aussi le voit-on à tout instant tirer sa trompe hors de l'eau pour respirer. Quand il est poursuivi par les chiens, il court aussitôt vers quelque rivière qu'il traverse promptement pour tâcher de se soustraire à leur poursuite.

Il ne mange point de poisson, sa nourriture ordinaire sont des rejetons et des pousses tendres, et surtout des fruits tombés des arbres; c'est plutôt la nuit que le jour qu'il cherche sa nourriture, cependant il se promène le jour, surtout pendant la pluie; il a la vue et l'ouïe très-fines, au moindre mouvement qu'il entend il s'enfuit, et fait un bruit considérable dans le bois. Cet

animal très-solitaire est fort doux et même assez timide; il n'y a pas d'exemples qu'il ait cherché à se défendre des hommes; il n'en est pas de même avec les chiens, il s'en défend très-bien, surtout quand il est blessé, il les tue même assez souvent, soit en les mordant, soit en les foulant aux pieds; lorsqu'il est élevé en domesticité, il semble être susceptible d'attachement. M. Bajon en a nourri un qu'on lui apporta jeune, et qui n'était encore pas plus gros qu'un mouton; il parvint à l'élever fort grand, et cet animal prit pour lui une espèce d'amitié; il le distinguait à merveille au milieu de plusieurs personnes; il le suivait comme un chien suit son maître, et paraissait se plaire beaucoup aux caresses qu'il lui faisait, il lui léchait les mains; enfin il allait seul se promener dans les bois, et quelquefois fort loin, et il ne manquait jamais de revenir tous les soirs d'assez bonne heure. On en a vu un autre, également apprivoisé, se promener dans les rues de Cayenne, aller à la campagne en toute liberté et revenir chaque soir; néanmoins lorsqu'on voulut l'embarquer pour l'amener en Europe, dès qu'il fut à bord du navire on ne put le tenir; il cassa des cordes très-fortes avec lesquelles on l'avait attaché, il se précipita dans l'eau, gagna le rivage à la nage et entra dans un fort de palétuviers, à une distance assez considérable de la ville; on le crut perdu, mais le même soir il se rendit à son gîte

ordinaire. Comme on avait résolu de l'embarquer, on prit de plus grandes précautions qui ne réussirent que pendant un temps; car environ moitié chemin de l'Amérique en France, la mer étant devenue fort orageuse, l'animal se mit de mauvaise humeur, brisa de nouveau ses liens, enfonça sa cabane et se précipita dans la mer d'où on ne put le retirer.

L'hiver, pendant lequel il pleut presque tous les jours à Cayenne, est la saison la plus favorable pour chasser ces animaux avec succès.

« Un chasseur indien qui était à mon service, dit M. Bajon, allait se poster au milieu des bois, il donnait cinq à six coups d'un sifflet fait exprès, et qui imitait très-bien leur cri; s'il s'en trouvait quelqu'un aux environs il répondait tout de suite, et alors le chasseur s'acheminait doucement vers l'endroit de la réponse, ayant soin de la faire répéter de temps en temps, et jusqu'à ce qu'il se trouvât à portée de tirer. L'animal pendant la sécheresse de l'été, reste au contraire tout le jour couché; cet Indien allait alors sur les petites hauteurs et tâchait d'en découvrir quelqu'un et de le tuer au gîte : mais cette manière était bien plus stérile que la première. On se sert de lingots ou de très-grosses balles pour les tirer, parce que leur peau est si dure, que le gros plomb ne fait que l'égratigner; et avec les balles et même les lingots, il est rare qu'on les tue du premier coup : on ne saurait croire combien ils ont la vie dure.

Leur chair n'est pas absolument mauvaise à manger, celle des vieux est coriace, et a un goût que bien des gens trouvent désagréable; mais celle des jeunes est meilleure et a quelque rapport avec celle du veau. »

Je n'ai pas cru devoir tirer par extrait du Mémoire de M. Bajon les faits anatomiques, je n'ai cité que celui des prétendus trois estomacs qui néanmoins n'en font qu'un; j'espère que M. Bajon le reconnaîtra lui-même, s'il se donne la peine d'examiner de nouveau cette partie intérieure de l'animal.

Une autre remarque qui me paraît nécessaire, et que nous croyons devoir faire, quoique nous ne soyons pas aussi certains du fait que de celui du seul estomac, c'est au sujet des cornes de la matrice. M. Bajon assure que dans toutes les femelles qu'il a disséquées, l'extrémité des trompes qui répond aux ovaires est exactement fermée, et que leur cavité n'a absolument aucune communication avec ces parties.

« J'ai, dit-il, soufflé de l'air dans ces trompes et je l'ai pressé avec force, il ne s'en est point échappé, il n'en est point entré du côté des ovaires; cette extrémité des trompes qu'on appelle le *Pavillon* ou le *Morceau frangé*, paraît être terminée en rond, et on observe à l'extérieur de son extrémité plusieurs culs-de-sac, que l'on dirait d'abord être autant de communications avec son intérieur; mais ils sont formés par des replis

membraneux, produits par la membrane qui leur est fournie par les ligaments larges, au moyen de laquelle membrane les trompes se trouvent attachées aux ovaires. L'entière oblitération de l'extrémité des trompes qui répond aux ovaires, est un phénomène qui portera sans doute quelque atteinte au système ordinaire de la génération. La nouveauté, l'importance et la singularité de ce phénomène, ajoute M. Bajon, a fait que je me suis mis en garde contre mes propres observations. J'ai donc cherché à m'assurer du fait par de nouvelles recherches pour qu'il ne me restât point de doute; de sorte que la dissection de dix à douze femelles que j'ai faite dans l'espace de trois à quatre mois, m'a mis à même de pouvoir attester la réalité du fait, tant dans les jeunes femelles que dans celles qui avaient porté, car j'en ai disséqué qui avaient du lait dans les mamelles, et d'autres qui étaient pleines. »

Quelque positive que soit cette assertion, et quelque nombreuses que puissent être à cet égard les observations de M. Bajon, elles ont besoin d'être répétées, et nous paraissent si opposées à tout ce que l'on sait d'ailleurs, que nous ne pouvons y ajouter foi.

Voici maintenant les notes que j'ai recueillies pendant la dissection que M. Mertrud a faite de cet animal à Paris.

L'estomac était situé de manière qu'il paraissait également étendu à droite comme à gauche;

la poche s'en terminait en pointe, moins allongée que dans le cochon, et il y avait un angle bien marqué entre l'œsophage et le pylore, qui faisait une espèce d'étranglement, et la partie gauche était beaucoup plus ample que la droite; le colon avait beaucoup d'ampleur, il était plus étroit à son origine et à son extrémité que dans son milieu; la grande circonférence de l'estomac était de trois pieds un pouce; la petite circonférence de deux pieds six lignes.

	pi.	po.	lig.
Longueur du foie	0	11	0
Épaisseur du foie	0	3	6
Largeur du foie	1	1	0
Il n'y avait point de vésicule de fiel, mais seulement un conduit biliaire qui s'ouvrait dans le duodenum à côté du canal pancréatique.			
Longueur de la rate	1	6	0
Largeur de la rate	0	2	2
Épaisseur de la rate	0	1	0
Hauteur du cœur	0	5	0
Circonférence du cœur	1	2	0
Le trou ovale était fermé.			
Diamètre de l'aorte	0	1	0
Longueur des intestins grêles depuis le pylore jusqu'au cœcum	38	2	0
Circonférence des intestins grêles dans les endroits les plus gros	0	3	6
Circonférence dans les endroits les plus petits	0	3	2
Longueur du cœcum	1	10	0
Circonférence du cœcum à l'endroit le plus gros	2	4	10
Circonférence du colon à l'endroit le plus gros	1	9	0
Circonférence du colon à l'endroit le plus petit	0	7	0
Circonférence du rectum à l'endroit le plus gros	1	0	0

	pi.	po.	lig.
Circonférence du rectum à l'endroit le plus petit.	0	7	6
Centre nerveux	0	4	0
Longueur des reins	0	8	0
Largeur des reins	0	4	8
Épaisseur des reins	0	1	0
Diamètre de la vulve	0	1	0
Longueur du vagin	0	11	6
Longueur du corps de la matrice	0	2	6
Longueur des cornes de la matrice	0	11	0
Grande circonférence de la vessie	2	8	8
Petite circonférence de la vessie	1	10	4
Longueur de l'urètre	0	5	6
Circonférence de l'urètre	0	2	6
Longueur des testicules ou ovaires	0	9	0
Largeur des testicules	0	0	6
Épaisseur des testicules	0	0	1 ½
Longueur de la langue	1	2	0
Longueur de l'animal, depuis le bout du nez à l'anus	5	1	0
Hauteur du train de derrière	2	8	4
Hauteur du train de devant	2	7	2
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre	0	1	1

Dans le temps que l'on a fait cette dissection et pris les mesures précédentes, nous n'avions pas encore reçu le Mémoire de M. Bajon. Nous eussions sans doute examiné de beaucoup plus près l'estomac et surtout les cornes de la matrice de cet animal; mais quoique cet examen ultérieur n'ait pas été fait, nous sommes néanmoins convaincus qu'il n'a qu'un estomac, et en même temps très-persuadés qu'il y a communication entre les ovaires et l'extrémité des trompes de la matrice.

Au reste, le tapir qui est le plus gros quadrupède de l'Amérique méridionale, ne se trouve que dans cette partie du monde. L'espèce ne s'est pas étendue au-delà de l'isthme de Panama; et c'est probablement parce qu'il n'a pu franchir les montagnes de cet isthme; car la température du Mexique et des autres provinces adjacentes, aurait convenu à la nature de cet animal, puisque Samuel Wallis (1), et quelques autres voyageurs, disent en avoir trouvé, ainsi que des lamas, jusque dans les terres du détroit de Magellan.

ADDITION

DE L'ÉDITEUR HOLLANDAIS (M. LE PROFESSEUR ALLAMAND),

A L'ARTICLE DU TAPIR.

« Quoique les tapirs soient assez communs dans les parties de l'Amérique méridionale où les Européens ont des établissements, et qu'on en voie quelquefois dans les basses-cours des particuliers, où on les nourrit avec les autres animaux domestiques, il est cependant fort rare qu'on en transporte en Europe. Je ne crois pas même que jusqu'à présent on y en ait vu plus d'un, qui a été montré à Amsterdam en 1704, sous le nom de *Cheval marin*, et dont un peintre de ce temps-là

(1) Premier Voyage de Cook, tome II, page 34.

a fait des dessins qui se conservent dans les collections de quelques curieux, mais qui représentent cet animal si imparfaitement, qu'on ne saurait l'y reconnaître. M. de Buffon n'a jamais vu le tapir (1), non plus que les autres naturalistes qui en ont parlé; dans l'histoire qu'il en a donnée, il a été obligé de copier la description qui en a été faite par Marcgrave et par Barrère, et de citer ce qu'en ont dit les voyageurs : la figure qu'il y a ajoutée lui a été communiquée par M. de la Condamine, et c'est la seule qui en donne une idée passable; c'est même la seule qui en ait été faite, car il faut compter pour rien celle que Marcgrave en a publiée, et qui a été copiée par Pison; elle est trop mauvaise pour qu'elle mérite aucune attention.

« Depuis quelques semaines nous avons ici, en Hollande, deux de ces animaux, dont l'un est promené de ville en ville pour être montré dans les foires, et l'autre est dans la ménagerie du prince d'Orange, qui est peut-être la plus intéressante de l'Europe pour un naturaliste, vu le grand nombre d'animaux rares qu'on y envoie tous les ans, tant des Indes orientales, que d'Afrique et d'Amérique. Le tapir qui est dans cette ménagerie est un mâle; l'autre est une femelle. Le premier est

(1) Ce qui était vrai pour le temps où M. Allamand a écrit, mais depuis le tapir m'a été bien connu, et je l'ai fait dessiner d'après nature, comme on vient de le voir.

représenté dans la *planche IX* (1). Si l'on compare cette figure avec celle que M. de Buffon a donnée, d'après le dessin qui lui a été fourni par M. de la Condamine, on y trouvera des différences assez sensibles (2). La *planche X* représente la femelle dans une attitude que cet animal prend souvent.

« Marcgrave a donné une très-bonne description du tapir, et M. de Buffon ne l'ayant jamais vu, ne pouvait rien faire de mieux que de la rapporter toute comme il l'a fait. Cependant, comme quelques particularités lui sont échappées, j'ajouterai ici les observations que j'ai faites sur l'animal même. Celui qui est dans la ménagerie du prince d'Orange doit être fort jeune, si au moins cet animal parvient à la grandeur d'une petite vache, comme le disent quelques voyageurs : il égale à peine la hauteur d'un cochon, avec lequel même il est aisé de le confondre si on le voit de loin. Il a le corps fort gros à proportion de la taille ; il est arqué vers la partie postérieure du dos, et terminé par une large croupe assez semblable à celle d'un jeune poulain bien nourri. La couleur de sa peau et de son pelage est d'un brun-foncé qui est le même par tout le corps. Il faut promener sa main sur son dos pour

(1) Tome XV, édition de Hollande.

(2) M. Allamand a raison pour cette ancienne figure, mais celle que je donne ici ayant été faite d'après nature, comme la sienne, on peut les regarder comme également bonnes*.

* La figure que nous donnons en remplacement de celle de Buffon, ne nous paraît pas moins exacte. Desm. 1826.

s'apercevoir qu'il y a des poils qui ne sont pas plus grands que du duvet; il en a très-peu aux flancs, et ceux qui couvrent la partie inférieure de son corps sont assez rares et courts. Il a une crinière de poils noirâtres d'un pouce et demi de hauteur, et roides comme des soies de cochon, mais moins rudes au toucher, et qui diminuent en longueur à mesure qu'ils s'approchent des extrémités : cette crinière s'étend dans l'espace de trois pouces sur le front, et de sept sur le cou. Sa tête est fort grosse et relevée en bosse près de l'origine du museau. Ses oreilles sont presque rondes et bordées dans leur contour d'une raie blanchâtre. Ses yeux sont petits et placés à une distance presque égale des oreilles et de l'angle de la bouche. Son groin est terminé par un plan circulaire, à-peu-près semblable au boutoir d'un cochon, mais moins large, son diamètre n'égalant pas un pouce et demi; et c'est là où sont les ouvertures des narines, qui comme celles de l'éléphant sont à l'extrémité de sa trompe, avec laquelle le nez du tapir a beaucoup de rapport; car il s'en sert à-peu-près de la même façon. Quand il ne l'emploie pas pour saisir quelque chose, cette trompe ne s'étend guère au-delà de la lèvre inférieure, et alors elle est toute ridée circulairement; mais il peut l'allonger presque d'un demi-pied et même la tourner de côté et d'autre pour prendre ce qu'on lui présente, mais non pas comme l'éléphant, avec cette espèce de doigt qui est au bout

supérieur de sa trompe, et avec lequel j'ai vu un de ces animaux relever un sou de terre pour le donner à son maître. Le tapir n'a point ce doigt, il saisit avec la partie inférieure de son nez allongé, qui se replie pour cet effet en dessous. J'ai eu le plaisir de lui voir prendre de cette manière plusieurs morceaux de pain que je lui offrais, et qui paraissaient être fort de son goût. Ce n'est donc pas simplement la lèvre, comme celle du rhinocéros, qui lui sert de trompe, c'est son nez qui, à la vérité, lui tient aussi lieu de lèvre, car quand il l'allonge, en levant la tête pour attraper ce qu'on lui présente, elle laisse à découvert les dents de la mâchoire supérieure; en dessus elle est de couleur brune, comme tout le reste du corps, et presque sans aucun poil; en dessous elle est de couleur de chair; on peut voir que c'est un fort muscle susceptible d'allongement et de contraction, qui, en se courbant, pousse dans la bouche les aliments qu'il a saisis.

« Les jambes du tapir sont courtes et fortes; les pieds de devant ont quatre doigts, trois antérieurs, dont celui du milieu est le plus long; le quatrième est au côté extérieur, il est placé plus haut et il est plus petit que les autres : les pieds de derrière n'en ont que trois. Ces doigts sont terminés par des ongles noirs, pointus et plats; on peut les comparer aux sabots des animaux à pieds fourchus; ils environnent et renferment toute l'extrémité des doigts; chaque doigt est mar-

qué d'une raie blanche à l'origine des ongles; la queue mérite à peine ce nom, ce n'est qu'un tronçon gros et long comme le petit doigt, et de couleur de chair en dessous.

« Marcgrave dit, que les jeunes tapirs portent la livrée, mais qu'ils la perdent quand ils sont adultes, et sont partout de couleur de terre d'ombre, sans aucune tache de différentes couleurs : comme c'est là le cas du tapir que je décris, on en pourrait conclure qu'il n'est pas aussi jeune que sa taille semble l'indiquer (1).

« Cet animal est fort doux, il s'approche de ceux qui entrent dans sa loge, il les suit familièrement, surtout s'ils ont quelque chose à lui donner, et il souffre d'en être caressé. Je n'ai pu remarquer dans sa physionomie cet air triste et mélancolique qu'on lui prête, et qui pourrait bien avoir été confondu avec la douceur qu'annonce son regard.

« Il ne m'a pas été possible de compter exactement ses dents incisives; il ne les découvrait pas assez long-temps pour que je puisse m'assurer de leur nombre, et quand je voulais lui relever son nez pour les mieux voir, il secouait fortement la tête et m'obligeait de lâcher prise; il m'a semblé cependant qu'il y en avait huit à chaque mâchoire très-bien arrangées (2), et de la grosseur des dents

(1) Nous avons fait représenter le jeune tapir, avec sa livrée, pl. 305, fig. 2. Desm. 1826.

(2) M. Allamand n'a pas pu voir toutes les dents incisives du tapir,

incisives de l'homme. Marcgrave dit qu'il en a compté dix à chaque mâchoire; les dents canines ne m'ont pas paru les surpasser en grandeur et ne sortaient point hors de la bouche, comme la figure donnée par M. de la Condamine à M. de Buffon, semblerait le faire croire; quant aux dents mâchelières, je n'ai pu les apercevoir.

Voici les dimensions de ces principales parties.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus	4	2	0
Hauteur du train de devant	2	3	0
Hauteur du train de derrière	2	6	0
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'aux oreilles	1	2	0
Longueur des oreilles	0	3	6
Distance des yeux aux oreilles	0	4	6
Circonférence du cou près la tête	2	0	0
Circonférence du cou près des épaules	2	8	0
Longueur de la queue	0	2	6
Hauteur du ventre par-dessus la terre	1	2	0
Longueur du plus grand ongle, tant des pieds de devant que de derrière	0	1	6

« Je n'ai point vu la femelle dont j'ai parlé ci-dessus, et qu'on promène dans nos foires; mais une personne qui s'intéresse à tout ce qui peut contribuer à la perfection de notre édition, l'a observée avec soin, et voici le résultat des remarques qu'elle m'a communiquées.

---

mais nous les avons vues, et elles sont au nombre de dix en haut et de dix en bas *.

* Le vrai nombre de ces dents est de six à chaque mâchoire. Desm. 1826.

« Cette femelle est un peu plus grande que le mâle que je viens de décrire; on la nourrit avec du pain de seigle, du gruau cuit, des herbes, etc.; elle aime surtout les pommes qu'elle sent de loin; elle s'approche de ceux qui en ont, et fourre son groin dans leurs poches pour les y prendre. Au reste, elle mange tout ce qu'on lui présente, des carottes, du poisson, de la viande, et jusqu'à ses propres excréments quand elle a faim.

« Elle connaît son maître autant qu'un cochon connaît celui qui le nourrit; elle est fort douce; elle ne fait entendre aucun son de voix; l'homme qui me l'a fait voir, dit que quand elle est fatiguée ou irritée, elle pousse un cri aigu, qui ressemble à une sorte de sifflement : le mâle, qui est dans la ménagerie du prince d'Orange, fait la même chose, si je dois m'en rapporter à celui à qui la garde en est confiée.

« Ses poils sont, comme ceux du mâle, très-courts ou presque nuls sur le dos; elle en a quelques-uns plus sensibles à la mâchoire inférieure, aux flancs, et derrière les pieds de devant. Ses oreilles sont bordées de petits poils très-fins, d'un blanc-jaunâtre. Elle n'a point de crinière comme le mâle, mais seulement là où elle devrait être, quelques poils éloignés les uns des autres, et plus longs que ceux du reste du corps. La crinière serait-elle une marque qui différencierait les sexes, comme cela se voit dans le lion et dans d'autres animaux?

« Elle a deux mamelles longues d'un demi-pouce, entre les jambes de derrière.

« Elle a deux dents canines à chaque mâchoire, et celles de la mâchoire supérieure sont plus grandes que celles d'en bas; ce qui est le contraire de ce qu'on voit dans les cochons, et de ce que présente la figure qu'a donnée M. de Buffon. Il n'y a pas eu moyen de compter ses dents incisives (1).

« Lorsqu'elle étend son nez, ses narines offrent de larges ouvertures, et elles se referment quand elle le retire; la même chose arrive au mâle.

« Elle a beaucoup de force dans ses dents; on lui voit quelquefois transporter d'un endroit à un autre la crèche dans laquelle on lui donne à manger.

« Son attitude favorite est de s'asseoir sur ses pieds de derrière comme un chien; et c'est là l'attitude la plus agréable où l'on puisse la voir; aussi est-ce celle dans laquelle on l'a représentée (*planche X*) (2).

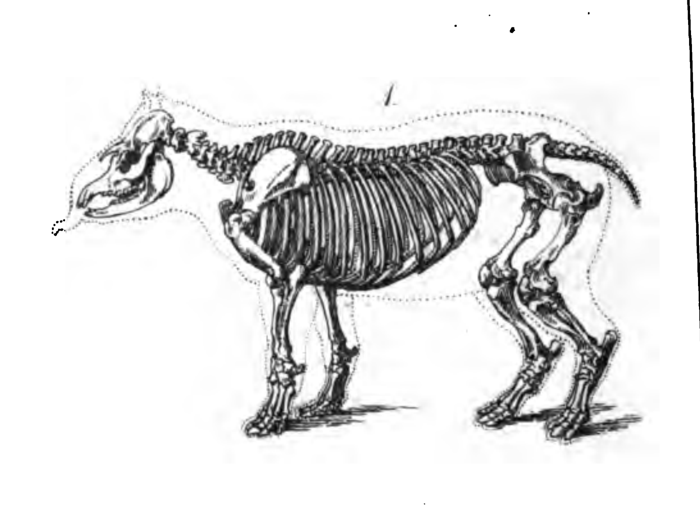
Voici les dimensions de cette femelle.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus	5	1	0
Hauteur du train de devant	2	8	0
Hauteur du train de derrière	2	9	6

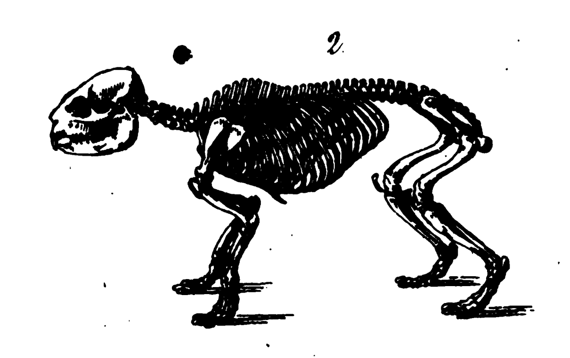
(1) Dans la mauvaise figure de M. de la Condamine, donnée par Buffon, la canine inférieure sort de la bouche, et se dirige vers le haut. DESM. 1826.

(2) Voyez le tome XV de cet ouvrage, édition de Hollande.

1.



2.



Meunier del. Lith. de C. Motte.

1. Squelette du Tapir. 2. Squelette du Daman C.

	pi.	po.	lig.
Longueur de la tête, depuis le bout du groin jusqu'aux oreilles	1	2	0
Distance des yeux aux oreilles	0	5	9
Circonférence de la tête, prise à l'origine des mâchoires	1	3	0
Circonférence de la tête, prise devant les oreilles.	2	3	0
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre	0	1	2
Longueur des oreilles	0	3	6
Largeur des oreilles	0	3	0
Circonférence des oreilles près de la tête	0	7	0
Distance entre les oreilles	0	6	0
Circonférence du cou près les épaules	2	10	0
Circonférence du corps, derrière les jambes de devant	3	9	0
Circonférence du milieu du corps	4	3	0
Circonférence devant les jambes de derrière	4	0	6
Longueur de la queue	0	2	2
Hauteur des jambes de devant jusqu'à la poitrine	1	2	0
Hauteur des jambes de derrière	1	4	0
Circonférence des jambes de devant	0	8	6
——— des jambes de derrière	0	8	0
Longueur du plus grand ongle des pieds de devant	0	1	3
Longueur du plus grand ongle des pieds de derrière	0	1	8

« Dans nos colonies américaines, on donne le nom de *Buffle* aux tapirs, et je ne sais pourquoi; ils ne ressemblent en rien aux animaux qui portent ce nom. »

DESCRIPTION
DE LA PARTIE DU CABINET
QUI A RAPPORT A L'HISTOIRE NATURELLE
DU TAPIR.

1427. *Dents de tapir.*

Ces dents sont dans un bocal, au nombre de quatre, sous le nom de *dents de maypoury*, qui est le même animal que le tapir; de ces quatre dents, il y en a deux mâchelières presque carrées; leur base est traversée par un sillon, elles ont neuf lignes de longueur, prise de devant en arrière à l'endroit du collet, et huit lignes de largeur; les deux autres sont très-différentes des mâchelières, elles sont presque cylindriques, elles ont six lignes de diamètre à l'endroit le plus gros, elles ne peuvent être que des dents incisives, si elles viennent du tapir, parce que cet animal n'a que de ces deux sortes de dents.

FIN DU TÔME HUITIÈME.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS DANS LE HUITIÈME VOLUME.

HISTOIRE NATURELLE.

FIN DE LA TABLE DES ARTICLES.

TABLE RAISONNÉE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE HUITIÈME VOLUME DES MAMMIFÈRES.

HISTOIRE NATURELLE.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.